

HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS



Prix:

40 Cent

CLIQUE

AUG 1 1167

PAR

TERRETS

A. LE GUY VALIER
G. P. R. O. F. I. C. H. E. N.

DC

277

65

10-1-12



LA CLOCHE

PAR

FERRAUS



Je ne viens pas faire concurrence à Rochefort; je viens combattre avec lui s'il garde ses armes, et maintenir son droit s'il est désarmé. Sa *Lanterne* cherchait des hommes. J'ai l'ambition d'en être un, et je réponds à l'appel.

Quand il s'agit de la vie, les revendications ne sont jamais trop nombreuses. En nous restituant quelques-unes des libertés qu'on nous avait prises, par une nuit d'hi-

ver, on veut évidemment savoir si nous n'avons rien oublié. On le saura.

*
* *

C'est exclusivement pour l'opposition que la nouvelle loi sur la presse a été votée. Les écrivains officieux n'en avaient pas besoin pour toucher leurs gages ; et, depuis qu'elle est promulguée, il ne s'est pas créé un seul journal destiné à louer le pouvoir, à chanter l'Empire : tant les capitaux sont prudents et veulent avant tout des spéculations avantageuses !

*
* *

Profitons de l'espace qu'on ne peut plus nous refuser.

Ce n'est pas l'arène infinie, c'est encore le

préau à l'ombre menaçante d'une clôture ; mais ce n'est plus la cellule verrouillée. On sent du moins sur les fronts un rayon de soleil qui pénètre jusqu'au fond des âmes. La brise qui souffle en traillant la mèche obstinée de M. Rouher porte les voix à tous les points de l'horizon.

Le cœur et le génie de la France, que le fameux discours d'Auxerre plaçait dans les campagnes et dans les villes, se mettent en communication avec les mauvaises têtes de Paris. Nos petits livres, nos petits journaux s'échappent et s'envolent à travers les mains qui veulent les retenir ; ils vont porter la nouvelle d'un réveil prochain à tous les coins de la France !

*
* *

On avait demandé une enquête aux préfets, aux procureurs généraux sur le succès de la *Lanterne*. J'ignore comment ces fonctionnaires se sont tirés de la difficulté de ne

pas dire une vérité désagréable ; mais ce que je sais, c'est que le plus spirituel d'entre eux aurait dû répondre que le long silence fait le bruyant succès des premières paroles libres.

Nous redoutions de perdre du terrain pendant l'obscurité, et au premier rayon d'une aurore incertaine, nous voyons notre ombre qui s'allonge devant nous sur le chemin et qui s'étire, pour ne plus se raccourcir.

Qu'importe que le créancier ait été prescrit, puisque la dette n'est pas prescrite, puisque nous la retrouvons intacte et que nous rentrons fiers et entiers dans nos souvenirs, plus menaçants encore que nos espérances !

*
* *

Pour ma part, en usant avec franchise et sans faiblesse du droit que nous avons reconquis, je suis résolu à en user sans violence.

Nous combattons pour l'esprit ; tâchons d'être spirituels et de prouver que nos ennemis ne le sont pas.

A quoi bon assommer, quand la moindre chiquenaude fait la plaie ? A quoi bon les pavés, quand l'épingle suffit ?

N'oublions pas que la seule arme interdite à l'autorité est précisément la seule qu'elle ne puisse nous arracher : l'ironie !

*
* *

Ferragus a passé l'âge des tumultes d'écoliers ; il est dans la plénitude de son mépris viril, et il s'efforcera de le laisser voir, sans compromettre ses haines par ses colères.

D'ailleurs, je suis convaincu qu'en politique, la stratégie la meilleure consiste moins à porter des coups qu'à compter des fautes. L'histoire n'aurait plus de moralité s'il dépendait de l'opposition de faire des brèches dans le pouvoir. Non, quand on écrira sans

rancune et sans vanité le récit des chutes éclatantes, on reconnaîtra que toutes ont été des suicides. Les partis liquident les maladresses des dynasties ; mais il n'y a jamais qu'un révolutionnaire dangereux et efficace dans un Etat : celui qui se fait tout-puissant, en oubliant de se faire infallible.



La Cloche que nous mettons en branle ne sonnera donc pas le tocsin sans nécessité. Son ambition, c'est d'être la voix qui traverse l'air frais du matin, avant toutes les voix de la plaine, pour saluer l'aurore, pour dire aux hommes : — Réveillez-vous ! pour dire aux âmes : — Relevez-vous !

La corde est solide, le métal est plein, le sonneur ne se fatigue pas aisément ; nous sonnerons longtemps.

Est-il vrai que les cloches attirent la foudre? Je ne désire pas l'éprouver, mais j'en cours le risque; et si l'orage vient, je mettrai mes deux mains à la corde.

*
* *

Notre titre est une profession de foi, puisque nous l'empruntons à un homme pros- crit pour ses idées, qui ne pouvait vivre libre dans un pays d'esclaves, et qui a lancé sur la Russie, à travers l'Europe, le glas me- naçant de sa *cloche*. Hertzén est un grand écrivain et un grand citoyen.

Le talent ne s'emprunte pas avec le titre d'une revue; mais je souhaite du moins que ce grand patriote sans patrie ne me trouve pas indigne de servir à sa manière la patrie idéale, la Liberté.



On s'est beaucoup injurié dans ces derniers temps; et comme les insulteurs sont insolubles, en définitive, c'est aux insultés que la morale veut faire payer les carreaux cassés.

En fait d'honneur, comme en fait de terrain, les propriétaires sont les seuls imposés.

*
* *

Rochefort est poursuivi pour avoir excité à la haine des choses qu'il n'aime pas.

Mais qui donc l'a tant excité lui-même?

Les gens qui nous calomnient, qui nous injurient, qui nous assassinent et qui mêlent leur amour pour l'Empereur et son auguste famille à ces ordures, me paraissent bien autrement séditieux, irrévérencieux et coupables. Ils sont les seuls qu'on doive punir;

car ils ont abaissé le niveau de la polémique, détrem pé l'arène dans la boue, fomenté, justifié, exaspéré, perverti les colères de l'opposition. Ces repris de justice que la justice a le tort de ne pas garder quand elle les reprend, sont des agents de désaffection pour le pouvoir.

Je le demande à tout homme de bonne foi, n'est-il pas plus avantageux d'être attaqué par des gens honorables que d'être défendu par des gens tarés ?

Je sais bien qu'il y a encore une position excellente et difficile à prendre, c'est de n'être défendu que par les honnêtes gens, et de n'être attaqué que par les coquins. Mais c'est là l'idéal,



La *Cloche* est bien forcée de revenir sur quelques petits faits antérieurs à son apparition.

On a beaucoup parlé d'une conversation philosophique sur l'impuissance des régicides et sur les chances infaillibles de durée que le meurtre d'un prince communique à sa dynastie.

Chantons tous alors le *Domine salvum*. Mais je n'ai pas besoin de cet argument pour détester les meurtriers, quels qu'ils soient ; je demande seulement à faire une simple réflexion.

*
* *

Il n'y a pas que les partis et que les dynasties qui tuent. Dieu se fait quelquefois régicide.

Le jour où il écrasait sur le pavé du chemin de la Révolte (quel nom pour un pareil

sacrifice !) la tête du duc d'Orléans et les espérances libérales de la France, Dieu donnait-il, en supprimant un règne immédiat, des chances de restauration à la dynastie frappée ?

Voilà ce que l'Empereur a oublié de dire dans sa dissertation, et voilà ce que je me permettrais de lui demander si j'étais son ami, comme M. Emile Ollivier.



C'est à propos de l'assassinat du prince de Serbie que cette conversation ultra-philosophique a été mentionnée. Je trouve qu'on n'a pas assez fait l'éloge de cette victime d'une vendetta dynastique.

Pauvre prince Michel ! il était adoré de

son peuple, auquel il enseignait le respect des lois. Fidèle à sa parole, il ne parlait que pour la vérité et ne servait que la justice. Comme tous les princes, il aimait les militaires ; mais il avait su résoudre le problème, insoluble partout ailleurs, d'équiper de beaux soldats sans contracter un sou de dette. Bien plus, il faisait des économies.

C'est pour cela aussi qu'on l'a tué. Décidément, les autres souverains d'Europe n'ont rien à craindre.



A propos de régicide, M. le préfet de la Seine ne peut se consoler des révélations biographiques qui le font descendre d'un conventionnel votant la mort de Louis XVI.

Il s'est inscrit en faux contre la tradition et contre la signature de son aïeul, et l'on dit qu'il va faire des fouilles dans la mairie de Chaville, dont son grand-père a été maire, pour y trouver des arguments sans réplique.

Je ne doute pas qu'on ne trouve à Chaville, aussi bien qu'ailleurs, tout ce qu'on voudra trouver. Mais je vais épouvanter M. Haussmann, en l'avertissant qu'il est lui-même, sans s'en douter, sur la pente du régicide.

Non pas, grand Dieu ! que son ambition le pousse jamais aux œuvres sanglantes. Voici, au surplus, ce qui me fait tirer ce sinistre horoscope.

Je lis dans le *Tableau de Paris*, de Mercier :

« L'être le plus dangereux pour le gouvernement, c'est un architecte, pour peu

qu'il ait le transport au cerveau; et tout monarque ami de son peuple doit regarder un tel artiste comme spoliateur du trésor royal et du denier de ses sujets; les rois enfin n'ont pas de plus grands ennemis : ce sont les architectes de Louis XIV qui ont tué sa gloire.»

*
* *

La dernière phrase est bonne à méditer. Elle n'a rien, d'ailleurs, d'injurieux pour personne. M. Haussmann est un grand architecte et Louis XIV était un grand roi, trop grand même; il gênait l'horizon.

*
* *

En attendant, le bruit court qu'on a voulu assassiner M. le préfet. Ah! tout n'est pas rose dans son métier.

Le prétendu assassin n'a pas encore révélé les motifs de sa tentative. *Je les devine.* C'est un admirateur enthousiaste de M. Haussmann qui veut élever celui-ci au rang des statues, et qui, pour le bonheur des Parisiens, veut, suivant la théorie impériale, consolider à jamais la dynastie haussmannienne.

Mais M. Haussmann ne vise pas à tant d'immortalité que cela ; et il a bien raison !



On me signale une coquille d'un journal de province. Le journaliste bien pensant avait écrit :

« L'Empereur *plane* sur toute la nation; »
et voilà le compositeur étourdi qui met
glane.



On dit qu'à propos de la fête de la Vierge,
un des députés de Rouen, M. Barbet, doit
être nommé sénateur.

Je n'ai pas d'objection à faire. M. Barbet
a l'âge voulu ; il a quatre-vingts ans. Je sais
qu'il est encore bien vert pour un séna-
teur ; mais il attend depuis si longtemps !

Je lis en effet dans un journal de 1844 :

« M. Barbet va être nommé pair de
France ; il n'a jamais considéré le palais
Bourbon que comme une salle d'attente. »

Il y a vingt-quatre ans que M. Barbet attend. Au lieu d'être pair de France, il sera sénateur. Rien ne sera changé dans sa destinée. Il aura seulement trente mille raisons par an pour se féliciter d'avoir si longtemps attendu.



Quelle comédie mêlée de drame Alexandre Dumas fils pourrait écrire sur l'élection de cet autre Dumas fils dans le département du Gard!

Je ne veux pas discuter ici la question que les tribunaux auront à résoudre ; je ne tiens à recueillir que des mots superbes mentionnés par le *Toulonnais*, des mots

comme il en faut pour finir un acte aux applaudissements du parterre.

*
* *

Dans la bagarre, un honorable citoyen, M. Sanier, reçoit un coup de sabre dans le côté; il chancelle, le sang coule en abondance. — Je suis blessé! s'écrie-t-il.

— Eh bien! si vous êtes blessé, lui répond un des commissaires de police présents, f.....-nous le camp!

M. Rouher, qui est l'éloquence et l'Auvergne même, ne trouverait jamais rien d'aussi fort, d'aussi logique à répondre à l'opposition.

On jette le blessé à la porte; peut-être que s'il fût mort sur le coup, on l'eût mis en prison; il n'était que mourant, on l'a relâché.

*
* *

M. le procureur impérial, le représentant de la loi et des solutions pacifiques, intervient alors avec majesté :

— C'est bien, dit-il, la question est posée maintenant, retirons-nous !

Cette façon de poser les questions comme on pose les sangsues n'est pas absolument neuve ; mais elle n'est pas non plus tout à fait consolante.

Attendons le procès et souhaitons que M. Sanier, s'il échappe à la première question qu'il a subie, ne soit pas trop condamné ; il est bien coupable pourtant ! Mais il est si bien coupé !



Les palmes que l'Angleterre a été cueillir en Abyssinie nous rendaient jaloux. Il semble qu'il ne doive fleurir au monde de gloire militaire que pour nous.

Grâce à Dieu, notre amour-propre national est sauf, et on ne dira plus que nous n'avons pas, nous aussi, notre trophée.

Les Anglais ont ramassé le jenne Théodoros, le lionceau, sur la dépouille du lion mort, et l'ont emporté, sans rien vouloir autre chose.

Nous, nous avons les acrobates : ils débutsent à l'Hippodrome. Ces trente Abyssiniens sont, à ce qu'assure M. Arnault, les premiers ministres du roi tué. Je sais bien que M. Arnault rédige ses réclames comme si elles devaient toutes paraître au *Moniteur*, et qu'elles ne sont pas paroles d'évangile ; mais enfin à qui croirait-on en France, si l'on ne croyait plus aux saltimbanques ?



Les Anglais vont faire de l'héritier du négus un néophyte, un missionnaire de la foi britannique en Abyssinie.

L'idée est bizarre. Nous n'aurions pas manqué, nous autres, d'installer un bon petit empire, avec un empereur d'occasion, sur le trône effondré de Théodoros. Nous aurions tout naturellement fait l'emprunt de l'Abyssinie, créé la décoration de l'Abyssinie et nommé un duc de Magdala.

C'était de la gloire pour huit jours, de la distraction pour trois semaines, et du déboire pour une année. Un beau matin, notre empire, notre empereur et notre emprunt nous auraient été renvoyés entortillés dans la même guenille ensanglantée; et nous aurions une dette avec un échec de plus.



Je sais bien que c'est là ce qu'on appelle

l'héroïsme, et que les Anglais ne sont pas de si grands héros que nous; mais ce que je sais, c'est qu'ils restent partout où ils semblent ne mettre le pied que pour un jour, et que nous finissons par revenir de tous les endroits où nous avons jeté les bases d'un solide établissement.

* *

Théodoros était un empereur chrétien, mais d'un christianisme des pays chauds. Son patriarche, un saint homme qui voulait se modeler sur Salomon, avait mal lu la Bible, et au lieu de tomber sur le chapitre des jugements que ce grand justicier rendait dans sa 6^e chambre, il était tombé sur le chapitre des fredaines de ce soleil de justice; voilà pourquoi, disent les voyageurs, le patriarche Salomon avait neuf maîtresses, dont deux nonnes (d'Abyssinie). Le fait paraît incontestable; il a été raconté par le confesseur du patriarche lui-même.

Les deux se valent, comme on le voit.



Oui, la France est héroïque, mais elle aime à laisser reposer par instants son héroïsme.

Après la bataille d'Austerlitz, on fit au Tribunal la proposition d'ériger un vaste édifice pour recevoir, avec une suite de sculptures et de peintures consacrées à la gloire des armées françaises, l'épée que Napoléon portait pendant la bataille.

Un clergé spécial, un peu païen, un peu fonctionnaire, eût été attaché à cette paroisse du génie militaire pour entretenir le culte de cette invincible épée.

Je ne sais pourquoi cette idée, aussi en-

thousiaste que ridicule, n'eut pas de suite. On la remplaça par l'érection de la colonne Vendôme. Mais n'est-il pas certain qu'à travers son délire, le Français, né malin, avait l'arrière pensée d'enchaîner à jamais sous les guirlandes cette lame, qui avait assez fait pour la gloire et qui n'allait plus travailler que pour l'orgueil ?

* * *

Le sabre de la duchesse de Gêrolstein n'est donc point une invention !

Règle générale : toutes les bouffonneries sont dans l'histoire, surtout dans l'histoire dite sérieuse.

Je ne pousserai pas la complaisance, même à la veille du 15 août, jusqu'à comparer l'épée de Solférino à l'épée d'Austerlitz ; mais enfin celle-là existe, on l'a vue ; et sans lui élever un monument, que M. Haussmann offrirait peut-être (mais pas gratis), je crois

que le moment est sérieusement venu de la river au fourreau.

*
* *

L'Empereur, en s'arrêtant à Troyes, a écouté les observations pleines de bon sens du maire de la ville, qui sait que la charpie fait tort au coton, et qu'on ne coud plus de toile quand on découd des hommes.

La réponse a été, comme celle des oracles, saisissante dans la forme, mais un peu vague dans la pensée.

« Rien ne menace aujourd'hui la paix de l'Europe. » Voilà ce qui rassure; mais aussitôt l'Empereur a ajouté :

« Ayez confiance dans l'avenir, et n'oubliez pas que Dieu protège la France. » Voilà ce qui fait trembler. Dieu ne protège que ce qui échappe à la garantie des hommes. Invoquer la grâce de Dieu, c'est invoquer l'inconnu.

*
* *

Le maire de la ville de Troyes aurait dû, sans manquer de respect à son hôte, mais aussi sans manquer au cri des populations attroupées derrière lui, et sans trahir surtout l'histoire de sa province, ajouter à son allocution quelques paroles comme celles ci :

« Sire, vous êtes dans un pays qui n'a pas encore cicatrisé les plaies de l'invasion ; ici même où nous vous recevons, l'Empereur votre oncle a passé toute une nuit, celle du 23 février 1814, à nous bombarder, tandis que les Cosaques, à l'intérieur, nous incendiaient. Ce sol que vous foulez tranquillement a été piétiné par votre oncle furieux, qui se sentait vaincu par la guerre encore plus que par les ennemis. Le matin du 24 février était un jour froid, qui lui cinglait aux oreilles des refrains de la Bérésina ; il est entré chez nous et a fait fusiller un bourgeois coupable de ne plus l'aimer et d'aspirer à un changement de dynastie.

» Sire, la Champagne a versé le sang de toutes ses veines ; toutes les maisons qui vous entourent ont été rebâties sur des ruines. Nous savons trop ce que c'est que la folie de la guerre ! Au nom de ces désastres non réparés, au nom de nos pères qui ont retardé les funérailles de l'Empire, tué par l'Empereur ; au nom de ces campagnes ensemençées de cadavres français et étrangers, nous vous conjurons de ne plus tenter ce jeu terrible qui nous a ruinés, qui nous a meurtris et qui vous perdrait. »

*
* *

Je voudrais savoir si à cette évocation, qu'on aurait pu faire plus éloquente, l'Empereur se serait borné à répondre que rien ne menaçait aujourd'hui la paix de l'Europe ? Peut-être eût-il été ému. En tous cas, le maire de la ville de Troyes eût fait son devoir de citoyen, de Français et de Champenois.



Pourquoi M. Haussmann, qui change tout à Paris, excepté l'humeur des Parisiens, n'a-t-il pas l'idée de débaptiser la place du *Trône* ? Il expose les étrangers à des erreurs singulières.

Ainsi, un Anglais arrivé tout exprès pour voir avec quelle spontanéité nous nous réjouissons le 15 août, et qui ne comprend pas que ce jour-là les Parisiens quittent Paris, me demandait de lui expliquer ce passage du programme officiel :

« A la place du Trône, des pantomimes et des jeux de funambules seront exécutés alternativement. »

J'ai eu de la peine à lui faire saisir qu'il

ne s'agissait pas de démonter le trône des Tuileries pour mettre à la place des tréteaux de baladins ; mais qu'il s'agissait d'une place véritable, d'une place publique, place fort gaie, où l'on a guillotiné autrefois.

*
* *

Ce quiproquo me rappelle qu'il y a quelque temps on lisait, et qu'on lit peut-être encore, sur une des portes des Tuileries, à l'endroit des travaux, une inscription en grandes lettres :

LE PUBLIC N'ENTRE PAS ICI.

Un ouvrier qui passait par là haussa les épaules, ramassa un morceau de craie et écrivit au-dessous :

SI, QUELQUEFOIS!



Rochefort, — je tiens à revenir souvent à lui dans ce premier numéro, qui veut être surtout un hommage à son courage, à son bon sens, à son honnêteté et à son esprit — Rochefort est poursuivi, entre autres choses, pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

*
* *

J'avoue qu'il y a une singulière élasticité dans ce délit, et je m'étonne toujours de trouver si susceptible cet être impersonnel, insaisissable, qu'on appelle gouvernement!

On injurie un homme avec peu de choses, un fonctionnaire avec de très-gros mots. On comprend le préjudice causé à une industrie, à une ambition, à une vanité!

Mais ce fantôme vague, qui n'a ni joue, ni poitrine, ni cœur, ce personnage algébrique, le gouvernement, je n'ai jamais compris le mal réel et appréciable qu'on pouvait lui faire.

*
* *

Les attaques d'une opposition violente sont, ou fondées ou mensongères : fondées, elles sont de droit ; mensongères, elles n'obtiennent jamais de titre.

Quand on blâme des actes approuvés, ratifiés par la conscience publique, on n'est qu'un calomniateur désapprouvé, honni, et l'on a travaillé au mépris de soi-même.

Mais quand, au contraire, on se fait l'interprète, le porte-voix, le crieur de la désapprobation secrète de tous; quand on ne fait que formuler tout haut ce que chacun

pense tout bas, on est invulnérable même au talon; les condamnations les plus sévères ne font pas profiter le pouvoir d'une estime que le sentiment universel lui refuse.

Dans les deux cas, l'impunité me semble donc habile. Car, en frappant même un coupable, il est si difficile de ne pas dépasser la mesure, qu'on a plus de chance d'éveiller la pitié pour lui que de satisfaire l'indignation suscitée contre lui.

D'ailleurs, il n'y a pas d'impunité et il n'y a pas de châtiment pour le journaliste.

Il n'y a pas d'impunité pour lui puisque, vivant de gloire, il a besoin de respirer l'estime. Il n'y a pas de châtiment, puisque chaque coup de fouet qui le déchire met une lumière sur ses plaies et les fait cicatriser sous les baisers populaires.

Si Rochefort est coupable, l'opinion saura le lui dire. S'il est innocent aux yeux du public, les juges ne lui enlèveront jamais, surtout par des sévérités, le prestige de cette innocence défendue avec passion.

*
* *

Condamné à quatre mois de prison, pour avoir souffleté un imprimeur qui aidait à le calomnier, Rochefort aurait eu plus de profit à assommer l'enfant de M. Rochette, si celui-ci en a un; car un tribunal vient de décider que les petits enfants ne coûtent pas aussi cher que les hommes.

Un bon frère a roué un de ses écoliers jusqu'à lui fracturer la base du crâne; mais il a été prouvé que c'était pour faire entrer dans la cervelle de l'enfant des notions de grammaire et de catéchisme qui s'obstinaient à rester au dehors.

Cet argument, auquel le ministère public a ajouté le poids de son éloquence, a pénétré sans qu'on eût besoin de faire un trou dans la tête de tout le monde, et le bon frère n'a été condamné qu'à 16 francs d'amende.

Quatre mois de prison quand le blessé a pu se défendre, 16 francs d'amende quand la victime, faible et désarmée, n'a pu opposer

aucune résistance! voilà une proportion qui prouve bien que les tribunaux n'aiment pas les batailles.



On s'est étonné que la commission de colportage eût refusé l'estampille aux trois volumes de Rochefort, les *Français de la décadence*, la *Grande Bohême*, les *Signes du temps*. Mais, pour moi, je m'étonne de cet étonnement.

Rien que sur les titres ces livres devaient être condamnés. Voulez-vous que l'autorité aide à proclamer notre décadence, quand M. Duruy exalte notre perfectionnement, et semble-t-il convenable de fausser le jugement du public en lui laissant croire qu'il existe d'autres Bohémiens en France que les masiciens entendus naguère au café Fanta?

*
* *

J'avoue que je suis plus surpris du refus de l'estampille pour un livre sans méchanceté, sans intention subversive, pour un livre qui, dans une certaine mesure, rend même hommage à quelques-unes des constructions et à quelques-uns des jardinages de M. Haussmann.

Il paraît, si je suis bien informé, que la commission de colportage, après deux séances laborieuses, ne trouvait aucun inconvénient à laisser circuler le *Paris-Guide*, cette collection de notices et de descriptions dues aux plumes les plus illustres, les plus autorisées de la France. Mais on m'a raconté que M. le ministre n'avait pas voulu de cette tolérance, et qu'intervenant avec l'autorité d'un personnage qui commande, dans une commission très-habituée à obéir, il avait demandé, exigé, décrété ce refus d'une estampille qu'on accorde aux *Amours de Zélie* !

*
* *

Ainsi, voilà une œuvre entreprise pour glorifier Paris, et qui, depuis Victor Hugo, Sainte-Beuve, Michelet, Quinet, Pelletan, Littré, jusqu'aux plus vaillants jeunes hommes de la littérature courante, s'est efforcée de n'oublier personne parmi ceux qui honorent ce temps-ci ! Voilà une exposition du génie français, loyalement faite, laborieusement entreprise, qui a coûté un demi-million de dépenses, et Dieu sait combien de peines ! Pas un mot n'y choque la pudeur la plus bégueule, l'opinion la plus intolérante. C'est l'histoire, c'est la poésie, c'est le sentiment, c'est l'âme de Paris. Quel mal ce livre peut-il faire aux populations, au gouvernement ? Il est même, à un certain point de vue, une sorte de témoignage des grandeurs réelles de ce temps, et par conséquent des splendeurs vraies de l'Empire.

Mais, Victor Hugo est en tête de la liste. Mais des hommes de génie qui sont des hommes d'opposition ont apporté leur contingent à

cette entreprise nationale ; et plutôt que de laisser propager une phrase nouvelle de V. Hugo, plutôt que de laisser croire à la fierté des âmes, on soufflettera tous les écrivains de ce temps-ci ! On exigera que messieurs tels et tels, fruits secs de l'Académie, qui avaient pourtant cédé à l'invincible ascendant du beau, commettent cette dernière faiblesse, après tant d'autres, de renier leur culte littéraire pour satisfaire leur dévotion politique !

Voilà, parmi tous les attentats ridicules commis par la commission de colportage, un des plus grands, et, si j'en crois les rumeurs, les indiscretions de gens qui aiment mieux passer pour faibles que pour bêtes, ce serait au ministre surtout que l'on devrait cette profanation, cette maladresse.

*
* *

M. Duruy peut vanter devant des écoliers qui ne l'écoutent guère, l'hommage rendu à

nos vieilles gloires littéraires; il n'empêchera pas qu'on ne bâillonne, qu'on n'éloigne de la connaissance de tous les gloires les plus incontestables de l'époque actuelle!

Qu'il ose donc donner en prix ces livres où palpitent tant de grandes pensées, où tous les écrivains célèbres ont choisi leur sujet, leur étude ?

On a voulu que l'héritier du trône suivit les cours universitaires, pour s'approcher le plus près possible du foyer intellectuel de la France. Eh bien, voici le feu! donnez-lui ce livre, osez lui dire :

— Monseigneur, voilà la collection de tous les contemporains illustres; j'y manque, mais ce n'est pas ma faute. Pour le reste, dans les lettres, dans les sciences, dans l'histoire, dans la poésie, dans l'éloquence, dans la presse, tout ce qui a un nom ou une notoriété est là : c'est le musée des âmes vivantes. Vous n'aurez pas d'autre occasion de connaître ces gens-là; prenez et lisez !

Oui, mais, si le jeune prince qui, ne ren-

contre jamais un grand homme littéraire, un grand artiste, un grand savant, un grand poète dans les palais impériaux, se sentait tout à coup ému, touché, curieux, et voulait tendre la main ou le front à ceux qu'il apprendrait à aimer, il lui arriverait encore, à ce pauvre enfant, ce qui lui est arrivé l'autre fois au concours général, un refus pénible.

Isolé de nos principales gloires littéraires, il ne peut qu'apprendre à les estimer de loin ; il n'aura jamais la joie d'entrer en communication plus directe avec elles.

Voilà pourquoi — que Rochefort se console — on fait bien de ne pas estampiller les bons livres et d'empêcher Victor Hugo, Quinet, Michelet, Renan, Littré, Sainte-Beuve, Pelletan, Louis Blanc, de circuler dans les gares et de s'égarer dans les palais.



Il ne viendra pas à l'idée du ministère public de poursuivre M. Emile Ollivier sous la prévention d'attaque à la personne de l'Empereur.

Et cependant, je me permets de trouver que depuis la fondation de l'Empire, personne n'a dépassé M. le député de la Seine en fatuité séditieuse, et en indiscretion subversive.

*
* * *

Il raconte, il fait raconter par M. Lamy, qui me paraît surtout l'ami du tiers-parti, que pendant le voyage de l'Empereur en Algérie, l'Impératrice-régente fit *prier* M. Ollivier à dîner.

M. Ollivier daigna condescendre à cette prière avec la double condition que Sa Majesté *ne le recevrait pas en souverain* et qu'il *n'irait pas en député*.

Il y a tout un poëme de vanité dans cette exigence. Mais si c'est en homme du monde qu'il fut reçu, pourquoi M. E. Ollivier profane-t-il l'amendement Guillontet, et nous met-il l'œil au mur de la vie privée? et pourquoi fait-il tirer des conséquences politiques d'une simple entrevue mondaine?

*
* *

Il paraît que, quand il n'est pas député, M. Ollivier est charmant, — il l'avoue ou le fait avouer :

« Cette première visite, intime, presque mystérieuse, inspira à l'Impératrice la volonté d'une seconde entrevue. »

Mais à la seconde fois, on ne parla plus musique, chiffons ou bruits du monde; l'homme politique avait son habit brodé, l'Impératrice portait sa couronne, et l'Empereur vint causer avec l'ami que le château avait reçu une fois en son absence.

*
* *

Voilà, on en conviendra, des révélations d'une fatuité adorable! C'est la première fois qu'un homme politique trahit ainsi, avant l'heure de la retraite, avant le dénouement de sa carrière ou la fin d'un règne, le secret des petites avances du pouvoir. A qui se fier? Et M. Ollivier doit donner le repentir de leur curiosité libérale aux hôtes dont il révèle les hésitations, dont il publie les incertitudes.

Il remercie mal de l'honneur qu'on lui a fait. Il se venge trop de n'avoir pas été préféré à M. Rouher, et il donne la mesure de son parti, qui n'est que le parti de la coquetterie parlementaire.

Quand Mirabeau, dans des heures critiques pour la royauté, était reçu par Marie-Antoinette, il savait bien que c'était une reine qui demandait conseil à un député; mais il gardait le secret de ces conférences. Il est vrai que M. Emile Ollivier n'est pas

plus Mirabeau que M. Darimon n'est Barnave.

*
* *

Une anecdote me revient en mémoire à propos de ces fluctuations dont M. Emile Olivier parle avec l'assurance d'un homme qui n'a jamais bronché plus de deux ou trois fois dans sa route.

C'était à la représentation de retraite de Ligier au Théâtre-Français. On jouait Louis XI. Un souverain qu'il est inutile de nommer était venu seul, dans la loge impériale.

Il écouta avec une attention profonde, qui n'était pas seulement une affinité littéraire, les vers de Casimir Delavigne; il s'intéressa à l'étude d'un roi dissimulé jusque dans son agonie; pendant toute la soirée, l'auguste spectateur ne cessa de donner des signes de recueillement; il ne bougea pas.

Quand la pièce fut finie, il se leva rêveur,

prit machinalement ce que M. Thiers appellerait *son enveloppe*, et ce que nous appelons son paletot; puis il sortit de la loge, sans accorder un sourire à M. l'administrateur de la Comédie Française, immobile avec son flambeau.

Mais un témoin entendit au passage la lèvres, restée muette, murmurer ce vers qui termine le quatrième acte de Louis XI, et que l'auteur a mis dans la bouche du comte de Lude :

Un roi qui flotte ainsi compromet tout le monde !

M. Emile Ollivier a eu peur d'être compromis; il a mieux aimé devenir compromettant.



Comme je ne partage pas l'opinion de M. Duruy sur la séparation nécessaire de la po-

litique et de la littérature ; comme je crois au contraire que le cœur ne se fractionne pas, et que tout, dans les efforts humains, par la science, par l'analyse, par le drame, par les livres, par la parole, par la tribune, par le journal, par le tableau, doit concourir à distraire, à émonvoir, à perfectionner l'individu, j'ai l'intention de rendre compte, dans cette revue, des livres, des pièces nouvelles, des manifestations artistiques aussi souvent que des premières représentations de la politique.

C'est trop borner la satire que de s'en tenir aux bévues consignées au *Moniteur* ; c'est trop restreindre le théâtre des marionnettes que de taper toujours sur la tête du commissaire ou du gendarme. Non, il y a complicité de ridicules entre la société et ceux qui la mènent.

Si dans la jeunesse qui fermente on sent la buée du vin nouveau, il y a parmi les gens qui n'ont plus à fermenter tant de vieilles idées, malsaines, croupies, qu'il est bon d'y faire descendre par instant la lumière.

Les habitués des spectacles honteux, les

souteneurs d'une littérature bête et sensuelle, les abrutis de notre éléance sont nos ennemis aussi. Je manquerais à mon devoir en les ménageant.



En attendant, je n'ai pas une pièce à critiquer, mais j'ai à saluer le coin où l'on s'arrêtera sur le boulevard pour satisfaire aux besoins de vaudeville.

Le nouveau théâtre a mis sur son enseigne l'Esprit, la Gaieté, la Chanson ; mais on s'est demandé pourquoi une femme nue surmonte l'édifice et semble dominer Paris.

— Est-ce la Vérité? disent les uns. Elle est bien peu habillée pour une époque de

grande éloquence et pour un théâtre de fictions !

— Est-ce l'innocence? disent les autres, et veut-on indiquer par là le retour à l'âge d'or, l'obligation imposée par M. le préfet, dans le cahier des charges, à ses locataires, de n'avoir que des rosières pour ingénues?

*
* *

Non, cette femme nue est tout simplement la muse impudique et naïve de nos tableaux vivants, de nos exhibitions !

Voilà tout l'effort du symbolisme contemporain !

On dit aux architectes, aux artistes : Représentez la littérature dramatique, le goût du jour, la plaisanterie moderne ! et les artistes, qui savent bien ce qui plaît, taillent une femme nue, sans attribut, montrant, offrant tout ce qu'elle peut montrer et offrir. Voilà le décor, voilà la comédie, voilà le fond de l'esprit français.

J'espère bien que les soirs de première représentation, un foyer électrique caressera doucement les contours de la statue et lui donnera l'illusion de la vie. On se dira :

— Si c'est ainsi dehors, qu'est-ce donc dedans ? Et, dedans, ces dames essayeront de lutter avec le maillot contre le type exposé à la porte.

*
* *

Il faut convenir que la corruption a ses naïvetés, et que jamais moraliste chagrin n'aurait eu l'idée de demander une plus violente épigramme de pierre, un écriteau plus explicite pour le théâtre contemporain.

Une femme nue qui fait de l'œil à tout Paris et qui domine le trottoir le plus fréquenté par les filles, c'est merveilleux d'à-propos, d'harmonie, et M. Haussmann a décidément plus d'esprit que ses communiqués ne le font croire !



M. Duruy, dans le discours prononcé au concours général, a dit maladroitement d'excellentes choses qui vont lui faire le plus grand tort.

Il est toujours fort embarrassé quand, regardant autour de lui, il ne trouve dans les salons officiels ni de grands écrivains, ni de grands esprits; et il en conclut que la science du style baisse, et que l'esprit s'en va

Non. Seulement l'esprit passe dans la rue, et refuse d'entrer. Alors, avec une intention vraiment excellente, avec un zèle digne d'un meilleur sort, ce bon M. Duruy s'épuise à trouver le moyen de ranimer le mouvement des lettres.

Il fait comme les souverains qui veulent

tenter une mauvaise guerre, et qui, ne sentant aucun enthousiasme, s'imaginent qu'en passant des revues de gardes nationales, ils susciteront le génie éteint.

M. Duruy fait faire, par des petites gens, des petits rapports ; il passe des petites revues dans les écoles ; il fonde des petites choses ; et quand il a l'occasion de parler en public, il lâche de grandes phrases sur l'abaissement d'un niveau qui prouve seulement la hauteur à laquelle il perche.

Il a conjuré la jeunesse de ne pas se dépêcher *de vivre*, de ne pas *user ses forces à improviser sa condition et sa fortune* ; il a maugé cette ardeur, cette fièvre actuelle qui précipite tous les gens à l'assaut, etc.

*
* *

C'est très bien ; mais qui donc a suscité les appétits et les impatiences ? Qui donc a présidé à une époque de fortunes improvi-

sées, de convoitises folles, de courses au clocher?

Jamais on ne vit des ambitieux si jeunes et si copieusement décorés avant trente ans.

Jamais on ne fut plus encouragé à s'enrichir vite ; jamais on n'inventa tant de fonctions, pour satisfaire le plus d'ambitions possible.

Celuxe des villes, cette crue des dépenses, cette prospérité matérielle, qui donc, sinon le pouvoir, par tous ses agents, l'a favorisée? Et vous voulez que les enfants ne courent pas sur les traces des pères? Vous voulez, quand on voit des militaires condamnés pour escroquerie, avouer naïvement qu'ils ont cru rapporter de Chine des vingtaines de millions dans leur sac; quand on sait que des responsabilités de trente ou quarante millions ne ruinent pas cinq ou six administrateurs de grandes compagnies, vous voulez que, dans cette ivresse de l'or versé à pleines mains, et versé par vous, la jeunesse s'en tienne à l'eau claire, à l'abondance?

Qui donc a empoisonné les sources ? qui donc a précipité vers la spéculation toute cette société qui trouve maintenant de la boue au fond des placers ?

Qui donc a voulu détourner la jeunesse des études sérieuses vivant de la liberté ?

*
* *

Il est bien temps de se plaindre, de crier à la décadence !

Désespérant de faire des philosophes et des écrivains, M. Duruy veut faire des savants. Il trouve qu'on s'occupe trop des passions, des douleurs, des espérances de l'humanité, et pas assez de la nature.

Bon M. Duruy ! Qu'est-ce que la nature sans l'humanité ? Un ministre sans portefeuille, une bibliothèque sans livres, une salle à manger sans convives. Etudier la nature, c'est y chercher un remède aux dou-

leurs, un aliment aux espérances, un but pour l'avenir !

Prenez garde à vos savants, si vous en faites ; ils deviendront aussi soucieux de l'humanité que vos écrivains, aussi libéraux, aussi peu vos amis !

Il n'y a qu'une voie où tous les chemins arrivent : la liberté !

La liberté de parler, d'écrire, d'étudier, de chercher, d'exposer ! Ouvrez-la, cette route éternelle, si vous êtes assez robuste pour en supporter l'air vif et pénétrant ! Laissez les enfants y courir, s'y ébattre, s'y arrêter et y rêver ! laissez les hommes y jeter leur cœur, leur esprit, leur passion, leur religion. Vous aurez des savants, des écrivains !

On ne fait pas venir des grands hommes sur couches, et on ne décrète pas un mouvement littéraire ou scientifique.

*
* *

Pourtant je dois être juste, M. Duruy a eu au concours, et à la suite de son discours, un succès de très-bon aloi, sur lequel il ne comptait pas, et qu'il a eu le tort d'accepter en rechangeant.

Il avait conclu en demandant à la jeunesse *l'amour de la patrie, le respect des lois, le sentiment du devoir* ; tout aussitôt il a été pris au mot par un écolier qui a donné publiquement, et sans préparation aucune, un exemple de patriotisme, de respect traditionnel pour les lois et de devoir bien compris.

*
* *

Mais pourquoi cet acte spontané, si sim-

ple, si touchant du jeune Cavaignac, a-t-il mis M. Duruy de mauvaise humeur? Il devait le prévoir, le prévenir, et, ne l'ayant pas empêché adroitement, il devait en tirer parti avec esprit. Je sais bien qu'on ne s'avise jamais de tout.

*
* *

On avait trouvé fort joli, fort émouvant, fort habile de faire présider cette distribution des prix accordés à la jeunesse, avenir de la France, par un enfant qui représente l'avenir de la dynastie. On s'était dit : sa grâce touchera les cœurs ; sa jeunesse le rendra cher dès aujourd'hui à la jeunesse ; son sourire échauffera les bouches de quinze ans.

C'était bien calculé.

Mais voilà qu'à l'appel d'un nom, un autre

enfant, charmant aussi, fier de son deuil et non de ses espérances, se lève, ou va se lever. On applaudit, on s'émeut, on croit voir le touchant spectacle de deux innocences s'embrassant et rapprochant deux principes hostiles dans une étreinte de camarades !

Mais non ; au milieu des bravos, entre ces deux enfants, un spectre se lève tout à coup, met son doigt sur sa bouche, et souriant au jeune Cavaignac : « Souviens-toi ! lui dit-il. » L'enfant regarde sa mère, avec un sourire frémissant d'orgueil et de douleur, mais ne va pas serrer la main qu'on lui tend ; et l'autre enfant, étonné, ne comprenant rien à cette leçon improvisée par le hasard, interroge M. Duruy, qui ne sait que dire et qui se mord les lèvres trop tard.

Je comprends que la jeunesse présente ait éclaté en applaudissements; mais je ne comprends pas qu'on injurie ce fils respectueux qui a gardé la mémoire des vertus paternelles et qui a ajouté à toutes ses couronnes un rayon dont son front restera désormais éclairé.

Qu'il ait manqué à l'étiquette, soit; à la discipline, je le veux bien; il n'a pas manqué à la mémoire de son père, à l'amour de sa mère, à la leçon que M. Duruy lui avait donnée, le souvenir du droit.

Je le demande à toutes les consciences. Y a-t-il un seul père de famille qui ne fût fier aujourd'hui d'avoir vu son fils désobéir ainsi à son proviseur?

*
* *

Je ne sais quel commentaire on aura servi

au prince impérial ; mais je souhaite que le général Frossard, qui avait applaudi au nom de Cavaignac, venant en aide à M. Duruy décontenancé, ait dit à son élève :

— Prince, souvenez-vous de ce noble enfant, qui se souvient si héroïquement de son père ! Qu'il vous rappelle toujours ce qu'on gagne en respect à servir la patrie sans intérêt, et la liberté sans ambition !

*
* *

On dit que, le lendemain, au lycée Charlemagne, le jeune Cavaignac, protestant contre l'exclusion d'un de ses camarades par le proviseur, a refusé d'aller s'asseoir parmi les élèves.

M. Duruy ne mettra-t-il pas à la raison ce proviseur maladroit, qui profite si à propos

d'une occasion de rendre l'université impopulaire et de la faire siffler par les écoliers ?



L'Empereur a raison : les morts peuvent revenir parler à leurs enfants. A plus forte raison les exilés doivent-ils ne pas désespérer.

On va publier prochainement les *Mémoires d'exil* de M^{me} Edgar Quinet. Je lis dans le premier chapitre, *la France idéale*, une touchante anecdote qui sera la conclusion, le mot de la fin, la moralité de ce premier numéro :

Par une nuit d'hiver, à Bruxelles, M. et Mme Quinet rentraient d'une soirée passée chez un compagnon d'exil. On s'était attardé à parler de la France; il était deux heures du matin, quand on ferma la porte du logis. Tout à coup, la femme du proscrit s'aperçoit qu'elle a perdu un bijou pieux, un souvenir de famille. Hélas! il est bien perdu, dans la boue, dans la neige; à quoi bon le chercher!

Une servante se hasarde, s'obstine à sortir, va par les rues et revient au bout d'une demi-heure avec le précieux objet retrouvé.

Madame Quinet pleurait de joie; M. Quinet sourit et s'écria :

— Si on a pu retrouver après minuit ton diamant perdu dans la boue, ne désespérons pas de retrouver un jour la France!



P. S. Des renseignements qui nous parviennent à la dernière heure assurent que la femme nue du Vaudeville est un homme.

On pourrait s'y tromper. Ce type d'efféminé est d'ailleurs un symbole plus vrai de la génération actuelle.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

6.

Prix:

40 Cen

CLIQUE

PAR

TERRES

A. LE CHEVALIER
61, rue Rich





LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

—

Vendredi 14 août. — Notre premier numéro a obtenu un double succès, dont nous sommes très fiers. Il a plu au public, il a déplu à la police. Le tirage n'a pas suffi à la sympathie, et l'autorisation de vente dans les kiosques nous a été refusée.

Je remercie les honnêtes gens qui ont compris que notre modération n'était pas de la faiblesse, et je remercie la police, qui nous

a estimé assez pour nous interdire le trottoir.

*
* *

Cet appui de l'opinion, ce défi de l'autorité, ne modifieront en rien la ligne que nous nous sommes tracée.

Notre programme est ancien ; il est devenu immuable depuis le 2 décembre 1851. Résolu à ne pas nous détourner un jour, une heure, du but fixé, nous ne répondrons jamais à certaines attaques, évitant ainsi le piège des injures, autant que celui des flatteries.

Nous ne connaissons pas, nous ne voulons pas connaître les journalistes officieux. Nous n'avons qu'un ennemi, celui que Lafontaine, en bon français, appelle *notre maître* ; ennemi impersonnel, bien entendu, car nous combattons seulement pour des idées vraies contre des préjugés.



J'ai écrit la date du 2 décembre ; je veux à ce propos faire des révélations. Des gens naïfs se sont demandé pourquoi le président de la République avait commis son coup d'Etat. Je puis bien le dire maintenant : c'était pour m'obliger.

*
* *

J'étais, sous la République, rédacteur d'un journal républicain. Tout naturellement, je faisais de l'opposition ; c'est ce que les républicains avaient de mieux à faire pendant la dernière période de la République.

A propos de je ne sais plus quel décret de l'Assemblée qui me parut inconstitutionnel,

on m'accusa de pousser au mépris et à la violation de la Constitution, que je défendais, et je fus renvoyé devant les assises de mon département.

Un peu abasourdi de cette logique du parquet, je vins en toute hâte à Paris chercher M^e Jules Favre pour me défendre.

Je présume que le président de la République apprit mon voyage ; il voulut couper court à mes contrariétés et donner en même temps une leçon aux parquets si chatouilleux à l'endroit de la Constitution. N'osant faire rayer mon affaire du rôle, il raya la Constitution ; c'était plus radical.

*
* *

J'avais négligé de le remercier ; je répare cette longue négligence.

J'oubliais d'ajouter que, par la même occasion, on supprima mon journal. On voulait me débarrasser de tout souci. Le préfet (il en est mort, le pauvre homme !) prit mes abonnés, mes bandes imprimées, changea

le titre de la feuille républicaine, dont il fit une feuille napoléonienne ; et tout fut dit.

*
* *

Comme j'avais un collaborateur, républicain depuis plus longtemps que moi et qui avait passé l'âge où l'on refait sa position, on pensa que ce vieillard serait peut-être embarrassé sans ouvrage, et, pour continuer la bonne œuvre, on l'envoya à Lambessa. Sa femme eut le tort de mourir de chagrin ; quant à ses enfants (il en avait dix), ils se tirèrent d'affaire comme ils purent.

Il n'y a pas un an que mon ancien complice, aujourd'hui presque octogénaire, est revenu d'Afrique. L'entêté prétendait qu'il y était injustement et, pour cela, n'en voulait pas sortir. Il n'a plus de jambes, plus d'yeux et plus d'oreilles ; il s'obstine à croire que nous sommes toujours en République. Ces vieillards radotent !

*
* *

J'eus le mauvais goût de me montrer ingrat envers le coup d'Etat et de déplorer que, pour démolir la Constitution de la France, on démolît tant de constitutions de Français. Je m'obstinaï à vouloir être jugé.

*
* *

La Constitution n'existait plus ; mon avocat était absent ; mais mon procès n'était pas biffé du rôle. Justement, la session des assises de décembre allait s'ouvrir. Je revins dans mon pays préparer ma cravate blanche et mon sourire de l'innocence pour paraître devant le jury et le désarmer. L'affaire avait son rang. Je devais être flétri entre un banqueroutier et un assassin. J'attendais avec une vive curiosité l'effet du réquisitoire. Je voyais déjà le procureur de la République m'accusant d'égratigner une

Constitution que le canon du boulevard Montmartre avait mise en pièces !

C'eût été d'un haut comique et d'un haut enseignement. J'aurais bien ri si je n'avais pas connu tant de gens qui pleuraient !

*

Enfin, un jour, l'avant-veille de mon procès, je reçus la visite d'un sergent de ville, qui me dit :

— M. le procureur de la République (ces choses-là se faisaient toujours au nom de la République) m'a chargé de vous annoncer que votre procès était *ajourné*.

Il était *ajourné* ! Il l'est encore !

S'il se plaide jamais, j'ose compter sur des circonstances atténuantes.



La vérité sur le coup d'Etat, tout le monde la cherche. Je viens de donner une version que l'on trouvera peut-être invraisemblable. J'ai sous les yeux les épreuves d'un livre qui, résumant et contrôlant tout ce qu'on a écrit à ce sujet, s'approchera certainement de la certitude.

M. Ténot a déjà raconté les événements de 1851 en province. Son livre n'a été ni réfuté, ni démenti ; on a fait des procès à ceux qui s'en servaient ; mais lui-même, on l'a respecté.

*
* *

Ce que M. Ténot a fait pour les départements, il l'entreprend pour Paris. Son œuvre nouvelle est intitulée : *Paris en décembre 1851, Etude historique sur le coup d'Etat.*

Je suis bien certain que ce livre d'histoire ne sera pas estampillé. Les honnêtes gens pourront donc le lire avec confiance ; et si peu de goût qu'ils puissent avoir pour

Rocamboles, M. Lecoq, le Crime d'Orcival et d'autres aventures sanglantes, ils seront forcés de convenir qu'il y a dans certaines histoires tragiques un grand intérêt moral mêlé à l'horreur du sang.

*
* *

Je trouve, en tout cas, dans ces épreuves un fait qui honore beaucoup M. le ministre de la guerre actuel; j'ai trop peu d'occasions de dire du bien des ministres pour ne pas mettre de l'empressement à reproduire ce passage.

Le colonel Espinasse, chargé, dans la nuit du 2 décembre, de s'emparer des avenues de l'Assemblée, guidé par des agents de police, s'était dirigé rapidement vers l'appartement du commandant militaire du palais.

Le lieutenant-colonel Niel n'avait pas achevé de se vêtir. On sauta sur son épée.

— Vous faites bien de la prendre, dit-il

au colonel Espinasse, car je vous l'aurais passée au travers du corps.

Il fut arrêté.

*
* *

Naturellement, on le relâcha, et il se relâcha lui-même de sa raideur, puisqu'il est devenu général, maréchal et ministre ; mais il garde toujours quelque chose de ses anciennes fonctions.

Pendant la dernière session législative, une dame qui l'entendait parler éloquemment, à propos de cavalerie, s'écria :

— C'est un soldat du régime parlementaire.

— Je le crois parbleu bien ! répliqua quelqu'un, puisque son épée a failli sauver le Parlement de 1851.



On vient de condamner deux assassins qui ne laissent rien à désirer comme types de cynisme et de férocité.

Un soir, aux Acacias, près le Havre, ils tombent sur un cabaretier, qu'ils tuent, et sur sa femme, qu'ils égorgent.

Nulle excuse ne semblait possible : la politique, les raisons d'Etat étaient absolument étrangères à l'événement. C'était pour voler ignoblement, que ces misérables avaient fait leur petit massacre.

Celui qui était l'instigateur de l'affaire, et qui n'avait pas hésité à tuer le cabaretier, bien loin de redouter la guillotine, l'appelait, la narguait, la défiait :

— Vous voyez bien mon joli cou, disait-il aux geôliers, les femmes l'adorent... on va me le couper.

Les jurés l'ont pris au mot ; il sera guillotiné, et il en est ravi.

L'autre assassin, un peu moins perversi et dont la victime se porte bien, a obtenu ce qu'on appelle le bénéfice des circonstances atténuantes, c'est-à-dire qu'il en sera quitte pour sa vie entière passée au bagne.

Lequel des deux est le plus puni ?

Est-ce celui à qui la mort ne fait rien, qui soufflette la guillotine et qui lui sait gré même de le tirer hors d'affaire et hors de ce monde ?

Est-ce celui, au contraire, qui pendant cinquante ans peut-être recommencera tous les jours le supplice de son expiation ?

Je pose la question. J'y reviendrai toutes les fois que les assassins montreront l'ina-nité de la peine de mort.



Samedi 15 août. — Je reçois la lettre d'un ami inconnu qui me demande si je crois à la guerre. Il a lu dans les journaux agréables que le chef de l'Etat, pour passer la revue, montait son cheval de bataille.

Etait-ce simplement pour faire prendre l'air au noble animal? Faut-il voir là un symptôme belliqueux?

*
* *

Je répondrai à mon bienveillant lecteur que je n'en sais pas plus que lui, pas plus que le cheval de bataille, pas plus que les diplomates auxquels on avait annoncé une manifestation pacifique et qui n'ont eu de manifestation d'aucun genre.

Mais si j'en crois la nécessité de fournir un spectacle non gratuit, le besoin de faire attendre les élections et une infinité d'autres besoins encore, sans compter les sous-entendus des paroles officielles, je penche pour la guerre.

Elle est trop inutile au pays, trop périlleuse, pour qu'on ne la fasse pas.

*
* *

Que la langue française est une belle chose et que M. Duruy a tort de ne pas voir partout l'alliance intime de la littérature et de la grammaire avec la politique !

Dans un ordre du jour à la garde nationale, félicitée de son silence, on dit : *Je compterai toujours sur son patriotisme !*

Vite ! voilà les imaginations en campagne ! Patriotisme, cela ne veut pas dire amour de la patrie, de son repos, de sa liberté, non, mais amour et convoitise de la patrie des autres !

On ne fait appel au patriotisme que quand on veut empêcher les Allemands de se faire une Allemagne, les Italiens de compléter leur Italie.

Toutes les fois qu'il s'agit seulement pour les Français d'agrandir les frontières mo-

rales de la France par des institutions libres, l'expression accentuée de ce désir devient de la démagogie.

Patriotisme! cela retentit comme un bruit de clairon, de tambour! Et quand on parle de cette fameuse devise : *L'Empire c'est la paix*, il faut l'accompagner bien vite de ce commentaire, inventé, dit-on, par M. Rouher :

— La preuve que l'Empire est vraiment la paix, c'est qu'on a fait trois ou quatre fois la paix depuis l'Empire, et qu'on la fera encore.

Si mon ami inconnu n'est pas content de ma réponse, qu'il s'en prenne à d'autres qu'à moi de l'incertitude de l'oracle.



Pourtant, un chef d'armée superstitieux y regarderait à deux fois avant de réveiller le soleil d'Austerlitz. Il paraît que cet astre a momentanément une large taie sur la face. Des astronomes, qui ne sont pas tous aussi courtisans que M. Leverrier, ont découvert cette infirmité pendant le *Te Deum*. C'est sans doute à cause de cette fatale observation que le ciel pleut ou pleure ; et aucun moyen de le châtier de cette inconvenance !

Depuis Josué, on ne sait plus arrêter le soleil.



On n'arrête que la *Lanterne*.

Un *communiqué* poli comme un sergent de ville assure que notre ami Rochefort s'est trompé en voyant des sbires à sa porte

et en croyant que, si on cherchait à lui parler entre onze heures et minuit, c'était pour autre chose que pour lui donner une sérénade.

Entre l'affirmation de Rochefort et le démenti de l'autorité, il y a place pour une petite enquête; mais ce n'est pas cela que je veux mettre en saillie.

Ce qui me frappe, c'est ceci :

Nous avons des lois sur toutes choses et contre toutes choses; nous avons beaucoup plus de juges qu'à Berlin; la France n'est pas en révolution; l'Empire, qui est la paix, a la prétention d'être aussi l'ordre. Et pourtant, il paraît vraisemblable à des hommes de bon sens, à des journaux logiques, à l'opinion de la France entière, qu'on puisse tout à coup, malgré les lois, en dépit des convenances, arrêter un citoyen chez lui, pour un simple délit de presse.

Et non seulement cette monstruosité pa-

rait possible, mais l'autorité elle-même, en la démentant, oublie d'ajouter qu'elle ne saurait se produire sans violer la jurisprudence.

A quoi sert-il donc d'avoir tant de lois, tant de magistrats, tant de paix, tant d'Empire et tant de sécurité ?



Voici encore une autre anomalie, et par là je reviens à la fête, qui a été pour le pouvoir plus douce que la douce revalescière.

On a agité pendant plusieurs jours, dit-on, la question de savoir si la revue aurait lieu. On avait des renseignements précis, positifs; on redoutait une manifestation formidable en faveur de la paix. Enfin, après

des hésitations nombreuses, on affronte le péril !

Les gardes nationaux qui n'avaient pas trouvé le moyen de quitter Paris se rendent silencieusement à l'appel du tambour ; ils défilent graves et muets, laissent crier les amateurs et s'abstiennent de toute manifestation.

Grand triomphe aussitôt ! Le silence est la première conquête que puisse ambitionner le pouvoir. Ils n'ont rien dit ! Quel bonheur ! On se félicite ; on fait des ordres du jour débordants de satisfaction ; on proclame la bonne tenue et le bon esprit de ces soldats, qu'on n'appellera pas des grognards.

Mais à quoi faut-il croire ? Aux renseignements de la veille ou aux apparences du lendemain ?

Connaissez-vous si peu l'opinion de la France en général et de Paris en particulier, que vous ayez pu tout craindre hier et tout espérer aujourd'hui ?

Hier, les gardes nationaux étaient presque

des factieux; aujourd'hui, ce sont d'excellents patriotes.

Ont-ils changé? non. Ont-ils plus confiance en vous? non. Ils ont observé le silence, qui est une consigne, quand il n'est pas une leçon; mais ils ont prouvé une fois de plus que votre diagnostic est incertain, que votre connaissance de l'esprit du pays est erronée, et que, dans l'incertitude continue où vous vous agitez, vous n'avez que la ressource d'interpréter selon votre caprice ou selon vos besoins le regard, l'attitude, la parole ou le silence d'une nation avec laquelle toute effusion vraie est impossible!



On s'attendait à une amnistie. Quelques-uns l'espéraient. J'étais de ceux qui la re-

doutaient. Non ; point d'indulgence réciproque. Frappez, mais écoutez ! car nous écoutons et nous frappons.

Est-ce que Paris, qui ne nommera plus que des députés de l'opposition, a besoin d'être amnistié de sa sympathie pour la parole libre ?

Est-ce que la liste formidable des abonnés des journaux opposants, qui laisse aux journaux du pouvoir une minorité significative, a besoin d'être amnistiée ?

Est-ce que la jeunesse, qui ne veut pas prendre vos vessies pour nos lanternes, a besoin d'être amnistiée de sa pétulance, de son ardeur, de son libéralisme ?

*
* *

Faites grâce à des forçats lassés de leurs chaînes, à des bandits que le châtiment a rompus ou que l'hypocrisie a assouplis ; ouvrez la cage à ces dames de Saint-Lazare, si nécessaires à la gaieté française, les jours

de bals et de fêtes nationales ; mais laissez-nous dans notre impénitence !

*
* *

A quoi d'ailleurs sert le pardon ? Les Tuileries ont un hôte qui connaît mieux que personne la vanité des amnisties.

Louis-Philippe l'avait grâcié, mais n'a-t-il pas écouté, au jour décisif, la voix de ses convictions plutôt que celle de la reconnaissance ? et quand il a signé le décret de confiscation des biens de la famille d'Orléans, sa main a-t-elle tremblé parce que jadis elle avait écrit une lettre de remerciement au roi ?

Non, les opinions solides subissent les amnisties, mais ne les acceptent pas ; il y aurait trop de profit à désarmer ses adversaires en leur pardonnant !

La Russie donne quelquefois des amnisties à la Pologne, mais la Pologne n'en rend jamais à la Russie.

Je suis du parti de l'ingratitude polonaise.



Dimanche 16. — La fête a donc été fort belle pour tout le monde, surtout pour ceux qui l'ont passée au bord de la mer et loin de Paris.

Comme toujours, une rosée de décorations s'est abattue dès l'aurore sur les poitrines altérées qui avaient sollicité ce rafraîchissement.

Le pompier Thibault est peut-être le seul qui n'ait fait d'autre démarche que d'entrer dans une fournaise pour sauver une vieille femme.

Je ne me permettrai d'ailleurs aucune critique sur la liste des nouveaux chevaliers.

M. Pinard, ministre de l'intérieur, a été nommé commandeur ; il était en retard.

Quant à MM. Schneider et Alfred Leroux, il était bien juste de récompenser le zèle, l'attention et l'impartialité violente avec laquelle le premier a présidé souvent et le second aurait pu présider quelquefois.

*
* *

Comme les temps sont changés ! et comme les fonctions présidentielles ont pris du relief au palais Bourbon ! En 1851, c'étaient les mains d'un commissaire de police que l'on suspendait au cou du vice-président de l'Assemblée, le brave général Bedeau. Le cordon en question s'appelait Hubault jeune.

On avait, sous un prétexte, surpris le général dans son lit. Quand il fut vêtu, il s'adossa contre la cheminée et dit avec un calme parfait au commissaire : « Je vous ai averti du privilège constitutionnel qui me couvre ; j'ai essayé de vous faire comprendre la portée du crime que vous commettez ;

maintenant, allez jusqu'au bout si vous voulez ; faites entrer vos hommes ; je ne sortirai d'ici que si l'on m'en arrache ! » M. Hubault jeune appela les agents et leur commanda de saisir le général.

« — Voyons, leur dit M. Bedeau, osez-vous arracher d'ici, comme un malfaiteur, le général Bedeau, vice-président de l'Assemblée nationale ? »

Les agents hésitèrent un instant. M. Hubault jeune leur donna l'exemple : il prit le général au collet ; les agents se ruèrent alors sur le vice-président de l'Assemblée nationale et le traînèrent, malgré sa résistance, jusqu'à la voiture qui attendait à la porte. Le général Bedeau criait avec force :

« — A la trahison ! je suis le vice-président de l'Assemblée nationale ! »

Comme des passants s'étaient attroupés à la hauteur de la rue du Bac, une nuée de sergents de ville déboucha, l'épée à la main, et dispersa les groupes. La voiture où l'on

avait jeté le général partit au galop, garnie d'agents de police.

J'emprunte ces détails aux bonnes feuilles du livre de M. Ténot; je ferai d'autres emprunts à l'occasion. Le 2 décembre est au fond de tout.

Mais comme il est heureux que les mœurs se soient modifiées ! M. Alfred Leroux aime bien mieux être attiré par la boutonnière que par le collet.



Parmi les grands-officiers, je trouve le nom de M. de Mésonan, un des plus anciens amis, et, je puis le dire, un des plus fidèles serviteurs de la cause napoléonienne.

En 1810, le commandant de Mésonan, qui conspirait avec le prince et qui travaillait à

préparer Boulogne, fut chargé d'aller offrir 100,000 fr. comptant au général Magnan, qui commandait à Lille, pour le déterminer à servir la cause du prince Louis. M. de Mésonan avait, de plus, ordre d'aller jusqu'à 300,000 fr. d'enchère s'il le fallait, pour solder la conscience en question. Le mandat ouvrait en outre au général, s'il trahissait son serment, la perspective d'être un jour maréchal de France, comme il l'est devenu. Mais le général Magnan fut témoin à charge, et protesta dans le procès de l'énergie avec laquelle il avait repoussé ces moyens de séduction.

*
* *

M. de Mésonan, il y a quelques années, ne manquait jamais d'entrer, au moins toutes les semaines, à la bibliothèque du Corps législatif, et là, il demandait régulièrement la collection de la *Gazette des tribunaux*, pour l'ouvrir à l'endroit du compte rendu de l'affaire de Boulogne.

Puis, soulignant de son ongle la déposition du général Magnan et la montrant aux assistants :

« — Quand je pense, disait avec une vivacité toute soldatesque M. de Mésonan, quand je pense qu'il a juré que mes propositions avaient été repoussées et qu'il m'avait congédié sans m'entendre !

*
* *

Les employés de la bibliothèque, qui connaissent la petite turlutaine de M. de Mésonan, avaient fini par mettre un signet dans le volume de la collection de la *Gazette des Tribunaux*. Aujourd'hui que le maréchal Magnan s'est endormi dans les bras de la Gloire, M. de Mésonan ne consulte plus la *Gazette des Tribunaux*.

C'est à l'histoire à peser les témoignages. La dénégation du général Magnan était aussi précise que la protestation du commandant de Mésonan était catégorique.



On répand le bruit que Frédéric Lemaître est engagé à la Porte-Saint-Martin pour jouer le rôle du baron Hulot dans la *Cousine Bette*, qu'on se propose de monter.

Je répète ce bruit pour le démentir. Certes Frédéric est bien digne de représenter le type immortel inventé ou copié sur le vif par Balzac. Mais j'offre de parier qu'on ne jouera jamais une pièce pareille ; que la censure ne la permettrait pas, et que si quelque chose portant ce titre se produisait, ce serait une parodie indigne, une si pâle copie du vrai baron Hulot, que nous devrions siffler même Frédéric.

A qui donc fera-t-on croire que cette censure pudibonde pour tout ce qui porte ou a porté les bottes à l'écuyère et la culotte de peau laisserait paraître sur les planches un officier du premier Empire, avachi par la prospérité, corrompu par la fortune, complice de toutes les opérations financières véreuses, habitué de tous les tripots, coureur d'emprunts et coureur de filles, souteneur benêt de madame Marnesse, rôdeur de lieux obscurs, papillon des nuits épaisses, ivrogne de la lie !

*
* *

Voilà ce que Balzac a fait, a osé faire, mais dans un livre ! Il a tiré de la boue ce baron Hulot, qui devient formidable de bassesse, d'ignominie ; dont les savates, dans ce passage fétide du Soleil où il se cache pour dépraver une enfant, font plus de bruit que n'en faisaient naguère ses bottes éperonnées sonnantes sur les dalles des palais envahis.

Tout le fumier de la gloire impériale est entassé sur la poitrine et sur le front de cet homme. Mais demandez donc la faveur d'exhiber cette pourriture, et vous verrez par quel haussement d'épaules les censeurs vous répondront !

Mercadet, dont on n'a plus besoin, voilà tout au plus ce qu'on vous permettra. Vous pouvez jouer avec lui ; mais le baron Hulot ! c'est bien différent !

Voilà pourquoi Frédéric, à la veille de sa retraite, ne donnera pas de pendant au Robert-Macaire.



Parlez-moi des spectacles en plein vent, la bonne heure ! C'est toujours l'expédition de la Kabylie, cette pépinière de lauriers, et

toujours l'expédition du Mexique, sans emprunt et sans empereur.

Quant aux représentations gratuites, voici le récit que vient de me faire un de mes amis qui se trouvait à l'Opéra :

*
* *

J'ai été témoin, me dit-il, d'un singulier accès de folie. On jouait Hamlet ; le public paraissait charmé ; mais j'avais un voisin dont l'exaltation singulière allait grandissant. A la vue du fantôme, il avait pâli ; à l'apparition d'Ophélie, il avait joint les mains ; au dénoûment, il s'était levé, dans un état inexprimable, gesticulant, pleurant, criant.

— Mon Dieu ! qu'avez-vous donc ? lui dis-je.

— Ce que j'ai ! Vous n'avez donc pas compris ? vous n'avez donc pas vu ?

— Quoi ?

— Eh bien ! le père d'Hamlet, ce spectre qui

sort de son tombeau et qui vient dire : Souviens-toi ! c'est la République mise à mort ; moi, je suis le pauvre Hamlet, hésitant, ne sachant que faire ; et la pauvre Ophélie, c'est toute la jeunesse de notre âme qui s'en va, qui se perd, qui se meurt, qui s'ennoie, puisque nous ne pouvons l'épouser, c'est-à-dire l'écouter, avant que notre tâche amère soit remplie !...

— Mais, Monsieur, vous vous trompez ! Shakespeare n'avait pas prévu la République.

— Si, Monsieur, repartit mon interlocuteur, tout à fait fou, « Shakespeare a tout prévu ; il a écrit pour tous les sentiments, pour toutes les passions, pour toutes les douleurs.

— Soit ; mais Hamlet est un prince du Danemark !

— Je ne veux pas le savoir ; pour moi, c'est un homme qui souffre de ne pouvoir accomplir son œuvre, qui a son honneur à relever, son drapeau à venger !...

Mon voisin était lancé. Je craignais que

quelque amateur de police ne l'entendit. Puisque le cri de *Vive la Lanterne!* est séditieux, le cri de *Vive Shakespeare!* pourrait être subversif. J'essayai de l'entraîner sous le péristyle. Il sanglotait.

— On ne devrait pas faire voir de pareils spectacles au peuple, me disait-il ; cela fait trop de mal !

— Eh ! Monsieur, que voulez-vous donc qu'on vous donne ? *Guillaume Tell?* Ce serait bien pis. *La Muette?* Il ne manquerait plus que cela !

— Tout est donc révolutionnaire ?

— Tout ce qui est beau, tout ce qui pousse au bien, oui, Monsieur, puisque tout cela rend intraitable pour les mesquineries contemporaines !

Nous étions dans la rue ; je laissai mon voisin ; je le retrouverai dans quelque maison de fous , car il a encore bien du bon sens !



Cette manière sentimentale de comprendre les œuvres éminentes prouve combien l'autorité a souci des nerfs et de la santé publics, en favorisant les platitudes et en nous épargnant des émotions. Nous ne sommes déjà que trop de fous dans le monde !

*
* *

Car le *communiqué* relatif à M. Sandon était parfaitement fondé. M. Sandon, qui avait la singulière fantaisie de faire honte à M. Billault de ses opinions passées, était fou, comme nous le sommes tous quand nous nous étonnons que des gens varient, trahissent, achètent ou se vendent.

Et la folie est tellement universelle, elle grandit, elle fermente si bien, que M. Haussmann, dans son ingénieuse sollicitude pour le peuple de Paris, vient d'obtenir de l'Impératrice qu'elle voulût bien s'assurer par elle-même des avantages offerts à la santé, dans la ferme Sainte-Anne, où M. Teulat prétend avoir été enfermé illégalement.

On dira bientôt des citoyens à tête fêlée qui se plaignent ce qu'on disait des blessés réclamant sur le champ de bataille contre les ensevelisseurs :

— Si on les écoutait, ces gens-là, on n'enfermerait personne !

*
* *

Il paraît, au surplus, que l'Impératrice a été enchantée de sa visite. A-t-elle tout vu ? Lui a-t-on fait la délicieuse plaisanterie en sens inverse que l'on a faite jadis au prince Napoléon visitant M. Sandon ; lui a-t-on montré de faux fous, des comparses ? Je n'ose le croire.

Mais, comme d'habitude, la soupe aura été trouvée excellente; les cellules auront été admirées pour leur propreté; la chapelle aura séduit par son petit air dévot; on aura trouvé de belles fleurs dans les parterres, du soleil riant à travers les barreaux de cette prison; la visiteuse sera partie charmée des progrès de la philanthropie, et de la philanthropie de M. Haussmann !

Nous verrons bien ce qu'on dira de ces bastilles de la folie qui font tant de peur aux gens raisonnables, quand viendra au Corps législatif la discussion sur ce sujet.

Il y a là des mystères aussi redoutables, mais plus faciles à pénétrer, que ceux du château d'Udolphe.



Ai-je bien dit tout ce que j'avais à dire sur la fête du 15 août ? Le feu d'artifice a rivalisé avec la lettre de M. Magne sur l'emprunt. Combien de fusées, de poudre brûlée, de merveilles pyrotechniques !

On n'a eu aucun accident sérieux à déplorer.

Ce qui me confond toujours, c'est l'admiration naïve des emprunteurs pour les bonnes gens qui prêtent leur argent ! On dirait que, malgré l'appât des lots, des primes, la conscience de nos financiers leur parle si fort, qu'ils craignent toujours de ne plus trouver de souscripteurs. Ils s'ébahissent après la recette, et leur lyrisme donne la mesure de notre éternelle badauderie.



Lundi 17. — C'est dans un pays de liberté presque absolue, à Bruxelles, que Wolff a obtenu une condamnation rigoureuse contre l'imprimeur de l'*Inflexible*.

La France, qui veille si fort sur la moralité des écrivains, se satisfait d'un franc d'amende au profit de l'homme indignement outragé.

La Belgique, qui n'admet aucune loi restrictive, porte dix mille fois plus loin la délicatesse en matière de calomnie.

*
* *

J'aurais beaucoup de réflexions à faire ; je n'en veux faire qu'une seule : c'est que la sécurité des consciences est garantie en proportion de la liberté qu'on leur accorde. Plus on est libre, plus on parvient à se faire respecter. Voilà ce qui ressort évidemment, sans phrase, sans commentaire, du jugement, qui fait honneur au tribunal de Bruxelles.



Je ne veux pas parler de ces vilénies qui nous arrivent maintenant à travers la frontière. Mais je tiens à répéter ici une question que j'ai adressée à M. Pinard dans un article du *Figaro*, et que je renouvellerai souvent :

Comment se fait-il que ces libelles diffamatoires qui veulent faire cause commune avec l'autorité et qui la salissent de leur contact entrent impunément en France, au mépris de toutes les lois et avec le bon vouloir de M. le ministre de l'intérieur ?

Tant qu'il n'aura pas répondu à cette question ; tant que l'on proscriera les livres honnêtes et sérieux comme ceux du colonel

Charras, parce qu'ils entament l'idole de la colonne Vendôme; tant qu'on traitera les vers de Victor Hugo comme des bombes incendiaires, je m'étonnerai que la pudeur officielle ne soit pas bien autrement choquée de ces attaques furibondes contre des citoyens.

*
* *

Est-ce que vous ne voyez pas, monsieur le ministre, que ce privilège accordé à la boue nous donne un avantage et vous en retire plusieurs ?

Votre réponse, je la prévois, mais je veux l'entendre; je veux que vous me disiez vous-même :

— Pourvu qu'on ne nous attaque pas, nous laissons impunément attaquer tout le monde. Pourvu qu'on ne discute pas le principe du gouvernement, nous laissons calomnier, insulter, diffamer les citoyens !

*
* *

Voilà ce que je veux entendre dans un avis officieux ou dans un avis officiel.

Qu'on sache bien que vous nous forcez à être solidaires de votre honneur, et que vous refusez, vous, d'être solidaires du nôtre !



La condamnation prononcée contre Rochefort sera-t-elle maintenue en appel ?

J'espère que non. Il ne m'appartient pas de toucher au fond du débat, ni de censurer

un jugement ; je veux simplement, en l'honneur de la magistrature française, présenter une observation qui a échappé à tout le monde.

Le numéro de la *Lanterne* contre lequel M. Delesvaux, président de la sixième chambre, a prononcé un jugement sévèrement motivé, ne contenait pas uniquement de prétendues attaques contre le pouvoir ; il renfermait aussi des vivacités qui, par voie directe ou par voie indirecte, pouvaient éveiller les susceptibilités personnelles de M. le président.

*
* *

Je connais des pays où le juge se serait récusé, pour n'avoir pas à juger un pamphlet dans lequel il était nommé. Mais, dans ces pays-là, sans doute le sentiment du devoir est moins fort et la conscience des magistrats a moins de sérénité et d'impartialité qu'en France ; car, ici, il n'est venu à l'idée

de personne que M. Delesvaux pouvait se croire juge et partie ; nul n'a été choqué, et M. Delesvaux moins que personne.

*
* *

Encore une fois, je dis cela en l'honneur des tribunaux, et un peu aussi du bon naturel des justiciables français.



Mardi 18. — A propos de tribunaux, la commission de colportage n'a pas droit à tant de respect, précisément parce qu'elle agit dans l'ombre.

J'avais mis quelque lenteur à lire le der-

nier roman de M. Robert Halt, *Madame Frainex*. Les notes calomnieuses publiées sur ce volume par certains journaux ont stimulé ma curiosité, et je n'ai pas été longtemps à reconnaître que la commission de colportage avait eu parfaitement raison. Ce livre est trop moral pour n'être pas séditieux.

*
* *

Il prétend reconstituer le foyer domestique par l'honneur, la franchise, le devoir. Il veut qu'une femme puisse respecter et estimer son mari. Il fait trébucher contre la conscience de madame Frainex l'orgueil sans principes d'un ambitieux qui spéculé sur toutes les hypocrisies : hypocrisie politique, hypocrisie d'amour, hypocrisie sociale.

Un pareil livre est l'épigramme trop sanglante des mœurs et de certains hommes du jour ; il frappe au visage trop de gens im-

portants qui ne sont parvenus que par leurs félonies et par leurs femmes pour que la commission de colportage autorise un roman pareil.

Ce serait exciter à la haine et au mépris de la fleur des pois des apostats, des tartufes et de quelques hommes d'Etat européens. Une société ne serait plus possible avec de pareilles œuvres.

Sans compter que ce mauvais livre est très-bien écrit.

*
* *

Je ne comprends pas qu'une institution qui veille avec tant d'ardeur et de tact au salut de l'Empire fasse sa besogne dans l'ombre, comme une succursale clandestine de la police, comme une contrefaçon du Cabinet noir. Si elle n'est pas un moyen d'aumône pour quelques affamés de lettres auxquels on fait rapporter un livre moyennant un os

à ronger, je m'étonne qu'elle n'ait pas le courage de ses actes.

Pourquoi une publication spéciale, comme le *Journal de la Librairie*, ou bien pourquoi le *Moniteur* ne consignerait-il pas les jugements de ce tribunal mystérieux ? Pourquoi n'est-on pas à même de lire, de contrôler, d'étudier ces rapports ? Pourquoi ces juges suspects sont-ils les seuls qui ne motivent pas publiquement leurs arrêts et qui ne rendent pas de comptes à l'opinion ?

Je sais bien qu'il est beaucoup plus commode de rester dans l'ombre quand on ne veut pas s'entendre accuser souvent en face d'ineptie ou de méchanceté.



Pourquoi les timbres-poste portent-ils l'effigie du souverain ? J'étais hier chez un marchand de tabac ; un gamin, qui voulait affranchir une lettre, entre et pose ses dix centimes sur le comptoir en disant :

— Pour deux sols d'Empereur, s'il vous plaît !



Mais nous avons une idolâtrie incorrigible ! N'a-t-on pas vu, il y a quelques jours, en pleine Sorbonne, le maréchal Canrobert, passant devant le prince impérial, fléchir le genou et baiser la main de cet enfant ?

Absolument comme, dans les églises, nous voyons le suisse ou le bedeau fléchir le genou en passant devant une chapelle ou baiser la patène ?



Je sais bien qu'on assure que le conseil municipal a voté l'érection d'une statue au jeune prince dans une des salles de l'hôtel de ville.

Mais il faut un prétexte à une statue.

Est-ce parce que le jeune élève a été bien sage pendant la distribution du grand concours? Est-ce parce qu'il a paru comprendre le discours latin? Est-ce pour le consoler de n'avoir pas embrassé le jeune Cavaignac? Lui donne-t-on une statue comme on donne un joujou? Parce qu'on a vu des polichinelles sérieux coulés en bronze, et des pierrots majestueux taillés en marbre, peut-

être a-t-on confondu statue et polichinelle ! Peut-être ne s'agit-il que de donner à cet enfant un bel automate comme on en trouve chez Giroux.

Si, parce qu'il n'a pas bâillé et parce qu'il s'est tenu convenablement pendant toute une distribution de prix, on élève une statue à ce jeune écolier, je demande pourquoi les amis du général Cavaignac n'iraient pas déposer sur la tombe de cet honnête homme, qui laisse un si digne héritier, une simple petite couronne en bronze, comme témoignage d'estime pour le fils et de mémoire attendrie pour le père.



On a donné des suites à cet incident du concours général. On prétend que l'historien de César aurait dit :

— Laissez faire ; il convient que mon fils fasse de bonne heure l'apprentissage des oppositions !

Je ne crois pas le mot vrai ; d'ailleurs s'agissait-il d'opposition plus que de respect filial ? Le jeune Cavaignac a été surpris par un mouvement du cœur, par un sursaut de sa conscience ; l'âme de son père a tressailli dans son âme ; quand il s'est vu, lui, l'orphelin de la République, en présence de l'héritier présomptif du 2 décembre, il a reculé.

Il n'y pas là, à proprement parler, un acte d'opposition, de taquinerie.

*
* *

S'il y a un apprentissage à faire, c'est un apprentissage de la liberté, qui permet de tout entendre, de tout souffrir, de tout respecter. S'habituer aux oppositions, c'est s'habituer soi-même à l'entêtement. J'aime mieux qu'on s'habitue à rendre les oppositions inutiles en les prévenant.

Décidément, les courtisans n'ont pas d'esprit, et les mots qu'ils prêtent sont mal faits.



Napoléon était mieux servi sous ce rapport. Cet homme qui se croyait infailible aimait à jouer avec la faiblesse des autres. Son plaisir était de surprendre à l'improviste par des questions souvent saugrenues ses interlocuteurs ; il s'imaginait que son esprit augmentait de toute la marge que lui donnait la bêtise des autres. Il jouait avec la dignité des intelligences comme il jouait avec la vie de ses soldats.

*
* *

Un jour, c'était à Rouen, il était en bateau :

— Quel est, à cet endroit, la profondeur de la Seine ? demanda-t-il à brûle-pourpoint à M. Beugnot !

Celui-ci était rompu à ce jeu ; il répondit aussitôt sans hésiter en donnant un chiffre :

— Elle est de tant, sire.

— Ah ! et sa largeur ?

— De tant.

Napoléon parut contrarié ; la netteté de ces réponses le gênait ; il continua :

— Combien y a-t-il de maisons sur ce quai ?

— Tant.

— Combien d'oiseaux de passage en ce moment ?

— Un seul, sire, un aigle !

Le despote sourit ; on l'avait flatté.

Voilà comme il faut s'en tirer quand on veut jouer à ce métier difficile du courtisan.



Mercredi 19 août. — M. Grévy vient

d'être nommé, à une forte majorité, dans le Jura.

C'est un triomphe éclatant pour l'opinion libérale, et, quelle ironie! obtenu pendant la fête du 15 août. C'était peut-être là une des taches subites du soleil! Si le gouvernement n'a pas encore achevé son apprentissage de l'opposition, il a une occasion de plus de se perfectionner.

Ce succès était espéré, mais on ne le prévoyait pas si complet, si décisif. Il est impossible qu'un pareil avantage ne ranime pas l'opinion publique en province, dans les pays où elle est lente encore à sortir de sa torpeur.

*
* *

Quand l'heure, lointaine encore, des élections générales approchera, la *Cloche* sonnera à toutes volées le rappel des électeurs, et profitera pour le public de tous les rensei-

gnements qui lui auront été transmis sur les candidats des diverses opinions.

Les sympathies nombreuses qui nous arrivent des départements nous empêcheront toujours de nous en tenir seulement aux cancan, aux bavardages, aux propos de Paris.

*
* *

En attendant les grandes batailles rangées, sonnons le *Te Deum* des engagements partiels. M. Grévy serait député depuis longtemps s'il eût voulu se décider à rentrer dans la vie politique. Qu'il soit le bienvenu. Il ne sera pas question en principe du fameux amendement auquel il a donné son nom; mais l'esprit juste, ferme et solide qui s'était manifesté à la Constituante par cet amendement même, retrouvera son influence et son action dans le Corps législatif actuel.

*
* *

Je veux me permettre un rapprochement qui honore le barreau parisien et qui prouve à quel point les carrières libérales cherchent une lumière plus haute et un air plus libre.

M. Grévy a été nommé bâtonnier parce qu'il était à ce moment le candidat de l'opposition, c'est-à-dire de la liberté, dans le Jura ; et M^e Lachaud, futur candidat ministériel dans la banlieue, a retiré au même moment sa candidature au conseil de l'ordre ; comme s'il eût senti qu'il y avait incompatibilité entre l'esprit du conseil et le sentiment politique auquel il se dévoue.

Je ne veux rien de plus que cette élection et que cette démission pour rendre hommage au barreau parisien.



Si le lecteur ne trouve pas que j'aie abusé du coup d'Etat dans ce numéro, j'ai l'intention de commencer dans le numéro prochain une histoire piquante et sentimentale qui révélera un côté intime de cet événement mémorable. Ce sera, je me hâte de le dire, plutôt une aventure d'amour qu'une révélation politique. Je l'intitulerai :

LE PARJURE DE DÉCEMBRE.



P. S. — Je n'ai pas de chance, pour la première fois que je veux dire du bien d'un ministre. Le commandant Niel, dont j'ai cité plus haut la noble réponse faite par lui le 2 décembre au colonel Espinasse, n'est pas du tout devenu le maréchal que nous connaissons et qui a eu l'heureuse fortune de doter de chassepots l'armée française. — Je le regrette pour le ministre de la guerre actuel.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

60

LA CLOCHE

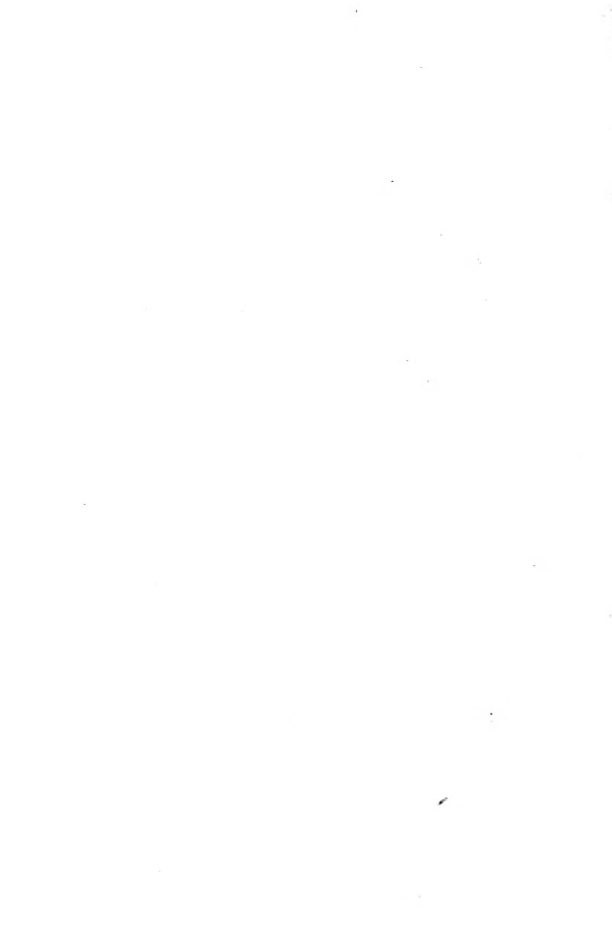
PARAIT TOUS LES SAMEDIS

52 FOIS PAR AN

PRIX DE L'ABONNEMENT TRIMESTRIEL

5 FRANCS

Paris. — Imp. Dubuisson et C^e, rue Coq-Héron, 5.



N. 5

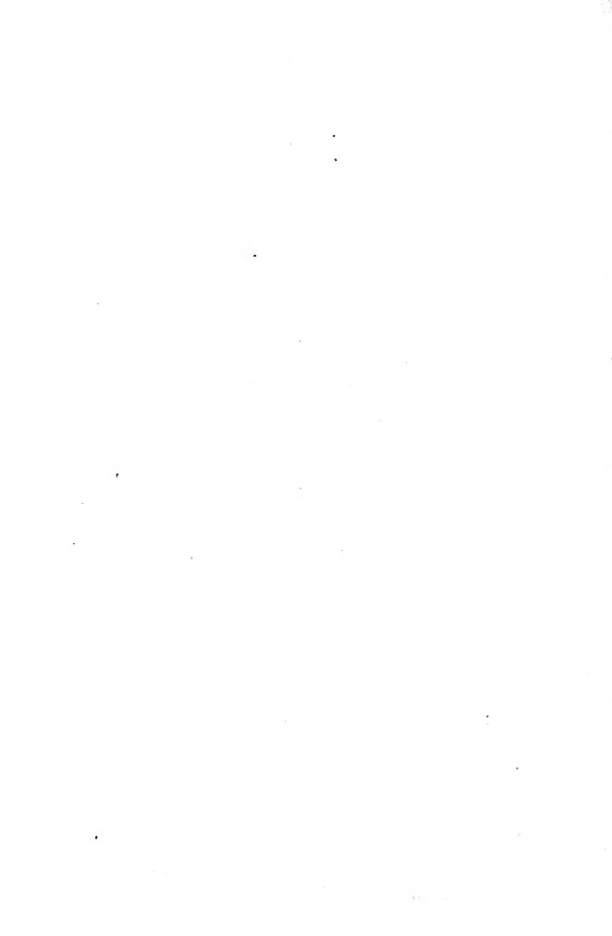
Prix:
40 Cent

CLIQUE

FERRETS

A. LE CHEVALIER
61, rue Richelieu





LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

Enfin, voilà une semaine charmante ! On ne s'est pas battu entre journalistes, et à part les cinq ou six condamnations rigoureuses prononcées contre les journaux ; à part la saisie de la *Lanterne*, que le soufflé délicat des agents de police a éteinte aux premiers rayons de l'aurore ; à part la ration ordinaire d'invectives adressée aux honnêtes gens de l'opposition par les malhonnêtes gens de la satisfaction ; à part l'incertitude



de la paix ou de la guerre; à part l'hésitation des affaires; à part la santé de M. Sancier qu'on a éventré à Nîmes par mégarde; à part toutes ces misères et d'autres encore, nous n'avons qu'à nous réjouir.

*
* *

Les mœurs, qui sont l'atmosphère des institutions, s'adoucissent, il est vrai, d'une façon extraordinaire, et si les journaux judiciaires nous ont raconté qu'une femme avait coupé son mari en petits morceaux, il est juste de reconnaître que la malheureuse s'en montre désolée: elle ne le fera plus.

! *
* *

Pendant que l'on condamnait en France cette femme nerveuse, un prêtre belge, le curé de Boom, désolé de voir mourir une

femme enceinte, prenait un vigoureux couteau de cuisine, l'appliquait aux flancs de la mère, donnait de grands coups de poings sur le manche, et cherchait dans les entrailles de la morte un petit paroissien de plus à baptiser.

Malheureusement, le chrétien en espérance était mort, et le baptême césarien ne put avoir lieu. Le bon curé en fut quitte pour son essai de chirurgie et pour ses mains ensanglantées. Une autre fois il s'y prendra mieux.

Cela prouve qu'on a toujours tort d'éventrer quoi que ce soit, même les cadavres, pour les farcir d'une conviction qu'ils n'ont pas désirée. Le procédé est aussi détestable en religion qu'en politique.



Vendredi 29 août. — Puisqu'on nous force quelquefois à aller en Belgique, c'est sans doute pour nous contraindre à y puiser des enseignements.

Je viens de lire avec stupéfaction d'abord, avec émotion ensuite, avec respect à la fin, le verdict rendu, dans les assises du Hainaut, à propos des troubles de Chatelianeau.

Pour une question de salaire les ouvriers s'étaient ameutés dans les charbonnages ; il y avait eu ce qu'il y a toujours dans ces tumultes : des coups, des blessures, des pillages.

*
* * *

Le ministère public, comme partout, avait évoqué le spectre rouge, le fantôme du socialisme, avait essayé de terroriser le jury.

Les avocats avaient plaidé la cause de la

misère. Prenez-vous-en, disaient-ils, à vos lois économiques, qui ne savent donner ni travail ni pain à ceux qui veulent travailler ; condamnez la société qui fait ces lois, si la misère ne vous paraît pas, comme à nous, la seule coupable !

*
* *

Le jury a compris ; il a rendu un verdict de non-culpabilité ; tous les émeutiers ont été acquittés, et la Belgique n'en sera pas troublée ; et les institutions libérales de ce pays que M. de La Guéronnière va étudier de près n'en seront pas ébranlées ; et ce jury, composé de bourgeois, de manufacturiers, de gens qui travaillent, qui possèdent, donne une grande leçon de discernement et un fameux exemple de modération.

*
* *

Ainsi, condamner impitoyablement les ca-

l'omniateurs et acquitter paternellement les égarés de la misère et de la faim, voilà ce qui se fait en Belgique, dans un pays de liberté.

Ah ! mes amis de Bruxelles, laissez-moi pour un jour souhaiter l'annexion de la France à la Belgique !



J'ai lu dans un journal du gouvernement l'emprunt fait à des journaux anglais sur la mesure récente qui rend désormais, à Londres, les exécutions capitales secrètes.

On ne pendra plus devant la foule, qu'on dépravait par le spectacle des agonies légales.

L'échafaud se cache, se fait honteux. C'est

à huis clos que Calerafit, le bourreau, étouffera les corps et fera jaillir les âmes.

Voilà un acheminement rapide vers l'abolition de la peine de mort.

*
* *

Nous allons moins vite, en France; mais nous allons cependant. On ne cache pas encore la guillotine derrière le mur de la prison, mais on essaye de la cacher derrière la brume matinale; les temps de brouillard soulagent la conscience. Il faut passer la nuit pour apercevoir, à la première pâleur du jour, la figure pâle du condamné et la figure pâle du bourreau.

Napoléon avait fait, à propos du duc d'Enghien, un essai d'exécution nocturne dont on ne lui a pas suffisamment su gré. Les partis s'en sont mêlés et ont gâté la question. Mais c'était pourtant une idée ingénieuse que de choisir la pleine nuit, avec une lanterne. Vincennes est le pays expéri-

mental de la justice. Saint Louis la rendait sous un chêne ; Napoléon dans un fossé.

Le grand Empereur ne voulait la clarté du ciel que pour les immolations en masse. Quand on devait tuer 20 ou 30,000 hommes, il invoquait le soleil d'Austerlitz. A la bonne heure ! cela en valait la peine. Mais pour se débarrasser d'un petit prince une ronde de nuit suffisait.

Puisqu'on veut maintenant la loi du talion, je demande qu'on tue les assassins comme les assassins tuent eux-mêmes, dans l'obscurité. Le jour n'est fait que pour la vie.



Vendredi 21. — Pourquoi, au 1^{er} régiment de la garde, l'ordre formel est-il donné

de n'accorder aux officiers que *trois* permissions par bataillon, alors qu'à cette époque de l'année on accorde généralement aux officiers toutes les permissions qu'ils demandent ?

*
* *

Pourquoi, dans le même régiment, la retraite d'un capitaine, M. A..., demandée depuis le 18 juillet, n'est-elle pas acceptée ? Le 7 de ce mois-ci, ce capitaine a atteint la limite d'âge.



Les casernes ne sont pas seules à se préparer à la guerre.

Un de mes amis rencontre, dans un pays

que je ne nommerai pas, un jeune élève de l'école des frères. Le gaillard sortait de classe aussi bouffi, aussi content que peut l'être M. Rouher un jour de grand discours.

— Tu parais satisfait de toi? demande mon ami à ce bambin, presque aussi grand que M. Darimon.

— Oh! oui, monsieur, j'ai bien travaillé!

— Tu as écrit?

— Non, monsieur.

— Tu as lu?

— Non, monsieur.

— Qu'est-ce que tu as donc fait?

— J'ai fait des cartouches pour les zouaves pontificaux! Nous en faisons tous, chez les frères.

Est-ce vrai? je me le demande : les écoliers sont si menteurs!



On se moque quelquefois du *Moniteur du soir*, et on a tort.

Quand il dit quelque chose, ce petit journal-là ne dit pas toujours des sottises. D'ailleurs, c'est lui qui a labouré le champ de l'immense publicité, ce qui nous vaut nos très-nombreux lecteurs. Il a, avec le *Petit Journal*, éveillé des appétits que nous essayons de satisfaire.

Aujourd'hui, s'il fallait le prendre au mot, il ferait une propagande ultra-démocratique, et il irait jusqu'à prêcher la République. Ce n'est pas pour cela pourtant qu'on l'a fondé et envoyé dans les campagnes.

Je n'exagère pas, lisez plutôt.

Il commence par constater dans son bulletin hebdomadaire que les petits Etats, comme la Suisse, s'occupent, à l'instar des grandes puissances, de transformer leur matériel militaire, et mettent *l'armement de leurs troupes au niveau du progrès de la science*.

Il n'ose pas dire de la science sociale, de la science humanitaire ; mais de la science... Puis il continue :

« La politique de [la Suisse n'en est pas pour cela moins pacifique. Les populations s'adonnent tranquillement au commerce et à l'agriculture. La dernière session de l'Assemblée fédérale n'a été signalée par aucune discussion irritante, et dans les deux Chambres, les délibérations ont été calmes, succinctes et sans plus de développements que ne le comportent de simples conversations d'affaires. »

*
* *

Que dites-vous de ce joli tableau ? Il y manque la description des montagnes, un peu de laitage et le ranz des vaches ; mais n'est-ce pas un rêve de bonheur, de repos, de prospérité ? Et c'est le *Moniteur du soir* qui nous met à même d'opposer ainsi à notre inquiétude sociale, à notre malaise, aux orages de nos discussions, la vision calme, fortifiante d'un pays qui se développe dans la paix par la liberté ?

Mais alors, cher petit *Moniteur du soir* et de mon cœur, pourquoi ne conseilles-tu pas à ton grand frère du matin d'annoncer tout de suite l'essai d'un gouvernement pareil ? Ce serait de la logique.



L'Académie française vient de décerner les prix de vertu. Les cuisinières ont été les mieux partagées.

Pourtant l'ombre d'un sapeur flotte dans le discours de M. de Carné et en voile l'enthousiasme. Le rapporteur n'a pas osé se plaindre de la mauvaise qualité du bonillon, mais il a déploré que les saines traditions de la domesticité se perdissent.

*
* *
*

Quelle erreur, monsieur ! Jamais, au contraire, la vocation ne fut plus nombreuse. C'est à qui se fera le domestique de quelqu'un, et l'insolence des valets prouve bien que nous traversons l'époque de leur triomphe.

Ce qui se perd, c'est l'art de faire des maîtres, j'entends des hommes sachant se faire respecter sans violence et se faire obéir sans lâcheté, au nom de la justice et du droit.

On a joué la *Foire aux idées*; cette parodie ne serait plus de saison : quelle est l'idée dont on pourrait se moquer? Mais quand jouera-t-on la *Foire aux domestiques*?

*
* *

On la jouera, soyez-en sûrs, quand les poètes pourront écrire.

A ce propos, l'Académie française, qui ne veut pas faire concurrence aux entreprises de cantates, a décidé qu'elle ne donnerait plus de sujet de concours pour le prix de poésie. Elle attendra les inspirations individuelles.

L'Académie a raison. Les poètes ne manquent pas, c'est le soleil et l'air qui manquent à la poésie. Mais si le public avait la curiosité de feuilleter les volumes de vers qui paraissent, il sentirait sous un rythme correct et glacé une chaleur de sang, une vivacité de colère, une espérance de liberté,

qui consolent de bien des platitudes en prose.



Samedi 22. — Un charretier était prévenu d'avoir porté un coup de sabre à un militaire. C'était la contre-partie, le renversement de tout ce qu'on a vu jusqu'ici, et avec le sabre même du fantassin, qui se prétendait inoffensif et victime!

A l'audience, les choses sont rentrées dans leur ordre logique. Il a été prouvé que le militaire avait tiré son sabre pour en porter des coups au charretier, et que celui-ci avait eu seulement l'ingénieuse idée de se jeter sur le militaire pour prévenir un malheur.

Comme il est toujours intempestif, de la

part d'un bourgeois, de s'opposer à la libre manifestation d'un soldat, qui n'a pas un glaive pour rien, le charretier a fait vingt-deux jours de détention préventive.

Ce mauvais antécédent ne lui a pas nui toutefois devant le tribunal. Il a été renvoyé des fins des poursuites. Mais qui l'indemniserá de ses vingt-deux jours sans travail ? On a oublié ce détail.

*
* *

Je ne cite ce fait, insignifiant par lui-même, que pour revenir sur l'éternelle question des soldats armés dans la rue. C'est bien assez des jours d'émeute ! Mais quand ils ne sont pas dans l'exercice régulier de leurs fonctions, pourquoi ces défenseurs de la patrie sont-ils exposés à molester et à blesser les citoyens ?

*
* *

On trouverait ridicule qu'un juge sortit

avec sa toque, que M. le bourreau se proménât dans les lieux publics avec le fer de la guillotine sous le bras ; que le maréchal Canrobert ne quittât jamais son bâton, que le comte de Paikao se fit voir avec sa couronne de comte autre part que chez un photographe ; et l'on trouve tout simple qu'un soldat garde son sabre, qui n'est pas même le sabre de son père !

Pourquoi alors ne sort-il pas avec son fusil, ses cartouches et son sac sur le dos ? A quoi bon cette moitié d'armure ?

*
* *

La question est vieille, elle date de 1789 ; voilà ce que je lis dans les cahiers des États généraux :

« Aucun officier ou soldat, hors les murs de la garnison ou caserne, ne pourra sortir armé, à peine des arrêts ou prison. »

Tous les jours, des accidents, et parfois

des crimes, démontrent l'inconvénient de ces sabres au moins inutiles. Mais on craint d'humilier le troupiér ; et lui-même perdrait tout son prestige auprès des bonnes d'enfants. Voilà pourquoi on se blessera et on se tuera encore les soirs de goguette.



La *Lanterne*, qui ne renait que pour donner de la peine aux jambes des agents de police, a été saisie de nouveau ; et non-seulement, cette fois, on interdit le livre, la brochure, le pamphlet, mais on défend aussi la forme, l'apparence, la représentation matérielle et en relief.

*
* *

Des bijoutiers qui, profitant du succès de

Rochefort, avaient eu la pensée de fabriquer de petites breloques, ont vu leurs marchandises prohibées et même confisquées, m'a-t-on dit.

Confisquées me paraît un peu fort, et je ne le répète que sous toutes réserves. Mais en quoi l'image d'une lanterne est-elle une image séditieuse? Remarquez que l'on défend les lanternes carrées, les lanternes rondes. C'est une course effarée pour anéantir et chasser de partout cet objet effrayant, terrifiant, révolutionnaire, avec lequel pourtant on allait jusqu'ici à la cave, au grenier, et qui sert encore dans les campagnes les plus dévouées à l'Empire à reconduire le soir chez eux les électeurs les plus napoléoniens.

*
* *

Si jamais on reprenait les *Pilules du Diable* sur un théâtre de féerie, il faudrait supprimer le tableau où tous les villageois viennent chercher une lanterne, qui se trouve

la lanterne Gigogne et qui en enfante une quantité infinie d'autres. Ce tableau-là (et Dieu sait s'il avait prévu Rochefort!) paraîtrait un appel violent, direct à l'insurrection.

*
* *

Quant au *Mariage aux lanternes*, il doit être rayé du catalogue. Se marier aux lanternes, c'est-à-dire s'unir, se coaliser, et en musique encore! Il y aurait de quoi faire regretter par le pouvoir toutes les libertés dont nous jouissons. Heureusement que ces libertés-là n'empêchent pas de troubler les industries, de faire des perquisitions et de défendre les lanternes.

*
* *

Rayera-t-on le mot du dictionnaire? Je n'en sais rien; mais je sais bien qu'on remarque depuis quelques soirs la tolérance

des sergents de ville pour les lanternes de voiture, surtout pour les lanternes rouges ! Autrefois ils gourmandaient les cochers, ils craignaient les accidents ; maintenant, l'accident, c'est la clarté elle-même, et non la couleur. Aussi trouve-t-on que les voyageurs, les chevaux et les cochers voient assez clair, s'ils ne voient pas à l'aide de la lanterne et à travers ces numéros rouges !

*
* *

Où s'arrêtera cette terreur, cette liste des lanternes suspectes ? La lanterne d'écurie paraîtra satirique ; la lanterne *sourde* fera l'effet d'une conspiration ; on en arrivera à ne plus tolérer que la lanterne du commissaire de police, laquelle est rouge, et, je l'espère bien, pour les journalistes condamnés à payer les amendes, la lanterne du mont-de-piété.

Mais comment feront les chiffonniers, ces liquidateurs suprêmes, s'il leur est interdit

de se servir de lanternes pour fouiller les immondices de l'époque ?



On vient d'inaugurer en Suisse, dans cette learie du *Moniteur du soir*, un monument élevé à la mémoire, à l'honneur et à la vaillance de la Pologne. Quelques journaux s'étaient fait représenter ; mais le journal *le Siècl* surtout avait envoyé deux de ses rédacteurs, M. Anatole de la Forge, et M. Henri* Martin.

*
* *

Les chemins de fer n'ont point songé à organiser des trains de plaisir, je devrais dire plutôt des trains d'enthousiasme et de

piété pour Rapperschwyl. S'il s'était agi d'aller voir une exposition, un aquarium gigantesque ou un tir fédéral, la spéculation eût peut-être mis à profit la circonstance; mais une cérémonie pareille, où l'on ne devait entendre parler que de patriotisme, de liberté, de courage, de douleur, il ne fallait pas y songer ! Qui donc se dérangerait pour aller pleurer sur la tombe où râle un peuple ensanglanté, mais vivant encore ?

*
* *

Qui ? des gens naïfs, comme l'historien de la France, comme un écrivain de bon sens et de bonne foi qui a raconté le martyre de Venise et qui n'a pas épuisé sa sensibilité.

On a bu à la fédération européenne; on a déclaré la guerre à la fausse gloire, au faux patriotisme, aux vieilles idées, au rengain des despotes et des diplomates sans principes !



Toute la presse française aurait dû se trouver là-bas, et communier à cette coupe. Peut-être bien que les bruits absurdes qui font redouter une guerre européenne se seraient évanouis ensuite. Si on n'organise pas d'urgence une manifestation française et universelle contre la folie des batailles, nous rentrerons bientôt dans ces hasards, et jamais péril plus grand n'aura menacé la liberté du monde.

Voilà ce qu'on ne sent pas assez ; voilà ce qu'on oublie de dire, de répéter ; voilà ce que M. Henri Martin a mis en lumière dans un excellent discours ; et le fantôme de la liberté éplorée s'est agité en jetant un cri d'alarme au-dessus de ce monument funéraire d'un peuple victime de l'indifférence des peuples, de l'égoïsme des rois.



En France, nous rions de tout, nous blaguons tout, et nous faisons des plaintes sur tous nos malheurs, pour les chanter sur des mirlitons.

J'entendais ces jours-ci un gamin de Paris, un de ces gamins qui se feraient pourtant tuer à la frontière ou sur une barricade, disant à un autre, trouvé trop fier :

— Oh ! là ! là ! ne fais donc pas tant ton Maximilien !

Voilà ce qui nous reste de l'expédition du Mexique ! Soyez donc empereur et faites-vous donc tuer sur les débris de l'empire pour servir de type de fanfaron à un gamin qui vous *blague*, le pouce sur le nez !

*
* *

Eh bien, nous traitons un peu la Pologne comme ce voyou traitait Maximilien.

Elle est finie en France. Personne ne veut plus être Polonais.

— Tu es Polonais, toi? où est ta lance?

Et l'on trouve cela drôle; et, un jour, un homme d'esprit, parlant de littérateurs qui défendaient la dignité des lettres, les appelait, pour les railler, les Polonais de la littérature.

Le mot fut trouvé plaisant, et j'en ris tout le premier; mais j'avais seul le droit d'en rire, puisque j'étais compris dans cette légion de Polonais à l'intérieur qui ne se laisseront pas de revendiquer leur patrie idéale : la Liberté.

*
* *

Comme les temps sont changés! On fait toute une émeute d'antichambre, il y a du bruit dans le Landernau des diplomates, parce qu'un jeune écolier, en pleine distribution de prix, se souvient tout à coup de son père et force le pays à s'en souvenir.

Mais je me rappelle qu'étant tout enfant,

petit écolier de sixième, je fus témoin d'une manifestation qui ne se bornait pas au grand Concours, qui parcourut toute la France, et qui unit ensemble, par un fil électrique, les âmes de tous les collégiens.

*
* *

La Pologne avait fait je ne sais plus quelle tentative de soulèvement, peut-être seulement s'était-elle remuée dans son tombeau. Toute la France, et la jeunesse d'abord, avait tressailli de cet effort, de ce cri de douleur. On organisa les souscriptions, les appels ; ce ne fut pas assez : les collégiens de tous les collèges eurent l'idée d'abandonner leurs livres de prix pour qu'on les vendit au profit de la Pologne. Ce fut un élan indescriptible !

*
* *

Il fallait voir comme nous étions fiers de repousser les volumes. Quelques uns fermaient les yeux pour ne pas les regarder et les regretter. Les plus petits, en gravissant l'estrade, trébuchaient d'orgueil. On les ramassait ; ils emportaient la couronne en criant : Vive la Pologne ! et les mères étaient heureuses ; et l'on demandait la *Marseillaise* ; et le ministre, au lieu de pâlir et de trembler devant cette manifestation qui haussait pour longtemps le cœur de la jeunesse de la France, le ministre applaudissait.

Dans ce temps-là, on ne chassait aucun enfant pour l'imprudencence de son libéralisme ; on respectait la première ivresse de l'homme dans des âmes d'écoliers.

*
* *

Je sais bien que ces bambins-là sont devenus des hommes indisciplinés. Ils ont gardé le souvenir des leçons qu'ils ont don-

nées et qu'ils ont reçues ; je sais bien qu'on a été obligé plus tard de les punir et que le 2 décembre est l'histoire de ce châtement-là. Mais, que voulez vous ? même au prix de ce que nous avons souffert, nous sommes heureux encore par la mémoire des joies libérales que nous avons eues !

*
* *

M. Duruy remarquera avec quelle réserve, quel scrupule, j'ai attendu que les collégiens fussent en vacances pour oser émettre mes théories subversives. On ne m'accusera pas de pousser au désordre.



Dimanche 23. — Le livre de M. Ténol.

dent je parlais dans mon dernier numéro, a peu et s'est trouvé épuisé le soir même de sa mise en vente.

Je ne connais pas de lecture plus édifiante pour les loisirs du dimanche. On peut se dispenser d'aller à l'office; on a là tout ce qui peut satisfaire la piété :

Le sacrifice de la victime, les litanies, et même, quand tout est fini, que le calice est vidé, la bénédiction du prêtre.

*
* *

Mais c'est aussi une lecture gaie; et il n'était pas possible qu'un coup d'Etat qui a eu pour principaux collaborateurs l'auteur de *M. Choufleury* et un chanteur mondain comme M. de Maupas, ne prêtât pas un peu à la gaieté.

Laissons donc les journaux compter les morts, dont la liste est incomplète, et chercher à deviner la liste des transportés que

les commissions mixtes ont oublié d'insérer au *Moniteur*; quant à nous, ne soyons pas assez..... Polonais pour nous émoouvoir outre mesure d'une histoire si ancienne, et cherchons la comédie, la parodie qui se cache au fond de tous les drames.

*
* *

M. de Maupas, que les gens de son pays, par ignorance sans doute de ses dignités, s'obstinent à appeler Maupas tout court, sans particule, M. de Maupas s'était préparé par l'administration de la Haute-Garonne à l'exercice de ses hautes fonctions; et déjà, sous Louis-Philippe, il avait préludé par des succès de salon, dus à sa voix charmante, au succès politique et télégraphique qu'il devait obtenir au 2 décembre.

La Providence a ses accès de bonne humeur. Elle a fait la malice de réunir un jour un chanteur de première force et un auteur d'opérette pour donner une représentation

politique au Français, né malin, qui inventa le vaudeville. Nous ne sortirons jamais de l'opéra-comique !

* *

Le docteur Véron, qui fut grand amateur de musique et grand ami des musiciens, a raconté dans ses *Mémoires* les tranches tantôt héroïques et tantôt fort intimes de M. le préfet de police, qui télégraphiait à M. de Morny : « Le prince de Joinville débarque à Cherbourg ; le comte de Chambord est en route ;... je suis malade ; » et auquel M. de Morny répondait : « Couchez-vous ! » Il n'ajoutait pas : « Vous avez la fièvre, Basile. »

Vous verrez qu'on mettra tout cela en musique plus tard, quand il n'y aura plus de veuves et d'orphelins de ce temps-là ! En attendant, je trouve dans ces dépêches échangées des renseignements qui me font rire.

*
* *

Que peut vouloir dire cette phrase télégraphiée à M. de Morny le 3, vers quatre heures de l'après-midi : « Le *Moniteur* demande instamment de l'ouvrage. » Comment ! le *Moniteur* avait une occasion merveilleuse, unique au monde, de se taire, de ne pas travailler ce jour-là, de ne rien enregistrer pour l'histoire, de cacher ce qui se faisait, et il n'en profitait pas !

Je reconnais bien là le frère aîné de ce petit *Moniteur* qui nous vante si maladroitement les douceurs, la paix et la prospérité des États libres.

Le *Moniteur* demandait de l'ouvrage ; les soldats aussi en demandaient ; on leur en a donné.

*
* *

Dans un *post-scriptum*, M. de Maupas se livre à des confidences qu'on a eu tort de recueillir ; il dit au ministre de l'intérieur :

« Je ne crois pas que les sympathies populaires soient pour nous. Nous ne trouvons d'enthousiasme nulle part. »

Il faut convenir que M. le préfet de police était bien exigeant et bien difficile. Comment ! il voulait de la sympathie, de l'enthousiasme ? Pourquoi pas des témoignages d'estime ?

*
* *

Eh bien ! M. de Maupas calomniait l'armée. Des gens qui ont traversé les bivouacs du boulevard assurent que les soldats étaient dans l'ivresse du triomphe, et ils ont prouvé qu'ils ne bouaient pas, comme on dit, à la besogne. Quant aux sympathies populaires, elles étaient toutes acquises après la promenade des troupes.

Laissons là ce livre, dont les journaux ont fait de nombreux extraits, livre sans passion, sans colère, mais dont, malgré tout, la lecture attrayante pourrait m'entraîner trop loin. Un simple rapprochement pour finir.

*
* *

Le père de M. de Maupas, qui signait Maupas sans particule, comme son père, dans une circulaire que j'ai sous les yeux, s'était porté candidat pour les élections à l'Assemblée législative. Il ne fut nommé député qu'après le coup d'Etat. Mais dans sa profession de foi, que je conserve comme un petit souvenir, parce qu'il me l'a donnée, je lis la déclaration la plus explicite en faveur de la République :

« Rallions-nous, dit-il, autour de Louis-Napoléon, l'élu du suffrage universel. Il maintiendra la Constitution, les lois, la liberté; il conservera une république honnête, modérée, à l'abri de laquelle la France

retrouvera bientôt la prospérité et la splendeur. »

*
* *

M. Maupas n'était pas plus un grand écrivain que son fils, M. de Maupas, n'est un grand homme politique; il ne faut pas trop chicaner cette profession de foi naïve, qui souhaite une république *honnête, modérée*; comme si la république de 1848 n'était pas morte d'honnêteté et de modération! Mais je voudrais savoir si M. Maupas, élu à l'Assemblée législative, eût été envoyé à Mazas par M. de Maupas ou reconduit à la frontière après le 2 décembre. Le père promettait de défendre ce que le fils a démoli.

Ce qui prouve bien que les saines traditions du respect filial se perdent autant que les saines traditions de la domesticité.



La reine de Mohély était venue chercher en France un modèle de constitution ; mais, un peu troublée par l'article du *Moniteur du soir*, qui lui joue le *Ranz des vaches* de l'Helvétie, elle s'est bornée à accepter la dédicace d'une polka.

Elle prouvera à son peuple que c'est l'air national des Européens, et que tout marche sur cet air-là. Nous emboîtons bien le pas, les joars de manifestation nationale, sur l'air du *Beau Dunois*!

On a voulu engager la petite reine à acheter aussi un fonds de cantates qui n'ont servi qu'une fois, et encore ! mais elle confond les cantates avec les lanternes et ne

veut pas entendre parler de cet engin funeste aux monarchies.



Lundi 24. — C'est aujourd'hui 24 l'anniversaire de la Saint-Barthélemy.

Comme les mœurs se sont adoucies ! Le 24 août 1572, on allait tuer les hérétiques chez eux. Au 2 décembre, une proclamation fort humaine du général Saint-Arnaud engageait les citoyens inoffensifs à ne pas sortir, qu'ils gêneraient les mouvements des troupes. Ceux qui ont été atteints dans les rues n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes ; on les avait prévus.



Je n'ai pas eu la main heureuse en louant l'autrefois M. le ministre de la guerre d'un acte dont il n'était pas l'auteur.

Je veux me rattraper cette fois sur M. Pinard, et je suis bien certain de ne pas me tromper.

M. le ministre de l'intérieur vient de rendre à la presse en général un hommage inattendu et dont il faut lui savoir gré. Au lieu d'intenter, comme le bruit s'en était répandu, un procès au *Figaro* pour l'article de Wolff qui répétait des propos tenus en Belgique, M. Pinard n'a pas craint d'accepter l'interpellation, de s'expliquer, et de corroborer par une dépêche de notre ambassadeur à Bruxelles le démenti

que tout autre fonctionnaire entêté se fût borné à signifier.

*
* *

Je le dis comme je le pense : c'est là une démarche spirituelle et de bon goût.

Les procès ne profitent à personne. Voyez si M. Pastoureau est bien avancé d'avoir préféré la plume d'un juge signant un arrêt à la plume d'un historien rectifiant l'histoire sur des témoignages authentiques !

M. Pinard pouvait faire taire le journaliste sans le convaincre ; il a mieux aimé le persuader.

Je n'en demande pas davantage toutes les fois que M. le ministre trouvera que ma bonne foi a été surprise.



M. le vicomte de La Guéronnière est nommé ministre plénipotentiaire à Bruxelles.

Je veux prendre l'habitude, quand un personnage de cette importance occupera l'attention, d'esquisser au plus vite sa silhouette pour les lecteurs de la *Cloche*.



Neveu d'un ancien aide de camp de La Rochejacquelein, qui reçut le héros de la Vendée, mourant dans ses bras, M. Arthur de la Guéronnière a pu recevoir à son tour dans ses bras le fils de La Rochejacquelein quand il l'a rencontré au Sénat.

Ce n'était plus tout à fait le même terrain, les mêmes héros; on avait changé tout cela. Mais si l'on ne changeait jamais, comment deviendrait-on diplomate?

*
* *

Légitimiste de naissance, républicain d'enthousiasme en 1848, sénateur libéral et convaincu de l'Empire en 1868, M. de la Guéronnière est un curieux d'opinions, qui sert avec conviction, qui loue avec indépendance, et qui abandonne avec candeur.

Il n'a aucun fiel dans l'esprit, aucune amertume dans la pensée; il est content de tous et de lui en même temps que des autres; il a la parole douce quand il parle, sonore quand il écrit, poétique quand il rêve.

Ami de M. de Lamartine, il n'a pas approché impanément ce foyer d'électricité. Il a gardé de ce contact, de cette intimité, une vibration qui n'est pas tout son talent d'é-

crivain, mais qui en est le charme, le mérite principal. Dissertateur plutôt que polémiste, il fait sourire ses adversaires et ne parvient pas à les blesser. Enfin, pour tout dire, il a été journaliste officieux sans calomnier, sans injurier. C'est la courtoisie d'un homme rallié par bonhomie et non par intérêt ou bassesse.



Comme sénateur, M. de La Guéronnière passait pour très-libéral. Mais c'était plutôt un homme *monté* qu'un homme *avancé*; il planait, il n'allait pas droit devant lui. Mélodieux, conciliant, il n'avait pas les brusqueries de M. Sainte-Beuve, mais il les encourageait d'un clignotement de l'œil.

Comme homme, M. de La Guéronnière est très-grand; il se voûte un peu, non pas à la façon de M. Haussmann, qui semble se pencher pour regarder des pygmées, mais il ferait le pendant de M. le préfet de la Seine.

Ils sont les deux moitiés d'un arc de triomphe. Ni beau, ni laid, d'aspect médiocre, fronçant le sourcil avec une maussaderie apparente, qui trompe sur son caractère, M. de la Guéronnière est un lamartinien renversé, qui cherche le reflet des étoiles dans le ruisseau, au lieu de les chercher elles-mêmes, comme son maître, dans le ciel.

On dit qu'il aime les belles livrées, les beaux domestiques ; c'est par goût qu'il appartenait, d'avance et d'inclination, à la diplomatie, à la représentation, au cérémonial.

*
* *

Son style est un style d'apparat ; il colore plus qu'il ne creuse ; il étudie les surfaces et se trompe beaucoup en essayant de pénétrer. Aussi l'écrivain, au bout de quelques minutes de contemplation, s'éprend-il toujours de son modèle. Il n'en voit que les clartés et les ombres, il n'en scrute pas les nuances ; il manque d'esprit critique.

Tout le monde sait que ce Memnon, frappé du soleil des Tuileries, a parlé quand l'Empereur dictait ; il fut le brochurier en chef de l'Empire ; la Belgique lui plaira, comme la patrie et aussi comme la terre d'exil des brochures.

*
* *

Fondateur du *Bien public*, plus tard directeur du journal *le Pays* avec l'appui moral et la collaboration de M. de Lamartine, M. de La Guéronnière a transplanté à la France les habitudes courtoises sans lesquelles il ne saurait vivre. On a parlé de ses dissentiments avec le grand poëte. Voici la-dessus des détails inédits et authentiques.

M. de la Guéronnière avait commencé dans son journal une série de portraits politiques ; quand il se trouva en face du président de la République, sa plume, tout imprégnée des lumières puisées dans l'encrier de Lamartine, fit un effort, mais n'hésita

pas. M. de Lamartine s'affligea de cet amour de la portraiture et le dit.

Ce fut l'occasion d'une rupture.

Dans le *post-scriptum* d'une assez longue lettre à ce sujet, M. de la Guéronnière écrivait :

« Illustre ami,

» Au moment de fermer ma lettre, on me remet la lettre de votre secrétaire, dans laquelle vous me faites donner l'ordre *de suspendre d'une manière absolue mes portraits politiques.*

» Votre désir avait suffi. Ma déférence avait devancé votre volonté.

. ;

» Que dites-vous donc, illustre ami, quand vous m'annoncez que vraisemblablement nous avons peu de temps à vivre ensemble? Je repousse de toutes les forces de mon cœur et de mon esprit ces présages de divorce. Vous resterez notre chef, et, croyez-le bien, malgré tout ce qu'on a pu

vous dire ou vous écrire, vous n'aurez jamais d'ami plus sincèrement dévoué que moi à votre personne et à la grande politique que vous avez si glorieusement inaugurée par vos exemples et vos idées. »

*
* *

Malgré les jolis mots de la fin, ce post-scriptum était le récépissé d'une déclaration de rupture. Lamartine, qui jamais de sa vie, à aucune heure, à aucun moment, à aucune minute, n'a été bonapartiste, et qui a la vue meilleure que M. de La Guéronnière, ne pouvait pardonner à celui-ci sa myopie enthousiaste. Plus tard, il le revit ; mais dès ce moment il le quitta.

*
* *

Au 2 décembre, M. de La Guéronnière eut

un beau mouvement de fierté. Son frère venait d'être nommé sous-préfet de *Bressuire* ; il refusa pour son cadet avec une vivacité voisine de l'indignation ce mandat daté de l'Elysée. On aurait pu l'envoyer dès lors à la frontière ; on attendit, il se calma, et aujourd'hui, c'est dans l'équipage d'un ministre plénipotentiaire qu'il roulera sur la terre d'exil.

C'est justice, après tout ; il a été une des plus belles plumes de l'Empire ; il devait en être un des beaux plumets.



Mercresdi 26. — C'est aujourd'hui la fin des jours caniculaires. Les dangers de la rage vont diminuer. On sera beaucoup moins mordu aussi ; il était temps !



Mais la température est toujours bien meurtrière pour les journaux !

Le *Messageur du Sud-Ouest* vient d'être condamné à Agen, malgré une admirable plaidoirie de Jules Favre. C'est depuis huit mois la sixième condamnation. Est ce la dernière ? Je veux dire : le journal pourra-t-il survivre à ce rude assaut ? Je n'en sais rien. En tous cas, pour stimuler le zèle de ses abonnés et de ses amis, le *Messageur* a eu l'excellente idée de faire comme le *Réveil*, et de publier quelques numéros exceptionnels à 50 centimes. Ses confrères de Paris et de la province collaboreront à ce numéro extraordinaire.

MM. Delescluze, Pelletan, Lavertujon ont promis, dit-on, chacun un article.



Quant au *Figaro* et au *Réveil*, on a confirmé purement et simplement, à leur égard, les jugements déjà prononcés.

La confirmation, dit le catéchisme, est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit, avec l'abondance de ses dons et nous rend parfaits chrétiens.

Je doute qu'en politique la grâce opère avec autant d'infailibilité, et je crois qu'on aura beau confirmer longtemps l'opposition, on ne lui donnera pas la vertu des parfaits napoléoniens.



Je reçois tous les jours beaucoup de lettres; la plupart d'entre elles m'encouragent, me soutiennent, m'envoient des renseignements; quelques-unes voudraient me pousser vers le piège de la violence, et quelques autres cherchent à m'alarmer.

Je remercie ces correspondants connus et inconnus. Je ferai mon profit des notes qu'on m'adresse, toutes les fois que ces notes signées auront un caractère d'authenticité qui me permettra d'engager mon honneur et d'avancer un fait, en bravant les démentis.

Je ne veux ni calomnier en mon nom, ni diffamer pour le compte des autres.

*
* *

Quant à ceux qui ont encore les oreilles vibrantes des fières paroles entendues et qui voudraient me voir tenter un jeu sans lendemain, pour le plaisir d'un mot qui

fait tressaillir une fois, mais qu'en ne peut répéter ensuite, ils me permettront de ne pas les suivre. Je n'ai pas attendu dix-sept ans l'heure de parler pour ne parler qu'un jour, et il serait trop facile d'avoir bon marché de la vérité en la poussant à s'affirmer avec une violence qui la ferait arrêter.

Nous n'en sommes pas au Waterloo de la justice, pour avoir à résumer nos ressentiments dans le mot de Cambronne. Quand on dit ce mot-là, on brise son épée, parce qu'on désespère, et je n'ai pas fini d'espérer.

*
* *

Maintenant, est-il vrai que je puisse courir d'autres dangers que ceux de ma propre imprudence, et quelque modération que je m'impose, suis-je donc fatalement menacé ?

Je ne le crois pas. On a voulu l'expérience d'une certaine liberté ; je suis résolu à tenter loyalement et sans faiblesse cette expé-

rience. J'irai jusqu'au bout de mon droit, jusqu'à la frontière; je n'écrirai pas une ligne sans tâter cette limite extrême, de peur de l'enjamber.

Et en faisant cette déclaration, je crois, en vérité, que j'honore le pouvoir plutôt que je ne lui fais injure; je n'ai d'autre parti pris que celui de rester dans la loi; je n'en suppose pas d'autre à l'autorité que de veiller sur cette même loi.

J'aurais d'ailleurs trop d'avantages à recueillir d'une persécution que je n'aurais pas justifiée pour la craindre; mais je prends ma tâche trop au sérieux pour la désirer.

*
*
*

Maintenant que j'ai répondu à mes correspondants, je les prie de se souvenir que toutes les lettres doivent être adressées à *M. Le Chevalier, gérant de la Cloche, 61, rue Richelieu.*



Jeudi 27. — Le *Moniteur* s'explique sur la question de la statue. Le conseil municipal, sur la proposition de M. Haussmann, a demandé simplement un exemplaire en bronze de la statuette qui a figuré à la dernière exposition; et on a soin de dire que c'est pour faire pendant à la statue de *Henri IV Enfant*.

Je ne doute pas que celui qui, dans l'exil, se fait appeler Henri V ne soit touché de ce gracieux vis-à-vis, donné au chef de sa famille. Mais du moment qu'il ne s'agit plus que de compléter une collection, je voudrais que rien ne manquât à la série.

L'absence des effigies de la République et de la famille d'Orléans doit faire une lacune dans les souvenirs de MM. les conseil-

lers et interrompre brusquement leur rêverie, quand ils passent en revue tous les serments prêtés par eux, tous les souhaits qu'ils ont formés du fond du cœur à différentes époques, et qui ne se sont pas réalisés. La mélancolie de leurs méditations perd ainsi de son charme.



Tous les présidents de conseils généraux, cette année, ont su éviter un échec de tribune. Ayant entendu dire que la garde nationale de Paris, à la fameuse revue du 14 août, s'était tirée de la difficulté de parler en ne disant rien, ils ont d'instinct imité ce silence diplomatique.

Je sais bien que, s'ils avaient parlé, l'obscurité de l'horizon politique serait la même;

mais qu'auraient-ils dit et que pouvaient-ils dire ?

Qui se fût avisé de parler de la paix ?

Qui eût osé proférer des menaces de guerre ?



M. Magne ne se sent pas de joie de trouver tant d'argent dans les poches de la France. Il parle bien, en termes généraux, de la participation de l'Algérie à l'emprunt ; mais il oublie de dire dans quelle proportion notre colonie a concouru à cette ingénieuse combinaison.

Et pourtant on emprunte en Algérie ; je n'en veux pour preuve qu'une lettre dans laquelle on me raconte que, pendant la disette, qui dure encore et qui menace pour l'année

prochaine, à cause des excellentes précautions qu'on a oublié de prendre, on a été forcé d'emprunter des brancards, afin de transporter les cadavres des Arabes trouvés morts à la porte d'une ville, les brancards officiels ne suffisant pas.

Je sais bien que cet emprunt-là ne vaut pas l'autre.

*
* *

Il paraît que, le 15 août, un ouragan a renversé à Alger la pièce principale du feu d'artifice, qui devait être superbe et provoquer des acclamations. Mais, à part cela, tout s'est bien passé. La famine n'a pas trop dérangé l'enthousiasme.



Il ne m'arrivera plus guère de chercher l'occasion de décocher des flatteries à nos personnages officiels.

Non-seulement j'avais pris, dans le dernier numéro, le commandant Niel, qui a joué un rôle d'apparence honorable dans le 2 décembre, pour M. le ministre de la guerre, mais voici qu'une lettre publiée dans la *Gironde* et datée de Bordeaux rectifie encore ma rectification, ou plutôt prouve que j'ai été induit en erreur par M. Ténot; que le héros en question s'appelait Niol et non pas Niel. Le correspondant semble même croire que l'héroïsme a besoin d'être contrôlé. Je reproduis, d'ailleurs, le passage essentiel de cette lettre :

*
* *

« Ce n'est pas M. Niel, mais bien M. Niol, lieutenant-colonel du 44^e de ligne, qui commandait l'Assemblée en 1851.

» M. Ténot n'apprécie pas, je crois, avec exactitude le caractère de M. Niol et le rôle joué par cet officier supérieur.

» Le 44^e tout entier a cru que son lieutenant-colonel était initié au secret du coup d'Etat et n'avait été arrêté dans son lit que pour la forme.

» Du reste, après le 2 décembre, M. Niol devint un partisan zélé de Louis-Napoléon, fut un des premiers à crier vive l'Empereur ! avant l'Empire, se fit remarquer par son enthousiasme à une revue célèbre au camp de Satory, et parvint très-rapidement au grade de général de division ; il est mort, je crois, il y a quelques années.

» Le 44^e était un des régiments sur lesquels comptait le plus le président ; il occupa pendant la durée du coup d'Etat deux postes de confiance.

» Du 1^{er} au 2, un bataillon et l'état-major gardaient l'Elysée intérieurement ; pendant la nuit, un aide de camp passa dans tous les

postes et remit à chaque homme une pièce de 10 francs.

» Du 3 au 4, les trois bataillons occupèrent la prison Mazas, où avaient été internés une partie des représentants arrêtés.

» Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus sympathiques.

« *Un abonné.* »

*
* *

Si je ne me trompe, M. Fénot avait cité le fait d'après M. Schœlicher. L'erreur, qui n'est peut-être, après tout, qu'une faute d'impression, qu'une coquille, vient donc de ce dernier; je n'y suis pour rien.



Beaucoup de gens ignorent l'origine de la fête nationale du 15 août, et je reçois plusieurs lettres dans lesquelles on me demande quel rapport peut exister entre l'Assomption de la Vierge, le vœu de Louis XIII, que l'on célébrait ce jour-là, et la Saint-Napoléon. Aucun rapport, assurément.

Mais après la victoire d'Austerlitz, on décida que la France mettrait au nombre de ses fêtes le jour de naissance de celui qui l'éblouissait de sa gloire ; et comme il *plut*, dans cette circonstance, à Napoléon d'avoir vu le jour le 15 août, on décida que cette fête serait célébrée en même temps que l'Assomption de la Vierge.

*
* *

Je dis qu'il *plut* à Napoléon de fixer au 15 août 1769 sa naissance, parce qu'en effet il varia plusieurs fois dans ses déclarations.

Son acte de mariage avec Joséphine indique une autre date. Ce grand manipulateur des chiffres ne se gêna pas avec son état civil, et le modifia selon les nécessités. Il paraîtrait pourtant que la date du 15 août 1769 était fixée sur le certificat avec lequel il fut reçu à l'école de Brienne.



Je reçois une lettre singulière : un correspondant, qui ne se nomme pas suffisamment, m'annonce qu'il a l'intention de publier un pamphlet intitulé : *les Impurs du Moniteur*, et me demande mon opinion à cet égard.

*
* *

Je réponds d'abord qu'il n'y a pas d'impurs au *Moniteur* : on y est trop naïf pour

ne pas y être bien *innocent*. Mais, après tout c'est l'affaire de l'écrivain. Celui-ci ajoute qu'il voudrait bien savoir s'il ferait mieux de publier son livre en Belgique qu'en France.

Je n'hésite pas à lui répondre que la France est préférable sous bien des rapports. On ne s'expose ici qu'à une amende d'un franc; on court le risque, en Belgique, d'attraper dix mille francs.

—

Je me souviens, trop tard pour la commencer aujourd'hui, que j'avais promis une histoire intime et sentimentale.

Je prie le lecteur d'attendre le quatrième numéro.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

40 Cent

COGNAC

PAR

TERRA

A. LE CHEVALIER
67, rue de la Harpe

PARIS, RUE COQ-HEUX, 5.



LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

Le 3^e numéro de la *Cloche* était sous presse quand j'ai appris la mort de madame Victor Hugo.

Voilà pourquoi je viens un des derniers, moi qui devais venir un des premiers, saluer de l'âme cette âme vaillante trop tôt partie.



Victor Hugo a voulu veiller seul, pendant deux nuits, cette compagne de sa vie, dont il n'a pu accompagner la dépouille mortelle.

Saurons-nous un jour la prière, l'adieu, la confession que ces deux nuits austères ont volés ? Les larmes se sont-elles toutes répandues au dehors ? Aucune n'est-elle retombée dans le cœur, pour devenir plus tard cette perle de poésie que l'égoïsme humain emprunte avec ravissement à la douleur des poètes ?



Quand j'ai vu pour la première fois madame Vic or Hugo, belle, rayonnante, illuminant de son sourire le sombre salon de la place Royale, j'étais un écolier, l'aîné de ses fils, leur camarade, et je prenais avec extase ma part de cette lumière qui pénétrait les cœurs, de cette bonté qui grandissait les âmes.

Quel triomphe dans ce temps-là ! Ce coin de la vieille place de Louis XIII était le centre, le cœur de Paris. On s'étonnait le dimanche soir dans ce salon, où les priées coudoyaient les apprentis littéraires, où les académiciens venaient s'enivrer de jeunesse !

*
* *

Qu'est-elle devenue, cette foule ? Sont-ils tous morts ? ou bien sont-ils tous vendus ?

Est-ce à quelques pouces de la boue, dans la terre, est-ce dans la boue même qu'il faut les chercher ?...

*
* *

Samedi, à sept heures du matin, six amis attendaient à la gare de l'Ouest le cercueil de madame Victor Hugo. La famille était restée à la frontière.

Un journal s'en indigne. Il trouve de

mauvais goût que Victor Hugo n'ait pas rayé de sa mémoire la date du 2 décembre, parce qu'il a plu aux auteurs du coup d'Etat de déchirer leur liste de proscription.

*
* *

Quelle est cette logique? D'où vient ce point d'honneur? Le *fait* qui rend libre n'efface pas le *fait* qui a détruit la liberté. Victor Hugo garde l'exil parce qu'il veut garder son ressentiment tout entier. L'amnistie qu'il n'a pas demandée pour une peine qu'il n'avait pas méritée doit-elle peser sur sa conscience? Et trouverait-on en tous cas bien digne de lui qu'il fit fléchir sa fierté le jour où le malheur provoque de nouveau son courage?

Non, Victor Hugo devait *au témoin de sa vie*, peut-être à la victime de son exil, l'hommage de cet exil nouveau dans la mort, qui rend la France plus chère, plus regrettée, plus enviable, mais moins abordable encore au vaincu du 2 décembre !



Le jour des funérailles a dû rassurer la police. Il n'y avait pas à craindre qu'on s'émût par hasard au passage du cercueil.

La gare de l'Ouest était remplie de voyageurs affairés, joyeux. C'était le samedi ; on partait pour la mer, pour l'ouverture de la chasse, pour les fêtes ; on partait en train de plaisir.

Ces quelques amis tristes et silencieux ne faisaient pas même contraste : ils étaient noyés dans le débordement de l'ivresse. Tout le long de la route, ce convoi de la folie qui traînait une pareille morte éclata en fanfares, en chansons, en rires bruyants, stupides, en aboiements de chiens et d'hommes. On s'étouffait aux stations pour ne pas manquer cette kermesse, cette jouissance, cette bombance !

C'étaient les bonnes gens de l'Empire qui

s'amusaient, sans s'inquiéter de ce pieux cadavre d'une républicaine illustre qu'on allait enterrer !

*
* *

A Yvetot, des farceurs songèrent à Béran-ger, pendant qu'on mettait le cercueil sur un corbillard.

Là, le deuil se sépara de la fête. La vapeur emporta le train de plaisir, qui grossissait en route, et les amis de Victor Hugo prirent lentement le chemin du cimetière.

*
* *

On avait mis sur le cercueil des fleurs apportées de Bruxelles. La France fournissait seulement la fosse et le fossoyeur.

Jusqu'à Villequier, ce voyage funéraire parut une promenade mélancolique qui éle-

vait l'âme. La solitude débarrassait le cœur des souvenirs humains ; les prés étaient verts ; les arbres se balançaient doucement et saluaient par-dessus les haies ; on s'attendrissait dans une rêverie infinie.

*
* *

A Villequier, quelques personnes attendaient ; la morte attendit aussi que l'église eût achevé sa toilette. Il fallut caler les tréteaux, équilibrer les cierges, les allumer. Les chantres et les enfants de chœur, en sabots ou en gros souliers, avaient besoin de s'habiller. Puis, quand M. le curé eut son orchestre, la lamentation des psaumes, rendue grotesque par des voix criardes, commença. C'était à regretter les bouffons du chemin de fer !

Mais l'incomparable majesté de la mort et la dévotion des souvenirs jetèrent leur poésie idéale sur ce tableau de Courbet ; et quand les porteurs sortirent de cette vieille église,

basse, trapue, faite pour étouffer le sanglot ou l'aspiration de l'homme, et se dirigèrent vers les tombes, en portant le cercueil de cette mère au nom glorieux, de cette femme qui fut si belle, si bonne, si aimée, les yeux s'ouvrirent aux larmes, les cantiques eurent un accent qui fendit les cœurs.

*
* *

Le cimetière domine l'Océan. Les sépultures de la famille Vacquerie sont au nombre de six et rangées par trois sur deux rangs. Madame Victor Hugo a été placée en avant ; on dirait le chef de ces tombes. Elle repose comme elle a dormi bien des fois, aux pieds de sa fille adorée, de sa chère Léopoldine.

*
* *

Paul Meurice a prononcé quelques paroles de douleur, d'adieu, d'espérance ; puis les

six ou sept voyageurs, plus silencieux encore qu'au départ, ont repris, le lendemain, la route de Paris.

Et c'est ainsi que la femme du grand poëte, celle qui eut tant de cortéges, qui vit passer tant d'amis, tant de flatteurs, tant de courtisans de la gloire de son mari, a été entermée dans la solitude, a traversé l'oubli et l'indifférence, sans éveiller d'écho, parce que l'homme dont elle porte le nom reste exilé dans son honneur, et garde intrépidement sa foi à la Constitution qu'il n'avait pourtant pas juré de respecter !



Vendredi 28 août. — On a tort quelquefois de ne pas croire sur parole les journaux officieux, et il n'est pas toujours né-

cessaire d'admettre le contraire de ce qu'ils racontent pour trouver la vérité.

C'est ainsi qu'un peu déconcertés d'abord par le succès effrayant de M. Grévy dans le Jura; ils ont fini par affirmer que cette élection était le triomphe effronté de la démagogie et de toutes les mauvaises passions.

*
* *

Je ne voulais pas le croire, parce que je me sens démagogue; mais comment douter, quand les mêmes journaux nous annoncent qu'il ne se tiendra pas d'assises dans le Jura, tant les voleurs, les assassins, les vauriens, exclusivement occupés sans doute à faire de la propagande pour M. Grévy, ont dédaigné de voler ou d'assassiner!

*
* *

Pas de crimes dans un pays d'opposition

radicale ! Cela pourrait faire croire que l'opposition moralise ; si l'on ne savait pas bien que le plus grand des crimes, c'est l'opposition même ; que les scélérats s'entendent avec les radicaux, et qu'ils trouvent plus utile d'avoir leurs avocats à la Chambre qu'à la cour d'assises.



Le dilemme se trouve donc posé ainsi : Vaut-il mieux souhaiter des gens d'opposition au Corps législatif que des coquins ailleurs ?



Toutes les fois que l'on tente quelque chose contre la peine de mort, j'applaudis.

Le jury de la Seine a refusé à la guillotine un assassin trop instruit, trop intelligent pour ne pas souffrir en esprit plus efficacement dans les longues années du bagne que dans une seule nuit d'insomnie.

*
* *

La question de la peine de mort se lie par le sang à la question de la guerre et à celle du duel. Ce sont trois barbaries qui tranchent trois difficultés, au lieu de les résoudre. Mais la morale, la liberté des peuples et l'honneur n'ont pas besoin, ou plutôt n'auront pas besoin toujours de ce sacrifice sanglant.

* *
* *

Le jury désarmera le bourreau; quant à la guerre, je m'étonne de l'inaction, du silence des peuples.

Comment! pour une question de douane, de traité, de tarif, toutes les chambres de commerce de France et de l'Europe vont s'é-mouvoir; et quand il s'agit de la guerre, c'est-à-dire de la ruine systématisée du commerce, des relations internationales rompues, du désordre, de la vie même, ces bonnes chambres de commerce restent tranquilles et ne trouvent pas une plume pour écrire vingt lignes de pétition sur une page!

*
* *

Croit-on que les gouvernements resteraient insensibles à une manifestation formidable du commerce ?

Malheur au pouvoir qui la braverait! et malheur au peuple qui n'en sent pas l'urgence!

L'égoïsme du comptoir deviendrait dans ce cas-là la philosophie même de la liberté.

J'ai indiqué dans le premier numéro de la *Croche* les arguments de la Champagne, mutilée, incendiée, ruinée, par l'entêtement de Napoléon.

On pourrait, dans ces pétitions, rappeler les larmes que ce conquérant du vide répandait en 1814, quand il roulait vers l'île d'Elbe, gardé, ou plutôt protégé par des commissaires étrangers, se cachant dans le fond de sa voiture, déguisé en domestique, et traversant des populations furieuses, qui pouvaient le tuer !

Comme il se repentit alors de ses guerres insensées, de sa gloire, qui l'avait fait haïr ! Comme il fut libéral dans son remords !

Que deviennent les larmes versées ainsi par les souverains ? Pourquoi ne peut-on pas les recueillir et en faire un remède contre l'ivresse des ambitieux, contre les cas d'insolation dus au soleil d'Austerlitz ?



Samedi 29. — Malgré l'intérêt qui s'attache à Rochefort, et malgré mon amitié pour lui, je tomberais dans les redites et dans la monotonie si j'enregistrais toutes les condamnations, toutes les saisies dont la *Lanterne* est l'objet ou le prétexte.

*
* *

Je veux pourtant m'arrêter au dernier jugement prononcé par la 6^e chambre, qui condamne l'intrépide écrivain à treize mois de prison ; on y remarque le curieux *attendu* qui suit :

« Attendu que ces outrages prémédités,

édités et réédités à jour fixe, blessent profondément la conscience publique ;

» Qu'*ainsi* ils constituent une offense envers la personne du souverain.. »

*
* *

Cette identification de la conscience du public avec la personne du souverain ne me déplaît pas. Elle est nouvelle et fort touchante.

Mais si on applique ce principe contre nous, j'en demande l'application à tous les actes émanés du gouvernement qui peuvent blesser ou égratigner seulement la conscience publique.

Quand un homme politique attaque violemment une révolution dont il se vantait jadis d'avoir devancé la justice, il blesse la conscience publique. Je demande qu'on le condamne pour le délit d'offense à la personne de l'Empereur.

*
* *

Après le scandale de l'affaire Kervéguen, on décore les journalistes qui ont exploité et envenimé cette calomnie du sixième paquet. La conscience publique est blessée et l'Empereur offensé.

Je pourrais multiplier les exemples ; mais on voit quel soulagement M. Delesvaux a ménagé à la conscience du pays !



On peut admirer, chez Susse, un fort beau buste de madame Victor Hugo, dû au ciseau de M. Vilain, et qui a figuré à l'Exposition de 1847. J'espère que le sculp-

teur, répondant à la douleur des amis, et aussi un peu à la conscience publique, fera des copies et des réductions de son œuvre.



Dimanche 30. — J'ai reçu une lettre de MM. Jaime fils et Philippe Gille, dans laquelle ces messieurs, auteurs du drame annoncé, *la Cousine Belle*, protestent contre l'arrêt que je semble avoir formulé.

Ils ont voulu, disent-il, mettre en relief cette idée morale et nécessaire : *la destruction de la famille au bénéfice de la drôlesse.*



Si ces messieurs ont rendu saisissante et

effrayante cette autre plaie de l'Empire, ce n'est pas moi qui serai le dernier à les applaudir et à les encourager. Mais ils n'ont pas compris mes observations.

J'ai voulu dire, et je crois avoir dit que la censure impériale ne permettrait pas de transporter sur la scène ce débris du premier empire qui s'appelle, dans Balzac, le baron Hulot. J'ai dit que ce monstre de convoitise, d'orgueil et de bassesse était possible dans un livre et deviendrait, aux yeux de certaines gens, impossible sur un théâtre de l'Empire.



Il paraît que le besoin de deux nouveaux sénateurs se faisait vivement sentir... dans les départements où M. le baron de Geiger

et M. de Montjoyeux avaient perdu la chance d'être réélus députés.

Voilà une menace du suffrage universel dont les deux futurs candidats passés ne se plaindront pas.

Je ne peux en effet attribuer qu'à une sollicitude délicate pour l'amour-propre des deux aimables vieillards cette double nomination, trop faiblement justifiée par leurs travaux de députés.

*
* *

J'ai cherché les discours de M. le baron de Geiger, et je les ai trouvés, bien qu'imperceptibles. Ils sont nombreux, mais extrêmement laconiques. Cambronne n'était qu'un phraseur à côté de M. de Geiger.

C'est lui qui disait toujours : *Très-bien!* quand un ministre parlait, et : *Aux voix!* quand il fallait ceper la parole à un orateur de l'opposition.

On ne saurait être à la fois plus bref, plus utile au gouvernement et plus éloquent.

Nous allons au Mexique défendre nos nationaux et faire un empereur! — *Très-bien!* s'écriait M. le baron de Geiger.

Nous revenons du Mexique endettés, laissant nos nationaux à la discrétion de Juárez et l'empereur fait par nous exposé à la fusillade. — *Aux voix!* s'écriait le baron de Geiger; et le second cri valait le premier; il avait le même sens et la même portée: tout est bien qui finit bien ou mal!

On appelle ces orateurs-là: « les députés *coupe-toujours* ». Ils débitent de la satisfaction, par tranches égales et sans s'arrêter, comme les marchands de galette débitent leur marchandise sur le boulevard.

*
* *

Né le 23 août 1808, en Bavière, M. Alexandre-Godefroi-Frédéric-Maximilien de Gei-

ger est ou a été directeur de la faïencerie de Sarreguemines. De là son horreur parlementaire pour les pieds dans le plat.

Ancien condisciple des fils de la reine Hortense au collège d'Augsbourg, M. de Geiger était tout naturellement recommandé à l'amitié de l'Empereur. Il n'a rien perdu de ses sentiments de bon camarade; mais il paraît que les électeurs commencent à se blaser sur l'importance de ce titre.

Grand, osseux, la tête carrée, les moustaches retroussées, M. le baron a les allures d'un commandant prussien, mais d'un Prussien gouailleur et un peu croisé de Français.

Quand M. Rouher ou quelque autre orateur du gouvernement parlait, M. de Geiger se plaçait derrière le banc des ministres afin de mieux entendre. Quand c'était un orateur de l'opposition, il s'installait au pied de la tribune et ricanait.

Vous verrez qu'il n'écouterà pas M. Sainte-Beuve.

*
* *

Quant à l'autre sénateur, ancien député de la Nièvre, voici, pour remplir l'engagement que j'ai pris d'esquisser au passage les hommes politiques mis en lumière dans la semaine, un simple croquis que je crois exact :

M. de Montjoyeux est arrivé à la députation par M. de Morny, qui l'avait pris en affection, sans qu'on ait jamais su pourquoi, car les deux caractères étaient assez contradictoires.

A moins que l'auteur de *M. Chouffeur* n'ait été séduit par sa bonhomie et par sa bonne humeur. M. de Montjoyeux porte bien son nom. Par le ventre, il est *mont*, par les yeux et les lèvres, il est *joyeux*; si bien qu'on pourrait croire que ce nom-là est un surnom; et l'on ne se tromperait qu'à moitié.

*
* *

- M. le nouveau sénateur s'appelle Antoine de son prénom, et s'appelait, il y a onze ans encore, Richard tout court, de son nom.

En février 1859 parut un décret ainsi conçu :

« M. Richard (Antoine), né le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795), à Paris, élu député au Corps législatif, maire de la commune d'Aunay (Nièvre), y demeurant, est autorisé à *ajouter* à son nom patronymique celui de Montjoyeux, et à s'appeler à l'avenir *Richard de Montjoyeux*. »

Il paraît que ce nouveau nom faisait longueur. M. de Montjoyeux l'a raccourci un peu, en dépit de la loi; mais, bah! on n'est pas législateur pour se gêner!

Il a tort pourtant de ne plus s'appeler Richard, car il l'est au propre, comme il est *mont* et *joyeux*. On le remarquait à la

Chambre par la vivacité avec laquelle il ne restait jamais en place ; il était toujours en route ; et quand un orateur de l'opposition parlait, il devenait subitement d'une éloquence écrasante, à la façon de M. le baron de Geiger.

Voilà deux sièges vacants au Corps législatif et deux sièges peu occupés au Sénat.



On se plaint que le maréchal Canrobert n'ait pas assisté à la session du conseil général du Lot. Un journal répond que le maréchal Canrobert fait faire l'exercice des nouvelles armes à feu à l'armée de Paris.

C'est une raison ; reste à savoir si elle est bonne. Mais en la trouvant excellente pour cette année-ci, on voudrait savoir si elle doit

servir tous les ans, car il paraît que l'illustre guerrier est pour le conseil général du Lot ce que madame Benoiton est pour sa famille : il est toujours sorti.

Il n'y a guère que le siège de Sébastopol qui l'ait gardé longtemps.

Mais comme je ne suis pas injuste, je reconnais aussi qu'au 2 décembre, la brigade du général Canrobert a parfaitement donné partout où il le fallait.



Lundi 31 — La question posée à Nîmes, selon l'expression du procureur impérial, vient de recevoir une première solution. Le tribunal a condamné les coupables.

Je me hâte de dire que le commissaire de

police n'a rien eu, non plus que le soldat qui a blessé M. Sauier ; quant à ce dernier, il n'a pas été question d'aggraver sa blessure. Tout s'est borné à 500 fr. et à 300 fr. d'amende pour les organisateurs de cette réunion privée, devenue publique.

*
* *

Je me plais à reconnaître très-sérieusement la modération de la peine prononcée, et je recommande les *attendu* qui suivent ; on y verra comme un reflet plus vif que celui de la conscience exclusivement judiciaire des juges.

« 1^o Attendu que le premier devoir des magistrats est d'obéir à la loi ; .

» Que la loi du 6 juin 1868, *par des considérations que le tribunal n'a pas à juger, a défendu les réunions électorales dans les cinq jours qui précèdent l'élection ; etc., etc...* »

Ne voit-on pas que le tribunal n'est pas tres-favorable à cette disposition de la loi ?

« 2° Attendu qu'il existe des circonstances très-atténuantes tirées : 1° de la promulgation récente de la loi, dont on n'avait pas encore pu bien apprécier la portée ; 2° de l'effervescence naturelle aux approches de l'ouverture du scrutin ; 3° du sentiment de la liberté individuelle, sentiment toujours louable, mais qui doit être réglé par la loi, etc., etc. »

Le jugement n'en prononce pas moins une condamnation et il livre à nos méditations le théorème suivant :

*
* *

On organise une réunion privée à laquelle on ne veut admettre que des personnes munies de cartes, mais « il s'introduit dans la salle, par des circonstances impossibles à expliquer, des personnes non munies de

cartes », tout aussitôt, la réunion privée devient une réunion publique et on tombe sous le coup de la loi.



Je propose ce sujet de vaudeville pour l'époque où nous aurons la liberté théâtrale : Un monsieur s'insinue dans un bal par souscription, dans le seul but de faire danser les couverts d'argent et d'inviter les diamants de ces dames à visiter ses poches. On le surprend ; on lui demande sa carte ; il ne l'a pas ; on envoie en toute hâte chercher le commissaire de police. Celui-ci arrive, souriant à l'innocence, met son écharpe, se fait expliquer la chose, et arrête... l'organisateur du bal qui a tenu une réunion publique.

Quant au voleur, il déclare qu'il est un mouchard et on le laisse libre.



Mardi 1^{er} septembre. — L'incident Pastoureau touche à son terme. M. le préfet, fuyant par rendre hommage à la presse, daigne se défendre et prouver qu'il n'est pour rien dans la double exécution de Martin Bidauré.

Pourquoi n'a-t-on pas commencé par là ? C'était plus simple, plus logique. Mais je sais bien que cela ne faisait pas condamner des journaux d'opposition.

*
* *

Le fait en lui-même est-il vrai ? J'en doute et voici mes raisons :

En général, pendant ces douloureux événements de décembre, sans être des chasse-pots, les fusils faisaient merveilleusement leur besogne, et l'on n'avait pas besoin des'y reprendre à deux fois.

Les insurgés sont suspects quand ils prétendent qu'ils ont été ratés au premier coup; ils veulent évidemment déconsidérer la portée et la précision des armes. Ce n'est pas patriotique.



Nous avons reçu de Toulon, non pas des détails sur l'affaire Pastoureau, mais la lettre suivante :

Toulon, 31 août 1868.

Monsieur le directeur de la *Cloche*,

Je lis dans votre numéro 3, du samedi 29 août, une phrase *irrévérente* à l'adresse du

brave général de Montauban (lignes 5 et 6, page 18).

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, courrier par courrier, me donner une explication à ce sujet, c'est-à-dire me déclarer s'il y a eu de votre part l'intention de blesser M. le général comte de Palikao, ou si cette phrase n'est qu'une intempérance de langage.

J'ose espérer que vous voudrez bien me faire l'honneur de me répondre le plus promptement possible, ma position très-dépendante ne me permettant guère de faire le voyage de Paris, à moins que votre mutisme ne m'y contraigne.

Agréez, monsieur, mes salutations.

HENRI-LÉON FEY,

interprète juré de la *langue espagnole*
pour la ville de Toulon : employé civil
au génie militaire à Toulon (Var).

*
* *

Cette lettre part d'un trop chevaleresque mouvement du cœur pour qu'on n'y réponde pas, et je serais désolé de faire faire le voyage de Paris, par un temps trop peu ra-

fratchi, au bouillant champion de M. le général Montauban. Qu'il veuille donc bien se calmer !

L'article dans lequel je dis que M. le comte de Palikao ne sort jamais dans les rues avec sa couronne de comte n'était point écrit en langue espagnole, et M. l'interprète l'a mal interprété.

Je n'avais pas d'autre intention que celle de constater un fait tout simple et plutôt élogieux pour la modestie du comte de Palikao. Si j'ai blessé un de ses parents, un de ses amis, j'en suis désolé ; mais il arrive tous les jours qu'on blesse sans le vouloir, à Paris comme à Nîmes ; mon correspondant avouera cependant que j'ai été moins cruel que le soldat qui est entré avec sa baïonnette dans le flanc de M. Sanier.



Je voudrais bien ne pas parler du duel dont M. Lissagaray est sorti blessé si glorieusement; mais mon désir de donner un témoignage public d'estime et de sympathie à ce loyal représentant de nos idées me fait surmonter ma répugnance.

Le rédacteur de l'*Avenir*, si brave qu'il soit, aurait tort de persister dans l'idée d'une revanche. En déposant une plainte en diffamation contre le journal, à l'heure même où le rédacteur venait intrépidement offrir sa vie, que l'on acceptait, pour l'honneur du même journal, M. le député du Gers a compromis jusqu'à l'intrépidité filiale, qu'il a d'ailleurs trop vantée.



M. Lissagaray ne peut plus choisir. Les témoins des deux adversaires ont constaté le courage et la loyauté du *premier combat*; la querelle n'est donc plus avec le fils, mais

avec le père, qui est intervenu sur un autre terrain, et qui eût plaidé contre le journal même devant le cadavre du journaliste.



Mercredi 2. — Les uns craignaient, les autres espéraient que les conseils généraux se passeraient sans discours ; mais, en définitive, la petite averse traditionnelle a mouillé le papier et les paupières

M. Rouher, en vacances, s'est amusé, à propos des voies de communication, à expliquer la circulation du sang, le réseau des artères ; il a disséqué les veines, mais il n'a pas touché au cœur.

Dans le Gers, M. de Flamarens a parlé des calomnies des démocrates, par allusion aux attaques de M. Lissagaray, et s'est écrié qu'il s'agissait « de la conservation des mœurs et des croyances héréditaires. »

Précisément ! Il resterait à savoir si les mœurs n'ont pas besoin d'être modifiées et les croyances purifiées.

*
* *

A Tours, on a joué un air de pastourelle au dessert, pour fêter M. Pastoureau.

M. de Richemont a commis cette phrase, qu'eût dictée M. Prudhomme, et que ne renierait pas M. de La Palisse :

« Vous ne vous laissez pas troubler (M. le préfet) parce que vous savez que les hommes *impartiaux* protestent contre des accusations que les *faits* démentent. »

Je ne fais pas mon compliment aux hom-

mes impartiaux, s'ils ont besoin que les faits matériels démentent les accusations, pour ne pas admettre celles-ci.

Saint Thomas était très-partial, puisqu'il avait besoin de toucher pour croire.

*
* >

Dans le Nord, M. le préfet a proclamé tout simplement le dogme de la divinité impériale. L'Empereur n'est plus le père des pompiers, il est le père, le fils et le saint esprit de l'Empire.

« Inclinons-nous, messieurs, devant cette auguste trinité du génie, de l'espérance et de la charité. »

Quand les tricornes se feront-ils missionnaires de cette trinité?



Le *Journal de l'Empire* est moins éthéré dans ses effusions.

Si j'avais pensé tout bas ce qu'il a écrit dans le délire de l'enthousiasme, je croirais avoir commis intentionnellement un péché d'offense. Voici le pavé :

« Nous connaissons l'Empereur. Pour nous, c'est l'homme de la volonté et de la décision, c'est l'homme de Strasbourg, de Boulogne, de Ham et du 2 décembre, c'est l'homme dont le courage nous fanatise et nous donne la foi dans l'avenir.

» Avec un pareil maître, des serviteurs comme M. Pastoureau sont à leur aise. »

*
* *

Le même journal fait de singulières conjectures à propos du malheur qui peut menacer la Belgique. Ecoutez-le :

« On nous écrit de Bruxelles que malheu-

reusement, et malgré le dernier bulletin des médecins, l'espoir de conserver l'héritier de la couronne est plus que faible. En outre, la reine et la comtesse de Flandre ayant toutes deux une maladie de mère, il est à craindre que la Belgique ne se trouve un jour dans la situation où elle était en 1830. »

Ce qui veut dire : Nous ne risquons rien. *Risquons tout !* et en avant l'annexion ! Comment douter ?

*
* *

On remet à neuf le lion du beffroi de Douai. Il paraît que la France entière attendait cet événement pour y trouver un augure ! je copie textuellement dans le *Pays* :

« Cet incident local émeut tout le monde en France. Il rappelle le terrible cri de guerre de nos Flamands : *Flandre au lion !* »

Et voilà les serviteurs officieux chargés de

maintenir la confiance dans les promesses de paix !



Jeudi 3. — Nous sommes dans l'anniversaire des massacres de septembre. E. Quinet, dans son beau livre sur la Révolution, se demande quelle a pu être la raison de l'apathie de Paris pendant ces journées sanglantes, et il la trouve dans leur caractère quasi-officiel :

« Pour glacer la pitié, dit-il, il avait suffi que ces massacres eussent une apparence de coup d'Etat. Les tueurs, tranquillement assis à la porte des greffes et jouant leurs rôles de juges, les municipaux qui venaient inspecter l'ouvrage, les écharpes mêlées à la tuerie, les assassins qui travaillaient à la corvée

du meurtre et gagnaient leur journée, cette assurance dans le sang, donnaient l'idée d'une mesure administrative exécutée au nom de l'autorité. Il n'en fallait pas davantage pour ôter aux meilleurs la pensée de s'opposer à un carnage officiel. »

Que l'on dise donc qu'en France on ne respecte pas l'autorité ! L'histoire de nos massacres est là pour prouver le contraire.



LE PARJURE DE DÉCEMBRE

J'avais promis, à propos du 2 décembre, une histoire intime, dont le titre a pu tromper l'attente du public. J'avais pourtant eu soin de dire qu'il ne s'agissait que d'une histoire

d'amour, aiasi d'ailleurs qu'on va s'en assurer, car voici le conte en question :

Il y avait une fois, il y a bien longtemps de cela, — c'était sous un régime encore plus libéral, si c'est possible, que ce régime-ci, et sous un roi dont les fils avaient été acclamés, en même temps que *la Marseillaise*, au concours général; c'était (sauf le respect de la police) sous le vieux roi Louis-Philippe; — il y avait une fois un beau jeune homme bien nul, bien content de lui, bien frisé, un jeune homme... comme on en rencontre encore.

N'ayant rien étudié, il se moquait de tout; n'étant propre à rien, il voulait naturellement aspirer à tout; il était ambitieux comme M. Emile Ollivier, sans avoir même une si jolie voix que M. de Maupas.

*
* *

Ses parents, qui étaient très-riches, voulaient qu'il fût tout-puissant. Un jour qu'il

souffleta sa bonne, sa mère, émerveillée, s'écria :

— Il sera ministre !

Il pouvait le devenir ; il ne l'est pas encore à l'heure où j'écris.

Ce n'est pourtant ni sa volonté ni sa capacité qui contrarient sa convoitise, mais il a des rivaux.

Plus grand que M. Darimon, se gardant bien de donner comme celui-ci dans les idées proudhoniennes, mon héros, que j'appellerai Edgar, pour ne le confondre avec aucun homme politique de cet empire, avait une tenue parfaite.

C'était l'essentiel. Son père, capitaine dans la garde nationale, enviait sa prestance et se disait avec orgueil :

— Comment fait-il pour se tenir si bien ?

Il n'en savait rien lui-même ; peut-être avait-il été ainsi dans le sein de sa mère : il était né cambré.

*
* *

Beaucoup de gens naissent cambrés; mais il ne faut pas croire qu'ils soient pour cela moins souples de l'échine. Au contraire, Edgar était moulé en personnage officiel. D'instinct, les factionnaires étaient tentés de lui présenter les armes et les députés de lui présenter des pétitions.

Il n'eut pourtant ses principales décorations que très-tard, c'est-à-dire à vingt-deux ans.

Aujourd'hui, il est ridicule de n'avoir pas une brochette à dix-neuf ans et toute la batterie de cuisine à vingt ans; mais, sous Louis-Philippe, on allait cahin-caha. Nous avons réformé tout cela !

Edgar n'était pas plus noble que la plupart des gentilshommes de son temps et du nôtre; mais il mettait un petit *de* devant son nom, et on le tolérait. Le garde des sceaux ne chicanait pas sur cette sottise.

C'était à l'époque où M. de Maupas, sous-préfet de Boulogne, avant de devenir préfet de décembre, usait aussi de la particule, dont n'usait pas son père, et où M. Fialin s'appelait de Persigny, avant toute consécration officielle.

*
* *

Edgar de Bonamy (ce dernier nom est inventé) savait ou apprit de ses parents que la première spéculation d'un jeune homme de bonne famille doit être de se marier.

En conséquence, après s'être un peu brûlé les ailes dans les coulisses de l'Opéra et ailleurs, il songea à faire le bonheur d'une coquette, ou le malheur d'une jeune fille honnête.

Il n'eut pas de chance ; il tomba sur une enfant très-belle, très-fière, très-pure, très-aimante, mais très-honnête. Il eut la dot, il eut la femme ; il n'eut pas l'instrument de fortune qu'il souhaitait.

Madame de Bonamy refusa de sourire aux hommes d'État trop sales et trop laids, et d'écouter les diplomates trop éloquents. Ils étaient tous affreux et dangereux sous Louis-Philippe. Aujourd'hui, c'est bien différent....

*
* *

— Allons ! j'ai épousé une sotte, se dit M. Edgar, la fleur des sots ; et vexé de ne pas faire son chemin par sa femme, il se consola en pensant qu'il avait un prétexte pour la négliger et la mépriser.

Il essaya donc de se pousser tout seul à la députation. Il était assez riche pour être nommé.

Je ne sais plus quel bourg pourri le nomma.

Dans ce temps-là, ce n'était pas comme aujourd'hui ; les élections n'étaient dues qu'à la corruption, à l'intrigue, aux manœuvres les plus déloyales. Le suffrage universel, qui

est la voix de Dieu dans tous les patois, a prodigieusement assaini tout cela.

Député, satisfait d'être député, le bel Edgar vota imperturbablement pour le gouvernement.

Quelquefois la majorité, quand on ne la regardait pas, avait des velléités d'indépendance; elle se cabrait à huis clos. Mais dès que M. Guizot lançait son regard, ou que M. Génie, la veille d'une discussion, accordait une petite subvention, la majorité, soumise, féroce d'humilité, écrasait la minorité et armait aveuglément le pouvoir, qui s'infatuait et se perdait par cette soumission. Edgar jasait mal, mais votait bien.

*
* *

Anjourd'hui, les choses ne vont pas ainsi, et M. Rouher a moins de peine à ramener ses partisans; aussi la majorité est-elle une expression si fidèle et si exacte des senti-

ments du pays, qu'on veille dessus avec soin et qu'on a toujours peur d'y trouver le moindre changement.

*
* *

Madame de Bonamy, très-intelligente, très-délaissée, lisait, étudiait et regardait; elle n'était pas trop flattée des opinions ventruées de son mari.

— Mais, disait-elle, puisque c'est sa conviction !

Et elle soupirait, pensant tout bas que son cœur à elle se serait fait illusion si ce mari dédaigneux avait aimé, du moins, de l'amour enlevé à sa femme, quelque cause généreuse.

La liberté est la seule maîtresse dont une honnête femme ne soit pas jalouse.

Edgar, de plus en plus beau et de plus en plus digne, flétrit la campagne des banquets

en 1847, se moqua des intrigants qui allaient manger du veau et de la salade en appelant la révolution, et défia les révolutionnaires.

Le 24 février le surprit beaucoup. Il fut superbe d'imprécations contre le peuple ingrat ; il voulait qu'on mitraillât, qu'on égorgeât, qu'on anéantît cette garde nationale rebelle, ces bourgeois idiots et cette canaille (il voulait parler des ouvriers) qui ne se révoltait que pour piller les riches ; il baisa la main du maréchal Bugeaud avec autant de componction que le maréchal Canrobert a baisé dernièrement la main du prince impérial.

Mais quand il vit que le maréchal Bugeaud n'exterminait rien : que le sang versé déchaussait les pavés et les faisait bondir, il eut une illumination soudaine : il se souvint que sa femme adorait les vers de Lamartine ; il alla porter son adhésion au gouvernement provisoire, rencontra le maréchal Bugeaud dans l'escalier de l'Hôtel de Ville et lui baisa de nouveau la main, en criant : Vive la République !

*
* *

La République est morte de ces cris-là.

Madame de Bonamy, qui était plutôt républicaine sans trop le savoir, comme toutes les femmes instruites et radicalement honnêtes, fut blessée et indignée de cette volte-face. Elle osa dire à son mari :

— Et vos principes monarchiques, monsieur ?

— Je les applique : fortifier l'autorité, prévenir le désordre et fonder la liberté sur l'ordre !

Madame de Bonamy soupira et n'ajouta rien.

Edgar se mit à ébaucher une profession de foi pour les élections prochaines. Après des injures à Louis-Philippe, il fit l'éloge de la République ; mais il n'était pas content ;

il lui manquait le coup de fouet, la période ronflante.

Quand il vit la profession de foi de M. Barroche, et quand il lut que ce futur garde des sceaux avait *devancé la justice du peuple* : — Parbleu ! s'écria-t-il, j'allais le dire ! — Et il était bien capable de le dire en effet.

*
* * *

Edgar fut élu représentant de lui-même à l'Assemblée constituante. Il acclama la République dix-huit fois dans la même journée, pour avoir le plaisir de l'acclamer une fois de plus que M. Ségur-d'Aguesseau et que les royalistes de l'Assemblée. Il était le mieux constitué des constituants, puisque la mort, qui a décimé cruellement les représentants de 1848 et qui ne se lasse pas, l'a respecté et l'a fait fleurir, dirait-on, sur le fumier de ces cadavres.

Il fut républicain du jour, n'osant se dater de la veille, pendant deux mois ; républi-

cain honnête et modéré pendant quatre mois ; simple ami de l'ordre au bout de ce temps-là, c'est-à-dire prêt à favoriser tous les désordres. En conséquence, il poussa aussi violemment que M. de Falloux à la dissolution immédiate des ateliers nationaux. Il espérait bien que la République n'échapperait pas à ce traquenard.

On sait qu'elle fut sauvée. Edgar en eut bien de l'ennui jusqu'au 2 décembre !



Madame de Bonamy crut pendant quinze jours à la bonne foi de son mari. Elle l'exhorta à servir la République. Si Edgar avait su parler, elle lui eût dicté ses discours ; il ne savait que chanter ; elle lui joua la *Marseillaise*, qu'il fredonna.

Mais, hélas ! au bout de peu de temps, l'honnête femme s'aperçut que son veuvage d'âme et de pensée allait recommencer. Edgar devenait impertinent pour la Répu-

blique, qui ne voulait pas de lui. Tant pis pour elle ! Tant pis aussi pour l'épouse, qui partagea la disgrâce des idées libérales !

Monsieur bouda madame, parce que madame avait essayé de lui faire un salon républicain ; monsieur ne fréquenta plus que des viveurs de bon ton, qui disaient que tout cela allait finir ; et monsieur prit une maîtresse le jour même où on le présenta à l'Élysée.

*
* *

L'honnête femme sentit d'autant plus cruellement cette double blessure, qu'elle-même luttait contre une tentation terrible, incessante.

Belle, jeune, faite pour aimer, elle se sentait ardemment et respectueusement aimée par un des plus intrépides soutiens de la République.

Ce n'était pas un grand homme, c'était un homme, ce qui vaut mieux. Il était de toutes les manifestations ; il n'était d'aucune coterie. Il servit de son sang, de son cerveau, de son or, la liberté ; il vivait, il est mort aujourd'hui pour elle !

*
* *

Cet homme-là n'avait pas devancé la justice ; il était de ceux qui l'attendent, sûrs qu'elle vient toujours ; il n'avait voulu d'aucune attache officielle ; il se battait les jours de bataille ; il se cachait les jours de récompense.

Comme il n'allait pas dans les ministères, on le traitait de socialiste ; et pourtant il avait trouvé ridicule le discours de M. Billault sur le droit au travail ; et, comme il se refusait à toute servitude, on le traitait d'homme dangereux.

*
* *

Il ne l'était que pour le cœur de madame de Bonamy. Ces deux âmes parfaites se mirèrent naïvement dans leur pureté réciproque, s'adorèrent longtemps, sans se le dire.

Pourtant, l'homme, à la fin, sentit son amour doublé de pitié et de colère. Il dit un jour à l'honnête femme que son mari trahissait doublement :

— La République est menacée, je me ferai peut-être tuer pour elle. Je vous aime, aimez-moi !

L'honnête femme répondit : — Estimez-moi toujours ! et ne voulut pas l'entendre davantage.

*
* *

Il faut bien que j'avoue l'infirmité de l'éducation reçue par cette jeune femme : elle avait l'enfantillage de croire aux serments, à la sainteté de la parole donnée, et, toute brûlante d'amour pour un homme loyal et sincère qui l'aimait, elle se maintenait intrépidement dans la foi jurée, et elle se disait qu'ayant promis d'être fidèle, elle devait être fidèle quand même.

En 1851, c'étaient là de singulières idées.

Précisément le mari entama à cette époque l'éducation politique de sa femme et commença à lui parler de ce piège infâme que les républicains avaient tendu au président de la République en le forçant de jurer une Constitution qu'ils s'étaient bien gardés de jurer eux-mêmes.

— Heureusement, disait Edgar, que ce n'est pas cela qui nous arrêtera !

— Pourtant... objectait sa femme.

— Eh ! madame, voyez M. Pasquier : il a

juré sous tous les régimes, et il a servi tous les pouvoirs ! C'est ce qui le conserve.

— Mais l'honneur ?

— Il n'y a pas d'honneur au-dessus de l'intérêt du pays !

— Dites qu'il n'y a pas d'intérêt au-dessus de l'honneur !

— Soit ! Mais l'honneur consiste à sauver l'ordre, la famille, la propriété, menacés par les rouges.

A ce moment, la femme rougit ; elle prenait sa cocarde.

— La famille, l'ordre, tout ce qu'il y a de respectable, dit-elle, repose sur un pacte juré. Si vous détruisez la sainteté du serment, vous ébranlez la morale.

— Bah !

— Mais enfin, monsieur, prenons un exemple : j'ai juré de vous être fidèle.

— Parbleu ! et j'en ai juré autant !

— Mais si je manquais à ce serment-là, monsieur?...

— Quand une femme n'est plus retenue que par son serment, dit avec solennité le bel Edgar, elle a déjà trahi.

— Merci de la leçon, répliqua madame de Bonamy avec une grande révérence.

*
* *

La pauvre femme souffrait. Le mépris qu'elle sentait croître pour son mari lui faisait paraître bien cruelle sa résistance opposée à l'amour; mais elle luttait, fière de se sentir souffrir.

A la fin de novembre, Edgar était triomphant, mais mystérieux; il se moquait du Corps législatif, dont il était membre, et parlait du coup de balai que l'on ne manquerait pas de donner à ces brouillons.

C'était pour citer un mot de M. de Morny

qu'il avait entendu, et qu'il refaisait à son profit :

— S'il y a un coup de balai, disait-il, je serai du côté du manche.

Sa vocation avait toujours été d'être manche à balai.

*
* *

Madame de Bonamy eut quelques nuits d'insomnie. Elle repassa sa vie et se trouva victime de sa vertu. Moins rigide sur l'honneur, elle gardait son mari et le servait.

Sa fidélité au serment conjugal rendait Edgar infidèle et la portait elle-même vers l'infidélité.

Un matin, elle se leva découragée en murmurant :

— Ce ne sont pas des compagnes qu'il faut à ces hommes, mais des complices !

Son mari entra ; il se frottait les mains.

— C'est fait, dit-il, l'assemblée est *emballée*; on *coffre* M. Thiers.

— Quoi! lui demanda sa femme, le coup d'Etat?...

— On l'affiche.

— Quel parti prenez-vous?

— Le mien, comme en 1848.

— Mais vos principes?

— Ne les connaissez-vous pas : l'ordre, le respect de la famille, de la propriété?

— Mais la Constitution!

— Me l'a-t-on donnée à garder?

— Oui, monsieur!

— En ce cas, on a eu tort.

— Vous êtes parjure!...

— Bah! si peu et en si bonne compagnie!

Et M. Edgar de Bonamy, qui espérait être

sur la liste de la commission consultative, sortit radieux.

*
* *

Sa femme resta plusieurs heures, accablée, humiliée, offensée de cette trahison. Puis elle se sentit lâche de rester fidèle à qui lui donnait l'exemple de la félonie ; puis elle pensa qu'un autre homme allait se battre, se faire tuer peut-être pour défendre la République, et que le désespoir de n'être point aimé d'elle s'ajouterait au désespoir du patriote ; elle n'hésita plus, elle partit.

— C'est mon 2 décembre ! dit-elle en quittant la maison.

* •
*

Celui qu'elle cherchait n'était point chez lui ; il allait, affolé, dans Paris, dans les fau-

bouge, implorant, au nom du droit, une résistance qu'on refusait au nom de la peur.

Elle l'attendit toute la journée et fort avant dans la nuit

*
* *

Quand elle se décida à rentrer chez elle, pâle, enfiévrée, serrant les dents, elle rencontra son mari à la porte :

— D'où venez-vous, madame? lui demanda-t-il d'un air de Barbe-Bleue.

— Et vous, monsieur?

— Moi, je puis l'avouer: je viens de l'Elysée.

— Moi, monsieur, je puis l'avouer aussi, je viens de chez mon amant.

— Vous auriez osé?

— Vous avez bien osé, vous!

— Et vos serments, madame?

— Et les vôtres?

— C'est bien différent!

— Pourquoi? Ah! vous vous imaginez qu'on peut impunément trahir honneur, principes, et se croire en droit d'exiger d'une femme le respect pour tout ce qu'on méprise?... Non! il n'y a pas deux sortes de trahisons; ce que vous faites vous sera fait. C'est justice.

— Et le nom de cet amant? demanda avec ironie le bel Edgard.

La femme le donna intrépidement.

— Ah! parbleu, vous mentez, madame! Il est arrêté depuis ce matin, celui-là, et dans peu de jours il sera en route pour Cayenne!

C'était vrai; elle avait menti, la pauvre femme, parjure seulement en intention.

Elle s'évanouit. Son mari, rassuré, alla à ses petites affaires

Qu'est-il aujourd'hui, cet homme pro-

fond? Je ne puis le dire. Je sais seulement qu'il est veuf.

*
* *

MORALITÉ

Cette histoire prouve qu'en bonne logique, un ambitieux à tous crins ne devrait pas épouser une femme honnête. Il démontre aussi que la nécessité de découvrir deux morales se faisait vivement sentir il y a quelques années. Il tend enfin à faire croire que les traîtres sont toujours trahis.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

Prix:
40 cent



GLOBE

TERRA

N. Le...
...

LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS



Vendredi 4 septembre. — Il faut que j'avoue mon embarras.

Je reçois tous les jours des lettres qui m'encouragent à la lutte et qui essayent de me décourager de la modération.

Je suis confondu de l'âpreté des désirs de liberté, des levains de colère que je sens au fond de bien des âmes et de l'ignorance

— —
parfaite du gouvernement sur l'état de l'opinion en France.

*
* *

On aime les enquêtes dans ce pays-ci ; on en fait sur toute chose , excepté toutefois sur les événements du 2 décembre. Eh bien ! je propose à M. le ministre de l'intérieur de provoquer une enquête loyale, avec le concours de l'opposition, sur les tendances, sur les ressentiments, sur la patience et sur l'impatience des esprits.

*
* *

Il apprendra alors ce que signifie cette marée montante d'adhésions qui nous soulève, qui nous dépasse et qui voudrait nous entraîner.

Il verra si cette inquiétude générale est

factice; si les bruits que nous recueillons sont des bruits que nous faisons courir, et si nous sommes une minorité.

*
* *

Je ne veux pas pousser à la haine et au mépris du gouvernement que je n'ai pas voté.

Dieu m'en garde! J'ai dit d'ailleurs qu'en fait de démolition, les gouvernements faisaient bien mieux cette besogne que l'opposition elle-même. Mais si je voulais aider au suicide, voici comment je m'y prendrais :

*
* *

Je feindrais de croire à l'infailibilité absolue du régime, et, partant de ce principe, je louerais tout, je trouverais, par exemple, que l'expédition du Mexique a été admirablement entamée, conduite et terminée.

Je m'extasierais sur les richesses inépuisables du pays, qui ne refuse de souscrire à aucun emprunt ; et j'exalterais la prospérité croissante des liquidateurs de faillites.

Je respecterais la liberté absolue de la presse dans ses excès d'éloges contre nous, dans ses excès de calomnie en faveur de nos ennemis.

Afin de raviver le souvenir des dynasties disparues, auxquelles on ne pense pas, je sévirais avec une rigueur inusitée contre les journaux qui les mentionnent par hasard.

J'affecterais l'horreur de l'esprit, pour faire croire que je veux plaire exclusivement aux imbéciles.

J'interdirais les meilleures œuvres du passé au théâtre pour prouver indirectement qu'il n'y a pas de littérature, d'imagination, de plaisanterie même, sans liberté.

Je mettrai à nu la pauvreté des journaux officieux, en contreignant les journaux d'opposition à se vanter de leur fortune.

J'exigerais des préfets qu'ils me garantissent le succès, comme dans le Jura, la veille d'une défaite formidable, afin de bien prouver ensuite l'inconvénient des candidatures patronnées et la présomption ignorante des fonctionnaires.

Je parlerais beaucoup de la nécessité d'aider les classes pauvres, et, rien que par la suppression de la vente publique d'un journal, je ruinerais bon nombre de petits marchands dont les plaintes s'élèveraient contre moi.

Je ferais un martyr, afin d'en faire un candidat, d'un journaliste d'esprit dont les railleries m'auraient été particulièrement désagréables.

Pour ébranler la foi dans ma véracité, je jurerais que je veux la paix, mais je laisserais prêcher la guerre par des journaux à ma solde.

Je réveillerais les factions en tapant dessus pour les empêcher de dormir.

Je susciterais la désunion à l'intérieur et la coalition à l'extérieur.

Et quand j'aurais fait tout cela et bien d'autres choses encore du même genre pendant quelque temps, je quitterais le ministère la veille de l'explosion.

*
* *

Car j'ai oublié de dire que la première condition pour pousser ainsi efficacement à la haine et au mépris du gouvernement serait d'être ministre.

Comme je ne le suis pas, je ne peux faire aucun mal efficace.

Voilà pourquoi je m'en tiens à une opposition ferme et loyale qui regarde, qui avertit et qui attend.

*
* *

Que mes amis me laissent donc à mon

pas; courir, c'est rompre les rangs et c'est risquer de tomber.

Quant aux confrères doucereux, charmants, qui me louent, en affectant tout haut de trembler pour moi, et qui me disent, comme je ne sais plus quel général à je ne sais plus quel prince, le lendemain d'une bonne aubaine : — Pourvu que cela dure ! — qu'ils veuillent bien avoir moins de sympathie effarée et suspecte !

Le jour d'affronter un péril utile, je saurai me dénoncer moi-même, sans leur secours.



On exagérerait évidemment en accusant tous les préfets de l'Empire de manquer d'imagination.

D'ailleurs, comme ils ne sont pas à leur poste pour inventer quoi que ce soit, le reproche serait au moins superflu.

*
* *

J'avoue cependant que le toast de M. le préfet du Nord, proclamant la sainte Trinité de l'Empire, un Dieu en trois personnes, avait donné du dépit à ses collègues.

— L'heureux homme! se disaient-ils; quelle chance il a d'avoir trouvé cette formule! Ce n'est pas juste. Les circulaires ministérielles devraient mettre tous les préfets à même d'en découvrir autant. Nous ne sommes pas assez payés, s'il nous faut encore prêcher des dogmes; c'est déjà trop de prêcher des candidatures.

*
* *

Je viens rassurer les fonctionnaires de l'Empire. M. le préfet du Nord n'est pas plus spirituel que ses confrères. Il ne faut pas lui faire un mérite d'une galanterie religieuse qu'il a trouvée toute confectionnée.

*
* *

Existerait-il donc des manuels de compliments à l'usage des préfets, comme il existe un parfait secrétaire à l'usage des amants ?

Non ; mais un fabricant de papier, qui n'est sans doute pas un sot, a eu l'idée de fabriquer à l'usage de MM. les fonctionnaires de tous grades et de toutes catégories un papier spécial, dont le filigrane représente dans une banderole les trois personnes qui constituent la famille impériale proprement dite. Au-dessus du jeune prince on lit l'*Espérance*, derrière l'Empereur on voit la *Foi*, et la *Charité* flotte sur les cheveux flottants de l'Impératrice.

*
* *

On a joint l'aigle, mais c'est du luxe. A quelle vertu théologique pourrait correspondre cet oiseau de proie? D'ailleurs, il n'y a pas moyen de faire un Dieu nouveau en quatre personnes; le nombre *trois* est consacré.

Ce papier des préfets est leur inspiration. Si les circulaires ministérielles ne leur ouvrent pas suffisamment les idées, ils n'ont qu'à regarder à travers la feuille blanche pour trouver l'image et la formule dont leur cœur doit déborder aux jours convenus de grande émotion.

*
* *

Le spécimen de papier que je possède est parfaitement authentique. Il est sorti (je

puis l'avouer pour aider à un avancement) du cabinet de M. le préfet de la Haute-Loire : il en est sorti au mois de novembre 1867.

M. le préfet du Nord , qui puise la foi dynastique aux mêmes sources , se fournit-il d'éloquence chez le même marchand ? Cela est probable. Son dévouement ne souffre point de cette découverte ; mais le dogme dont il s'est fait l'apôtre en est un peu atteint. Il perd de sa fraîcheur , de son imprévu , et surtout de son infailibilité ; puisque son pape n'est qu'un papetier.



On n'a jamais mis en doute la charité de l'impératrice, pas plus qu'on n'avait mis en doute celle de la reine Marie-Amélie, et j'ai

une lithographie qui représente la duchesse de Berry visitant les pauvres et les malades.

*
* *

L'absence de charité est un phénomène beaucoup plus rare parmi les princesses, qui ont à leur disposition une grosse liste civile, que la fréquence et la délicatesse même des aumônes.

Je trouve donc que la reconnaissance pour les bienfaits reçus, sans perdre de sa sincérité, doit se maintenir dans les bornes d'un respect adroit, et je dénonce comme attentatoire aux convenances une brochure suspendue à la devanture de Dentu avec ce titre :

L'Impératrice Eugénie, sœur de charité.

*
* *

Louer avec hyperbole la bienfaisance toute naturelle et peu coûteuse des puissants de ce degré, c'est absolument comme si on vantait l'humanité des sergents de ville toutes les fois que ceux-ci ne vous assomment pas, et la générosité des soldats quand ils ne vous donnent pas des coups de baïonnette.

L'Impératrice est généreuse, soit ; les pauvres la bénissent, ils font bien. Mais, pourquoi l'appeler *sœur de charité*, puisqu'elle n'a pas fait vœu de pauvreté, et puisque, heureusement pour le commerce, elle donne aussi son nom à des œuvres d'élégance, de toilette, de parure mondaine ?

*
* *

Samedi 5. — Je suis soulagé d'un grand poids.

A propos du Persan, qui vient de mourir,

on avait fait courir les bruits les plus désagréables pour ce pays-ci.

On disait qu'Ismaël était un traître qui avait vendu sa patrie à l'étranger et qui était venu manger en France le prix de son pacte infâme, sachant bien que la France était hospitalière aux filous, indulgente aux parjures et tout aimable pour les renégats.



Eh bien ! c'était une atroce calomnie pour Ismaël et une exagération évidente pour la France.

Le Persan vivait non du prix de sa patrie, mais du prix de son père. On avait tué celui-ci par mégarde et on servait une jolie pension à l'héritier. C'était justice. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'Ismaël eût fréquenté les gens assez nombreux à Paris qui ont varié d'opinion et de conscience ; et s'il habitait dans le voisinage des Tuileries, c'était

par pure dévotion d'adorateur du feu, pour voir passer sous tous les régimes les prêtres et les fidèles du soleil levant. Mais ce n'était pas le moins du monde pour voir passer les renégats.

*
* *

J'ajoute que la mort de ce fidèle disciple de Zoroastre est expliquée. On eut l'imprudence de parler devant lui, le 15 août, des taches nouvelles découvertes si subitement dans le soleil d'Austerlitz ; il eut peur ; il s'imagina que son Dieu allait mourir et il mourut.

*
* *

Les Français, adorateurs du soleil, ont la vie plus dure. Quand le soleil se voile, ils saluent la lune ; et s'il n'y avait plus ni lune

ni étoile, ils feraient encore très-bien leurs petites affaires dans l'obscurité.

*
* *

On remarque même qu'en France les choses qui réussissent le mieux sont celles qui ont été conçues et exécutées dans la nuit noire.

L'affaire de Boulogne, par exemple, n'a pas réussi parce qu'elle fut tentée à la belle lumière; le coup d'Etat du 2 décembre a triomphé de tous les obstacles parce qu'il a eu la collaboration de la nuit.

A cette heure-là, les commissaires de police travaillent mieux; et l'on sait qu'ils n'ont pas bronché.



J'ai reçu d'Aix la lettre suivante :

« Monsieur,

» Pourriez-vous me dire ce que signifie la nouvelle suivante donnée par un journal de notre département :

« Nous apprenons avec plaisir que M. le » docteur X..., médecin des établissements » universitaires de notre ville depuis 30 ans, » vient d'être nommé officier d'académie. »

» Est-ce qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir plus directement à l'Université pour en recevoir les grades ? Et si, au lieu d'être occupé depuis 30 ans dans ces établissements universitaires, le docteur X... avait été employé dans les établissements religieux, est-ce qu'il aurait été nommé chanoine ?

» Veuillez, monsieur, me répondre par un coup de cloche. »

Ma réponse sera un remerciement à M. Duruy qui, connaissant bien son époque, a pensé avec raison que les stimulants de la vanité humaine n'étaient pas assez nombreux et qui a ajouté avec tant d'à propos à la liste déjà si longue des hochets ; sans compter qu'on peut ainsi obtenir des rabais considérables dans les marchés à intervenir entre les fournisseurs et les économistes des lycées.

Vendez-nous vos pommes de terre, votre viande, votre vin, vos habillements, vos livres à meilleur compte dira-t-on aux marchands, et nous vous nommerons officiers d'académie.

Officiers ! quelle gloire ! d'academie ! quel prestige ! Ce sera quelque chose de moins éblouissant, à coup sûr, que la croix de la Légion d'honneur, mais de plus beau que la médaille de sauveteur.

On verra sur les enseignes :

Un tel, bottier, officier d'academie.

Comment les élèves sortis de l'École normale pourront-ils parer ces bottes là ?



A propos de la Légion d'honneur, j'ai quelques observations à présenter.

Je comprends, par l'ardeur avec laquelle je la vois solliciter, l'attrait que peut avoir une décoration. Tout le monde n'a pas ma coupable indifférence. Un pays sans décorés, ce serait bien pis qu'un dessert sans fromage, et, par conséquent, qu'une jolie femme à laquelle manquerait un œil.

Non, mes plans de réforme ne vont pas, dans leur audace, jusqu'à souhaiter immédiatement une nation sans galons, sans bijoux, et je sais qu'une des plus grandes jouissances de l'égalité, c'est l'inégalité.

*
* *

Mais je voudrais au moins qu'une enquête sévère empêchât de donner la croix à des gens qui ont tout fait pour ne point la mériter ; et je trouve dans le *Bulletin des lois* un petit document officiel que je me permets de cueillir et d'offrir délicatement à ceux qu'il intéresse, en leur demandant si la satire, la caricature, le pamphlet, comme on appelle la vérité, a jamais rien inventé de plus irrévérencieux pour la croix d'honneur.

*
* *

On lit dans le numéro 1,408 du *Bulletin des lois* (partie supplémentaire, page 9,845) un décret en date du 31 mars 1868, rendu en exécution du décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852, art. 46, sur la proposition du grand-chancelier et contresigné par le ministre de la maison de l'empereur et des Beaux-Arts, portant :

« Art. 1^{er}. — Est rayé des matricules des chevaliers de la Légion d'honneur, à partir du 20 décembre 1867, date de la 2^e condamnation mentionnée ci-après :

T... (Antoine-Adrien), ancien chef de division à la préfecture du R..., chevalier de la Légion d'honneur du 16 août 1860, condamné : 1^o le 21 mai 1822, à un an de prison pour vol et escroquerie ; 2^o le 20 décembre 1867 à un mois de prison et à 500 francs d'amende pour escroquerie.

Qu'un repris de justice soit pris pour chef de division dans une préfecture, cela est grave ; mais, après tout, cela ne dépasse pas la limite des erreurs, des excuses permises et des rédemptions autorisées. S'il fallait purger rigoureusement les administrations, où s'arrêterait-t-on ?

Mais, qu'un homme soit décoré uniquement parce qu'il est chef de division, et que cela est une garantie d'honorabilité ; qu'on prenne si peu de renseignements qu'il faille la récidive pour dénoncer un chevalier d'industrie parmi les chevaliers de la Légion d'honneur, voilà ce que je trouve exorbitant, extravagant et compromettant pour la Légion.

*
* *

Cette erreur est-elle la seule ? Qui oserait l'affirmer ?

Avec la fleur des champs à la boutonnière, de pareilles bévues sont du moins sans conséquence. Les escrocs et les filous ne parviendront jamais à déshonorer la nature. Sans cela!...



J'ai trouvé ces jours-ci, dans un fragment de manuscrit, un fragment de comédie que je tiens à la disposition de l'auteur, s'il lui plaît de me le réclamer, et surtout s'il prend l'engagement d'achever son œuvre.

Je n'ai pas deviné au juste le sujet ni le nom des personnages, ni le pays où l'action se passe ; mais, comme j'ai compris qu'il s'agissait d'un ministre et d'un député, et comme, dans tous les pays du monde, les députés de la majorité ont quelque chose à

demander à un ministre qui se sent rarement en humeur de refuser, j'ai pensé qu'au point de vue général, humain, cet épisode pouvait aussi bien intéresser des Français que des Anglais et des Allemands. Le voici avec ses obscurités. Que l'auteur me pardonne mon indiscretion !

On remarquera que, sans être aussi fort que Shakespeare, l'écrivain imite les brusques changements de décor du divin William.

*
* *

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE

Le théâtre représente l'antichambre d'un ministre de première catégorie. Luxe réel ; objets d'art qui n'ont pas dû être payés sur les émoluments de Son Excellence. La statue de Démosthènes fait vis-à-vis au buste de César, qu'elle domine. Domestiques en grande livrée,

avec des mollets irréprochables. Quand ces officieux daignent causer avec les journalistes bien pensants, on s'aperçoit qu'ils ont tous un accent auvergnat très-prononcé.

Il est huit heures; c'est l'aurore pour les bureaux. Un laquais époussette Démosthènes. Entre M. X..., habit noir, pantalon noir, cravate blanche, menton rasé de près, cheveux plats. Il est très-maigre avec une grosse tête.

Nota pour le régisseur :

M. X... doit ressembler un peu à Robespierre, au Robespierre de l'ordre, mais à un Robespierre en sucre candi. Signe particulier : il tousse fréquemment derrière sa main comme écran. A peine est-il entré, qu'il donne sa carte avec aplomb, puis il vient très-ému dans l'embrasure d'une fenêtre et se met à tambouriner sur les carreaux. Le valet, qui a laissé tout un côté de Démosthènes dans la poussière, tire un lorgnon de la poche de son gilet, examine la carte, toise le visiteur, sourit et sort.

M. X..., *seul*.

Etre ou n'être pas officier!... telle est la

question. Officier ! ce n'est pas trop pour le rapporteur de la loi qui nous donne la liberté de... On a dit que Son Excellence était hostile à la loi... ou plutôt à la liberté de... Mais alors, je suis sûr de mon affaire, puisque ma loi est comme Son Excellence et qu'elle est assez hostile à la liberté qu'elle consacre. (*Il tousse derrière sa main.*) Officier ! cela me consolera de voir G. de C. commandeur !... Pourvu que le ministre ne m'en veuille pas d'avoir donné la liberté de... ou pourvu qu'il soit satisfait de ce que je l'ai escamotée !... Ce valet ne revient pas ! Est-ce qu'on ne me recevrait plus ? Qu'ils y prennent garde ! j'ai trop peu de chances d'être réélu pour ne pas me donner tout entier à l'opposition si l'on me méconnaissait ! Soyons froid, insinuant, et, s'il le faut, éloquent. Je l'ai été au barreau de... (*Il tousse derrière sa main*), hum ! hum ! je suis en voix. Si je parlais en auvergnat ! comprendrait-il la délicatesse de cette flatterie ?... Ah ! que les minutes sont longues !... Officier ! être officier !... je me sens lyrique ce matin, je le subjuguerais.

Etre officier, grand Dieu... Ne l'être pas! et voir
Au col de Jubinal un autre astre apparoir!

Dit-on *apparoir*? On le dit... ah! voici
le moment décisif. On ouvre la porte; je me
réglerai sur le ministre. Attention!

SCÈNE II

M. X..., LE LAQUAIS.

LE LAQUAIS, *avec un accent de Saint-Flour.*

Son *Exchellenche* prie M. X... de l'*echecucher*... Un rapport très-préché à finir.

M. X..., *souriant derrière sa main.*

Un rapport! je sais ce que c'est. J'ai été
rapporteur une fois dans ma vie. C'est une
grosse affaire. J'attendrai.

LE LAQUAIS, *lui montrant un siège.*

Acheyez-vous!

M. X..., *gracieux et courtois.*

Merchi!...

Reprise du monologue.

Être ou ne pas être officier! etc., etc.

SCÈNE III

Le cabinet de Son Excellence : meubles dorés, lambris dorés, statue de Démosthènes dorée, statuette de Mirabeau dorée. Le ministre, debout devant une glace, essaye de coller sur son front une mèche qui se redresse toujours.

SON EXCELLENCE, *seule.*

Ah! ah! coquine! vous aussi vous me faites de l'opposition! mais, vous aussi, ma belle, je vous *collerai*..... Quand on appartient à l'histoire, que diable! c'est bien le moins qu'on ait une tête convenable... On ne dira pas que j'ai du toupet! non; mais je veux qu'on dise : il avait sa mèche! Tous les grands hommes que je continue avaient leur mèche. Démosthènes, Napoléon..... M. de Girardin a la sienne..... Ollivier possède des cheveux abondants..... j'aurai ma mèche.

Son Excellence met un peu de salive sur ses cheveux qui ne résistent plus. Satisfait, il se

coiffe délicatement de sa calotte de velours,
s'assied à son bureau et sonne.

SCÈNE IV

LE MINISTRE, LE LAQUAIS

SON EXCELLENCE.

Jacquot, fais entrer M. X...

LE LAQUAIS.

Oui Excellence! (Il sort).

SCÈNE V

SON EXCELLENCE, seule.

Que peut-il me vouloir?... Est-ce qu'on
l'aurait oublié?

SCÈNE VI

LE MINISTRE, M. X...

(A peine la porte est-elle entr'ouverte, que
M. X... s'introduit vivement.)

M. X...

Monseigneur!

LE MINISTRE

Bonjour! Vous allez bien? Vous n'êtes donc pas parti?

M. X...

Non, monseigneur. A la veille d'une solennité qui réjouit d'avance le cœur de tous les bons citoyens... Quand nous allons adresser au ciel des vœux pour la santé du souverain dont c'est la fête...

LE MINISTRE, *regardant M. X... à la boutonnière.*

Au fait! mon cher monsieur. Je suis pressé. j'ai interrompu pour vous recevoir...

M. X...

Je sais, un rapport pressé... (*avec calinerie*). Moi aussi, je fus chargé, il y a quelque temps, d'un rapport considérable. Son Excellence se le rappelle; et je crois m'être tiré avec honneur pour moi et avec avantage pour le gouvernement de cette tâche délicate.

LE MINISTRE, *fronçant le sourcil.*

Hum ! hum !

M. X..., *plaidant.*

Ah ! Monseigneur, c'est une douce satisfaction, croyez-le bien, que la pensée d'avoir fait son devoir, et quel devoir ! Exécuter toutes les promesses les plus libérales, donner au pays qui la réclamait la liberté de...

LE MINISTRE, *bourru.*

Je vous engage à vous vanter de cela !

M. X..., *interdit, mais faisant volte-face.*

Je ne me vante pas, et pourtant, que Son Excellence le reconnaisse, j'aurais peut-être le droit d'être un peu fier ; car enfin, cette liberté que l'Opposition nous réclamait, abusant d'une promesse trop généreuse, est-ce que, dans mon rapport, je ne me suis pas arrangé pour l'amoindrir, la restreindre, et si j'ose m'exprimer ainsi entre nous, l'escamoter ?

LE MINISTRE, *bondissant.*

Qu'est-ce à dire? Voilà un mot qui n'est pas d'un membre de la majorité. Nous prenez-vous pour des escamoteurs, des saltimbanques, monsieur? Croyez-vous que nous promettons pour ne pas tenir? (*Il se lève, se croise les bras et se pose devant la glace.*) Je reconnais bien là la tiédeur des amis du second degré. C'est autrement que nous entendons être servis et estimés, s'il vous plaît. Vous parlez, monsieur, comme si vous aviez appartenu à ces gouvernements du passé écrasés sous le mépris! Non, sachez-le, nous ne permettrons à personne de mettre en doute notre honneur, notre bonne foi, à vous moins qu'à tout autre; et si ce sont là les dispositions dans lesquelles vous vous associez au vœu des populations, pour célébrer notre fête nationale, vous pouvez parfaitement vous abstenir. Adieu, Monsieur!

SCÈNE VII

M. X..., déconcerté, se lève, chancelle, balbutie, tousse derrière sa main et sort à reculons. A peine la porte est-elle fermée qu'il tombe sur

un siège de l'antichambre. Un rire narquois le fait se redresser. C'est le laquais, en train de faire reluire le nez de César, qui s'égayé aux dépens du solliciteur. M. X... se redresse fièrement ; puis, montrant le poing à la porte du tabernacle où l'Excellence travaille encore sa mèche :

M. X...

On se souviendra de moi !... La liberté que j'ai donnée, j'en userai !...

(Le laquais, émerveillé, le salue. Il sort)

SCÈNE VIII

SON EXCELLENCE, *seule.*

A-t-on jamais vu ?... S'il fallait les décorer tous, la chancellerie n'y suffirait pas... *(Il se lève et va à la fenêtre)*. Après tout, ce n'est pas un méchant homme que ce X... Il a fait ce que nous avons voulu... Il est venu en fiacre ; j'aurais dû, au moins, lui payer sa voiture..! Ah ! le voilà !... Comme il a l'air déconfit ! il déclame... C'est qu'il a parfois de l'éloquence. S'il s'avisait !... Allons donc !

ah ! la bonne figure ! Est-il drôle quand il pleure (*Riant*). Ah ! ah ! ah !... ma foi, je n'y puis tenir. (*Il ouvre sa fenêtre, appelant*) : M. X !... M. X !... (*M. X... se retourne, Sans rancune ! (Prenant un objet dans un tiroir, il le lance par la fenêtre ; M. X... le reçoit très-adroitement ; c'est la croix d'officier)*).

M. X..., dans la cour.

Merci ! Excellence, merci !

(Il baise la croix d'officier, la presse sur son cœur et s'élançe vers son fiacre. Au moment d'y monter, dans son ivresse, il serre la main du cocher. Celui-ci, qui est un ancien prix d'honneur, comprend cette joie et c'est d'une voix attendrie qu'il excite ses chevaux.

SON EXCELLENCE, refermant la fenêtre.

Allons ! voilà une journée qui commence bien ; j'ai fait un heureux, et je n'ai pas fait de discours !

.

*
* *

Le scenario, car on le voit, beaucoup de traits manquent au dialogue, s'arrête là. Je tiens, encore une fois, le manuscrit à la disposition de son auteur, et s'il veut bien me le permettre, sans prétendre collaborer, je lui indiquerai quelques développements accessoires.



Samedi 6. — Dans le dernier numéro, j'ai dit ce qu'il fallait penser du jugement prononcé à Nîmes, et de la disposition des juges envers la loi appliquée par eux.

M. le procureur impérial, dont le *Droit* a

publié le réquisitoire, professe pour la disposition légale qui interdit les réunions cinq jours avant les élections l'admiration que le tribunal a refusée à cet article.

« Disposition éminemment sage, a-t-il dit, puisqu'elle permet aux électeurs de se *recueillir* avant le vote ! »

*
* *

Cette façon toute nouvelle de comprendre la préparation au vote a excité à Nîmes, dit le *Droit*, des rumeurs dans l'auditoire.

Pourquoi donc? Cinq jours de retraite avant l'élection comme avant la première communion, c'est là un conseil pieux dont il faut profiter. Le gouvernement veillera à ce que le scrutin soit ouvert devant des âmes préparées. On va installer des chapelles, des couvents, où, pendant cinq jours, les électeurs se retireront pour méditer.

*
* *

Ce qu'il y a de vrai et de pratique, c'est que ces cinq derniers jours sont inutiles au mouvement électoral.

Le gouvernement, par ses fautes, par ses maladresses fait si bien l'accord, l'union entre les membres de l'opposition que tout conciliabule deviendrait en effet superflu.

A quoi bon, par exemple, se prendre aux cheveux pour Peyruc, quand le nom de M. Dufaure suffit à rallier la majorité, c'est-à-dire les mécontents !



On parle toujours et à tout propos des embellissements de Paris par M. Haussmann, mais on ne parle jamais des embellissements de M. le préfet.

C'est une injustice que je répare.

Je m'empresse donc d'annoncer que M. le baron a exproprié le beau collier de barbe si noire qui faisait l'ornement de son menton. La place est maintenant vaste et nette comme la place du Château-d'Eau. C'est d'un aspect irrésistible.



M. de Girardin vient de trouver le secret de l'inquiétude générale; c'est l'influence de la cigarette. On fume trop chez l'Empereur, et on fait trop fumer l'empire.

La belle découverte !

Il y a longtemps, nous le savons, que le défaut de confiance tient au grand abus que l'on fait de la blague.



Enfin, la paix est assurée ! Le congrès si longtemps nié, discuté, ajourné, s'est réuni ; il a examiné les choses avec impartialité ; il a tenu compte des appétits de la France ; il a réglé les tarifs et ne s'est mis aucune écaïlle sur les yeux.

Grâce à lui, nous saurons désormais à quoi nous en tenir sur la valeur des mollusques qui prétendaient nous gouverner, et on mettra les huitres impériales à la raison.

Car tout le monde a compris, n'est-ce

pas? qu'il s'agissait du congrès des marchands d'huitres et des restaurateurs parisiens.

C'est le seul congrès possible, d'ailleurs, dans l'état de l'Europe. Il touche par la cuisine à la plus haute diplomatie!



Je vois à la quatrième page d'un journal une annonce de la loterie de Toulouse, dont le tirage a lieu ces jours-ci et dont le gros lot est de cent mille francs.

Le but de cette spéculation est d'achever l'édification et l'ornementation d'une église. Aussi, l'annonce a-t-elle d'un côté, la vue d'une belle cathédrale gothique avec des tours.

Mais, comme cette image ne suffirait sans doute pas à stimuler le zèle, la dévotion, c'est-à-dire la convoitise des souscripteurs, on a mis en regard, en pendant, une déesse de la Fortune sur sa roue. Elle n'a pas les yeux bandés, elle y voit bien clair, c'est-à-dire qu'elle triche : elle laisse tomber des billets de banque et de l'or après lesquels se précipitent les populations, en tournant le dos à l'église.

*
* *

Cette réclame impudente trahit bien l'état de la foi dans les âmes et la nécessité de faire argent de tout pour bâtir les temples que les sceptiques négligeraient d'édifier.

A gauche, c'est le catholicisme ; à droite, c'est la déesse païenne ; au milieu, le peuple, hébété, corrompu, qui ne veut pas croire pour rien, qui ne veut pas avoir des principes pour rien, et qui court, et qui se bous-

cue, avide, affolé, pour gagner cent mille francs!

C'est avec cela qu'on élève des autels au Dieu des pauvres, à la religion du renoncement et de l'humilité!

En voyant plus tard nos cathédrales modernes, on ne dira pas : Ces monuments de la foi! — mais ces monuments du hasard, du jeu, de la loterie!



Je félicite mon ami Paul Deltuf du succès qu'il vient d'obtenir à Rome. Le pape a confirmé la condamnation prononcée par la Congrégation de l'*Index* contre l'ouvrage de mon confrère, intitulé : *Essai sur l'œuvres et la doctrine de Machiavel*.



Les sessions de tous les Conseils généraux se sont closes aux cris multipliés de : Vive l'Empereur ! C'est bien naturel.

Un seul conseil général peut-être a fait exception, et voyez comme le hasard même a des rapprochements piquants ? c'est le conseil général qui a été présidé par M. le baron de Heeckeren.

*
* *

Ce parfait sénateur n'a jamais souffert qu'on criât : Vive l'empereur ! La chose peut paraître étonnante, invraisemblable ; mais elle est de la plus pure authenticité.

*
* *

Le 40 juin 1848, le citoyen de Heeckeren montait à la tribune de la Constituante pour interpellier le ministre de la guerre sur le fait suivant :

« La garde nationale de Troyes a été au-devant d'un régiment d'infanterie entrant dans la ville, et l'on a dit que lorsque ces deux corps s'étaient rencontrés, la garde nationale avait crié : *Vive la République!* et que le régiment avait répondu par le cri de : *Vive Napoléon!*

*
* *

Le ministre de la guerre de ce temps-là était le général Cavaignac. Il monta à la tribune et dit :

— Aucun bruit semblable, aucune nou-

velle aussi fâcheuse n'est parvenue au ministre de la guerre, ni au gouvernement de la République. Par conséquent, ce bruit, je le déclare calomnieux !

Et le général ajouta avec émotion :

« Loin de ma pensée de porter une accusation aussi terrible contre un des mes concitoyens...

» Aussi, je crois, je veux croire, je dois croire innocent l'homme dont le nom est si malheureusement mis en avant, et je le déclare aussi, je voue à l'exécration publique quiconque osera jamais porter une main sacrilège sur les libertés du pays (Tonnerre d'applaudissements).

Tous les représentants, y compris M. de Heeckeren, se lèvent et font entendre le cri de : Vive la République !

Cette séance que chacun peut lire comme moi au *Moniteur* est restée gravée dans le souvenir de M. le sénateur baron de Heeckeren, et voilà pourquoi, sans doute, ne pouvant crier : Vive la République ! le président du conseil général en question n'a pas voulu qu'on criât : Vive l'empereur ! c'est de la logique et du respect des convictions passées.



Lundi 7. — *L'Indépendance belge* a plusieurs éditions. Une seule entre en France, celle qui ne dit pas tout. On ménage nos cerveaux affaiblis.

Mais il arrive parfois que les nouvelles publiées dans les éditions libres de censure

font ricochet et nous reviennent répercutées malignement par les journaux d'Allemagne et d'Angleterre.

*
* *

C'est ainsi que le *Times* nous a révélé un propos attribué à tort par un correspondant de l'*Indépendance belge* non expurgée au jeune catéchumène de l'abbé Deguerry. On lui faisait dire :

« Quand je serai empereur, j'exigerai que tout le monde remplisse ses devoirs religieux ; je ne souffrirai personne sans religion ! »

Le ministre de l'intérieur dément cette parole toute resplendissante de foi catholique et que l'*Univers* applaudit, puis il ajoute :

« Le Prince Impérial, à son âge, ne saurait s'occuper de politique. »

*
* *

De politique ! soit ; mais de religion ?

Depuis plus d'une année, on veut nous édifier par le tableau de la première communion de cet enfant. On a forcé l'humilité de M. le curé de la Madeleine et celle de l'archevêque de Paris à recevoir des témoignages superbes de la gratitude religieuse des parents, pour cette grâce parfaite et abondante. N'était-il pas dès lors vraisemblable de croire que des leçons de catéchisme si excellentes et si excellemment récompensées avaient fermenté dans une âme si tendre ?

*
* *

Toutefois, j'aurais compris l'urgence du *communiqué* pour démentir les termes nets et précis dans lesquels un fils parle de succéder à son père, comme si la chose était prochaine et infaillible.

Quand je serai empereur ! fait-on dire à l'Étiacin des Tuileries. Ce début serait contraire à toute éducation royale, s'il n'était contraire à la vérité.

*
* *

Il est de tradition qu'un héritier présomptif n'envisage jamais si résolûment l'avenir, surtout depuis que l'histoire de France, à partir de Louis XIII, en interrompant sous chaque dynastie la loi d'hérédité, enseigne strictement la modestie et la défiance aux héritiers directs.

On ne dit pas, on ne doit pas dire : — Quand je serai roi ! quand je serai empereur ! — Mais on doit dire et on dit, comme dans l'opéra-comique : — Si j'étais roi ! si j'étais empereur ! et les fils respectueux ajoutent : — Ce qu'à Dieu ne plaise !

*
* *

On prête encore au même enfant un autre propos, mais celui-là bien enfantin, bien naïf et bien princier.

On parlait devant lui de la banque de Hombourg qu'on avait fait sauter deux fois.

— Est-ce avec de la poudre ? demandait-il vivement.

— Non, mon ami, lui répondit l'Empereur.

— Alors, cela ne m'intéresse pas ! dit dédaigneusement le belliqueux enfant.

Cette aimable saillie sera-t-elle démentie ? Préfère-t-on laisser croire que l'écolier rêve des canons de la guerre plutôt que des canons de l'Eglise ?

*
* *

Voilà, en tous cas, où conduit la flagorne-rie des courtisans.

Les journaux officiels et officieux donnent l'habitude d'enregistrer dévotement les réponses, les parties et les reparties d'un écolier ; tout le monde s'en mêle et on court le risque d'agiter les passions avec la niaiserie ou la subtilité d'un mot d'enfant terrible !

C'est là une des misères, un des ridicules et un des dangers du fétichisme monarchique.



Pendant qu'à Zurich l'assemblée constituante abolissait la peine de mort et la contrainte par corps, on guillotinaient en France un assassin, Blanc-Gonnet, pour ne pas laisser rouiller la guillotine.

Je lis dans les journaux que ce scélérat, confessé, absous, tout embaumé des senti-

ments du parfait chrétien, s'est élancé vers le ciel pour y recevoir le pardon de sa violence, et qu'il est mort confiant en Dieu et en la vierge Marie !



C'est parfait ! mais alors, quel homme a donc tué le boarreau ? Un saint, une créature angélique et évangélique. Du moment qu'il était absous pour l'éternité, pourquoi Blanc Gonnét n'était-il pas digne d'être absous pour la terre ?

Quoi ! l'âme repentante, le cœur lavé, plus pur qu'un homme qui n'a jamais failli, avec Dieu dans la conscience et le sourire de la béatitude sur les lèvres, on le tue ! Mais que fera-t-on à l'impénitent, au pécheur endurci ? Dès que le criminel a effacé son crime, pourquoi cette expiation brutale, atroce ?

Pourquoi maintenir des aumôniers, si l'on se moque de leur besogne et si l'on fait

étrangler le goût de l'hostie par le fer du bourreau ?

Ou l'on ne croit pas à l'efficacité du repentir, et alors supprimez le prêtre, la chapelle ;

Ou l'on y croit, alors supprimez l'échafaud.



Dieu soit loué ! Si l'on ne sait pas encore le moyen de préserver les peuples du césarisme, l'on sait du moins comment est mort César. M. Dubois d'Amiens a précisé les endroits où les quatre premiers coups des conspirateurs ont porté.

Le médecin Antistius avait constaté rente-cinq blessures, dont une seule, selon

lui, était mortelle, celle faite par le second Casca.



Je cherche à tirer de cette découverte une conclusion pratique en faveur de la liberté, et je n'en trouve pas. Le sang répandu par le Sénat a fait l'Empire, et M. Dubois d'Amiens a amusé l'Académie de médecine, sans indiquer de remède au césarisme.

J'ai appris pourtant avec un certain plaisir que Marcus Junius Brutus, le républicain stoïque, n'était pour rien dans le meurtre de César. Les historiens, ces menteurs, n'avaient pas été fâchés de lui donner sa part.

Si tous les coups d'Etat qui se commettent et tous les coups de poignards qui se donnent pouvaient être mis au compte des républicains, quel service en rendrait à la monarchie !

On arrivera peut-être à prétendre que les républicains ont fait la fusillade des boulevards Montmartre et Bonne-Nouvelle, le 4 décembre 1851 !



Mardi 8. — On a beaucoup parlé Régence dans ces derniers temps ; et ces discussions, rapprochées du propos attribué au jeune prince, m'ont remis en mémoire la situation de ce personnage des *Faux-Bons-hommes* qui s'écrie, pendant la rédaction du contrat de son fils :

— Ah! ça, on ne fait que parler de ma
FOR !

*
* *

C'est là une des mélancolies de la profes-

sion de souverain, et il faut que, malgré tout, cet état ait des charmes bien grands, puisqu'on commet tant de choses pour en courir les risques !

A peine un prince est-il installé sur le trône de ses ancêtres ou de ses contemporains, qu'on s'occupe de le marier pour perpétuer sa race. Précaution souvent inutile, car il est arrivé plusieurs fois que les princes les mieux mariés n'avaient ni la chance ni le loisir de se perpétuer.

*
* *

Dès qu'il est père d'un fils, le souverain n'est plus étudié qu'au point de vue de sa longévité, et, tous les six mois, l'on se demande à qui devra échoir la tutelle en cas de mort ; on compte les jours qui approchent l'héritier de son héritage, et le père de famille, pourvu qu'il ait passé l'âge des folles illusions, assiste au débat perpétuel que ses chances de mort peuvent susciter.

C'est d'une gaieté étrange et d'une philo-

sophie macabre. On comprend que l'humeur d'un chef d'Etat s'altère dans ces préoccupations perpétuelles, mais aussi que la sérénité d'un pays ne gagne rien à ces calculs.

*
* *

En France, la manie consiste à organiser des projets de régence, que l'événement dérange régulièrement. La loi salique qui règne est sans cesse culbutée dans le gouvernement, et sur trente-deux régences environ (je n'ai pas le temps de vérifier) que l'histoire de la France a enregistrées, vingt-six sont des régences de femmes et des démolitions de la loi salique.

*
* *

Il est vrai que sur ces vingt-six régences féminines la plupart furent orageuses, fulestes, compromettantes pour le repos et la liberté de la France; mais qu'importe! Pes-

sentiel, c'est que le Français, né galant, ait accepté le principe de la loi salique, pour ne l'appliquer jamais.

*
* *

On discute sur le droit des femmes à gouverner, à régenter, à moraliser ! Je voudrais bien savoir s'il y a une autre puissance réelle et effective que la puissance des femmes, en France surtout.

Elles font la mode, la littérature, la religion, le théâtre et les mœurs. Par l'Eglise, par le salon, par le boudoir pour les régions élevées ; par Mabilles, par les tableaux vivants et par les coulisses pour les régions inférieures, elles tiennent toutes les intelligences, tous les courages, toutes les prohibés.

*
* *

C'est peut-être pour cela que les intelligences sont moins viriles, les courages

moins solides et les probités plus irrésolues : mais c'est pour cela aussi qu'il est tout naturel que l'Impératrice soit régente et qu'elle préside le conseil des ministres.



Mercredi 9. — On vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité un employé du chemin de fer du Nord qui a essayé de tuer un voyageur. Sans l'énergique résistance de celui-ci, la chose était faite. La victime a révélé au cours du procès qu'elle avait voulu se servir des carreaux et des sonnettes d'alarme placées dans les wagons pour appeler au secours et avertir le chef du train. Mais, vainement, le malheureux blessé s'épuisa-t-il à casser le carreau, à tirer la sonnette, l'impossible convoi continua sa marche, traînant un blessé qui pouvait devenir un cadavre à chaque tour de roue.

* * *

Si c'est là le moyen infailible inventé par les chemins de fer pour préserver les voyageurs, j'engage les compagnies à ne pas s'en contenter. Comment se fait-il qu'on n'ait pas entendu ce signal? qu'on n'y ait pas répondu? La sonnerie n'était-elle pas mise en état? avait-on pensé qu'elle serait une précaution superflue? l'histoire de Jud est-elle un mythe?

S'il y a négligence de l'employé, qu'on le punisse;

Si le système est mauvais, qu'on le change!

S'il n'y a pas de remède, qu'on le dise : on voyagera armé et le pistolet au poing!



Terminons ce numéro par une promenade sentimentale.

Il n'est pas de Parisien qui ne connaisse le boulevard de Magenta, depuis la place d'armes du Château-d'Eau jusqu'au boulevard Rochechouart ; mais un grand nombre d'entre nous ignorent que cette délicieuse avenue se prolonge au delà, sur une étendue beaucoup plus grande. Oh ! la jolie promenade... en temps de paix.



Arrivé au boulevard Rochechouart, vous verrez le boulevard de Magenta monter et descendre la pente de Clignancourt jusqu'aux fortifications. Là, le délicieux boulevard, mis en appétit de forteresse, dépasse le mur d'enceinte et s'allonge à travers champs sur une longueur de cinq à six kilomètres et sur une largeur toujours égale de trente mètres.

*
* *

Que les promeneurs champêtres ne se lassent pas ; qu'ils suivent ce chemin neuf, aussi bien entretenu que bien établi, et ils arriveront, après une heure de promenade, à Saint-Denis, sans avoir rencontré 10 piétons et une seule voiture.

*
* *

Au siècle dernier, Louis XV, pour aller chez sa maîtresse, se faisait construire de Versailles à Choisy un chemin semblablement solitaire. Mais aujourd'hui que la moralité a monté, comme on sait, jusqu'à nos gouvernants, il ne se fait plus d'aussi mauvaise dépense, et je laisse à la sagacité parisienne le soin de découvrir l'utilité de cette route si déserte, qu'une armée de cinquante mille soldats pourrait arriver sous les murs de Paris sans qu'on être vivant l'eût vu passer. Constatons seu-

lement que sur 800 kilomètres de rues que possède le Paris actuel, il n'y en a pas la moitié qui soit en aussi bon état que ce chemin vicinal de 30 mètres de large !



Post-scriptum.

Je n'ai pas l'habitude et j'ai peu le goût des *errata*.

Loin de me croire infallible comme un ministre ou un préfet, j'ai la pudeur de mes fautes et je ne m'en repens pas, pour ne point les avouer.

Il m'est impossible, cependant, de ne pas faire remarquer qu'une correction faite au dernier moment, dans le quatrième numéro et à la dernière page de la *Cloche* m'a fait commettre une bévue grammaticale.

En parlant de la moralité de mon récit sur le *parjure de décembre*, j'avais écrit : *Ce conte prouve, etc...* Au moment de l'impression, je me révoltai à la pensée qu'on me croirait capable d'avoir inventé ces faits véridiques, je corrigeai et je mis :

— *Cette histoire prouve... mais, trois lignes plus bas, je laissai par mégarde au masculin ce qui devait être mis au féminin. Il démontre..., il tend à prouver, etc...* Le lecteur aura de lui-même rectifié ces fautes de grammaire.

Tout doit être appliqué au masculin, comme si je parlais d'un homme, dans la moralité de mon conte sur le parjure de décembre.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

Prix:
40 Cent

LE MONDE

TERRESTRE





LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS



Jedi 10 septembre. — Une opposition qui se divise est aussi maladroite qu'un gouvernement qui se défend.

Qu'est-ce qu'un gouvernement ?

C'est l'expression des sentiments politiques de la majorité du pays.

Or, tout gouvernement qui a peur de

l'opposition a peur de devenir ou d'être devenu l'expression de la minorité.

S'il est la minorité, n'ayant plus de raison de se maintenir, pourquoi prétend-il s'imposer ?

S'il reste la majorité, pourquoi blesse-t-il l'opinion en se déliant d'elle ?

* *
* *

De toutes les façons, la logique interdit la violence au pouvoir.

Car, s'il est appuyé sur le pays, cette violence est une brutalité inutile, féroce.

Car, s'il est seul, cette violence est une rébellion factieuse.

* *
* *

Voilà pourquoi la caserne trop remplie, trop armée, devient la barricade en expectative des émeutiers du gouvernement.

Voilà pourquoi aussi un pouvoir mûr pour la chute n'est jamais soutenu et ne se soutiendra jamais par les gros bataillons.

Voilà pourquoi un ministère qui ne désavoue pas les calomnies de la presse officieuse et qui se fait défendre avec des provocations, trahit ou compromet sa cause.

Voilà pourquoi aussi l'opposition n'a qu'à rester patiente et compacte pour triompher.

*
* *

Ces principes sont d'une banalité qui les fait négliger. Mais ils me paraissent bons à rappeler aux maladroits de tous les rangs devant des échecs de tous les degrés.



Décidément, la Belgique est bonne à contrefaire !

En vertu d'une loi qui est l'union douanière des amours-propres couronnés, on avait renvoyé devant le jury du Brabant différents journaux belges qui avaient reproduit le manifeste de la *Commune révolutionnaire*, attribué faussement à Félix Pyat, et on réclamait une répression énergique au nom des angles un peu gênants du mur mitoyen et sous le prétexte d'offense envers la personne de l'Empereur.

Il est vrai qu'au même moment, certains journaux français, escomptant la menace d'un malheur et d'un grand deuil pour la Belgique, profitaient de l'agonie d'un enfant pour menacer son père d'annexion, d'absorption; et il est vrai que l'on se gardait bien de trouver ici dans ces menaces la moindre offense envers la Constitution et la liberté d'un peuple étranger.

*
* *

Cette poursuite de l'*Espiègle* est-elle une concession spontanée du pouvoir belge ou une espièglerie de la diplomatie française?

Dans le premier cas, je plaindrais M. le procureur général de là-bas; dans le second, je souhaiterais à M. de la Guéronnière de renoncer promptement à ces habitudes d'intimidation qui nous valent plus de soufflets que de réparations.

*
* *

Quelle honte, en effet, d'entendre dire par-dessus la frontière à de braves citoyens honnêtes et pacifiques :

— Condamnez ! il y va de notre honneur, de notre sécurité nationale, de notre indépendance. Ne donnons à nos voisins aucun prétexte de mécontentement, d'absorption ou de conquête !

Oui, un pareil langage est honteux pour nous. C'est absolument comme si l'on disait :

— Les Français jaloussent nos libres institutions pour les détruire, nos industries pour s'en emparer, notre territoire pour l'ajouter au leur. Ce sont des conquérants de petite route, qui unissent l'hypocrisie à la convoitise ; n'excitons pas leur improbité !

Et c'est aussi comme si l'on ajoutait :

— Nous sommes faibles, lâches, égoïstes ; condamnons en dépit de nos libertés ; donnons notre honneur, pour sauver notre bourse.

*
* *

Voilà pourtant comme la contagion de la peur abaisse les fiertés nationales !

Mais le jury du Brabant se souvient de Geneviève, innocente et persécutée. Il ne laisserait pas facilement l'héritage de Sifroi passer à Golo, même sur un air d'Offenbach.

Ces bons bourgeois de Bruxelles ont moins tremblé que M. le substitut dans sa robe. Ils se sont dit que les pays les plus faibles devenaient formidables en s'exposant pour leurs droits, et que la justice pouvait être opprimée, mais non vaincue ; qu'ils n'avaient pas à entrer dans ces pâles considérations, et ils ont — *savez-vous ?* — très-

simplement, très-fièrement, très-bourgeoisement, acquitté les journalistes.

Les peuples ne sont solidaires entre eux que des idées généreuses. Le peuple brabançon s'est souvenu de 1830, et non de 1851 ; il a proclamé la liberté en face de la justice, et il a condamné ses procureurs avec nos diplomates.

Ce verdict, qui rend hommage à notre loyale amitié, est un terme de comparaison délicat pour les tribunaux français.



Veut-on savoir ce que l'on gagne d'ailleurs à ces politesses internationales envers les souverains ?

Je me souviens qu'il y a dix ans environ

(c'était, je crois, en vertu d'un décret préparé par M. Billault, de détestable mémoire) la *Revue de Paris* fut suspendue pour avoir parlé irrespectueusement du roi de Prusse.

Eh bien, j'affirme qu'avant peu, s'il est nécessaire d'enivrer grossièrement le chauvinisme français, les émeutiers officieux, les agents provocateurs du pouvoir, iront chercher des arguments contre la Prusse et contre son roi dans l'article même jugé suspect et condamné autrefois.

Voilà la moralité des condamnations en matière de presse !



Un des journalistes poursuivis et acquittés à Bruxelles, le rédacteur de l'*Espiègle*, a

plusieurs noms qui constituent eux-mêmes une amusante espièglerie.

Il s'appelle *Napoléon*, et on le poursuivait pour offenses eavers ce nom-là.

Il s'appelle *Od-lon*, comme M. Barrot, le vieux champion libéral.

Enfin, il s'appelle *Delimal*, ce qui a permis de dire qu'il représentait un *délit mal* défini.

Le calembour est au fond de tout; c'est ce qui rend le français indispensable au monde.



Vendredi 11. — Le bénéfice le plus clair de la conquête de l'Algérie aura été le

bénéfice... des circonstances atténuantes accordé aux Arabes qui se tuent, qui se mangent, pour échapper à notre charité et à la faim.

Une femme arabe se sent un jour les mamelles tariées ; elle n'a plus rien à donner à son nourrisson qui pâlit ; elle abrège l'agonie de ce pauvre petit être et le tue.

Le jury envoie la mère manger le pain de la prison et n'ose condamner comme un assassin cette malheureuse qui croit avoir sauvé son fils.

*
• *

Les journalistes d'Algérie prennent texte de ce fait et de quelques autres pour stimuler la prévoyance, pour s'alarmer de la sécheresse exceptionnelle de l'année, pour dire que la famine recommencera. On frappe les journalistes, on avertit les journaux et on prie sans doute le désert de donner aux affamés le mirage de l'abondance.

Attendons ! D'ailleurs, les Arabes sont si sobres ! il leur faut si peu de chose ! ils ont la vie si dure !



Il paraît que l'on va faire ou que l'on veut faire M. le maréchal Niel comte ou duc de je ne sais quoi.

Le *Figaro* disait : duc de Chassepot. C'est impossible ; M. Chassepot existe, comme le docteur Guillotin a existé.

J'ignore si l'inventeur des délicieux instruments de destruction mis au service de l'armée est un philanthrope ; mais ce n'en est pas moins une individualité considérable et qu'il serait difficile de supprimer, pour attribuer son nom au maréchal.



Et puis, Chassepot est un nom, suffisant pour un fusil, qui deviendrait difficilement un nom de haute aristocratie. M. le duc de Chassepot ! cela ferait penser aux nobles de l'empire de Soulouque, qui s'appelaient duc de la Marmelade, marquis des Ananas ; et la comparaison avec cet empire nègre d'assez mauvais teint, qui a dégringolé comme l'empire du Mexique, deviendrait presque une allusion offensante et une menace.



Non, l'essentiel pour faire un noble, dans la société moderne, c'est d'avoir un roturier ; quant au nom, on le prend à l'étranger.

Malakoff, Magenta, Palikao : voilà des bi-

garrures glorieuses pour le nobiliaire français et qui prouvent bien qu'il suffit tout simplement d'aller en Crimée, en Italie ou en Chine pour devenir gentilhomme français.

*
* *

Où va-t-on envoyer M. le maréchal Niel ? Dans quelle pépinière grandit l'arbre qui portera son écusson ? Est-ce en Allemagne, sur les bords du Rhin ? Ne pouvant l'appeler duc de Chassepot, l'appellera-t-on duc de *Chasse-Prussien* ?

En vérité, nous sommes bien curieux, et la chose n'est pas si embarrassante. Une plume d'oie et une goutte d'encre, il n'en faut pas davantage pour créer un noble ; et le maréchal sera le comte Niel ou le duc Niel aussi facilement qu'il a été le capitaine et le lieutenant Niel.

Quant à la devise, elle consacrerà le sou-

venir des armements prodigieux auxquels a présidé M. le ministre. Elle dira : *Je suis armé*, à moins qu'elle ne dise : *Je tue*, par allusion aux chassepots infailibles, et pour imiter la devise si fière de M. de Persigny : — *Je sers* !



Puisque le nom d'un des serviteurs les plus dévoués de la dynastie arrive sous ma plume, arrêtons-nous un peu à le louer. Ce n'est pas, d'ailleurs, sortir de la question ; M. le duc de Persigny tient le sommet de cette échelle nobiliaire que M. le maréchal Niel va, dit-on, gravir.

Comme ministre, M. de Persigny a rendu des services immenses à son pays. Il a évincé de la Chambre des députés tous ceux qui

avaient émis un vœu en faveur de la papauté, et ce n'est pas sa faute si, par suite des variations de la température, ces députés ultramontains ou au moins cléricaux sont en passe de redevenir des candidats officiels.

Le second bienfait de cet homme d'Etat distingué, c'est la frégate-école, devenue depuis un établissement de bains à la portée du gouvernement et des passants; ce n'est pas sa faute non plus si la frégate donne des douches et sert des matelotes, au lieu de servir à des matelots.

*
* *

M. de Persigny a bien mérité sa haute position. Il a souffert pour l'Empire; seulement, il ne souffrait pas en silence.

Ainsi, après les échauffourées que l'on sait, lorsqu'il fut mis en prison, il passait son temps à briser des chaises et à donner des coups de pied au mur.

Comment a-t-il été touché de la grâce bonapartiste ? Sur quel chemin de Damas ce hussard fut-il foudroyé par l'aigle impériale ?



Si j'en crois des récits qui n'ont jamais été imprimés, M. Fialin aurait senti de bonne heure la vocation des dévouements chevaleresques ; ambitieux de consacrer son épée à la cause d'un prince, il aurait cherché dans un almanach le nom du prétendant pourvu de chances, mais dépourvu de soldats ; et, avec la perspicacité d'un Français qui a contemplé souvent la colonne, il aurait mis le doigt sur le nom du prince Louis.

Après quelques actes de défiance, le fils de la reine Hortense aurait accepté ce dévouement digne d'être chanté sur l'air du beau Dunois ; et le prince aurait compté dès

lors sur un champion intrépide, souvent vaincu, jamais lassé.

^{}
* *

On sait que M. de Persigny n'a pas eu besoin d'être fait noble. Il appartient à une haute noblesse. Les magistrats de Louis-Philippe osèrent révoquer en doute cette origine; mais aujourd'hui M. Pasquier, s'il vivait, ne renouvellerait plus la question qu'il adressait à l'inculpé pendant une audience de la cour des pairs :

— Fialin, pourquoi vous appelez-vous Persigny ?

Celui-ci répondit que ce nom était celui d'une terre qui appartenait à sa famille.

L'Annuaire de la Noblesse de 1850 dit, en effet, en parlant de M. de Persigny : « Son père avait acheté, dans la forêt de Saint-Martin-d'Estreaux quelques arpents de

» bois et une hutte de charbonnier qui, sui-
» vant l'usage du pays de donner à chacune
» un nom particulier, était connue sous ce-
» lui de *Persigny*. »

*
* *

L'*Annuaire* disait encore que Jean-Gilbert-Victor Fialin était le fils légitime d'un honorable huissier de Saint-Martin-d'Estreaux.

Le champion de la dynastie impériale aurait présumé par des exploits sur papier timbré aux exploits en plein air qui ont illustré son nom.

Puis, un beau jour, le jeune clerc serait parti, engagé volontaire dans le 3^e régiment de hussards, et serait parvenu au grade de maréchal des logis au 4^e de la même arme, dans la compagnie du républicain Kersausie.

Libéré du service, il s'engagea, sous le nom de vicomte de Persigny, dans cette légion de l'avenir qui devait se manifester à Strasbourg et à Boulogne, pour triompher en 1848 et gagner l'apothéose au 2 décembre.



L'*Annuaire de la Noblesse*, en 1850, n'était pas évidemment d'une bienveillance extrême et voulait un peu noircir le vicomte de Persigny avec sa hutte de charbonnier.

L'*Annuaire* de 1853 lui rend enfin justice et parle sur un ton convenable. Voici en quels termes :

« En 1698, d'Hozier, dans l'*Armorial général de France*, dressé par ordre de Louis XIV, enregistre d'office le blason d'Antoine Phialin, écuyer, sieur de Persigny, auquel il donne pour armes : *d'azur*

» à un chevron d'or, chargé d'un losange de
» sable. »

*
* *

Il est de toute évidence que cet article, rédigé après le coup d'Etat, c'est-à-dire quand les parchemins de la famille Persigny étaient mis à la disposition de l'écrivain, est le seul article véridique, authentique. Il n'a, d'ailleurs, jamais été démenti.

J'oubliais que, parmi ses titres de gloire, M. de Persigny omet discrètement de confesser une brochure très-ingénieuse, sur *l'Utilité des pyramides d'Egypte*. L'auteur prétend que ces gigantesques monuments sont des digues placées dans le désert pour briser les grands courants de sable et protéger le Caire.

On se souvient qu'après le coup d'Etat, le futur empereur, dans une proclamation, se

félicitant de l'ordre qui régnait à Paris, s'écriait :

« J'ai remplacé la pyramide sur sa base ! »
Empruntait-il cette expression au souvenir de la brochure ? Voulait-il établir la Constitution de 1832 comme une pyramide pour contenir les sables mouvants, et prenait-il la France domptée comme un désert ?

Quoi qu'il en soit, les pyramides n'empêchent pas les mirages.



Le Journal de Paris a eu la bonne idée de publier le tableau des députés nouvellement promus dans la Légion d'honneur.

Il est plus facile, on le comprend, de dres-

ser la liste des récompenses que celle des services rendus.

La curiosité, je veux dire l'admiration, se sent donc un peu embarrassée devant cette longue file de décorés; elle est obligée d'applaudir de confiance. Elle aimerait pourtant à savoir pourquoi les mérites, jusque là modestement cachés comme les violettes, se sont épanouis tout à coup au grand jour, comme de provocantes pivoines.

Je conçois que M. Schneider, dont les poulmons robustes se sont exercés si souvent à rappeler à l'ordre les hommes de désordre de la minorité, ait conquis le ruban de grand-croix.

Il fut la pyramide qui empêcha les sables de l'opposition d'aveugler les yeux du public.

Mais les autres, les sept commandeurs, les quatorze officiers, les deux chevaliers, le grand-officier, qu'ont-ils donc fait?... Pas même un discours ! Ils ont applaudi, voté ; on est satisfait de leur perpétuelle satisfaction.

*
* *

J'ai sans doute des idées arriérées sur la dignité parlementaire, mais je ne comprends pas qu'un député puisse être décoré pendant la durée de son mandat.

Si c'est le talent et le dévouement qu'on récompense, pourquoi faut-il nécessairement que ce talent soit au service du ministère, et que ce dévouement ne fasse jamais d'opposition ?

*
* *

On a décoré dernièrement un pompier qui s'est jeté au feu pour sauver une vieille femme, et la France entière a applaudi. Mais si l'on s'avisait un beau jour de décorer tous les pompiers, sous le prétexte qu'ils sont dévoués, comme des fils, à l'Empereur, qui les aime comme un père, la France, malgré son estime pour les pompiers et malgré son respect officiel, ne serait-elle pas tentée de siffler ?

Quant au caporal Thibaut, il arracherait la croix de sa boutonnière, puisque son courage ne compterait pas plus dans l'estime du pays que la banale et facile acclamation de ses camarades.

On décore tous les bons députés ; pourquoi ne décore-t-on pas aussi tous les bons électeurs ?

Dans toutes les expositions, quand on couronne un produit, on couronne en même temps le producteur.



Samedi 12. — On a démoli l'hôtel Lafitte, cette offrande de la reconnaissance nationale à un citoyen honnête. Que va-t-on faire de la pierre commémorative qui illustre à l'intérieur cette maison historique ?

*
* *

M. Haussmann fera-t-il construire tout exprès un monument à la mémoire d'un fonctionnaire que le pouvoir n'avait pas enrichi, et qui s'était ruiné pour servir la liberté ?

Ce serait un embellissement bizarre sans

doute, inattendu à coup sûr, mais piquant et moral.

Ou bien suspendra-t-on cette plaque de marbre dans le musée Carnavalet, comme une épave du vieux Paris, des vieilles mœurs, du vieux libéralisme ?

*
* *

On a beau remuer, fouiller le sol de Paris ; il y a des idées imprégnées dans cette terre qu'on n'en pourra jamais extirper. On détruit l'hôtel Laffitte, on empêche d'honorer les morts de Juillet, on traque les souvenirs de ce temps-là, et naïvement, sans y prendre garde, on fait se rejoindre, comme dans une étreinte, deux rues qui rapprochent deux noms glorieux et qui exaltent dans le Paris de 1868 des vertus du Paris de 1830, *la rue Lofayette et la rue Loffitte*, autrement dit le courage et l'honneur, la fidélité au serment et la probité.

Voilà de ces rencontres que M. Haussmann n'avait peut-être pas prévues, mais qu'il a le bon goût de ne pas empêcher.

*
* *

Quelquefois le hasard est plus cruel dans ses antithèses.

M. Haussmann, qui se défend d'être le petit-fils d'un régicide avec autant d'indignation que M. Pastourcau en montre à se défendre d'avoir fusillé deux fois le même insurgé, M. Haussmann n'a-t-il pas précisément sur son boulevard le monument de Louis XVI, et le nom du préfet de la Seine n'est-il pas affiché comme un ex-voto de la Convention devant la chapelle de la victime du 21 janvier ?

*
* *

Je ne comprends pas que M. Haussmann ne déplace pas son boulevard ou ne dérange pas un peu Louis XVI, à moins que M. le préfet de la Seine n'ait voulu, au contraire, protester contre l'histoire et montrer qu'il n'avait pas peur d'un fantôme dont le séjour est embelli par ses soins.



On lisait il y a quelque temps sur la porte de la salle de lecture de la Bibliothèque de la rue Richelieu l'avis suivant :

« Le public est averti que, par ordre ministériel, il est défendu de donner communication des ouvrages immoraux, des livres de classe, des dictionnaires d'adresses,

» des journaux des vingt dernières années,
» des romans, des livres illustrés, etc. »

* *

La salle de lecture est démolie, l'inscription a disparu, mais l'esprit de ce règlement est immortel.

Le public est reçu rue Richelieu, dans deux salles séparées, appelées, l'une : *salle de lecture*, et l'autre : *salle de travail*. Dans la première, ouverte à tout venant, sont communiqués les livres destinés à *la lecture*, et choisis sans doute par les rosières de la Commission de colportage.

Quant à la salle de travail, on devrait l'appeler *salle Guilloutet*, tant elle est murée. Sa porte ne s'ouvre que sur la présentation d'une carte, laquelle indique le nom du porteur, sa profession et la *nature* du travail qu'il vient faire à la Bibliothèque Impériale.

*
* *

Ne saute-t-il pas aux yeux des plus naïfs qu'il y a au fond de ces précautions puériles une terreur bien légitime de l'histoire ?

On veut savoir à quelles sources puiseront les consciences des écrivains, et l'on saura ou tarir ou rétrécir ces sources.

C'est surtout sur la porte d'une salle d'étude, dans une bibliothèque, qu'on devrait lire : « Ici, chacun peut entrer, et nul n'a de comptes à rendre à personne ? »

Quel est ce péage imposé par la curiosité officielle à la bonne volonté des travailleurs ? Qu'importent ces précautions !

M. Ténot n'a pas eu besoin d'aller à la Bibliothèque Impériale pour écrire son livre sur le 2 décembre : il lui a suffi d'interroger

les exilés, les veuves, les orphelins et les consciences.



On vient d'appeler devant le juge d'instruction le gérant du *Courrier de l'Intérieur* et Jules Vallès, auteur d'un article sur les événements de décembre 1851.

Cette poursuite a tout naturellement fait lire et relire avidement l'article en question, et chercher le délit qui se cache sous les confidences un peu àpres de style, mais d'une émotion communicative, de M. Vallès.

Quant à moi, je ne puis croire qu'on incrimine cette explosion sincère de douleur, ce

cri, non de révolte, mais de découragement et d'abdication.

*
* *

On a vingt-quatre heures pour maudire ses juges; mais quand on a renfermé pendant dix-sept ans dans son cœur l'amertume de sa défaite; quand on n'a pas eu de juges, et quand on n'a pas commis de crimes, n'est-il pas bien excusable qu'au premier soupir, le sanglot si longtemps tordu s'échappe avec un sifflement de couleuvre?

*
* *

Mazarin laissait chanter les gens qu'il tondait. — « Ils payeront, disait-il, puisqu'ils rient. »

Que nos ministres laissent pleurer et crier

ceux qui ont un si grand arriéré de pleurs et de cris à répandre ; leur malédiction à haute voix est peut-être désagréable à entendre, mais elle ôte la haine à son arme secrète et farouche.



On avait répandu le bruit que des corrections seraient faites dans les éditions nouvelles du livre de M. Ténot.

C'était une calomnie pour le pouvoir et une insinuation perfide pour l'historien.

Les événements de 1851 appartiennent à la discussion, et le plus grand égard qu'on puisse avoir pour les vainqueurs, c'est d'accepter sans trop de chicanes leurs narrations, leurs procès-verbaux. M. Ténot s'est bien

gardé d'opposer à ces récits les témoignages des victimes et des vaincus. Il accepte les affirmations du *Moniteur*, les épanchements naïfs et parfois cyniques des officieux. Sa statistique perd sans doute quelques cadavres à ce système ; mais tous les cadavres révélés par les acteurs du drame sont au moins incontestablement acquis.

On acceptera ce livre ; on ne peut en effacer une seule assertion.

*
* *

Une figure se dégage avec des proportions effroyables de cette vapeur sanglante : c'est la figure de M. de Morny.

Je demande qu'on ne dresse pas de statue dans Paris à ce Don Juan du coup d'Etat. C'est lui qui, une fois le plan arrêté, prend la responsabilité la plus lourde des violences commises, du sang répandu.

Le fanatisme n'excuse rien, mais il n'avilit pas la victime. C'est une honte suprême ajoutée à la douleur, que d'avoir été frappé, traqué, mitraillé par ce sceptique, par cet homme blasé, par ce spéculateur de bonne compagnie, par ce *Choufleury* élégant dont l'imperturbable ironie ravitaillait le courage de M. de Maupas et piquait l'énergie des généraux et des soldats.

*
* *

Il est présumable que, sans M. de Morny, l'hésitation se fût produite ; mais cet homme en dehors de tous les partis a su se tenir en dehors de l'humanité. C'est lui qui a rivé l'épée au poignet du général Saint-Arnaud et qui a maintenu le plan de cette démonstration stupéfiante dont les trottoirs du boulevard Poissonnière ont gardé si longtemps la trace.

Voilà ce qu'il faut dire pour être juste en-

vers tout le monde. L'Empire doit beaucoup à M. de Morny; les défenseurs de la Constitution de 1848 lui doivent davantage encore.

Le succès prodigieux du livre de M. Ténot, qui en est à sa cinquième édition, atteste une fois de plus le besoin de lumière, de justice, de vérité, dont la génération est saisie. Les jeunes veulent apprendre; les vieux fourbissent leur mémoire un peu rouillée sur ces pavés que des historiens menteurs n'ont pas assez lavés pour en faire disparaître le sang.

*
* *

La leçon qui ressort, après dix-sept années, de ce livre douloureux, c'est l'éternelle leçon, toujours perdue, de la nécessité de s'unir pour ne pas se laisser surprendre, quand on défend le droit et la liberté.

Les divisions du Corps législatif ont fait le succès du coup d'Etat.

Les divisions nouvelles de l'opposition rendraient inutiles et dérisoires les avantages reconquis.



Dimanche 13. — La presse départementale voit tous les jours grossir ses rangs. On signale deux nouveaux journaux, l'un dans le Jura, qui sera rédigé par M. Louis de Ronchaud, une des plumes les plus vaillantes, une des consciences les mieux trempées de ce temps-ci; l'autre dans l'Aube, qui ressuscite le *Propagateur*, un journal supprimé au 2 décembre.

Je demande à ce propos à raconter comment la suppression, ou plutôt la confiscation, a eu lieu ; ce n'est pas un épisode inutile dans ce tableau des violences commises à cette époque.

Je rédigeais depuis 1848 ce journal, qui avait soutenu la candidature du général Cavaignac. Poursuivi une seconde fois après un premier et solennel acquittement, j'étais venu, ainsi que je l'ai raconté dans le 2^e numéro de la *Cloche*, chercher un défenseur à Paris.

Le coup d'Etat me renvoya à mon poste. Troyes était en état de siège. Des citoyens courageux, des républicains de toutes les nuances, se réunirent pour organiser un comité de résistance. Mais, un quart d'heure après la réunion, le préfet avait la liste du comité, les scellés étaient mis sur les presses et sur le bureau du journal.



Pendant la nuit, un frère d'armes et de pensée venait m'avertir que j'allais être arrêté; il avait lui-même transmis la dépêche. Je ne voulus pas fuir. Il me sembla que je devais me laisser *empoigner* dans la maison paternelle, arracher aux miens, et que la violence accomplie ainsi, au grand jour, dans ma ville natale, serait plus odieuse et crierait plus haut vers le ciel.

J'oubliais de dire que le mandat était signé de M. de Maupas, mon ancien condisciple, auquel mon journal avait toujours refusé la particule.



Au lieu de gendarme, je vis venir chez moi un ami de la préfecture, qui me supplia d'aller à un rendez-vous que m'offrait le préfet.

M. Petit de Bantel administrait le département de l'Aube. C'était un préfet à poigne. Mais la réputation qu'il s'était faite à Foix dans une émeute lui pesait un peu, et il aimait mieux cette fois procéder par insinuation.

*
* *

Je l'avais beaucoup attaqué; je le trouvais charmant. Il m'annonça avec une courtoisie parfaite la nouvelle que je savais déjà, c'est-à-dire qu'il avait un mandat d'amener. Mais il ajouta en souriant qu'il avait répondu de moi et que j'étais libre... libre surtout d'écouter et d'accepter ses propositions.

— Monsieur, me dit-il, votre journal est supprimé, il ne reparaitra plus. Mais j'ai fait

saisir vos bandes et vos listes d'abonnés. Le propriétaire de votre feuille, un banquier, tient à ne pas perdre sa propriété : c'est trop juste ; aussi, je la lui rends. Nous fondons avec ses abonnés, avec ses bandes, avec le propriétaire du *Propagateur* un nouveau journal du même format et du même prix que l'ancien ; nous l'appelons le *Napoléonien*. Voulez-vous le rédiger ?

*
* * *

J'étais encore bien jeune ; je pleurai à cette proposition.

— Ah ! monsieur, dis-je au préfet, vous me méprisez donc ?

— Au contraire, reprit-il avec un paternel abandon, je vous estime, je souffre de vous voir sans place, traqué, et je vous offre un moyen de garder votre position. Voilà un coup de foudre qui ouvre les yeux aux

plus aveugles. Vous étiez aveuglé, saluez la lumière. Qui osera vous blâmer ? Vous étiez républicain ? soyez démocrate napoléonien ; je vous garantis la faveur du pouvoir. L'Élysée a besoin de plumes jeunes et honnêtes ; dans quelques mois, vous irez à Paris, et d'ici là, je vous promets, moi, la décoration.

* * *

— Et si je refuse ? demandai-je.

— J'ai répondu de vous ; vous êtes libre d'aller à Paris.

Je saluai le préfet ; je rentrai chez moi le cœur bien gros, et le lendemain, je partais pour Paris. Au mois d'avril, l'ordre de me mettre en liberté fut envoyé à Troyes. On me croyait en prison depuis les premiers jours de décembre.

Je pense bien qu'on m'a fait grâce et qu'on

n'exigerait pas aujourd'hui que j'allasse sous les verroux.

*
* *

Le *Napoléonien* entra dans la peau du *Propagateur*. Depuis, des actionnaires intentèrent un procès au propriétaire principal, lui réclamant leur part de propriété confisquée. Les tribunaux décidèrent qu'il y avait eu force majeure, que ce n'était pas le même journal, etc.; bref, depuis 1851, le *Napoléonien* se prélassa sur les dépouilles du *Propagateur*, dont le drapeau, démarqué par lui, est devenu le sien.

Aujourd'hui, le journal spolié réapparaît, fondé, soutenu par d'anciens représentants à l'Assemblée constituante, par les notoriétés les plus considérables du parti libéral dans l'Aube, par de grands industriels, par de riches propriétaires.

Je le salue de loin avec émotion, ce vieux compagnon de lutte qui ressuscite. Je ne serai plus son chef ; je suis son collaborateur ; je resterai son ami. Il y a de grandes choses à faire dans ce département, qui ne se souvient pas avec assez de rancune des misères épouvantables subies en 1814 et en 1815 pour expier la folie et l'ambition de Napoléon.



« Conservons nos mœurs », disait, il y a quelques jours, un conseiller général du Gers dans son toast, et je me suis permis de dire à ce propos que les mœurs actuelles ne valaient peut-être pas la peine d'être conservées. Ce serait une grosse question à approfondir. Je ne veux pas même l'effleurer.

*
* *

Mais à celui qui fera le tableau des rapports de famille, des délicatesses de sentiment et des pudeurs d'argent dans ce temps-ci je recommande deux procès qui ont été jugés dans le mois d'août et qui sont des témoignages précieux.

La famille Decazes avait fait condamner comme voleuse la maîtresse du feu duc, une servante séduite à quinze ans par son maître. La cour impériale de Bordeaux a réformé le jugement, et a déclaré que toutes les valeurs qui étaient en la possession de la fille L... avaient été légitimement acquises par son amour illégitime.

Les héritiers ont donc fait inutilement traîner au grand jour les secrets les moins respectueux pour l'alcôve paternelle. Ils ont lacéré ce manteau que les fils de Noé étendaient avec tant de piété, et il ne leur en restera pas même une bribe entre les doigts.

*
* *

A Paris, M. le comte Léon, dont le nom est mentionné dans le testament de Sainte-Hélène, revendique, comme fils naturel reconnu, une grosse part que les hôpitaux prétendaient s'attribuer, dans l'héritage de sa mère.

*
* *

« Les jolies mœurs à conserver ! » La famille et la propriété sont les deux bases de l'édifice social, on l'a assez dit ; mais, la propriété d'abord, la famille ensuite !



Je lis dans la *Gironde* cette annonce, qui me fait rêver :

« M. *Poisson*, naturaliste, informe qu'il vient de faire l'acquisition du *diable*, qui sera visible au Parc bordelais sous peu de jours.»

A quelle heure tirera-t-on la queue du diable ?



Veut-on savoir ce que les étrangers pensent des libertés françaises ?

Ilier, dans la banlieue, un Parisien jette une pièce de cinquante centimes à un virtuose ambulancier, à un Italien.

— Joue-moi la *Marseillaise*, dit le consommateur, qui voulait bien digérer.

— Oh ! non.

— Pourquoi donc ?

— On me couperait la tête.



La Hollande se dispose, comme le gouvernement de Zurich, à supprimer la peine de mort. Une proposition dans ce sens est déposée, dit-on, à la Chambre des députés.

Voilà les batailles et les victoires dans lesquelles la France se laisse devancer ; mais que j'enregistre avec bonheur.



Peut-on écrire une encyclopédie dans l'époque de trouble, d'indécision, d'incertitude générale que nous traversons ?

C'est là une question qui sera prochainement résolue. En attendant, les principaux rédacteurs de cette future encyclopédie viennent de mettre en vente un almanach qui est comme le programme, comme la promesse de l'esprit libre, hardi, dans lequel serait conçu ce gigantesque travail.

*
* *

Je n'ai ni la place ni le loisir d'analyser

cet almanach. Je le recommande comme un excellent traité des principales questions à l'ordre du jour. Après une étude délicate et forte de Marc Dufraisse sur le *Calendrier républicain*, le bilan de l'année 1867 est dressé au point de vue politique par M. Descluze, rédacteur en chef du *Réveil*; puis, le mouvement financier, social, philosophique, littéraire, artistique, scientifique, est décrit, jugé en détail par des écrivains de conviction, de talent et de renommée.

*
* * *

Je ne dis pas que le résultat de cette enquête soit fait pour nous rendre bien fiers; mais, s'il donne du dépit pour le présent, il donne confiance dans l'avenir. Le réveil est trop certain, l'activité des cerveaux est trop grande, le bouillonnement des cœurs est trop fort pour qu'une ère de travail, de libre pensée, de liberté, ne s'impose pas à ceux qui la promettent sans vou-

loir la laisser venir ou qui lui ferment si résolument et si imprudemment la porte.

L'Almanach de l'Encyclopédie aura sa part de triomphe dans cette régénération qu'il pré-lit et qu'il prépare.



Mardi 15. — M. Dufaure a échoué dans l'élection du Var, et M. Pons-Peyruc est nommé.

Voilà le résultat des divisions et des fausses manœuvres de l'opposition démocratique.

*
* *

Quand le gouvernement nous fait la par-

tie si belle qu'il n'y a qu'à profiter de ses fautes, sans même avoir beaucoup d'adresse, de diplomatie, l'opposition, qui se croit plus démocratique parce qu'elle est plus maladroite, vient en aide au ministère et refuse la victoire, sous le prétexte qu'il faudrait la partager.

Il paraît que, pendant ces dix-sept années d'engourdissement, de sommeil, nous avons perdu le souvenir des tactiques électorales et des tactiques révolutionnaires.

*
* *

Se désunir, établir follement des droits d'ainesse pour la part à tailler dans la peau de l'ours, quand l'ours est encore sur ses pattes; la veille d'une inondation, épurer le flot et ne permettre qu'à l'eau filtrée de rompre les digues; c'est le comble de la vanité et de la maladresse.

C'est absolument comme si, un jour de

grande bataille, des régiments français refusaient d'avancer contre l'ennemi, par jalousie de la garde impériale.

Il n'y a que l'ennemi à haïr et à combattre, à l'heure de la guerre.

*
* *

Voilà ce que nos pères savaient bien, eux qui ont commencé par le serment du Jeu de Paume. Voilà ce que les fils oublient trop. Quant aux journaux qui se croient encore de l'opposition, après avoir été expédiés en ballots par le gouvernement pour faire échouer le candidat de l'opposition, ils ne se justifieront jamais de cette faveur étrange, qui, en se renouvelant, deviendrait de la complicité.

Fort heureusement, je le répète, ce n'était que de la maladresse.



Je reçois une lettre de Châtellerault qui, bien que signée, pourrait contenir un renseignement erroné ; aussi, je ne publie l'anecdote racontée par mon correspondant qu'en offrant d'avance à M. le maire les rectifications qu'il jugera nécessaires, si on a mal entendu ou mal compris ses paroles.

*
* *

Dernièrement, à la suite du concours agricole, les grands dignitaires du département ont banqueté comme c'est l'usage. M. le préfet a, tout naturellement, vanté la prospérité croissante et la paix, si favorable aux travaux de l'agriculture.

Quant à M. le maire, voici, m'écrit-on, le toast qu'il aurait porté :

— Je bois à la santé de l'Impératrice, cette mère des pauvres, à la santé de l'Empereur, cet auguste souverain qui... (suit le développement ordinaire), à la santé de ce charmant enfant qui, bientôt malheureusement peut-être, sera appelé à succéder à son père!

*
* *

Mon correspondant s'étonne de cette prévision funèbre et s'imagine que ce toast est infidèle aux souhaits habituels de bonne santé. Mais s'il est vrai que ce discours soit exactement reproduit, je crois en démêler l'intention.

M. le maire aura voulu dire que le moment où le Prince Impérial succédera à son père, si reculé qu'il puisse être, arrivera

toujours trop tôt, malheureusement pour l'amour des Français, pour l'amour du jeune prince et pour l'amour de M. le maire.

Est-ce bien cela ? M. le maire est-il content ?



M. le maréchal Vaillant, dans son discours comme président à l'ouverture de la session du conseil général de la Côte-d'Or, a félicité son heureux département d'avoir été un des plus empressés à souscrire au dernier emprunt.

On m'écrit de Dijon que le compliment s'adressait surtout au receveur général, M. Vacheron, qui s'était fait inscrire à lui tout seul pour 3 millions de rente, et que si l'on

déduisait ce chiffre respectable de la somme affectée au département de la Côte-d'Or, on trouverait peut-être que les Bourguignons ont montré moins d'enthousiasme et moins de candeur que ne leur en attribue M. le maréchal.



Je lis aussi dans la même lettre qu'on a, depuis dix ans, effacé au coin d'une rue le nom de Rameau, le grand musicien, pour mettre à la place le nom du maréchal Vaillant.

Je sais bien qu'entre musicien et ministre des beaux-arts une certaine familiarité est permise.

Mais doit-elle aller jusqu'à supprimer

l'histoire, jusqu'à biffer l'hommage rendu à un grand homme, pour lui substituer une flatterie sans goût et sans mesure envers un haut fonctionnaire?

Je m'étonne que M. le ministre des beaux-arts n'exige pas qu'on restitue à Rameau cet hommage de ses compatriotes.



Je viens de ressentir une émotion bien douce, mais qui pouvait être suivie d'une réaction plus cruelle.

Je reçois un prospectus avec une *cloche* magnifique dessinée en tête; je parcours palpitant ce papier, et je lis que les *cloches* sont les *voix de Dieu*, qu'elles ont des *allégresses*, des *souvenirs*, des *émotions aux-*

quelles bien peu restent insensibles, et qu'il faut les propager, souscrire, pour en augmenter le nombre et le son.

*
* *

Plus de doute ! c'est un ami inconnu qui fait de la propagande en faveur de Ferragus. Je cours à la signature pour lui écrire et le remercier.

Hélas ! c'est un prospectus de M. le curé de la cathédrale de Langres, qui veut faire refondre une vieille cloche fêlée et qui s'adresse, dans ce but, avec un lyrisme entrecoupé de calculs et de chiffres, aux bonnes âmes de sa paroisse.

*
* *

S'il s'agissait d'une école, d'un hospice,

d'une salle d'asile, M. le curé ne serait pas plus éloquent. Il joue des cloches avec dextérité, avec agilité. Il veut une cloche monstre, une cloche qui prime toutes les autres, par ses sons majestueux.

Et que faut-il pour cela ? 3,000 fr. seulement. « Ces 3,000 fr., dit M. le curé, nous irons les demander à nos paroissiens en leur présentant une liste de souscription, à laquelle nous espérons que tous voudront faire bon accueil. Ceux qui préféreraient nous remettre leur offrande de la main à la main pourront l'échanger contre notre reconnaissance la plus vive. »

Et plus loin, le brave pasteur ajoute :

« Contribuer à l'œuvre des cloches, c'est donc contribuer à une œuvre qui se recommande à tous les titres ; et nos paroissiens ont trop le sens des choses *grandes* et *élevées* pour ne pas le comprendre. »

Je n'ose espérer que M. le curé recommande à son prône ma cloche comme je recommande la sienne. On est un peu ingrat dans son parti. Mais il reconnaîtra du moins que j'y mets de la bonne volonté.



Mercredi 16. — Je lis les épreuves d'une brochure concernant l'abrogation de la loi sur la faillite. Je me garde bien d'avoir ni de chercher une opinion sur ce sujet. Il faut une compétence juridique ou une habitude commerciale que je n'ai pas. Fait-on bien d'avoir des préjugés contre les faillis ? Vaut-il mieux, comme en Amérique, les considérer sans colère et sans rancune ? C'est là une question que je n'aborde pas.

*
* *

Mais je suis frappé des anomalies que signale M. A. Leblanc dans sa brochure.

Ainsi, un failli, même condamné pour banqueroute simple, reste soumis aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée. Donc, il peut, comme tout autre soldat, gagner le bâton de maréchal et devenir sénateur.

Je ne dis pas que cela s'est vu, mais cela pourrait se voir.

*
* *

Mais cette haute position de maréchal, de sénateur, n'enlève pas les stigmates. Donc un maréchal de France sénateur resterait frappé d'incapacité. Il ne pourrait être ni électeur ni éligible...

C'est là, on en conviendra, une singulière

contradiction. Réviser les lois et ne pouvoir être député !

*
* *

Ce n'est pas tout. Le failli, comme maréchal de France, peut commander les gardes nationales ; mais il ne peut lui-même être garde national.

Il est, comme dit fort bien l'auteur, un des gardiens du pacte social et il ne peut jouir des avantages qui y sont inscrits, parce qu'il a *perdu la qualité de citoyen !*

N'est-ce pas là, encore une fois, une situation bizarre, monstrueuse, et sur ce point au moins le code de la faillite n'a-t-il pas besoin d'être rectifié ? Je ne sais si les sénateurs et les banqueroutiers doivent y gagner quelque chose ; mais la logique a tout à gagner.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

Price:
40 Cent

CLUB

TRAVEL

A. LE CHEVALIER
61, rue de la Harpe





LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

Jeu*di* 17 septembre. — Parlons encore du 2 décembre.

On ne peut en sortir : c'est le cercle vicieux des destinées du pouvoir et des griefs de l'opposition. Une heure de nuit, une demi-heure d'audace, peuvent faire franchir le Rubicon ; mais vingt années de patients ef-

forts n'auraient pas suffi à César lui-même pour repasser le ruisseau devenu un abîme.

*
* *

On n'effacera pas le 2 décembre. Le baptême lave le péché originel, sans nous dispenser de l'expier ; les sept millions de suffrages, qui sont le baptême de l'Empire, ne dispensent pas l'Empire d'expier le coup d'Etat qui l'a fondé.

*
* *

Ce n'est pas pour pousser à la haine et aux barricades que j'en parle ; c'est, au contraire, pour faire détester la violence, pour faire aimer la justice, pour faire respecter le droit, pour conseiller l'indissoluble union des consciences devant les scrutins pacifiques.

*
* *

Le coup d'Etat n'avait jamais été raconté sincèrement. Il n'est pas encore jugé publiquement. Les votes qui l'ont accepté comme un fait ont voulu empêcher la guerre civile, mais n'ont pas désarmé l'histoire.

L'histoire commence à entendre les témoins. M. Ténot a déposé froidement, simplement. L'heure est venue de résumer sa déposition.

*
* *

Ce qui me rappelle tout d'abord, c'est la parfaite inutilité du coup d'Etat.

Le rejet de la proposition des questeurs était tout prétexte de défiance au président

de la République. Un historien militaire assure que le général Saint-Arnaud se serait écrié en apprenant le vote qui donnait raison à l'Élysée :

— Nous nous en serions bien passés !

Ce qui voulait dire :

— Allons ! j'ai perdu l'occasion de faire fortune : le coup d'État est manqué !

Un autre écrivain, qui n'est pas suspect quand il diffuse son parti, M. Granier de Cassagnac, raconte :

« Ce résultat inespéré rompit tous les préparatifs de résistance. — « Cela vaut peut-être mieux, » répondit le prince prêt à monter à cheval ; et son visage reprit aussitôt sa sérénité habituelle. »

*
* *

Ainsi, de l'aveu même des intéressés, le

2 décembre fut une violence superflue, un attentat de luxe; et les gens qu'on a tués furent un hors-d'œuvre piquant, inutile à la satisfaction des destinées impériales.

Pourquoi donc l'acte s'est-il accompli, puisqu'il n'était plus nécessaire?

C'est qu'il avait été promis.

C'est qu'il y a toujours derrière un prétendant, caressant son idéal, cette tourbe d'ambitieux positifs dont l'historien de César a parlé lui-même, et que ces ambitieux-là n'avaient plus assez de crédit pour attendre.

*
* *

On a noté l'hésitation, le scrupule du personnage principal. On a dit qu'il n'assistait pas à certain conseil de guerre où la bataille fut discutée et la canonnade résolue. Indécis, flottant, il se fût peut-être arrêté. Mais M. de Morny, mais le général Saint-

Arnaud, mais d'autres encore dont la fortune a commencé ce jour-là, ne pouvaient, ne devaient pas rester indécis.

Ils se jetèrent dans l'action avec l'intrépidité de gens qui n'ont rien à perdre, qui ont tout à gagner; et ils gagnèrent. Le 2 décembre fut donc moins un grand coup d'Etat qu'un grand coup de Bourse; voilà la vérité.

* * *

Maintenant, est-il vrai que la France ait assumé devant l'histoire la solidarité du sang répandu ce jour-là, et qu'elle ait, par son vote tellement amnistié les violations de la Constitution, qu'il y ait rébellion aujourd'hui à en parler encore ?

Non, cela n'est pas vrai.

La France s'est résignée, et, par peur d'une révolution, inclinée sous l'état de

siège, elle a accepté le fait accompli. Il a été question, non de droit, de justice ou de morale, mais de guerre civile. Le sang avait coulé; on a bandé la plaie. De nombreux proscrits avaient quitté la France; on a voulu arrêter la proscription. Voilà la vérité.

Mais la dette de la liberté est entière; les intérêts accumulés s'y ajoutent, et je crois que le créancier commence à se montrer exigeant.

*
* *

Cette avidité du public à se repaître des détails du 2 décembre, ce réveil de l'opinion radicale, cette fièvre que je sens et que je ne satisfais qu'à demi, tout ce murmure des consciences est une protestation et une sommation.

Cette minorité des grands écrivains, des grands orateurs, des hommes d'Etat importants, que l'on trouvait factieuse au 2 dé-

cembre, et que M. de Morny chassait pour rester seul avec un homme de génie comme M. de Maupas, cette minorité, oserait-on la proscrire aujourd'hui, et le pays n'est-il pas tenté d'en faire une majorité?

*
* *

Si la date du 2 décembre était devenue une date de révolution, de guerre civile salutaire, pourquoi donc ne l'aurait-on pas consacrée? Tous les triomphes de ce régime ont laissé leur trace. Nous ne manquons pas de rues à décorer, et M. Hausmann ne manque pas d'audace.

Pourquoi n'avons-nous pas la rue du 2 Décembre, comme nous avons le boulevard de Magenta? Pourquoi n'avons-nous pas la colonne du 2 Décembre, comme nous avons la colonne de Juillet?

C'est qu'en dépit du temps, des promes-

ses libérales, des lauriers conquis au dehors, de tout le prestige, le 2 décembre est aujourd'hui identiquement ce qu'il était le jour de la fusillade : non pas une révolution, mais un attentat.

*
* *

Ceux qui avaient fait le coup le comprenaient si bien eux-mêmes, que quelques jours après leur victoire, le prince président, donnant une décoration au colonel Yieyra, un de ceux qui l'avaient le plus énergiquement servi, lui disait :

— J'aime mieux, mon cher colonel, vous mettre au cou ce cordon-là que celui qu'on vous y aurait passé si nous n'avions pas réussi.

Le colonel rit beaucoup ; mais il était en sueur.



J'ai un ami qui est fonctionnaire du gouvernement. Ce n'est pas ma faute. Mais je dois dire que mon ami sert avec peu d'enthousiasme ; et, sans médire de son amitié, je crois qu'il me réserve comme un en-cas.

— Si les *rouges* revenaient, me dit-il parfois, je compte sur vous, vous me défendriez.

Et je lui réponds :

— Si jamais vous m'envoyez à Cayenne, vous m'aurez des petites douceurs pour la traversée !

Ce mutuel échange de promesses qui prouve notre sécurité dans le présent et notre confiance dans l'avenir, entretient beaucoup notre amitié.

Hier, je rencontre mon ami ; il était étincelant.

— Eh bien ! me dit-il, nous triomphons !

— Où donc ?

— A Toulon.

— Quoi !... le bagne ?

— Non ; je parle de l'élection de M. Pons-Peyruc ! Quel succès ! Ah ! mon cher, on s'embrasse. Biarritz est dans la joie, la place Beauvau est dans l'ivresse. Lisez l'*Etendard* ! vous verrez que les banquiers de Francfort sont en ébullition ; la diplomatie européenne se couronne de roses ; Bismark en a une syncope, mais on ne sait pas si c'est de joie ; la paix est assurée, et l'ordre est parti du ministère de la guerre de ne plus faire que dix mille cartouches par jour !... Les rouges n'ont qu'à bien se tenir.

— Faut-il faire mon paquet pour Cayenne ?

— Non, nous serons modérés dans la victoire ; et puis, tant que vous serez d'accord sur la nécessité de vous diviser...

— Mais, en quoi cette élection est-elle un si grand triomphe ?

— Ah ! mon ami, nous dégringolions joyusement dans l'opinion si Dufaure l'emportait ; tandis que Pons-Peyruc !...

— Mais, quand ce serait Ponce-Pilate lui-même, expliquez-moi comment il suffit d'un député pour faire remonter le thermomètre de vos destinées.

— Cela ne s'explique pas, mais cela se sent.

— Pourtant, est-ce que M. Peyruc est un grand orateur ?

— Il est bègue ; d'ailleurs, Rouher a encore de la salive pour six mois.

— Un grand financier ?

— Du tout; d'ailleurs, M. Magne a encore deux emprunts dans le sac.

— Un grand homme en quoi que ce soit ?

— Nullement ; c'est un homme médiocre, et c'est précisément là ce qu'il nous faut.

*
* *

J'eus beau interroger, retourner, secouer mon ami le fonctionnaire, je n'en tirai pas autre chose. L'avènement d'une nullité est le plus beau succès que puisse espérer le pouvoir ; toute capacité sincère étant fatalement amenée à l'opposition.

*
* *

Ce n'est ni le caractère, ni l'opinion, ni l'inflexibilité de M. Dufaure qui faisaient peur ; c'était sa logique.

— Avec un, deux ou trois hommes de plus comme celui-là, me disait mon interlocuteur, il n'y aurait pas moyen d'embrouiller les chiffres.

*
* *

Ainsi, voilà où le plus grand empire du monde, après celui de Russie et avant celui de Soulouque, qui pourrait renaître, en est arrivé : à considérer comme une victoire, d'où dépend la paix ou la guerre, d'où peut sortir l'ordre ou le désordre à l'intérieur, l'élection d'un brave homme inconnu, sans talent, un homme de talent faisant tout vaciller !

Ainsi, toutes les forces accumulées depuis la fondation du régime seraient démolies si M. Dufaure était nommé !

Quel aveu terrible pour une opposition qui aurait de la discipline !



Toulon porte bonheur à la dynastie.

C'est là que Napoléon I^{er} a commencé sa fortune.

C'est là que Napoléon III a éprouvé la sienne.

Est-ce qu'un monument ne consacrerait pas cette date mémorable sur le bronze, sur le marbre ou sur la noix de coco ?



Quant à l'opposition, elle a donné de l'esprit au gouvernement.

Cette division devant le scrutin est la plus fatale et la plus niaise des fiertés. A quoi sert-il donc de se sentir des hommes et d'avoir tenu bon pendant dix-sept ans, si c'est pour se dépiter sottement et s'injurier maladroitement à la première heure de liberté et de combat ?

*
* *

Il se peut que le nom de M. Dufaure ait été mal à propos mis en avant. Mais, puisqu'on le présentait comme un épouvantail et qu'il épouvantait, il ne fallait pas atténuer l'épouvante et dire aux ennemis :

— N'ayez pas peur ! nous ne sommes pas entrés dans ce cheval de bois. C'est un joujou, ce n'est pas un engin de guerre.

*
* *

L'opposition démocratique ne sait, en France, que se diminuer en s'épurant. Quand on cesse de la proscrire, elle se proscrit elle-même.

J'honore tous les caractères et je respecte tous les martyrs; mais l'exil est un droit à la colère et n'est pas toujours un droit à la logique.

Si nous entrons dans la voie des récriminations devant le scrutin, où nous arrêtons-nous ?

*
* *

La nuance Dufaure ne voudra jamais voter pour la couleur Ledru-Rollin, qui ne s'alliera jamais au drapeau de Cavaignac, lequel marchera toujours contre Louis Blanc ;

et, pendant que ces désarmés du 2 décembre se montreront les poings, on viendra, à leurs pieds, à leurs yeux, leur reprendre les armes qu'on leur avait forcément rendues ?

S'il s'agissait de monter à une barricade, est-ce que les purs ne donneraient de cartouches qu'aux combattants de leur nuance ?

Le scrutin est la barricade légale des insurgés perpétuels de la liberté. Laissons à chacun sa poudre et ses balles !



Vendredi 18. — Décidément, les journalistes font bien peur.

Tous les fusils Chassepot, tous les Pons-Peyruc du monde, tous les préfets à *poigne*, sont insuffisants à rassurer l'autorité quand

elle a peur de l'opposition, de l'épigramme d'un journaliste.

En Algérie, M. de Mac-Mahon se défend avec ardeur contre les folliculaires qui redoutent la famine.

En France, l'ancien correspondant du *Progrès du Pas-de-Calais* n'ose parler de peur des indiscretions et des commentaires de ses confrères.

Nous saurons dans quelques semaines si M. le maréchal de Mac-Mahon a autant de pain à donner aux Arabes qu'il donne de communiqués et d'avertissemens aux journaux.

Quant au propos arrivé du camp de Châlons, je me permets de le soumettre à quelque critique.

*
* *

Je comprends que M. de la Palisse puisse

dire : « Je ne vous dis rien, parce que je n'ai rien à vous dire ; » mais à M. de la Palisse seul je reconnais le droit d'émettre une proposition si incontestable.

Tout autre personnage, placé par la nature, le hasard ou le bon vouloir du peuple dans une position éminente, se tait absolument sans dire pourquoi, ou ne parle que pour dire quelque chose d'essentiel.



On a trouvé fort spirituel que l'oracle de la paix et de la guerre, en congédiant ses soldats, leur fit cet adieu : « Je ne vous dis rien, car les journalistes ne manqueraient pas de commenter mes paroles, si modérées qu'elles fussent. »

Eh bien, avec la mâle franchise d'un homme qui n'est pas militaire et qui ne sait pas farder la vérité, j'oserai prétendre que

ces paroles, très-correctes d'ailleurs, n'ont pas tant d'esprit qu'on leur en suppose.

*
* *

D'abord, elles n'ont pas empêché les commentateurs d'aller leur train. Les *comprometteurs* officieux n'ont pas manqué d'en extraire un parfum de poudre et de guerre, et d'affirmer qu'elles étaient une ironie.

Parmi les journaux d'opposition, quelques-uns ont pensé, au contraire, qu'inclinant vers la paix, le chef de toutes nos armées n'avait pas voulu décourager les militaires qu'il aime.

D'autres enfin, des sceptiques, ont conclu que, puisque l'oracle ne disait rien, c'est qu'il n'avait rien à dire, et qu'il dissimulait son embarras sous une épigramme.

*
* *

Toutes ces interprétations me semblent fâcheuses et irrévérencieuses, et je trouve regrettable à tous les points de vue que l'oracle se soit exposé à laisser croire :

Ou qu'il n'aime pas à dire ce qu'il pense ;

Ou qu'il ne pense pas ce qu'il dit ;

Ou enfin, qu'il ne sait quoi dire et quoi penser.

De toutes les atteintes portées au respect, la plus grave est le soupçon d'indécision atteignant celui qui s'est fait élire pour avoir et pour exécuter ses volontés.



La peur des journaux et des idées est de tradition impériale.

Napoléon, abandonnant son armée en déroute sur les chemins de la Russie et arrivant à Paris pour demander de nouveaux sacrifices d'argent et de sang à la France déjà épuisée, au lieu de se frapper la poitrine, frappait la poitrine des idéologues, et avait l'impudeur de dire au conseil d'État :

« C'est à l'idéologie, à cette ténébreuse métaphysique qui, en recherchant avec subtilité les causes premières, veut sur ces bases fonder la législation des peuples..., qu'il faut attribuer tous les malheurs qu'a éprouvés notre belle France ! »

*
* *

Et l'homme fatal qui avait rédigé le 29^e bulletin, dans lequel il avouait une partie de ses désastres, ne trouvait pas d'autre confiance à faire à la France que de lui parler des dangers de l'utopie.

Il est vrai que, la veille, il avait dit au sé-

nat conservateur, qui avait failli ne pas conserver beaucoup l'empire en son absence, lors de la conspiration Mallet :

« Mon armée a essuyé des pertes, mais c'est par la rigueur prématurée de la saison. »

Voilà le linceul que l'oracle de la guerre jetait sur ces six cent mille cadavres raidis dans la neige !

Si la France a eu des malheurs, c'est la faute à Voltaire et à Rousseau... et aux canards sauvages, dont le vol a trompé les augures !

*
* *

Le 2 décembre est aussi une date pour Napoléon I^{er}.

C'est ce jour-là, qu'obligé de confesser à la France les épouvantables funérailles de la Grande Armée, il donnait l'ordre à M. de

Montesquiou de mentir et d'annoncer partout sur sa route jusqu'à Paris la grande victoire remportée sur la Bérésina, dans laquelle on avait fait 6,000 prisonniers russes, pris 8 drapeaux et 12 pièces de canon.

Il recommandait avec soin de faire imprimer dans les gazettes, sur la route, ce bulletin trompeur; et, une fois ce mensonge expédié, il taillait sa plume et commençait à dicter cette confession qui s'appelle le vingt-neuvième bulletin, qui ne dit pas tout, mais qui laisse entrevoir la vérité.

*
* *

Il faisait beaucoup moins froid que le 2 décembre 1812, le 2 décembre 1851, et je ne crois pas que le prince président ait eu l'onglée en écrivant ses proclamations. A-t-il du moins songé à son pauvre oncle, obligé de raconter ses désastres? Et, en décrétant l'exil des poètes, des grands orateurs et

des grands écrivains de la France, a-t-il pensé qu'il poursuivait l'œuvre de vengeance, toujours à recommencer, contre les idéologues, cette grande armée de la justice qui survit à toutes les débâcles et que Napoléon I^{er} redoutait comme la lumière et la vérité ?

*
* *

C'est le vingt-quatrième volume de la *Correspondance de Napoléon* qui me fournit ces détails. Voilà une œuvre dont le père peut conseiller la lecture à son fils ! Je ne connais pas de meilleure leçon de libéralisme et d'indépendance. Le cynisme de la tyrannie y suffoque la raison.

Après avoir raconté les morts, les désastres, la misère de ses troupes, l'excellent écrivain impérial disait en concluant :

« La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. »

Heureux tempérament ! C'est comme cela qu'on est un héros.



Je viens de parler du Sénat conservateur; qui, comme on le sait, a bien conservé le premier Empire. Il me revient, à ce propos, une réponse faite par un sénateur étranger à un de ses amis s'étonnant de le voir siéger dans une assemblée pareille.

— Quoi ! lui avait dit son ami, vous, au Sénat ! avec vos opinions !

— Que voulez-vous ? lui répondit le sénateur, il faut bien que des gens comme moi en fassent partie pour prononcer la déchéance !

Je n'ai pas besoin de répéter que ce pro-

pos m'arrive de pays étranger et qu'il ne saurait être aucunement question du Sénat et d'un sénateur français.



Je suis frappé de deux manifestations parallèles en faveur de la paix.

A Bruxelles, le Congrès des ouvriers se sépare en votant la résolution suivante :

« Le congrès recommande aux travailleurs de cesser tout travail, dans le cas où la guerre éclaterait. Il compte sur la solidarité des travailleurs de tous les pays pour cette grève des peuples contre la guerre. »

A Saint-Rémy, les poètes provençaux et catalans boivent, chantent et s'embrassent en proclamant la fraternité des peuples.

Ainsi, les rêveurs et les travailleurs ne veulent plus de la guerre. Que reste-t-il donc pour en vouloir, en dehors du bras et du cerveau des nations ? Est-ce le ventre ?

Cette grève du travail devant les démolisseurs de toute industrie et de toute richesse est une idée féconde à développer et surtout à appliquer.

On a donné le droit de coalition pour de simples tarifs. Ne serait-il pas plus naturel et plus urgent encore d'exercer le droit de coalition pour garantir les sources mêmes de l'activité et du travail ?

*
* *

Comme il faut être juste envers tout le

monde, je reconnais que cette idée d'une grève, comme protestation de la paix et de la liberté, est une idée déjà émise en 1851, par M. Emile de Girardin. Il voulait, et il avait raison, que, devant le coup d'Etat, tous les journaux tolérés, c'est-à-dire abaissés, gardassent le silence.

Ses actionnaires refusèrent de le suivre dans cette voie ; les autres journaux, qui ont aussi des actionnaires, eurent la même timidité, et c'est ainsi que le coup d'Etat triomphant put se donner l'illusion d'une sorte de pâle opposition.

Mais, qu'on juge un peu de ce qu'eût été le pouvoir discrétionnaire s'exerçant dans le silence absolu et vengeur ! Il eût ressenti de la terreur du seul bruit qu'il faisait à lui seul.

Car c'est là précisément l'inconvénient des gouvernements personnels. Ils s'effarouchent du silence, dans lequel ils voient une conjuration permanente; ils ont besoin du bruit, du murmure des voix, mais, en même temps, ils ne veulent à aucun prix de l'opposition.

*
* *

Je pose cette question et j'attends une réponse qui ne viendra jamais :

Que ferait le gouvernement si la majorité du Corps législatif était acquise à l'opposition ?

Il lui faudrait ou tenter un coup d'Etat, ou s'arrêter. Pas d'autre alternative !

*
* *

Ainsi, au dix-neuvième siècle, après tant d'essais de monarchies, de républiques et d'empires, le pouvoir d'un des peuples les plus enclins, par tempérament, par vocation providentielle, à l'opposition, ne saurait souffrir de contradicteur et s'est condamné fatalement à n'écouter aucun avis, à se donner toujours raison, même quand il a tort, à voir une menace de mort dans une menace de sincérité et d'avertissement.

N'est-ce pas effrayant ?

Heureusement que « Dieu protège la France, » les pièces de monnaie nous le disent.



Je viens de visiter le château de Saint-Germain. On a entrepris là de fort belles et de fort intelligentes restaurations.

Mais, pourquoi donc, à côté du chiffre de Diane de Poitiers, de la lettre initiale de François I^{er}, avoir sculpté si profondément dans la pierre l'*N* de Napoléon III ?

Une inscription suffisait pour la gloire de l'architecte et de celui qui l'inspire. Mais cet anachronisme, cette antithèse prodigieuse de l'*N* et de l'*F*, déconcertent l'archéologue et l'historien.

*
* *

Je comprends que l'Opéra nouveau, qui sera le monument symbolique par excellence de notre époque bigarrée, mêlée d'or et de cuivre, porte le chiffre du souverain et de la souveraine.

Ce temple du maquillage sera, dit-on, le

chef-d'œuvre du règne ; il est juste dès lors que l'*N* et l'*E* s'y multiplient.

*
* *

On avait fait courir le bruit que ces deux lettres, placées comme des enseignes, voulaient dire :

Nouveaux Emprunts!

C'était une calomnie des vieux partis auxquels on n'a pas laissé un sou. Mais le premier gamin venu sait aussi bien que M. Hausmann que ces deux lettres signifient, dans la circonstance, que Napoléon III est le protecteur de la musique, de la mimique, de la chorégraphie, et que l'impératrice partage ses goûts.

*
* *

Je comprends encore que le chiffre impérial surmonte le nouvel Hôtel-Dieu. L'Empire doit faire penser à lui, partout où l'on souffre et où l'on meurt. Mais à Saint-Germain, à côté du chiffre de François I^{er}, à côté de la salamandre, je trouve la flatterie de l'architecte exagérée et grotesque.

Il me semble voir François I^{er} visitant les travaux et donnant un napoléon en or au concierge.

*
* *

Un soldat, qui regrette cette caserne, disait à un autre :

— Tu ne comprends donc pas la politique, imbécile ! L'*N*, c'est Napoléon, et l'*F* veut dire Fontainebleau ; c'est pour rappeler les adieux de l'oncle.

Je me permis d'intervenir et d'expliquer

à ce fantassin trop instruit de l'histoire de la Grande Armée qu'il se trompait.

— A ce compte-là, lui dis-je l'*E* voudrait dire l'île d'Elbe, et la première lettre du nom de M. Haussmann, Sainte-Hélène; ce serait une façon funèbre de lire les monuments.

Mon soldat ne me parut pas convaincu; il se grattait le cou et ricanait en disant :

— C'est égal, je m'appelle Jean, et si on mettait un *F* à côté de mon nom, je f...lanquerais des gifflés.

Et il continua son chemin.



Samedi 19. — Le *Moniteur* est bien

souvent d'une lecture immorale, même quand il ne parle pas politique.

Ne s'est-il pas avisé hier de publier tout au long les termes d'un jugement du tribunal correctionnel de Lille qui prononce des condamnations contre une quantité de livres imprimés et vendus en Belgique ?

La plupart des titres mêmes de ces œuvres sont des obscénités et défient la plume.



Quel résultat a voulu atteindre ce jugement ?

Il ordonne la destruction des ouvrages immoraux ; mais ces ouvrages sont à Bruxelles. Allez donc les détruire ! Le seul effet obtenu, c'est de mettre en circulation des saletés et de leur donner le porte-voix du *Moniteur*.

*
* *

Toute l'impuissance des lois contre la presse ressort de cet exemple. Les honnêtes magistrats de Lille, dont le cœur s'est gonflé d'indignation à la lecture de ces ouvrages abominables, en voulant les flétrir, ont fait une propagande énergique en faveur de ces livres dont ils ne pourront pas anéantir un seul exemplaire.

*
* *

Je sais bien que pour leur faire franchir la frontière on court des risques. Mais qui donc ne sait pas que les frontières existent pour les armées et les douanes, et n'existent pas pour les livres ?

Je vois, par exemple, à la suite de la nomenclature des œuvres obscènes, la série

des pamphlets. Eh bien , croit-on que ce jugement empêchera les amateurs français qui voyagent en Belgique de rapporter *les Châtiments, les Propos de Labiénus*, comme on rapporte déjà la *Lanterne*?

*
* *

Je dois même faire un aveu public : je connais toutes ces œuvres séditieuses et j'en possède quelques-unes. Mais , comme je ne les prête pas, comme je les garde pour moi seul, je ne commets aucun délit. Eh bien , depuis hier, j'ai le plus vif désir de joindre à ma collection deux livres dont les titres allriolants se trouvent au *Moniteur* :

Les Mémoires de Badinguet et la *Vie de M. de Ratapoil*.

*
* *

Ces deux personnages me sont inconnus. Badinguet est-il un être réel? Je n'en sais rien. Ratapoil doit être un mythe ; mais, vivants ou non vivants, depuis hier, Badinguet et Ratapoil m'empêchent de dormir ; et si la *Cloche* ne me retient ici, je partirais à la recherche de Badinguet, pour le placer sur mon cœur, et je demanderais Ratapoil à tous les échos.

Voilà comment, avec les meilleures intentions, dans les esprits les plus calmes, on excite des curiosités dangereuses.

Le jugement de Lille me fait, dans la circonstance, un peu l'effet de ces questionnaires de confesseurs trop minutieux qui suggèrent des idées de péchés en révélant leurs noms.



Metz vient d'être le théâtre d'un événement que les gens sensibles, peu habitués à la guerre, traitent de catastrophe effroyable. Vingt-six personnes tuées et soixante-douze blessées ! Ce n'est pas tout à fait, comme résultat, aussi satisfaisant qu'une bataille ; mais, comme spectacle, c'était bien supérieur. Les fusils Chassepot font merveille, c'est vrai ; mais ils ne font pas sauter leurs victimes en l'air ; on n'a pas, avec l'émotion du meurtre, la vue d'un feu d'artifice.

Quand on pense qu'une simple ouvrière, en jetant ses ciseaux sur du fulminate, a déterminé cette explosion ! On dit que l'auteur d'un si épouvantable accident a pu échapper au désastre : lui donnera-t-on une récompense ? Beaucoup de généraux sont devenus maréchaux sans en avoir fait autant.



Grâce aux engins qui se perfectionnent tous les jours, il viendra un moment où une bataille ne sera plus qu'une double détonation. Le vainqueur sera celui qui aura été le plus prompt à faire jouer le ressort; et nous verrons que la guerre ressemblera parfaitement alors à la catastrophe de l'arsenal de Metz.

J'espère bien qu'à ce moment-là la paix semblera plus spirituelle, et que les jeunes filles utiliseront leurs aiguilles et leurs ciseaux ailleurs que dans les arsenaux.

En attendant, cette poudre brûlée à Metz va-t-elle suffire? Le vent en a-t-il chassé l'odeur jusqu'aux bords du Rhin?



M. Dupanloup rend à la libre pensée un service à peu près analogue à celui que le tribunal de Lille vient de rendre aux livres séditeux.

Grâce aux attaques de ce fougueux académicien, les écoles professionnelles de jeunes filles vont se multiplier. L'année dernière, deux écoles Lemonnier seulement étaient en pleine activité.

Monseigneur d'Orléans s'est offusqué de cette prospérité; il a calomnié les mères de famille qui présidaient à cette honorable fondation. Tout aussitôt, les sympathies restées jusqu'alors un peu indolentes s'éveillèrent, et, cette année, par suite de souscriptions, de donations, d'adhésions, on annonce l'ouverture d'une nouvelle école professionnelle rue d'Assas, 70, et l'on espère, à l'entrée de l'hiver, en ouvrir une quatrième aux abords de Belleville.

Je connais des femmes du meilleur sens et de la plus sincère piété qui comptent bien sur la continuation des services rendus par M. Dupanloup. Encore deux ou trois attaques de la même violence, de la même bonne foi, et au lieu de quatre écoles, Paris en comptera bientôt huit ou dix.



Je reçois la lettre d'un étudiant qui prend la peine de m'expliquer longuement la supériorité morale de Washington sur Napoléon.

Mon correspondant, que je remercie de son bon vouloir, me croit donc bien ignorant? Il conclut par une sorte de jeu de mots que l'intention libérale fait excuser.

« Pour nous résumer, dit-il, voilà la conduite différente que Washington et Napoléon ont tenue, chacun envers sa patrie : le premier a su *la servir* honorablement, tandis que le second n'a su que *l'esservir* honteusement. »

Le jeune étudiant n'est peut-être, après tout, qu'un jeune écolier. Je le soupçonnerais fort, dans ce cas, d'être le condisciple du jeune Cavaignac. C'est dans ce voisinage-là que l'idée de son antithèse lui est venue.



Dimanche 20. — Je trouve parmi mes lettres des vers écrits et signés d'un nom de femme. Ils ont pour épigraphe une phrase de mon article sur Mme Victor Hugo.

Je demandais si la *boue* avait enseveli tous les déserteurs du salon célèbre de la place Royale. La muse qui me répond en vers excellents, et que je regrette de ne pouvoir tous publier, s'écrie :

Dans la boue!... et pourquoi vous vient cette
pen-sée?

Est-ce qu'en voit encor de la boue à Paris?

A peine le matin éclaire nos lambris,

Que toute boue est ramassée.

*
* *

Ces vers constatent un fait absolument vrai. J'ai remarqué qu'en effet la plus grande et la plus efficace préoccupation de la Ville de Paris est de ramasser la boue. Tous les jours, M. Haussmann inaugure des balais neufs et des balayeuses modèles.

On sent si bien que c'est là la plaie du siècle !



Décidément, il ne suffit pas à Martin Bidaure d'avoir été tué deux fois. On n'a jamais vu un cadavre plus obstiné; il revient sur terre, il proteste encore, jusqu'à ce qu'on en finisse une troisième fois.

Les gens que l'on fusille trop sont décidément immortels!



Mais qui donc a fusillé cet insurgé par essence, qui s'insurge encore après la vie contre la mort?

M. Pastoureau a prouvé son alibi. On ne se satisfait pas de cette preuve. Si ce n'est vous, c'est un de ceux qui travaillaient avec vous en décembre à établir l'ordre... que vous aviez reçu, lui répond-on Où est le général, le commandant, le gendarme qui n'a pas été désarmé par ce pauvre homme déjà frappé ?

Il devient plus difficile de triompher de ce mort que de la coalition des vivants. M. Pastoureau, qui est un préfet énergique, dévoué, et qui fait merveille aux élections, ne parvient pas à se dépêtrer de ce cadavre *rouge*.

*
* *

Il n'y a pour le premier magistrat de Tours qu'un moyen de sortir d'embarras.

Puisque sa conscience se révolte à l'égal de la nôtre contre cette exécution sauvage; puisqu'il considère comme une diffamation

le reproche d'avoir trempé dans ce massacre; qu'il provoque une enquête, qu'il dirige notre curiosité, qu'il mette le doigt sur le coupable, et qu'il dise : C'est lui !

*
* *

Ce ne sera pas, d'ailleurs, dénoncer pour un châtement l'auteur de cette violence. Il y a prescription, et on voit tous les jours dans le monde des gens qui ont attrapé un peu de sang au 2 décembre, et qui ne s'en portent pas plus mal. Il est vrai qu'on ne les en estime pas mieux.



Je ne veux pourtant pas oublier de féliciter ces trois ministres qui s'imaginent avoir

de l'esprit comme quatre et qui ont envoyé à la Bourse ce *communiqué* ingénieux sur l'interprétation pacifique des paroles du roi de Prusse.

*
* *

Depuis l'origine des monarchies, je ne crois pas que jamais fatuité ministérielle se soit épanouie avec autant d'innocence. Quelle infailibilité ! et surtout, quel dédain de l'intelligence du public !

« Bonnes gens de Paris et des communes annexées, voilà ce qu'il faut croire ! Nous vous le garantissons, nous qui sommes plus fins, plus instruits que vous. N'ayez pas peur pour notre amour-propre. « Si dans deux mois nous avons la guerre, nous saurons parfaitement démontrer que nous l'avions prédite. A chaque jour suffit son *Communiqué*. La paix du monde est assurée au Nord et au Midi : voilà notre opi-

nion d'aujourd'hui. M. le commissaire spécial près la Bourse est chargé de faire pénétrer cette conviction. »

La Bourse a bien ri.



Lundi 21.— Décidément, M. Haussmann renie la tradition révolutionnaire, et fait tout ce qu'il peut pour n'être pas le petit-fils de son grand-père le conventionnel.

Le citoyen Haussmann avait applaudi à la prise de la Bastille ; M. le baron, ne pouvant restaurer cette institution nécessaire à la monarchie, prend la place de la Bastille, l'exproprie et la livre aux constructeurs.

*
*
*

Si nous étions dans un pays encreûté de parlementarisme, cette expropriation d'une place qui vaut, à elle seule, un monument ne se serait peut-être pas accomplie, sans une enquête, sans un débat, sans une loi spéciale.

Mais, Dieu merci! nous en avons fini pour longtemps, je veux dire pour toujours, avec ces formes vieilles, caduques. Aujourd'hui, M. Haussmann n'a de comptes à rendre à personne : il est à lui seul le vainqueur des saltimbanques dont la place de la Bastille était le théâtre.

*
*
*

Je sais bien que les propriétaires des maisons dont la place était bordée se croyaient à tout jamais assurés d'air, de lumière et

d'espace. Comment pouvaient-ils supposer qu'on les enfermerait dans une rue ?

Tant pis pour eux ; Ils s'arrangeront comme ils le voudront. Si on n'écoutait que l'intérêt des boutiquiers, on ne dépenserait jamais rien et on n'exproprierait personne.

Je serais bien surpris si M. Haussmann, parmi les maisons qu'il va construire sur cette place, ne glissait pas un modèle nouveau de caserne. L'emplacement serait bien choisi. Outre que le faubourg et la rue Saint-Antoine gagneraient en perspective à avoir un beau monument à leur extrémité, le seul édifice expiatoire qu'un magistrat bien pensant puisse élever sur l'emplacement de la Bastille, c'est une caserne.

*
* *

D'ailleurs, les patriotes qui, lors de certains anniversaires, en juillet, en février, vont porter des couronnes à la colonne de

Juillet, seraient assurés désormais de trouver un abri voisin pour les jours de pluie, de soleil, de tumulte. Ce serait bien commode !

* * *

On le voit, le besoin d'exproprier cette place où le peuple prenait ses ébats se faisait vivement sentir. L'activité de M. Haussmann n'a pas laissé échapper l'occasion de se signaler par un nouvel exploit.

On demandait un jour à M. le préfet de la Seine :

— Que ferez-vous quand vous n'aurez plus besoin de ces légions d'ouvriers que vous avez attirés dans Paris ? Il est temps d'y songer, car vos travaux touchent à leur fin.

— Mais je ne fais que commencer ! répondit avec un sourire l'infatigable Providence des tailleurs de pierres.



Lundi 21. — Comme je veux m'inculquer, si c'est possible, l'amour des Bonaparte, je lis tous les jours quelques pages de la *Correspondance de Napoléon 1^{er}*.

Je dois avouer que, jusqu'à présent, l'effet n'a pas été aussi prompt que je l'espérais, et, si l'amour commence par l'estime, j'ai bien peur de n'arriver jamais qu'à une amitié extrêmement froide et réservée.

*
* *

Il y a du bon pourtant dans cette correspondance, et j'y trouve la preuve que ce

grand homme de guerre ne comptait pas absolument, pour se maintenir, sur les engins et sur les chassepots de son temps.

Un jour, le duc de Rovigo lui écrit pour lui signaler un armurier phénoménal.

« Je l'ai fait venir et lui ai fait apporter son arme. En ma présence, dans mon jardin, il en a tiré vingt-deux coups à balle dans deux minutes. J'en ai été si étonné que je lui ai demandé si le général Gassendi, du comité d'artillerie, avait vu cette découverte. Il m'a dit que oui, mais qu'il n'en entendait plus parler et qu'il était dans le besoin. J'ai pris alors sur moi de lui demander son fusil que j'envoie au cabinet de Votre Majesté, parce qu'il m'a paru digne de curiosité. »

*
* *

L'empereur demanda un rapport ; il vit lui-même fonctionner le fusil à Grosbois,

mais il ne paraît pas qu'on se soit occupé le moins du monde de donner suite à l'invention.

Notez qu'on était en 1813 ; que l'on avait besoin de remplacer les fusils perdus en Russie, et qu'un moyen de destruction neuf, saisissant, de nature à impressionner les ennemis, pouvait être de quelque utilité.

*
* *

Mais Napoléon avait bien d'autres projets en tête. Cet ennemi des idéologues se servait tout comme un autre des idées, et croyait parfois à l'effet d'une proclamation ou d'un article de journal, autant et plus qu'à l'effet d'un fusil.

On prétend aujourd'hui que l'inventeur des fusils prussiens était un élève, un ouvrier de l'armurier Pauly, l'inventeur français du fusil de 1813. Ne serait-il pas piquant que l'arme négligée par Napoléon I^{er}

fût devenue l'arme de nos bons voisins du Rhin et le souci de Napoléon III?

Mais le fusil Pauly n'eût pas sauvé le premier Empire, et le fusil Dreyse n'a pas tout seul donné aux Prussiens la prépondérance qui nous inquiète.



Mardi 22. — Un sauveur se présente; c'est M. Guizot. Il n'exhibe pas les certificats que pourrait lui délivrer la dynastie d'Orléans, sauvée... en Angleterre, par sa faute. Mais il affirme qu'il a pénétré la pensée impériale, qu'elle est d'accord avec la sienne, et il ne serait pas loin de conclure que le moment est venu de lui confier un brancard du cabriolet de l'Etat.

Je crois que la demande doit être repoussée comme superflue. Les ministres actuels sont bien assez maladroits sans qu'il soit besoin de leur adjoindre M. Guizot. On dit que le fils de cet ancien ministre de Louis-Philippe veut se présenter aux élections prochaines. Est-ce seulement pour appuyer la future candidature de son héritier que l'homme d'Etat en disponibilité expose ses théories et s'incline doucement devant le pouvoir ?

! * *
* * *

Je n'ai pas la place de discuter ou de réfuter les opinions émises dans cet article de la *Revue des Deux-Mondes* ; je constaterai seulement, au point de vue littéraire, l'abus que M. Guizot fait des étoiles.

« Il (Napoléon III) est monté au pouvoir sous une *double étoile*, l'étoile de son nom, nom de guerre et de grande aventure, l'étoile de l'ordre et de la paix... C'est en *flottant entre ces deux étoiles* : et sous leur influence

alternative que depuis son avènement il a vécu et régné.»

*
* *

A moins de supposer que l'Empereur règne en ballon, je ne vois pas comment il peut *flotter* entre deux étoiles. Quant à *l'influence alternative*, M. Guizot a voulu dire l'influence *alternée* ; mais on n'est pas de l'Académie pour se gêner avec la grammaire.

Si j'étais un homme du gouvernement, j'aurais bien peur en pensant que M. Guizot peut croire que son heure de reparaître est venue.



Mercredi 23. — Isabelle sera-t-elle maintenue ? Isabelle sera-t-elle détrônée ? Offrira-t-elle toujours ses roses ? Voilà la

question qui agite Paris et les amis de la jolie Espagnole.

*
* *

N'allez pas croire au moins qu'il soit question de Sa Majesté Catholique la reine d'Espagne, qui a des ennuis, paraît-il, dans ce moment.

Je parle d'Isabelle, la bouquetière du Jockey-Club, menacée dans son règne par une jeune Espagnole découverte dans un kiosque du boulevard.

Les dernières nouvelles assurent qu'Isabelle l'emportera, qu'elle l'emporte. Il n'y a ni carlistes, ni orléanistes, ni républicains dans l'affaire. La fameuse conscription soi-disant découverte et étouffée dans la banlieue n'a aucune analogie avec cet événement. Tout s'est passé entre jolies femmes ; vous voyez donc bien que je ne parle pas des événements politiques.

*
* *

Quant à l'autre Isabelle, à celle dont Dieu bénit si fréquemment l'heureuse fécondité, elle est victime, en ce moment, des partisans de la loi salique.

Il paraît que cette loi, dont nous faisons usage en France avec des accommodements pleins de galanterie, prétend ne plus connaître de Pyrénées; et on trouve des citoyens de l'Andalousie qui refusent d'être gouvernés par une Espagnole frivole, dévote et capricieuse.

*
* *

Ce n'est pas en France que ces choses-là arriveraient. La reine Isabelle est bien contrariée de cette rébellion de son peuple. Elle l'aime pourtant le plus qu'elle peut. Mais les peuples sont si ingrats! Ces troubles, au sujet desquels nous recevons des nouvelles assez confuses, ont dérangé une délicieuse partie de plaisir. Les journaux mêmes regardaient si bien la partie comme certaine et comme faite, qu'ils en avaient commencé la description.

*
* *

On devait se voir, on se voyait, disait-on, entre voisins et compatriotes à Biarritz et à Saint-Sébastien. On avait imaginé de délicieux costumes pour la circonstance. On ne sait pas s'il y aurait eu castagnettes et courses de taureaux, mais, évidemment, collations et tout ce qui constitue une petite réjouissance royale.

*
* *

Mais, voilà qu'au moment où l'on mettait la nappe, pan ! pan ! pan ! trois coups sont frappés à la porte. Sganarelle ou Leporello va voir ; il pousse un cri.

C'est le commandeur ! C'est le spectre de marbre ! C'est la Révolution ! Vite, que la fête cesse ! Les violons se taisent, les messagers de plaisirs se saluent gravement, les convives rentrent chez eux, et Sganarelle mange le festin.

*
* *

Je dis que les convives rentrent chez eux, c'est là une façon de parler, car il n'est pas certain que la reine d'Espagne puisse rentrer chez elle, et il n'est pas prouvé qu'elle ne courre pas le risque, en tout cas, d'en être expulsée.

Comme il faut être égoïste dans ce monde, et comme il faut toujours voir les choses par le bon côté, savez-vous ce qui peut résulter pour nous, pour la France, d'une révolution en Espagne ?

Tout simplement la nécessité de la paix.

Allez donc vous battre sur le Rhin quand il se joue peut-être un drame à dénouement orléaniste derrière le rideau des Pyrénées !

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

Prix:
40 Cent

COLOMBE

PAR

TERRES

A. LE CHEVALIER
61, rue Rich...

LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

Jeudi 24 septembre. — Les révélations sur le 2 décembre continuent.

Je n'ai pas consulté, pour ma part, les *Mémoires de Badinguet*, ce livre immoral et séditieux qu'on nous défend de lire; mais j'ai interrogé des témoins, et voici ce que l'un d'eux m'a raconté :

*
* *

Dans la matinée du 3 décembre, un ouvrier batteur d'or s'approcha en flânant de la grille de la préfecture de police.

— Allez-vous-en ! lui cria un officier.

L'homme ne faisait pas de mal, n'avait pas envie d'en faire ; mais il ignorait que M. de Maupas avait très-peur, que les dépêches de M. de Morny étaient impuissantes à raffermir le courage et les entrailles de M. le préfet de police, et que celui-ci demandait des canons, des bataillons, des défenseurs, pour tout exterminer autour de lui.

*
* *

L'homme s'imagina donc qu'il pouvait user de son droit de passant et regarder la

grille derrière laquelle se cachait M. de Mau-
pas. Mais l'officier avait des ordres sévères.
Il renouvela son injonction ; l'ouvrier y ré-
pondit, comme la première fois, avec l'insis-
tance narquoise du Parisien :

— Qu'est-ce que cela vous fait que je sois
là ? Je ne veux pas vous tuer !

*
* * *

Cette réponse donna une idée à l'officier.

— Qu'on se saisisse de cet homme et qu'on
le fouille !

L'ouvrier fut *empoigné* sur-le-champ et
fouillé. Par malheur, on trouva sur lui un
pistolet. L'arme était bien inoffensive ; elle
n'était pas chargée ; mais c'était une arme.
Le pauvre homme eût eu dans sa poche un
exemplaire de la Constitution violée que
c'eût été aussi séditieux. Il protesta de l'in-
nocence de son pistolet.

— Qu'on le fusille ! grommela l'officier.

On entraîna le batteur d'or à une petite distance, contre la boutique d'un marchand de vins de la rue de Jérusalem ; on lui administra un coup de crosse de fusil pour le forcer de tomber à genoux ; on ne lui laissa pas le temps de prier ; d'ailleurs, il n'y avait plus de Dieu ce jour-là ; et puis, M. de Mau-pas avait si peur !

On tira à bout portant deux coups de fusil à cet insurgé, qui n'en demanda pas davantage. Si Martin Bidauré avait été visé de cette façon, on n'aurait pas été obligé de s'y reprendre à deux fois, et toute cette douloureuse histoire, qui contrarie tant M. Pastou-reau, n'aurait eu aucun prétexte.

Comme un coup de fusil donné à propos peut épargner des désagréments à un magistrat !

La personne qui me raconte cet épisode et qui en fut témoin revint le soir dans la rue de Jérusalem. Elle avait besoin, en revoyant les lieux, en touchant du pied les pavés sanglants, de s'assurer que la vision du matin n'était point un cauchemar ; elle s'avança doucement, avec précaution.

Tout était calme. M. de Maupas avait sans doute confiance. Un soldat, assis sur une marche, sanglotait, et un autre, un camarade, lui frappait sur l'épaule en lui disant :

— Que veux-tu, mon vieux ? à la guerre comme à la guerre ! Ce n'est pas nous qui sommes coupables. Nous ne sommes que des machines : on nous dit de tirer, et nous tirons !

*
* *

Le promeneur solitaire comprit qu'il n'avait pas été dupe d'un cauchemar. Il se re-

tira en frissonnant de cette rue funeste. Toutefois, il jeta en passant un regard dans la boutique du marchand de vin contre laquelle on avait adossé l'ouvrier pour le fusiller.

On pleurait aussi dans le comptoir. Le marchand de vin, appuyé sur ses brocs, se désolait : sa femme était devenue folle au bruit de la détonation. Une pratique, un habitué, un agent de police sans doute, offrait des consolations au marchand qui s'obstinait dans sa douleur presque séditieuse !...



Le succès du livre de M. Ténot sur le 2 décembre à Paris nécessitait une édition nouvelle de *la Province en décembre 1851*. Cette

édition, absolument semblable à la première, a paru aujourd'hui.

*
* *

Il manquera toujours à cette œuvre impartiale le nombre des gens tués une ou deux fois, et le nombre des gens déportés pour la défense de la Constitution.

Toujours? non. J'espère qu'il arrivera une heure de suffocation où quelque secrétaire, quelque membre des commissions mixtes, racontera les jugements qu'il a rendus, les exécutions qu'il a provoquées.

Ce silence de la statistique, après ces dépositions de témoins qu'on ne peut démentir, est dangereux pour tout le monde, surtout pour les vainqueurs.

*
* *

Voyez ce qui arrive à cet excellent M. Pastoureau, homme sévère, mais juste. Il était tellement certain d'avoir fait strictement son devoir de préfet du coup d'Etat en ne remplissant pas son devoir de préfet de la Constitution, qu'il n'avait pas même lu le livre de M. Ténot, et qu'il se souciait fort peu des actes de répression sanglante qu'on avait mis dans son dossier.

*
* *

Mais voilà qu'un épisode de la pacification du Var émeut un journaliste mal intentionné. Tout aussitôt, les morts insurgés ressuscitent ; Martin Bidauré, que l'on croyait en poussière, sort de sa fosse ; un peu plus, il écrirait ses mémoires, aussi immoraux, sans doute, que ceux de Badinguet ; et la France entière s'indigne contre ce M. *On* qui n'a pas eu pitié d'un condamné échappé à sa condamnation.

*
* *

Si les archives des commissions mixtes, si les rapports des généraux, des commandants et des pelotons d'exécution étaient mis à la disposition du public, est-ce que l'innocence de M. Pastoureau aurait été si longtemps discutée? Est-ce qu'il faudrait un *Communiqué* pour mettre fin à des débats jugés, selon la teneur de cet avis officiel, *irritants et stériles?*

Personne ne veut de débats stériles sur de pareilles questions. Voilà pourquoi, sans doute, on va nous dire quel est ce justicier implacable qui a tué deux fois Martin Bidaure.

Un *Communiqué* ferme la bouche; il ne ferme pas la conscience.

*
* *

Ce refus de documents, je le répète, fait calomnier le pouvoir. En exagérant les meurtres, on exagère aussi les ordres d'exil. N'a t-on pas été jusqu'à dire qu'il y avait eu 40,000 personnes chassées de France à la suite de ce coup d'Etat, que M. de Morny appelait un *coup de balai*, et qui fut un coup de filet ?

Eh bien ! j'aurais beau jurer sur mon honneur, et non pas seulement sur l'honneur des commissaires mixtes, que ce chiffre est fabuleusement exagéré ; on ne me croirait pas, moi qui n'ai pas la ressource des *Communiqués*, et on continuerait à grossir par des suppositions *irritantes* les rancunes des républicains.

*
*
*

Il serait si simple de publier la liste de ces vaineus du 2 décembre, de dire une bonne

fois pour toutes : « Voilà le bilan de notre expédition ! »

Tous les jours, en reclinant un peu il est vrai, un ministre avoue ses déficits financiers, les petites déconvenues du budget. On sait ce que l'ordre, la confiance, la paix dont nous jouissons nous coûtent d'argent ; pourquoi ne saurait-on pas ce que cette prospérité a coûté de sang et de larmes ?

On deviendrait plus ménager, à l'avenir, et on se cramponnerait avec plus d'ardeur à l'édifice de la paix et de la gloire nationale.

*
* *

Quant à M. Pastoureau, le *communiqué* assure qu'il serait souverainement injuste d'attribuer la responsabilité de ces douloureux et tristes événements « à un administrateur qui, dans des circonstances difficiles,

a su remplir son devoir avec *autant de modération que d'énergie.* »

*
* *

Comment peut-on être à la fois énergique et modéré dans la guerre civile ? C'est ce que le *communiqué* ne dit pas. Si l'on s'avisait d'écrire, même dans un *communiqué* : « Les chassepots ont fait merveille ; ils ont été à la fois *énergiques* et modérés ; » à moins d'admettre que ces armes ingénieuses expédiaient des compresses tout en expédiant des balles coniques, je me révolterais contre l'association de deux mots faits pour se détruire.

L'énergie de M. Pastoureau s'est affirmée dans le Var par un prompt rétablissement de l'ordre matériel ; et sa *modération* est bien prouvée par le chiffre des condamnations politiques prononcées alors dans le département, chiffre qui n'a pas dépassé mille six cent trente et un.

Voilà un nombre *énergique*, à coup sûr, et pourtant *modéré*. Qui empêchait de le porter à deux mille ?



J'ai déjà dit que ce n'était pas ma faute si je n'étais pas plus bonapartiste aujourd'hui que ne l'étaient M. Billault et peut-être M. Rouher en 1848.

Ah ! si la foi pouvait s'imposer par un fort *communiqué* ! Malheureusement, je m'en tiens à la lecture des œuvres de la famille, et je dois avouer que si la correspondance de l'*oncle* est un peu trop brutale pour moi, les livres du *neveu* m'effrayent par leur socialisme. Je crois que le mieux est d'attendre l'effet de la grâce et la descente du Saint-Esprit.



Je reconnais que je me suis cru touché en découvrant un joli petit discours prononcé en 1830 à Lyon par l'élu du 10 décembre, qui n'a pas été l'élu de mon cœur. Quelle netteté de principes ! quelle décision ! quelle fierté dans la défense du drapeau républicain ! Il ne reculait devant aucune déclaration.

« Je dois vous dire avec franchise ce que je suis et ce que je veux, disait-il ; » et on l'applaudissait, avec la joie d'apprendre ce qu'il était et la curiosité de savoir ce qu'il voulait.

« Je ne suis pas le représentant d'un parti (bravo ! bravo !), mais le représentant de deux grandes manifestations nationales qui, en 1804 comme en 1848, ont voulu sauver par l'ordre les grands principes de la Révolution française (Applaudissements).

Fier de mon origine et de mon drapeau, je leur resterai fidèle. Je serai tout entier au pays, quelque chose qu'il exige de moi, *abnégation ou persévérance.* »

*
* *

Dût-on m'accuser d'être un courtisan rétrospectif du président de la République, je trouve cet exorde excellent et d'un patriotisme au delà de tout éloge.

Il y aurait peut être bien à chicaner sur la manifestation de 1804 et à diminuer quelque chose des services rendus à l'ordre par la manifestation de 1848 ; mais, du moment que ces deux manifestations se résu- maient par le respect du pays et se formulaient par *persévérance ou abnégation*, il n'y avait qu'à applaudir à outrance. C'est ce que l'on fit.

*
* *

Après cet exorde digne de Washington, le président, mettant énergiquement le doigt sur la plaie, s'écriait (j'engage M. Ténnot à recueillir ces paroles, comme épigraphe de ses livres) :

« Des bruits de coup d'Etat sont peut-être venus jusqu'à vous, messieurs; mais vous n'y avez pas ajouté foi; je vous en remercie. Les surprises et les usurpations peuvent être le rêve des partis sans appui dans la nation; mais l'élu de six millions de suffrages exécute les volontés du peuple, il ne les trahit pas ! »

A ces mâles paroles, l'enthousiasme déborde; on applaudit à tout rompre. On voudrait pouvoir incruster aux frontons des palais cette déclaration, cette sentence :
« *Les surprises et les usurpations sont le rêve des partis sans appui dans la nation.* »

Le président continua en dominant l'émotion de son cœur et celle de l'assistance :

« Devant un danger général, toute ambition personnelle doit disparaître. En ce cas, le patriotisme se reconnaît comme on reconnut la maternité dans un jugement célèbre. Vous vous souvenez de ces deux femmes réclamant le même enfant. A quel signe reconnut-on les entrailles de la véritable mère? Au renoncement à ses droits, que lui arracha le péril d'une tête chérie. »

Cette comparaison, aussi délicate qu'inattendue, tirée du jugement de Salomon, arracha des cris et des applaudissements frénétiques. Les Lyonnais ne pouvaient prévoir un tel effet d'éloquence.

Le président se proclamait lui-même la bonne mère du peuple français. Aujourd'hui, il cumule, puisqu'il est aussi le père des pompiers. La faculté d'aimer s'agrandit avec la position et la liste civile.



Ainsi, le président promettait de renoncer à son nourrisson plutôt que de le voir éventrer.

Et la résolution était sincère. On n'invente pas ces choses-là. De pareilles comparaisons sont trop fortes pour ne pas jaillir du cœur.

« Que les partis qui aiment la France n'oublient pas cette sublime leçon ! Moi-même, s'il le faut, je m'en souviendrai, » continuait le prince-président, les yeux fixés sur l'enfant idéal qu'il ne voulait pas partager. Il est vrai que l'orateur ajoutait aussitôt :

« Mais, d'un autre côté, si des prétentions coupables se ranimaient et menaçaient de compromettre le repos de la France, je saurais les réduire à l'impuissance en invoquant encore la souveraineté du peuple ; car je ne

reconnais à personne le droit de se dire son représentant plus que moi.»



Ce défi jeté aux anciens et aux nouveaux partis n'a pas été relevé ; mais la tendresse maternelle, on le sait, est si prompte à s'alarmer, que le prince-président, au 2 décembre, a dû faire taire ses entrailles et souffrir qu'on donnât un grand coup de sabre au bébé.

Le pauvre petit n'en est pas mort, mais il se défie maintenant de la justice de Salomon.

Le discours de Lyon n'en reste pas moins un morceau oratoire de première catégorie, et j'attends son pendant pour me convertir tout à fait.



Parmi les journaux qui luttent vaillamment pour soutenir ou pour relever l'opinion en province, je dois une mention spéciale au *Suffrage universel* de Caen.

Le numéro que je reçois célèbre l'anniversaire du 22 septembre 1792, qui vit couronner l'édifice de la Révolution et prononcer la déchéance de la royauté. Il s'étonne de l'ingratitude des orléanistes et des bonapartistes pour cette date, qui leur a permis d'être.

« Mais, dira-t-on, les deux Bonapartes ont fait, l'un le 18 brumaire, et l'autre le 2 décembre. »

« Nous le savons, répond fièrement le

journaliste, nous ne l'avons pas oublié et nous ne l'oublierons jamais; mais, parce qu'ils ont cru devoir faire cette violence à la République, leur mère, a-t-elle donc pour cela cessé d'être leur mère et devons-nous avoir peur de prononcer son nom, parce qu'il a été gratté et effacé par le sabre des soldats, après leur glorieuse victoire sur des législateurs sans autres armes que leur mandat de représentants du peuple, après la prise d'assaut de l'Orangerie de Saint-Cloud et de l'Assemblée législative du quai d'Orsay.

» La France a approuvé ces actes; ils ont été signés par le peuple et contresignés par la Providence, au témoignage des prêtres, qui sont compétents et qui ont chanté des *Te Deum* pour fêter le triomphe de l'élu du peuple et de l'élu de Dieu.

» Il est vrai qu'ils avaient aussi fêté le triomphe de la République en allant bénir, avec croix et bannières, les arbres de la liberté. »

*
* *

M. Henri Lefort aurait pu ajouter que les aubres de la liberté sont tous morts de la bénédiction, et que ce n'est pas rassurant pour les couronnes.

Le pape n'a-t-il pas adressé, il y a moins d'un an, avec sa bénédiction, la *Rose d'or* à la reine d'Espagne pour lui porter bonheur?

La rose est peut-être déjà fondue en lingots; dans le cas contraire, Sa Majesté Isabelle fera bien de renvoyer au plus vite la fleur qui lui a jeté un sort.

Don Marfori se propose de l'emporter à sa boutonnière.



Vendredi 25. — A propos du pape, il avait couru de fâcheux bruits sur sa monnaie. On disait que nos caisses allaient la refuser. Cela m'étonnait un peu de la part de nos caissiers, qui ne sont pas difficiles en fait d'espèces.

Un avis officiel dément cette rumeur.

*

Quant à la refonte de nos pièces dont il est question, voici une lettre que je reçois :

« Monsieur,

« Dans votre n° 7, de la *Cloche*, vous rappelez l'exergue de nos pièces de monnaie : *Dieu protège la France!*

» En ce moment, où l'on parle d'une refonte générale, ne seriez-vous pas d'avis de proposer une modification nécessaire à la

devise et de la faire précéder du mot :
Que?

» Ce serait une invocation, au lieu d'une affirmation, et peut-être que la divinité nous en saurait gré, dans le gâchis où nous sommes.

» Agréez..., etc., etc. »



Cela va bien en Algérie ! Le typhus et le choléra y préparent les campements de la famine.

On étouffe la voix des journaux par des *communiqués*, mais la voix des affamés ?

A Tlemcen, on comptait 31 décès contre 3 naissances chez les musulmans. Les Euro-

péens sont plus lents à déguerpir : il y a pour eux 9 décès contre 8 naissances. A Philippeville, dans la même semaine, il y a eu 38 décès arabes contre 17 naissances ; à Constantine, on a compté, pour les Européens et les Israélites, 23 décès et 14 naissances, et pour les Arabes, 52 décès contre 6 naissances.

*
• *

Le général Lacretelle, dans une brochure qui a fait du bruit en Algérie, a annoncé pour l'hiver un chiffre de 500,000 décès.

Je demande qu'on envoie en Afrique M. Jérôme David, si doux pour les bureaux arabes, et qu'on le charge de trouver avant l'hiver un remède à cette crise qu'il a niée.

Le remède, c'est le pain d'abord, c'est le pouvoir civil ; ensuite c'est la liberté de tout dénoncer, pour tout prévenir et tout guérir.

*
* *

Puisque l'Algérie fait concurrence à Cayenne, envoyons des forçats civiliser les Arabes. Ils ne leur feront pas plus de mal que le typhus et la famine ; le résultat, en restant le même pour les bienfaits que nous distribuons aux naturels, aura, du moins, cet avantage, d'alléger les frais de transports maritimes. Nos déportés iront mourir moins loin.



Une seule volonté, en France, laisse fonctionner la guillotine, puisqu'un seul homme

a le droit de faire grâce. Mais les entrailles si prompts à s'émouvoir au jugement de Salomon sont, en général, assez stoïques aux jugements de nos cours d'assises.

*
* *

Le pavé de Colmar vient de boire une pinte de sang. On a retranché de la vie un assassin qui, depuis sa condamnation, s'était mis avec une ardeur frénétique au travail, mais qui, bravant la mort, a refusé jusqu'au bout de faire des aveux et de révéler l'endroit où l'argent volé par lui avait été enfoui.

*
* *

Ce meurtre juridique est donc une défaite pour la société. Quel est, en effet, le vainqueur dans ce duel d'un homme et du bour-

reau? Evidemment, celui qui montre par son aptitude au travail la voie dans laquelle on pouvait lui faire chercher sa réhabilitation et son utilité sociale, et qui, pourtant, supérieur à la crainte, bravant la menace, garde son secret et ne lâche pas sa proie devant la mort.

Il me semble entendre les héritiers de l'homme assassiné crier autour de l'échafaud, comme Sganarelle au bord de l'abîme qui engloutit Don Juan :

— Et notre héritage? et notre argent? qui nous le rendra? Vous nous avez ruinés en nous vengeant!

Ainsi, nul profit pour personne, de cette exécution sanglante, puisqu'il n'y a ni restitution ni repentir.

Le bourreau seul aura touché sa prime.



Le *Moniteur* et ses convièctions, avec tous les secrets d'Etat et la façon de s'en servir, vient d'être mis à l'encan.

On espérait que l'enchère serait favorable à l'imprimeur spécial de la dynastie ; c'est l'imprimeur du Mont-de-Piété qui l'a emporté.

Certes, il ne faut pas voir là un augure ; mais cette adjudication a son côté plaisant.

*
* *

La condition fixée aux concurrents était celle inventée jadis par la chaste Pénélope.

Il s'agissait de bander l'arc d'Ulysse pour envoyer le trait le plus lointain au cœur des populations.

C'est-à-dire que l'expédition du *Petit Moniteur* au meilleur prix possible était le piège offert à la libéralité des candidats.

Pas un d'eux n'a commis la maladresse d'estimer même à un centime la petite feuille du gouvernement. Tous ont décidé qu'en la distribuant pour rien, on était dans un juste rapport avec sa valeur intrinsèque.

*
* *

Nos hommes d'Etat sont quelquefois économes quand il ne s'agit pas d'eux. Ils ont saisi avec avidité cette concession faite à la propagande officielle. Sans argent ! cela retentissait comme le *sans dot* d'Harpagon. Mais, une fois mis en appétit, les juges du concours ont déclaré que la palme serait à

celui qui ferait le plus de folies dans ses largesses.

L'orgie du papier a commencé.

M. Plon offrait 25,000 exemplaires gratuits.

M. Schiller offrait 25,050 exemplaires gratuits.

M. Pointel offrait 26,250 exemplaires gratuits.

C'est alors que, distançant de toute la longueur de plusieurs financiers ses concurrents ébahis, M. Wittersheim a offert 55,000 exemplaires.

*
* *

Le coup de théâtre a été superbe. On n'a pas décoré le nouvel imprimeur ; mais ce n'est qu'un retard de quelques semaines. On l'eût volontiers embrassé. 55,000 exemplaires ! De quoi inonder le département le plus

rebelle à l'inondation de la grâce ! De quoi fausser les idées de toute une génération ! Quel bonheur !

Désormais, la veille d'une élection, on n'aura plus besoin d'emprunter des injures à des journaux non assermentés ; on aura sa distillerie toute prête et 55,000 tonneaux pour arroser les électeurs. Tous les Pons-Peyruc de l'avenir sont sûrs d'être nommés.

*
* *

En attendant, il paraît que les anciens propriétaires du *Moniteur* ont la prétention de n'être ni expropriés, ni dépouillés.

Ils prouvent bien, les maladroits, par leur réclamation, qu'ils n'étaient plus à la hauteur des idées courantes, et qu'il fallait évidemment les remplacer,

Comment ! M. Dalloz, c'est dans Paris con-

visqué par M. Haussmann que vous vous plaignez de la confiscation ?

Comment ! c'est au sortir d'une époque pendant laquelle la propriété des journaux a été une tolérance du pouvoir ; c'est après les actes de brutalité de M. Billault et de tant d'autres de la même valeur morale, que vous vous étonnez d'être brutalement lésé dans vos droits !



Ah ! cher *Moniteur* ! tu expies tous les *Communiqués*, tous les avertissements, tous les décrets de suppression que tu as insérés ! A ton tour de te courber, S'cambre, sous le Dieu dont tu nous as fait peur si longtemps ! Seulement, la seule différence entre nous et toi, c'est que tu te l'omentes, c'est que tu demandes grâce, tandis que nous avons accepté la blessure sans crier, pour garder le droit tout entier de notre ressentiment, pour ne pas laisser refroidir notre colère.



Je sais bien ce que deviendra la réclamation de M. Dalloz. Elle ira où s'en est allée la *Banque du prêt d'honneur*. Pourquoi un homme qui fait le *Moniteur* a-t-il confiance dans les promesses des patrons du *Moniteur*?

Il a agi comme un de ses abonnés. Il a cru que les mots dont on se sert dans les actes officiels avaient la même valeur, dans les actes de la vie privée. Il a cru aux serments, le malheureux !

Décidément, on fait bien de lui retirer ses fourneaux, puisqu'il s'empoisonne avec sa cuisine.



Comme je ne suis ni rédacteur du *Moniteur*, ni préfet, je n'ai pas la prétention d'être infallible, et je reconnais volontiers mes erreurs.

J'avais parlé, à propos des mœurs du jour, d'un scandaleux procès où le nom de M. Decazes se trouvait mêlé au nom d'une servante devenue maîtresse.

Je me hâte de déclarer qu'il ne s'agissait pas, ainsi que je l'avais cru, de M. le duc Decazes, mais d'un M. Decazes ancien receveur des finances. Les enfants du ministre de Louis XVIII sont restés absolument étrangers à ce procès et n'y étaient intéressés que par le regret naturel qu'ils ont dû éprouver de voir leur nom compromis dans de déplorables débats.

*
* *

Mais les observations faites au sujet de ce

procès et les conséquences morales que j'en tirais restent tout entières.



J'ai reçu de Toulon une lettre dont je publie les passages non séditieux :

« Ferragus, au nom du ciel, ou plutôt au nom de la France, intervenez entre les journaux *le Réveil* et *la Liberté*! Il n'importe guère que les rédacteurs de ces feuilles aient commis ou non les fautes dont ils s'accusent réciproquement. Mais le journal de l'un s'intitule *la Liberté*, le journal de l'autre dit être celui de la *démocratie*; il est effrayant de prévoir ce que la démocratie et la liberté peuvent perdre à cette querelle insensée.

» Ce qui a fait le malheur de la France, ce ne sont ni les rigueurs proconsulaires que

M. de Girardin reproche à M. Delescluze, ni les complicités contre-révolutionnaires que M. Delescluze reproche à M. de Girardin. Ce qui a fait et ce qui fait le malheur de la France, en l'empêchant de prendre elle-même possession de ses destinées, c'est l'*indifférence*. Or, rien n'est propre à faire persévérer les indifférents dans leur mortel système d'abstention comme les disputes de personnalités entre les gens à qui leurs croyances et leurs talents ont donné mission de formuler, de soutenir, d'éclairer l'opinion publique. »

*
* *

Après avoir réclamé la démonstration quotidienne des grands principes méconnus qui sont la base des gouvernements futurs, cette lettre conclut ainsi :

« Répétez enfin à ces messieurs que, quand on met sa plume sous l'invocation de la li-

berté et de la démocratie, ce ne doit pas être pour prouver que tel ou tel est un traître ou un brutal, mais pour démontrer que la liberté est sainte et que la démocratie est l'avenir du monde.

» Quand ils auront compris cela, eux et tous ceux qui font du journal ou du livre l'instrument de leurs vanités ou de leurs rancunes, la France aura fait un grand pas ; elle saura alors choisir les siens et faire elle-même ses *épurations*. »

*
* *

Je remplis le vœu de mon honorable correspondant. Mais, ni lui, ni moi, ne corrigerons de sitôt des caractères incorrigibles.

Il paraît qu'il faut encore plus de mécomptes, plus de malheurs.



Samedi 26. — La catastrophe de Metz a semé l'alarme dans tous les pays où l'Empire pacifique fait manipuler des cartouches. On m'écrit d'Angers pour me signaler le péril que court la ville.

Le château, rempli de poudre, est situé dans un quartier populeux. Le conseil municipal a sollicité à plusieurs reprises du gouvernement l'éloignement de ce magasin effroyable ; mais on a répondu à ces inquiétudes en envoyant de nouvelles provisions et en faisant confectionner deux millions de cartouches. Cent femmes, sans compter les soldats, sont occupées à cette œuvre civilisatrice. Les journaux de la localité se sont déjà émus de cette menace permanente de mort.

« Sonnez le tocsin, m'écrirait-on, pour que votre *Cloche* n'ait pas un jour à sonner le glas funèbre... »

J'ai sonné. Mais l'oreille du ministre, où est-elle ?



J'ai constaté l'abus du chiffre impérial sur nos monuments. On me demande pourquoi je ne rappelle pas à la pudeur les flatteurs officieux qui prodiguent les noms plus ou moins recommandables du premier Empire pour en illustrer nos principales rues et nos meilleures places.

Que les lycées reçoivent tous le bouton et que nous ayons à la fois le lycée du Prince-Impérial, le lycée Bonaparte et le lycée Napoléon, c'est déjà beaucoup ; mais enfin, on

ne saurait trop inculquer à la jeunesse, qui n'y mord guères le goût de la gloire impériale.

*
* *

Je demande seulement que la rue soit libre pour tous les héros français. On a accroché les noms de Morny et de Saint-Arnaud, ces vainqueurs du 2 décembre, dans les quartiers les plus élégants. Cherchez dans les coins du XV^e arrondissement les noms de Hoche et de Kléber !

L'ombre du cardinal Fesch se prélassait dans un des plus beaux endroits de Paris, ce qui faisait dire à un cocher de fiacre :

— Quelle drôle d'idée de donner le nom d'un magasin à une rue !

A cause de l'ancien magasin de nouveautés installé dans l'hôtel Fesch.

Mais les rues Bossuet, Fénelon, Affre, se dissimulent modestement.

Jusqu'où s'étendra cette manie de tout napoléoniser? Une poignée de Francs a jadis donné le nom de France à la Gaule; pourquoi ne ferait-on pas à la poignée de Napoléons l'honneur de lui faire rebaptiser la France? On dirait la *Napoléonie* et les Français seraient les *Napoléonais*.

Cela consolerait de ne pouvoir faire de tous, des napoléoniens.

*
* *

Voyez l'ironie : suivez tout du long la rue Bonaparte jusqu'à son extrémité devant le Luxembourg; et regardez à l'encoignure au-dessus du nom du premier consul et du nom de la rue du Pot-de-fer. La République avait entaillé profondément dans la pierre un nom qui reste; on peut lire encore : Rue *Matius Scævola*.

M. Haussmann fera bien quelque jour la galanterie de démolir la maison, pour ex-

propre l'inscription républicaine mal-séante.



Il y a du bruit dans l'Aveyron.

Rassurez-vous ; ce n'est pas l'histoire de M. Fualdès qui recommence. Mais, voici l'autre petit scandale qui sera peut-être mis en complainte :

*
* *

Un certain M. Vialet a publié, dit-on, des brochures qui n'ont pas fait sourire l'administration municipale de Rodez, et qui ont été surtout fort désagréables au maire de la ville, M. R...

Membre de la *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, M. Vialet, très-fier de sa prose, a offert ses brochures à ses collègues, avec des exemplaires pour les archives.

M. le maire fait aussi partie de cette société académique. Il s'est naturellement opposé à l'acceptation de ce don, qui perpétuait le souvenir de ses ennuis. La Société a passé outre, et les brochures malencontreuses furent déposées dans la bibliothèque.

*
* *

Qu'on juge du désespoir, de la fureur d'un magistrat qui n'a pas le pouvoir discrétionnaire de se faire remettre les archives gênantes, et qui trouverait autant de mauvais vouloir dans ses administrés qu'en trouva jadis dans son ministre le président de la République sollicitant de M. de Malleville la remise du dossier de Boulogne !

*
* *

Mais M. le maire de Rodez est aussi conseiller général, et ce qu'il ne pouvait faire comme maire, il l'essaya et réussit à l'accomplir comme conseiller.

Si les renseignements qui m'arrivent sont exacts, sur la proposition de M. Delsol, le conseil général aurait décidé qu'il était trop pénible pour l'excellent maire de se sentir menacé perpétuellement par des archives devenues un arsenal d'opposition; qu'en conséquence, la société académique aurait à expulser de sa bibliothèque les brochures incendiaires, sous peine de se voir supprimer la subvention annuelle de 4,500 francs.

*
* *

Il est de toute évidence que je raconte ce

fait sur la foi d'un correspondant dont je puis être la victime. Si donc j'ai été trompé, je m'empresserai de rendre spontanément au libéralisme, à la modération de M. le maire de Rodez l'hommage que ne lui rendrait pas si bien un *communiqué*.

Mais si, comme je l'espère, mon correspondant est un homme sérieux et véridique, la jolie comédie ! la jolie parodie ! la jolie plainte à faire !

M. le maire est un nouveau Fualdès, et la famille Bancal n'approche pas de la noirceur des académiciens de l'Aveyron. Je suis certain que le magistrat, pour peu qu'il ait la verve ironique, me comparera au joueur d'orgue qui était chargé de couvrir les cris de la victime.

M. le maire me rendra, du moins, cette justice, que j'ai le bon goût de lui épargner l'air désagréable de *Partant pour la Syrie* !



Dimanche 27. -- J'ai promis de parler des théâtres toutes les fois que les pièces jouées mériteraient ou un applaudissement ou une épigramme. Je paye ma dette envers le théâtre de Cluny, qui a eu le bon goût de continuer sa campagne en faveur des pièces littéraires et morales, et qui vient d'inaugurer la saison d'automne par un nouveau et légitime succès, *les Inutiles*, de M. Cadol.

*
* *

Dans une préface un peu longue, l'auteur s'excuse de ne faire appel à aucun des mauvais sentiments à la mode. Le public l'a

remercié de son imprudence. Il n'y a dans sa comédie ni exhibitions de femmes, ni exhibitions de chauvins, ni nudités, ni banalités.

Comment la censure a-t-elle laissé passer cette pièce morale? On croyait peut-être qu'elle ennuerait.



On annonce la mort de M. Bervillé, ancien premier avocat général et président honoraire à la cour impériale de Paris, ancien député, ancien représentant à la Constituante, et j'ajoute ancien franc-maçon.

En 1816, M. Berville plaidait à côté de Manguin dans l'affaire dite des *Patriotes*. En 1821, il défendit Paul-Louis Courier; en 1822, Béranger. C'était, comme on le voit, honorer le début de sa carrière.

Grand, fluet, doux d'aspect, M. Berville avait épousé la fille d'Andrieu, cet académicien éliminé du Tribunal pour son indépendance, par le premier consul.

*
* *

Il n'y a pas d'existence qui ne puisse être un conseil, une leçon. M. Berville aurait dû rester simple avocat. Devenu, après 1830, avocat général, obligé de requérir contre ses anciens clients, contre ses anciens amis, il essayait déjà de réaliser le problème résolu par M. Pastoureau; il voulut être à la fois *énergique et modéré*, énergique pour le gouvernement, modéré contre les coupables. Il ne parvenait qu'à être pâle et insuffisant.

Sa nomination de député en 1838 lui rendit l'indépendance. Il siégea au centre gauche, et dans la discussion de l'adresse qu'interrompit la révolution de Février, il prit la parole pour adjurer le gouvernement de se rappeler son origine.



Nommé constituant, il ne fut pas trop réactionnaire; c'est le plus grand éloge que je puisse lui adresser. Mais je lui sais gré d'un acte éclatant : il provoqua un des plus beaux mouvements oratoires dont puisse s'enorgueillir la tribune française.

Nommé rapporteur d'une loi sur le cautionnement des journaux, il débita des sentences honnêtes, modérées, sur la licence des calomnieurs.

Tout à coup, un homme se leva pour lui répondre; l'assemblée frémit, oscille. C'est le tribun par excellence, c'est le Danton non

ensanglanté de la révolution de 1848, c'est Ledru-Rollin!

*
* *

Il me semble voir et entendre encore l'orateur, pétrissant la tribune, le front haut, la parole vibrante, le geste fier. Il défend la liberté de la presse, comme vous auriez dû, mais comme vous n'auriez pas su la défendre, ministres exécuteurs de la lettre libérale du 19 janvier ; vous, monsieur Pinard, et vous, monsieur Rouher ! écoutez-le :

*
* *

« O presse ! j'ai le bonheur de te défendre, toi qui m'as si outrageusement, si odieusement attaqué. Ledru Rollin qui vous parle, c'est, selon elle, Ledru-Rollin le voleur, le libertin. C'est ainsi qu'elle a payé mon dé-

vouement à la République. (Profond mouvement.)

» Oui, oui, je m'en gloriïe. Le libertin, avec des courtisanes qu'il n'avait jamais vues ; le voleur, qui avait sacrifié sa fortune pour hâter l'avènement de la République, dont beaucoup d'entre vous ne voulaient pas, et à qui il ne reste guère de patrimoine que son inextinguible amour de la liberté ! Je ne pouvais pas répondre à ces attaques, mais avec Franklin, leur maître à tous, je me disais : « Si ce sont des vices qu'ils me reprochent, leur censure me corrigera ; si ce sont des calomnies, peut-être un jour l'histoire, à son tour, les corrigera. »

(Très-bien ! très-bien ! applaudissements.)

*
* *

M. Duruy doit être embarrassé pour trouver des modèles d'éloquence dans la tribune moderne. Je lui indique ce passage. Il vaut bien l'exorde de Mirabeau sur la roche Tar-

péienne et le Capitole. Il a, en outre, cet avantage de préciser le rôle de la presse, celui de l'opinion publique, et de consacrer la liberté en revendiquant les droits de la conscience.

*
* *

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que ce bon M. Berville fût incapable de nous fournir aussi son petit morceau oratoire.

Sous la Restauration, dissertant à l'Athénée sur le rôle de la vérité, il disait (écoutez encore, monsieur Duruy) :

« Professeurs de mensonge, portez vos maximes aux tyrans ! C'est à la tyrannie à les accueillir ; la tyrannie seule a besoin de tromper... Trouvez-vous chez un peuple des lois ombrageuses, des tribunaux d'intolérance ? Les peines y sont-elles exorbitantes ? les jugements arbitraires ? Prononcez sans crainte : *Ici, le pouvoir ment à la société !* »

Voilà encore un passage de discours à méditer. Décidément, M. Berville était un libéral. Je ne crois pas qu'on l'enterre aux frais de l'Etat.



Lundi 28. — Les courses de chevaux sont le prétexte de jeux moins inoffensifs que la loterie. La moralité publique, qui ne fait pas interdire les agences de courses, ferait peut-être bien alors de rétablir la loterie. Le jeu, du moins, serait surveillé.

En attendant, l'affinité entre les tripots est si réelle, si incontestable, que, dernièrement, à Chantilly, des parieurs avaient installé une roulette dans une voiture. La logique de la situation leur conseillait de cumuler.

*
* *

Osera-t-on crier encore contre le relâchement des mœurs ?

Les préposés à la morale, dans la Préfecture de police, sont tellement pénétrés de leurs fonctions, que, plutôt que de ne pas arrêter, le soir, les nymphes errantes dont le vagabondage inquiète les promeneurs solitaires, ils arrêtent tout le monde, à commencer par les honnêtes jeunes filles.

C'est ce qui résulte d'un article de journal auquel on n'a pas encore répondu par un *communiqué*.

Je sais ce que pourront alléguer pour leur défense les inspecteurs des mœurs. La civilisation et le luxe impérial ont laissé si peu de différence entre l'honnête femme et la femme perdue, que les mouchards peuvent s'y tromper, aussi bien que les honnêtes gens.



M. le comte Walewski est mort.

Cela prive une fois de plus l'Empire d'un ami; cela ne prive pas la France d'un grand diplomate, d'un grand homme d'Etat.

Médiocre en toutes choses, en diplomatie, en littérature, en libéralisme, M. Walewski était un coulissier de la vie politique, après avoir été un coulissier du théâtre.

Il avait fait jouer autrefois une comédie, *l'Ecole du Monde*, qui fit bien rire la critique et bien bâiller le public. On attribua une part de cette œuvre à la collaboration de Mme Anaïs Aubert. M. Walewski travailla aussi avec Mlle Mars, avec Rachel, mais ne fit pas jouer ses autres œuvres.

On cite deux phrases de *l'Ecole du Monde* :

« C'est un calcul qui *atteint* son but. »

« Madame, vous avez dû me trouver souvent *éteint* en votre présence. »

Ces deux phrases, qui n'ont pu rendre M. Walewski célèbre, n'ont pas suffi non plus à le ridiculiser.

* * *

Puisqu'il est convenu que nous avons la liberté, il paraît que nous devons un petit bout de cerge à M. Walewski pour ces concessions libérales.

Affable, tolérant, ami d'une aimable licence, mais ayant pourtant refusé autrefois (jalousie d'auteur) la permission de reprendre la *Dame aux Camélias*, M. Walewski laisse, dit-on, une fortune modeste.

Cela signifie qu'il ne laissera pas plus de 2 millions. C'est la misère pour les gens qui ont la figure marquée au sceau impérial, et

qui ont eu le bonheur de manier les affaires publiques.

*
* *

Acceptons le fait de cette pauvreté relative. Aristide, aujourd'hui, aurait cent mille livres de rente ; mais, qu'elle lui ait été donnée ou qu'il l'ait trouvée, cette fortune n'entache pas la conscience de M. Walewski. Il a vu faire le 2 décembre sans s'en mêler, et agioter tous les vainqueurs du coup d'Etat sans se compromettre à la Bourse.

Il meurt les mains nettes de sang, nettes d'argent, nettes de boue ! Ce n'est pas, après tout, un éloge médiocre pour une médiocrité, je veux dire pour une des notabilités de ce temps-ci.



Mardi 29. — Décidément, les affaires vont mal pour la reine d'Espagne. On commence à la renier. Un *communiqué* récemment le bruit de toute espèce de visite de voisinage reçue ou rendue par cette souveraine de M. Marfori.

La reine Isabelle ne règne pas plus qu'elle ne gouverne. Eplorée, affolée, s'offrant à Dieu en désespoir des hommes, elle passe de la colère à la douleur, et son intendant, qu'elle n'a jamais voulu quitter, est devenu impuissant à la consoler. Quant au mari, on se demande où il peut être, quel rôle il joue, il veut, il doit jouer ? Il ne paraît se soucier ni de mourir pour sa femme, ni de vivre à ses côtés.

*
* *

Décidément, le procédé des révolutions est varié, infini. La dernière que l'on a vue ne peut servir à faire présager la prochaine.

Voilà pourquoi les gens qui regardent du côté des Pyrénées ou ailleurs, aspirant des souffles révolutionnaires, ont tort de dire :

— Je ne crois pas à la révolution, parce que je ne vois pas celle-là venir comme les autres.

Elle vient : voilà le fait. Mais, depuis quand donc l'histoire s'est-elle bornée ?

*
* *

Il n'y a qu'une loi au monde pour régler la vie. Ce qui n'est plus viable, ce qui doit mourir meurt à son jour, à son heure. Comment? Cela ne nous regarde pas et ne nous importe plus.



Mercredi. 29. — Il paraît que le *Beau Dunois* finit par ennuyer tout le monde, et le fils de la reine Hortense lui-même, agacé par cette *scierie* perpétuelle, a manifesté le désir d'avoir un air national nouveau à offrir au peuple français.

*
* *

On l'a demandé, dit-on, au prince Poniatowski. Il avait promis de chercher.

Est-ce comme sénateur, ou comme Polonais, ou seulement comme musicien, que l'auteur de *Pierre de Médicis*, très-charmant homme du reste, a été consulté ?

Il paraît qu'en tout cas, ni son dévouement à l'Empire, ni ses souvenirs patriotiques, ni sa muse ne l'ont inspiré ; car il a renoncé au projet, et l'on va, dit-on, convoquer le ban et l'arrière-ban des Tyrtées pour

obtenir d'eux un chant, un air patriotique, des paroles qui soient le cri de la France.

*
* *

Mais que veut-elle crier, la France? Si c'est uniquement : *Vive l'Empereur!* vous avez déjà des cantates de M. Gounod; si c'est : *Vive la Liberté!* vous avez le *Chant du Départ*, la *Marseillaise*, immortelle comme l'Espérance et invincible comme la Foi! Faites-nous donc la charité de puiser dans nos archives, ou plutôt, laissez-nous y fouiller nous-mêmes, et ne vous préoccupez pas tant de nous faire chanter !

*
* *

Quand on réunirait tous les poètes de talent, tous les musiciens de génie dans un conclave, on n'obtiendrait jamais d'eux

autre chose qu'un refrain médiocre sur un air banal. On ne fait pas un chant national. C'est le chant lui-même qui s'improvise, qui s'impose, qui s'allume sur les lèvres.

Le lyrisme ne se décrète pas. C'est l'explosion de la victoire, quand ce n'est pas le cri de la colère; et, soit qu'il gronde au fond des âmes, soit qu'il jaillisse des bouches ouvertes, c'est toujours le peuple qui impose son chant national à ses chefs; ce n'est jamais un chef qui le donne à son peuple.

*
* *

Voilà pourquoi nous sommes condamnés encore à la complainte de la reine Hortense. Mais pourquoi ne pas alterner avec la chanson des *Pompiers de Nanterre*? C'est du même style, mais c'est plus gai, et le chauvinisme des pompiers, dont l'empereur est le père, ne remonte pas aux croisades.

Un mauvais plaisant dirait qu'il lui suffit de monter aux croisées...

P. S. — Nous recevons la dépêche télégraphique suivante : La reine d'Espagne est en fuite; son mari est perdu; M. Marfori se retrouvera; les taureaux sont dans le marasme.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.



EST

1850

A. F. CHEVALIER
G. R.



LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

Jeu*di* 1^{er} octobre. — A quel moment précis est-il permis d'exprimer son opinion sur le compte d'un souverain méprisable ?

Quand il règne, on invoque la force; quand il est détrôné, on invoque la pitié. A quelle heure invoque-t-on la justice ?

*
* *

C'est d'Isabelle la trop catholique (catholique veut dire universel) que j'entends parler.

Les bonnes âmes, qui auraient craint que le principe d'autorité ne subit une atteinte, si l'on avait critiqué Isabelle régnant sur toutes les Espagnes, font appel aux convenances depuis qu'elle ne règne plus que sur un Espagnol; si bien que, de toutes façons, la vérité aurait la bouche close.

*
* *

Tous ces respects sont des immoralités.

Ménager la force parce qu'elle est la force, c'est abaisser le droit.

Ménager la honte après une défaite méritée, c'est abaisser la conscience.

Réclamer les égards dus au sexe faible, c'est oublier qu'une femme qui règne seule est un roi, et qu'un roi tombé n'est qu'un fonctionnaire destitué.

*
* *

Au surplus, s'il suffisait de renverser quelques souverains de ma connaissance pour les rendre respectables, je deviendrais impa-
tient de respect.

* *

Mais ce que je ne comprends pas, ce qui m'a blessé dans ma fierté de Français, c'est la démarche officielle faite par l'empereur, l'impératrice et le prince impé-

rial, entourés de leur maison, pour donner une marque de sympathie à cette femme galante fuyant avec son mari et son... Marfori.

*
* *

La pitié privée avait tous les droits ; la pitié officielle devait s'accorder avec les aspirations françaises. Ainsi, on a vu au même moment les journaux français faire, pour ainsi dire, cortège à la Révolution qui ramenait la raison, l'honneur et la pudeur en Espagne, tandis que la cour de France se plaçait avec trop de compassion sur le passage de l'immoralité chassée d'Espagne par la Révolution.

*
* *

Si l'on a voulu donner une leçon d'histoire au jeune prince et lui faire voir comment tombent les dynasties qui se croient suffisamment soutenues par l'Église et par l'armée, rien de mieux ; mais si l'on a pensé que la dignité de la France était engagée à cette démarche, on s'est étrangement trompé.

*
* *

Dans le cas où le duc de Montpensier eût fait partie du convoi de sa belle-sœur, lui eût-on réservé sa part dans ces témoignages de sympathie ? Il eût fallu, en tout cas, y ajouter des regrets pour l'impossibilité où l'on se fût trouvé de lui offrir un asile dans les biens de sa famille.

Mais il est probable qu'on l'eût arrêté à la frontière.

*
* *

Quant à l'hospitalité offerte, qui blâmera ce refuge de tolérance accordé à Isabelle ?

Le destin, qui a ses antithèses, a voulu que la dernière des Bourbons vint se reposer après sa chute dans le château même du premier des Bourbons. Le berceau de Henri IV est près de l'alcôve d'Isabelle. Sans être superstitieux, et au simple point de vue pittoresque, on peut voir là un rapprochement curieux.



Je lis dans les journaux belges :

« Un chasseur, M. B., a tué dernièrement un aigle magnifique dans le bois de Marnelle. Cet oiseau de proie, très-rare en Belgique, mesurait un mètre soixante cinq centimètres d'envergure. »

On ne dit pas que le chasseur ait été inquiété pour son attentat.



Vendredi 2. — Au moment où l'arrivée d'Isabelle en France peut faire craindre un mauvais exemple pour les mœurs publiques,

on met en vente une mécanique destinée à rassurer les maris contre les Marfori.

Le prospectus qui me parvient a été imprimé à Paris, rue Bonaparte, 44. Il porte en tête, en gros caractères, ces mots, que j'ose à peine recopier en caractères ordinaires :

Plus de viols ! *Appareil gardien de la fidélité des femmes !*

On en fabrique de trois prix, *avec armure et serrure simples*, 120 francs, pour les vertus bourgeoises ; *avec armure et serrure soignées et de luxe*, 180 francs, pour les vertus de haute condition ; et *avec armure en argent, le tout très-soigné*, 320 francs, pour les têtes couronnées.

Si l'inventeur a l'idée d'obtenir la clientèle de l'ancienne reine d'Espagne, je l'engage à expédier un appareil du dernier modèle avec double serrure. On pourrait y incruster la rose d'or du pape.

°
* * *

C'est un notaire et un maire de la commune de Rignac (Aveyron), M. Cambou, qui reçoit l'argent et les commandes.

La sécurité des maris garantie par-devant notaire et la chasteté des femmes estampillée par M. le maire, que peut-on souhaiter de mieux ? Un journal a publié tout au long le prospectus de l'inventeur. Il est impossible d'avoir une confiance plus sereine dans l'invention. Je ne doute pas qu'on n'en arrive à produire les certificats obtenus de tous les maris préservés, de toutes les femmes vêtues d'armures. Ce sera le pendant de la douce Reva'escière !

*
* * *

Le principe monarchique gagnerait beau-

coup à l'adoption de ce chassepot des familles, et on eût rendu de fameux services à certaines dynasties en fabriquant plus tôt ce garde-manger de l'amour conjugal, ce buffet de la postérité légitime !

*
* *

Poarva qu'on n'en reste pas là ; et que l'on rende cet instrument assez délicat et assez subtil, pour qu'il puisse devenir également le compteur de la virginité des consciences !

On ne saurait payer trop cher une armure qui garantirait le cœur contre la lâcheté des sentiments, contre les capitulations de conscience et contre les parjures. Quel jour que celui où l'on pourrait lire en tête d'une constitution : — Plus de viols !



C'est, sans aucun doute, dans l'espérance de ce progrès, dont le besoin se fait sentir, que le gouvernement impérial a choisi M. Cambon comme maire de sa commune. On veut l'encourager, et on récompense déjà sa sollicitude maternelle. Grâce à lui, le nombre des bâtards de l'empire, qui diminuait déjà par la mort, ne s'augmentera plus. On distribuera des araires avec des machines à coudre ; et l'Académie, qui en était réduite à couronner les bouillottes du dévouement domestique, récompensera solennellement les serruriers de l'innocence.



Je ne sais pourquoi on se plaît à crier sur les toits que nous jouissons de l'âge d'or ;

c'est bien plutôt le règne du fer légèrement rouillé que nous traversons. Cherchez bien. Le fer est au fond de tout.

C'est le fer, avec le feu des bataillons, qui a éventré la destinée au 2 décembre.

C'est le fer qui, sous forme de baïonnettes, rassure les bons, maintient les douteux et intimide les méchants.

C'est avec des plumes de fer que nous écrivons. C'est sur des lits de fer, sur des chaises de fer et dans des maisons de fer que nous vivons. Les jupes de nos femmes sont arrondies par du fer; et voilà que le dernier mot de l'honneur, de la fidélité, est un appareil en fer, pour que la vertu ne soit pas en reste de solidité avec le coffre-fort.

Si les constitutions, les gouvernements et la vertu n'étaient pas parfois en fer creux, le monde deviendrait inusable.



Samedi 3. — Aujourd'hui ont eu lieu, avec la magnificence garantie par les pompes funèbres, les obsèques de M. Walewski. Tout s'est bien passé, c'est à-dire avec le désordre inséparable de toute cérémonie française : encombrement dans les rues et confusion dans le défilé. Une question d'étiquette a retardé le spectacle des yeux. On n'avait pas suffisamment réglé d'avance l'ordre et la marche des grands fonctionnaires; c'était à qui passerait le premier. Il ne s'agissait pourtant que de rendre des honneurs, et non pas d'en aller recevoir.

*
* *

M. de Persigny, qui tenait un des cordons, souriait bravement, comme pour défier la mort, et M. Roucher paraissait avoir tout à fait pardonné à l'ancien président du Corps législatif, détrôné et enterré par lui.

On lisait sur son visage le recueillement modeste d'un homme qui reste maître de la situation.

Il était tout naturel d'ailleurs que M. le ministre d'Etat eût épuisé toute sa sensibilité dans sa lettre de condoléance à Mme Walewska.

*
* *

La question du désintéressement relatif

du défunt était le fond des oraisons funèbres.

On osait toutefois se rappeler que M. Walewski, un peu Polonais par son nom et par sa mère, ne s'était pas souvenu de la Pologne lors du congrès de Paris, et n'avait rien fait insérer en faveur de sa première patrie.

Cet oubli prouve, d'ailleurs, une certaine portée politique.

L'ingratitude est le commencement de la diplomatie. Si M. Walewski avait vendu son pays, au lieu de se borner à le laisser prendre, il eût légué à ses enfants la réputation d'un grand homme d'État.



Je reçois un petit journal qui publie la charge de *Ferragus* et de la *Cl. che*. Je n'ai rien à dire du dessin, de son ironie ou de sa maladresse. J'avais autorisé cette épigramme, ce qui l'é mousse beaucoup ; mais je veux, à ce propos, révéler au public les mystères de la censure préventive.

*
**

Pour toutes les gravures à publier, si inoffensives qu'elles soient, il faut une autorisation préalable.

Le journal *l'Illustration* et tous les journaux du même genre sont obligés de faire agréer et, par conséquent, de rendre agréables leurs dessins. On est donc garanti contre l'opposition du crayon.

Si les censeurs du théâtre sont quelquefois ridicules, on peut dire des censeurs chargés des gravures qu'ils le sont toujours.

*
* *

J'ai appris que le petit journal qui publie cette caricature avait donné pour ombre à la *Cloche* la silhouette de la *Lanterne*.

— Qu'est-ce que cela ? dit le censeur.

— C'est une ombre portée...

— Emportez votre ombre ; donnez-lui une autre silhouette ; nous ne voulons même pas de l'ombre d'une lanterne.

Et le dessinateur a été obligé de corriger son ombre.

*
* *

Quelquefois, les pudeurs de ces messieurs atteignent des proportions gigantesques.

Voici des faits que je *garantis* :

C'était pendant la dernière insurrection de la Pologne. Un journal illustré reproduisait un croquis représentant les Russes en train de pousser à l'eau de malheureux Polonais. Le dessin était exact, mais l'effet était sinistre. La censure refuse d'autoriser la publication de cette image horrible. On invoque l'histoire, les droits du malheur; rien n'y fait, la censure refuse.

— Mais si l'on changeait la légende de la gravure ! dit le pauvre rédacteur du journal.

— Ah ! ce serait différent. Voyons.

Le rédacteur proposa alors d'inscrire au bas de cette exécution ce titre : *Une nuit d'été sur les bords de la Vistule.*

C'était charmant ! La censure n'osa toutefois accepter, à cause du nom de la Vistule.

Un autre jour, le dessin représentait l'incendie du palais Zamoy-ski. Refus péremptoire.

— La gravure est incendiaire, dit-on.

— Mais, puisqu'il s'agit d'un incendie!

— Soit, réplique M. le préfet de police lui-même; mais ôtez quelques pnes flammes: il y en a trop!

Si l'on vous dit que l'auteur de cette sublime réponse est devenu sénateur, ne vous étonnez pas.

Par malheur, on ne peut pas supprimer des flammes dans un dessin gravé. Les préfets de l'Empire ignorent bien des choses, et celle-là entre autres.

Faute de pompiers, la gravure ne parut pas.

L'impératrice posait la première pierre d'une église dans le Midi. Vite, le journal en question fait faire un dessin de cette pieuse cérémonie.

L'image n'avait rien de subversif : elle invitait au recueillement. On la porte avec piété au censeur.

— Qu'est cela? s'écrie-t-il. Vous habillez l'impératrice comme Mlle X... ou comme Mlle Z..., de Mabilles ?

— Pardon ! je n'habille pas ; je copie le costume.

— A d'autres ! monsieur ; vous manquez de respect avec cette toilette de...

— Non, monsieur, puisque je ne manque pas de photographie.

Et le directeur du journal met sous les yeux du censeur une épreuve du costume *exact* de l'impératrice, photographié pendant la cérémonie.

Il paraît que la femme de M. le censeur n'a pas la même couturière que l'impératrice.

* * *

Je n'en finirais pas. J'ajoute, pour compléter aujourd'hui mon récit, ce détail qui m'est certifié et qui prouve jusqu'à quel degré la bureaucratie française entend porter l'arbitraire.

Un livre d'Alfred Assolant, 1812, *la Campagne de Russie*, paraît sans éveiller de susceptibilités; ou plutôt ce récit poignant de la plus lamentable folie de Napoléon I^{er}, s'il courrouce tout bas, n'est point interdit tout haut.

* * *

Le succès de cette publication *morale* engage l'éditeur à la réimprimer avec des gravures. La première livraison paraît. On l'envoie à la censure; elle a pour illustration le portrait de Murat. Refus de la censure d'autoriser la vente de ce portrait.

Pourquoi cette rigueur? Murat, s'il a tergiversé, s'il a trahi tour à tour son beau-frère et son royaume, ne passe cependant pas pour un personnage subversif, séditieux. On a assez bien traité ses fils pour qu'on ne maltraite pas son image. Que veut dire cela?

— Parbleu! répond-on à l'éditeur, vos gravures nous sont indifférentes, nous ne les avons pas même regardées! Mais votre livre nous a donné assez d'ennuis. Il nous déplaît; il est écrit dans un esprit antidynastique. Nous n'avions aucun prétexte pour en empêcher la vente, tant qu'il paraissait sans gravures. Les illustrations nous fournissent un moyen de nous rattraper; nous en profitons.

Il fallut transiger ! L'éditeur supprima un passage de son livre et la tête de Marat fut remise dans la circulation.



Eh bien ! puisqu'il y a une censure pour les gravures, pour les dessins, j'en veux une pour les monuments.

Il ne nous serait pas permis de faire la caricature de l'empereur. Je demande qu'on interdise aux architectes de la couronne d'afficher, sous prétexte d'ornementation, d'histoire ou de restauration, une véritable caricature du chef de l'État.

*

On a posé hier au-dessus de l'un des pavillons de la nouvelle galerie du Louvre, vis-à-vis du pont du Carrousel, un grand bas-relief en bronze représentant l'effigie équestre de Napoléon III en costume romain ; et j'affirme que jamais pontife du bœuf gras, jamais César costumé par le boucher Duval, ne caracola devant le char de l'Agriculture avec autant de fierté que ce cavalier, récemment fondu, en met à caracoler au-dessus des remises du char de l'État.

*
* *

En vérité, c'est abuser de l'apothéose !

On a eu bien de la peine à pardonner le

plafond de M. Ingres, dans lequel Napoléon le Grand, l'homme de génie, s'élançe vers le temple de la gloire, costumé comme Talma. On a blâmé cet empereur romain, qui ne saurait être un empereur français, détrônant la statue légendaire de la colonne Vendôme.

Mais enfin l'enthousiasme pouvait être une excuse, et le ciel des braves a été si souvent invoqué depuis le colonel de *Michel et Christine*, qu'on était excusable de l'ouvrir à deux battants pour y placer le petit caporal.

*
* *

Il n'y a pas d'excuse pour cette inconvenance coulée en bronze.

Napoléon 1^{er} pouvait tenter le statuaire et le ciseleur par son masque régulier, italien. Son neveu n'a pas sa tête. Les longues moustaches effilées et la barbiche, qui ne sont déjà pas d'un effet satisfaisant sur les mon-

naies, sont absolument contraires au bas-relief antique.

*
* *

J'ajoute que rien ne blesse plus le sentiment de la vie moderne et de la liberté historique que cette momification dans un moule d'un homme vivant encore, dont la tête peut se modifier suivant la mode ou le caprice de son rasoir, qui passe des revues de troupiers en uniforme de général, avec des grandes bottes, et qui, en défilant sur les quais, n'osera regarder en l'air, de peur d'apercevoir ses jambes nues, ses biceps et son cothurne théâtral.

*
* *

Pour peu que la flatterie continue, on

mettra ailleurs le bas-relief de l'impératrice en costume de déesse ou d'impératrice romaine.

Si les anciens avaient eu aussi peu de respect d'eux-mêmes et s'ils s'étaient travestis sur leurs monuments, à quoi, je vous le demande, nous serviraient aujourd'hui ces monuments, si précieux pour l'étude de leurs mœurs et de leur histoire ?

* * *

Mais ce qui importe peut-être plus aux héritiers de Napoléon que le goût, la convenance et la chronologie, c'est la tradition napoléonienne; et, je l'affirme, cette mascarade désobéit formellement à la volonté de Napoléon I^{er}, qui n'a pas posé vaieement devant la postérité dans sa fameuse redingote grise.

Il suffisait au premier architecte venu, au plus ignorant de nos personnages officiels,

d'ouvrir le volume XXII de la *Correspondance de Napoléon I^{er}*, publiée par ordre de Napoléon III, pour reconnaître que le chef de la dynastie n'est pas le chef de cette école de travestissement ; et dans une note datée de Schœnbrünn, le 3 octobre 1809, à propos des inscriptions proposées pour l'Arc de Triomphe, voici comment il répudiait toute analogie grecque ou romaine :

*
* *

« On ne voit rien dans le souvenir des empereurs romains que l'on puisse envier. Un des plus grands soins de l'Institut et des hommes de lettres doit être de s'attacher à mettre une grande différence entre eux et les faits de notre histoire. Quel horrible souvenir pour les générations que celui de Tibère, Caligula, Néron, Domitien et de tous ces princes qui régnerent sans lois légitimes, sans transmission d'hérédité, et, par des raisons inutiles à définir, commirent tant de

crimes et firent peser tant de maux sur Rome ! »

Ainsi, la peur d'être assimilé à un empereur sanguinaire blessait l'orgueil de Napoléon. Mais, ce n'est pas tout ; écoutez encore :

* * *

« Le seul homme, et il n'était pas empereur, qui s'illustra par son caractère et par tant d'illustres actions, c'est César. S'il était un titre que l'empereur pût désirer, ce serait celui de *César*. Mais, tant de petits princes ont tellement déshonoré ce titre (si cela était possible), que cela ne se rapproche plus de la mémoire du grand César, mais de celle de ce tas de princes allemands, aussi faibles qu'ignorants, et dont aucun n'a laissé de souvenirs parmi les hommes ! »

Quelle critique plus juste peut-on souhaiter

ter des petits souverains qui se coiffent de trop grosses auréoles, et qui forcent l'histoire à rabattre des éloges emphatiques qu'ils se décernent eux-mêmes ?

L'arrêt est précis, formel ; c'est le bon sens, la logique, qui parlent. Ecoutez maintenant l'orgueil :

*
* *

« Le titre de l'empereur est celui d'*empereur des Français*. Il ne veut donc aucune assimilation, ni le titre d'Auguste ; ni celui de Germanicus, *ni même celui de César !* »

C'est bien là l'ambition d'un homme qui veut être *lui*, qui sait bien qu'il est quelque chose, et qui *pour être* n'a pas besoin de *paraître*, c'est-à-dire de prendre un masque.

*
* *

Que répondre à cette citation ? Le bas-relief du Louvre n'est donc conforme ni au goût moderne, ni au goût antique, ni à la convention historique, ni à la vérité humaine, ni surtout à la tradition impériale. Il blesse, il offense, par tous ces côtés, le sens commun ; mais il persistera.

On dit que c'est notre grand sculpteur d'animaux, M. Barye, qui s'est résigné à cette œuvre. Je le plains ! Heureusement qu'il lui restera, pour se consoler, le souvenir du beau lion qui se promène rêveur sur le piédestal de la colonne de Juillet, en regardant les travaux de M. Haussmann.

Quand on a fait cela pour la postérité, on peut se permettre, pour amuser les vivants, de mettre des petits cavaliers de fantaisie sur les murs.



Dimanche 4. — Le nouvel imprimeur des *Moniteurs réunis* était un des gros actionnaires des *Magasins réunis*. Les deux opérations auraient-elles un autre rapport que celui de cette similitude d'épithètes?

En attendant, le gouvernement réclame à M. Dalloz la liste des abonnés, pour leur envoyer le journal; M. Dalloz la refuse et réclame le journal pour sa liste d'abonnés.

* * *

Cela peut durer longtemps. Qui cédera?

Le gouvernement, bien entendu. Ce serait la première fois qu'il ne ferait pas la paix après avoir imprudemment déchaîné la guerre. M. Dalloz sera dédommagé; tout s'arrangera... avec notre argent.

*
* *

Au commencement de la Révolution, le *Moniteur* paraissait déjà trop grand, et Dieu sait pourtant que les bulletins de victoire et les bulletins de l'Assemblée suffisaient à l'emplir ! Un petit journal disait de lui :

Cette feuille n'est point le vain jouet du vent;
Avec trois *Moniteurs* on fait un paravent.

Anjourd'hui, une seule feuille, avec ses suppléments, suffirait. A mesure que les événements se rapetissaient, que les hommes et les choses s'amoindrissaient, on élargissait le cadre pour tricher sur la perspective.

C'est de 1853 que date cette innovation maladroite.

*
* *

Le débit des denrées officielles, des *communiqués* et des faillites, est-il une bonne affaire? Que'ques capitalistes semblent le croire, puisqu'ils se sont empressés d'entrer dans la spéculation.

Chose singulière! on a vu dernièrement quatre ou cinq journalistes politiques se cotiser pour acheter et exploiter la *Semaine financière*, et voici que quatre ou cinq financiers se cotisent à leur tour pour exploiter le journal officiel.

Cela ne prouve pas qu'en puisse se passer de la presse pour faire ses affaires; mais cela prouve qu'on trouve des *Magasins réunis* au fond de tout, et que M. Wittersheim n'a fait que changer de boutique.



Hier, le théâtre de la Porte-Saint-Martin a fait un héroïque effort pour ramener le public au goût du drame, et pour substituer la passion et l'histoire aux ballets de femmes nues et aux cantates de fées.



Je n'ai pas la place suffisante pour raconter la pièce de George Soud et de Paul Menrice. Je ne veux pas non plus entrer dans l'examen du jeu des acteurs. Je dégage le sentiment général de cette représentation, et voici ce que je trouve.

*
* *

Le spectateur des petites places, hébété par la longue habitude des niaiseries, encouragé dans le dédain des mâles vertus, écœuré de fausse gloire, rassasié de rengaines, n'aimant même plus, comme autrefois, les militaires, les combats du drapeau, les défilés, pétri par cette censure qui l'a énervé pour le réduire, le spectateur, le *pâle royau*, ricanaît d'abord et résistait, comme s'il eût été payé pour cela, aux appels du patriotisme.

*
* *

A un mot pourtant, à une phrase, le vrai cœur français a tressailli; les gouailleurs se sont mêlés aux naïfs; et toute cette salle magnifique de la Porte-Saint-Martin, d'où il

semble toujours, quand elle s'émeut, qu'une révolution va sortir, toute cette salle, devant laquelle a commencé le premier attroupe-ment sérieux en 1789, a retenti d'acclamations enthousiastes, redoublées.

* * *

J'en suis fâché pour l'Empire ; mais c'est au nom de la République que cette salve d'applaudissements a interrompu les acteurs.

Je ne veux pas, certes, en conclure qu'on est tout prêt à dépaver les quelques rues qui sont restées pavées et à marcher sur les Tuileries !

Lois de moi ni e pareille pensée ! Mais j'ai le droit et le devoir de constater qu'en dépit des bienfaits du régime actuel, de la gloire et du bien-être qu'il assure ; qu'en dépit des triomphes de la réaction et des beaux dis-

cours de M. Rouher, il y a une chose qu'on ne fera jamais oublier à la France : la liberté ! et il y a un nom qu'on n'osera plus calomnier : le nom de la République !

*
* *

J'ajouterai, pour faire allusion à des bruits qui ont couru dernièrement, que si l'empereur, fatigué de son œuvre ou de ses rhumatismes, songeait à s'associer un enfant, il ferait bien de l'envoyer d'abord à de pareilles représentations !

Mais ce conseil ne repose sur rien. L'empereur n'est pas fatigué ; il se porte bien ; le jeune prince a le temps de grandir heureux, et les clameurs de la Porte-Saint-Martin sont tout au plus des souvenirs bien sentis. *Lasciate ogni speranza !*



Lundi 3. — Je lis dans l'*Univers* que la reine Isabelle a emporté d'Espagne l'ordre, la *liberté* et l'honneur.

Si, en effet, dans la précipitation du départ, l'amie de M. Marfori avait emporté toutes ces belles choses, ce serait par mégarde ; il ne faudrait pas lui en vouloir, et elle les rendrait bien vite. Elle n'a voulu emporter que les diamants de la couronne.

Mais que l'*Univers* se rassure : l'ordre ne tient pas à la présence de ce ménage en trois personnes ; la liberté, jusqu'à présent, ne semble pas émigrée à Pau, et l'honneur suit presque toujours la liberté, quand il ne la devance pas.



J'avoue toutefois que la Providence espagnole est quelque peu embarrassée; car il y a une Providence exclusivement espagnole. C'est M. Guizot qui le raconte dans ses Mémoires.

M. Bresson (notre ambassadeur en Espagne, qui fit le mariage du duc de Montpensier) confiait un jour à Narvaez son inquiétude au sujet des tiraillements auxquels ce pays était livré. Christine régnait encore.

— Ne soyez pas si inquiet, lui dit le général; il y a pour l'Espagne une Providence à part, et nous nous en tirerons.

— Je ne m'étonne pas, lui répondit M. Bresson, que vous ayez une Providence pour vous seuls : vous lui donnez assez à faire pour occuper tout son temps!

Espérons que la reine Isabelle, qui a em-

porté tant de choses, n'a pas emporté la Providence de l'Espagne, et que celle-ci se mettra bientôt à l'œuvre.



On travaille à la canalisation du duc de Montpensier des deux côtés des Pyrénées. Dieu me garde de me mêler à cette propagande!

Mais je veux pourtant, à ce propos, faire une citation ; j'ai deux raisons pour agir ainsi.

La première, c'est mon vif désir de rendre hommage au libéralisme du gouvernement français.

On dit toujours qu'il ne veut pas qu'on parle des princes d'Orléans, et qu'il suffit qu'un de ces noms proscriés soit dans un journal pour que ce journal devienne dangereux, suspect, et soit signalé, saisi.

C'est une indigne calomnie ; je le prouve en parlant du duc de Montpensier sans courir de dangers.

*
* * *

Ma secon le raison, c'est qu'au moment où le jeune prince impérial va commencer des études sérieuses, je crois remplir un devoir en conseillant à ses éducateurs l'excellent plan d'éducation que je trouve dans un volume intitulé : *Marie-Ané ie*.

Ce qui a servi à la famille déchue pour faire des hommes vaillants et des honnêtes femmes peut servir à la famille impériale.

*
* *
*

On a trouvé dans les papiers de la reine une longue note, dont le rédacteur est resté inconnu, mais qui est un véritable traité d'hygiène morale à l'usage des âmes royales. Je l's entre autres choses :

« Le but proposé est celui-ci :

» Diriger l'âme du prince vers une haute moralité indépendante de sa position sociale; le ramener sans cesse à ce but, le lui présenter sous toutes les formes, le prendre pour point de départ de toute chose.

» Faire du prince un honnête homme. En second lieu, élever son âme et son intelligence à la hauteur du rôle qu'il doit être un jour appelé à jouer.

» Le conduire au premier but par les principes du devoir; au second, par le sentiment de l'honneur uni à celui du devoir, etc., etc.»

*
* *

J'espère que le duc de Montpensier aura été élevé d'après ses principes et qu'il en aura profité. Une pareille éducation est un patrimoine précieux, que l'on ferait bien de confisquer aussi.



C'est aujourd'hui que l'on a célébré, à onze heures du matin, dans l'église de Rueil, le service commémoratif de la mort de S. M. la reine Hortense, mère de S. M. l'empereur.



On ne me croirait pas si je disais que j'ai assisté à cette pieuse cérémonie et que j'ai tenu à y représenter le public, tandis que les grands officiers de la couronne y représentaient d'autres absents, la famille, par exemple, qui n'est pas revenue des bains de mer, où elle s'amuse.

Non, à l'heure où les cloches de Rueil appelaient les débris de la grande armée et M. le ministre de la maison de l'empereur au tombeau de celle qui chanta : *Honneur au plus Vaillant !* je prenais l'œuvre la plus parfaite de la charmante reine et je l'étudiais avec respect.



Il s'agit de la chanson : *Partant pour la Syrie*. Puisque cette romance ne peut décidément pas devenir l'hymne national de la France ; puisque celui qu'elle a bercé en a les oreilles brisées ; puisqu'on voudrait ouvrir un concours à ce sujet, voyons, me suis-je dit, ce qu'on pourrait garder de cette grande œuvre, et cherchons en quoi elle flatte et en quoi elle humilie la fierté nationale et la fierté filiale !

* * *

Alors, j'ai lu et médité le premier couplet :

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunôis
Venait prier Marie
De bénir ses exploits.

Faites, reine immortelle,
Lui dit-il en partant,
Que j'aime la plus belle,
Et sois le plus vaillant.

*
* *

Au premier abord, il semble que cet hymne patriotique soit destiné plutôt à devenir la *Marseillaise* des zouaves pontificaux que le *Chant du départ* des zouaves français. Nos soldats n'invoquent guères la sainte Vierge. Ils ont tort sans doute ; mais c'est un pli pris depuis si longtemps !

*
* *

Je vois par ce premier couplet que l'expropriation de la famille d'Orléans est une tradition de famille. La reine Hortense, avant son fils, leur avait déjà confisqué le

beau Danois ; mais cette glorification d'un bâtard n'est peut-être pas d'un effet très-heureux pour les aspirations légitimes du peuple français.

Quant à l'invocation faite à Marie, je voudrais savoir si nos troupiers, pour être aimés de la *plus belle* et pour se battre comme des vaillants, ont besoin de brûler des petits cierges.

Décidément, ce premier couplet n'est pas fait pour eux. Passons au second :

*
* *

Il trace sur la pierre
Le serment de l'honneur,
Et veut suivre à la guerre
Le comte, son seigneur.
Au noble vœu fidèle,
Il dit en combattant :
Amour à la plus belle,
Honneur au plus vaillant.

*
* *

Tous les gens qui savent l'histoire comprendront que les premiers vers de ce second couplet n'ont aucun sens pratique.

Nos soldats ont servi quelquefois à effacer des serments, mais jamais à en graver sur la pierre. Les coups d'Etat demanderaient trop de démolitions.

Et puis, nos soldats, en marchant à la frontière, suivent un drapeau et ne suivent pas M. le comte ou M. le marquis, leur *seigneur*. Si les expéditions lointaines font des comtes de Palikao et des ducs de Malakoff, les collaborateurs de ces comtés et de ces duchés étaient partis sous les ordres de M. Cousin-Montauban ou de M. Pélicier. Ils ont rapporté des nobles ; ils n'en ont pas suivi.

*
* *

Maintenant, est-il vrai que le pionpiou français songe à sa payse au moment d'enfoncer son fusil Chassepot dans la poitrine d'un étranger et n'aspire pas au galon avec plus d'ardeur qu'à l'amour de la plus belle ? Je voudrais avoir là-dessus l'avis de l'infanterie et même de la cavalerie.

Supprimons donc encore ce second couplet, un peu trop troubadour.

*
* *

Le troisième est-il plus heureux ?

On lui doit la victoire.
Vraiment, dit le seigneur,
Puisque tu fais ma gloire,
Je ferai ton bonheur.

De ma fille Isabelle
Sois l'époux à l'instant,
Car elle est la plus belle,
Et toi, le plus vaillant.

Je ne crois pas qu'aucun général offre aujourd'hui sa fille au soldat qui l'a bien servi, et les princes eux-mêmes y regardent à deux fois avant de récompenser ainsi leurs généraux. Mais ce couplet était tout imprégné du sentiment du premier empire. Napoléon seul avait dit à Murat :

Puisque tu fais ma gloire,
Je ferai ton bonheur.

et il en avait fait son beau-frère, ce qui fut cause de la mort de Murat. Ce couplet est donc tout simplement un souvenir de famille.

Un sentiment de convenance facile à comprendre interdit encore de mêler le nom d'Isabelle aux pensées d'amour d'un soldat, à l'heure même où l'infortunée reine d'Espagne peut avoir à sa porte des factionnaires français.

*
* *

Voyons donc si, dans le dernier couplet, se trouvera le motif, l'excuse patriotique de cette chanson plus galante que martiale :

A l'autel de Marie
Ils contractent tous deux
Cette union chérie
Qui seule rend heureux.
Chacun dans la chapelle
Disait, en les voyant :
Amour à la plus belle,
Honneur au plus vaillant !

Il est très-moral de recommander à nos

soldats le mariage légitime ; mais on va peut-être bien loin en leur laissant croire que le mariage seul rend heureux. Finir par un paradoxe quand on a commencé par une impossibilité, ce n'est pas courir la chance d'être utile !

* * *

Voilà donc tout le feu, tout l'éclair, toute la fièvre de cette poésie d'almanach ! Peuple français, peuple de braves, c'est avec ces fadeurs, ces non-sens, ces banalités, qu'on a espéré remplacer longtemps la *Marseillais* !

* * *

On aura peut-être besoin demain de mettre le chauvinisme en rut ; alors, on regrettera de n'avoir pas à sa disposition un

chant national plus digne d'être chanté et plus national. On fait une enquête pour savoir à quelle source puiser l'ivresse qu'on a tarie, l'enthousiasme qu'on a calomnié et détourné!

Vains efforts! Ces vers de mirliton ne peuvent être remplacés que par la *Marseillaise*. Osez donc la rendre pour qu'on ne vous la reprenne pas!



Mardi 6. — Quand M. Haussmann veut masquer quelque faute, vite des échafaudages. Le procédé est bien commode.

C'est ce qu'on a fait pour les lézardes du nouvel Opéra; c'est ce qu'on vient de faire pour la tour crénelée du Palais de Justice. Songera-t-on à la démolir? Parce qu'elle date de saint Louis, doit-elle céder la place

la tour de Louis-Napoléon? Qu'on y mette ne N, un aigle, puisqu'on timbre les monuments comme les jouenaux; mais qu'on la laisse debout!

* * *

Quant aux échafaudages de la place de la Bastille, ils ne dissimulent jusqu'à présent que des sondages ingénieux pour retrouver les fondations de la vieille prison.

Un *Communiqué* adressé à l'*Opinion nationale*, affirme que si M. Haussmann a confisqué la place si nécessaire au quartier, c'est après une enquête légalement ouverte à la mairie du IV^e arrondissement.

Qu'est-ce que cela prouve?

M. le préfet serait bien maladroit de se priver d'une enquête, quand une enquête ne l'arrête en rien et lui permet d'avoir toujours raison. On a fait des enquêtes sur le jardin du Luxembourg, sur la question du cimetière de Méry, sur celle du cimetière Montmartre.

Quand un *Communiqué* sérieux m'aura prouvé qu'après une enquête défavorable, M. le préfet a renoncé à une idée, à un projet, s'est soumis humblement à l'opinion des autres, je reconnaitrai l'utilité, la valeur de cet argument.

Jusque-là l'enquête n'est qu'une palissade de plus derrière laquelle l'homme le plus entêté de France exécute toutes ses volontés.

Voilà pourquoi je ne m'aviserais jamais de prétendre que M. Haussmann se passe d'enquête, puisque c'est l'enquête qui le fait passer.



Les journaux avaient raison.

Les agents de police, qui ont la poigne rude et des notions un peu confuses sur les

signes de l'honnêteté, sont exposés à arrêter des enfants marchant à quatre pas de leur mère et à les jeter dans la geôle des prostituées.

Un *communiqué* confirme le fait, offre en expiation à la morale la destitution de l'agent, mais se plaint que l'une des personnes injustement arrêtées ait protesté en termes *violents* et même *injurieux* contre les arrestations.

Je ne sais pas quel sang coule dans les veines de M. *Communiqué*, mais il est bien bon de se scandaliser de cette violence et de ces injures.

Que faudrait-il penser d'une jeune fille *honnête*, confondue avec des filles perdues, et qui ne protesterait pas avec toute la *violence* de son cœur et toute la *vivacité* de son vocabulaire?

*
* *

Il est puriste en diable, cet agent de po-

lice ! S'il eût été ministre de la guerre après Waterloo, il eût destitué Cambronne pour l'inconvenance de son langage sous les armes, et en face de l'ennemi.

Avis aux mères de famille. Quand on insultera vos filles, filez doux. Vous auriez pour quelques heures de plus d'ignominie à subir.



Mercrcredi, 7. — Le journal *le Temps* a raconté un petit scandale, sans nommer celui qui l'a causé. Il y a eu des témoins du fait ; ma foi, j'use de la liberté qu'on dit nous avoir rendue ; et je nomme !

*
* *

M. Rouher se présente ces jours-ci à une des salles d'attente du chemin de fer de l'Est et veut entrer. Il était pressé ; il allait à la chasse.

— Votre billet ? dit l'employé.

— Je n'en ai pas.

— Alors, vous n'entrerez pas.

— J'ai ma carte.

— Veuillez me la montrer.

— Je vous dis que j'ai ma carte.

— Eh bien ! monsieur, je vous prie de me la montrer.

— Vous êtes un insolent !... Je suis S. Exc. le ministre d'État.

*
* *

M. Rouher n'était pas à la Chambre. La

majorité du public présent haussa les épaules. Un voyageur intervint, prit le parti de l'employé et fit consigner l'épisode sur le registre de M. le commissaire de surveillance administrative.

*
* *

On dit qu'une dame, accompagnant M. Rouher, se serait écriée :

— Tous ces gens là sont des lecteurs de la *Lanterne* !

*
* *

M. Rouher partit fort courroucé. Dans la journée, on reçut de lui un télégramme; on pensait que c'était une excuse à l'employé traité si malhonnêtement. Mais non; la chose était plus gaie. M. le ministre d'Etat,

qui est bon diable, priaît le chef de gare de ne point *user de rigueur* à l'égard de l'employé qui avait fait son devoir.

C'est complet comme bouffonnerie. Je recommande la scène à MM. Meilhac et Ludovic Halévy, pour la faire mettre en musique par Offenbach.



M. Jules Simon a donné sa démission de président de la Société des gens de lettres, parce que le comité a cru devoir solliciter une loterie de la bienveillance impériale.

M. Jules Simon a raison, et les membres très-honorables du comité qui ont consenti

à cette demande ou qui l'ont provoquée sont dans leur tort.

*
* *

Le pouvoir fait assez pour nous, quand il ne songe pas à nous. Vivre sans lui est la première règle de tout écrivain. Tant pis si l'on vit pauvre, sans décoration et persécuté ! Aucun prétexte, aucune nécessité, ne doit amener une démarche qui oblige, si elle est accueillie, qui humilie, si elle est refusée. C'est là une loi absolue.

Quand on l'enfreint pour un morceau de pain, on devient intolérant envers ceux qui l'enfreignent pour un morceau de ruban.

*
* *

Si la Société des gens de lettres ne peut vivre avec tant d'écrivains qui font ser-

tune, c'est que la Société est mal organisée. Refaites-là!

Si la Société, en dépit d'une organisation superbe, ne peut vivre qu'avec l'appui du pouvoir, qu'elle meure; sa mort glorieuse lui vaudra une résurrection. Mais on ne demande pas des bons de vie et un privilège comme une loterie, sous prétexte de devenir indépendants!

* * *

La fierté des écrivains est la dernière barricade. Celle-là, on ne saurait nous la prendre. Gardons nos armes; elles peuvent tout sauver, surtout l'honneur.

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

LA CLOCHE

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

52 FOIS PAR AN

PRIX DE L'ABONNEMENT TRIMESTRIEL

5 FRANCS

Paris. — Imp. Dubuisson et Co, rue Coq-liéron, 5.

Price:
40 Cents

CLIQUE

TRAVELERS



A. LE CHEVALIER
64, rue



LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS



Jendredi 8 octobre. — Le gouvernement impérial a-t-il une cloche?

En tout cas, il lui en faudrait une dans ce moment-ci, car l'enthousiasme des foules me paraît s'attédir.

Pourquoi d'ailleurs acclamerait-on pour

rien un Pouvoir qui ne fonctionne pas gratis? Je n'aurais, pour ma part, aucune répugnance à reconnaître que mon gouvernement paye des gens pour crier : Vive l'empire! puisque je me trouve suffisamment payé, moi, pour crier le contraire.

*
* *

Je ne parle pas des fonctionnaires; ceux-là n'ont qu'un cri dont les assonances varient : Vivent mes appointements!

Je ne parle pas des soldats qui obéissent au commandement.

Je parle de ce peuple tout particulier, qui figure dans les cortéges, qu'on retrouve partout, qui se trouve juste à point sur le passage des équipages à grandes livrées, pour violer l'incognito de l'empereur, pour forcer la modestie de l'impératrice, et pour deman-

der une répétition de l'exercice du chapeau au jeune prince impérial.

*
* *

Tous ces gens-là quittent-ils spontanément leurs ateliers ou leurs cabarets? et la voix du peuple, qui est la voix de Dieu, n'a-t-elle jamais besoin d'accordeurs pour rester à son diapason?

*
* *

C'est pourtant la nouvelle pièce des Variétés, la *Périchole*, qui soulève ce débat.

L'histoire ne saura jamais assez l'influence que les opérettes d'Offenbach auront eue sur les destinées de l'empire. On cherche un chant national; demandez-le à l'auteur de la *Belle Hélène*. *Bu qui s'avance* a plus de ma-

jesté que *Partant pour la Syrie* ; et ce n'est pas plus bête.

* *

Dans la *Périchole*, le vice-roi du Pérou, vicieux comme un souverain tout entier, et trompé comme tous les souverains, se promène familièrement à pied dans sa bonne ville de Lima, afin de connaître par hasard la véritable opinion publique sur son compte.

Son ministre d'Etat, Panatellas, aussi verbeux et aussi content de lui que M. Rouher, s'entend avec le gouverneur de la ville, un Haessmann réussi, qui fait parler les murs et fait voter le macadam, pour que des éclats de rire et des acclamations populaires accueillent ce farceur de vice-roi en promenade.

* *

Dans le manuscrit qui fut envoyé à la censure, les auteurs avaient pris des agents de police pour coryphées de l'enthousiasme.

La censure se révolta. Elle s'imagina tout à coup qu'on venait une allusion offensante dans cette sympathie sou-loyée de la police pour l'autorité. Elle ne veut pas qu'on dise que les Français sont payés pour adorer leur gouvernement ; et elle ne veut pas qu'on pense que la police puisse servir, en dehors de sa spécialité, à autre chose qu'à étrangler parfois les honnêtes gens et à arrêter parfois les honnêtes filles.

*
* *

Les auteurs eurent beau se défendre et répéter sur tous les tons que l'empire français n'est pas le Pérou, la censure ne voulut pas en démordre, et l'on remplaça les agents de police par le cocher et le portier du gouverneur de Lima.

L'effet comique s'en est ressenti, la musique aussi. On ne fait pas chanter des domestiques et des citoyens avec le même lyrisme que des mouchards !

*
* *

La *Périchole* n'en a pas moins une portée philosophique et n'en continue pas moins l'œuvre sociale entreprise par Offenbach.

On nous a enseigné le mépris des dieux dans la *Belle Hélène*, le dédain des fonctionnaires dans *Barbe-Bleue*, l'amour des soldats pour rire dans la *Grande-Duchesse de Gérolstein* ; c'est le principe même de l'autorité sans contrôle qui est attaqué dans la *Périchole*. La chasteté des vieux souverains est mise en doute, et l'estime de leurs sujets est mise en chansons.

*
* *

Que nous reste-t-il à croire ou à renier ?
Offenbach n'a plus qu'à proclamer la République.



C'est une erreur de supposer qu'il faille, à certaines époques, payer grassement l'humanité pour lui faire commettre des bassesses; et les censeurs auraient eu raison de biller les rôles des agents de police, s'ils s'étaient placés à ce point de vue supérieur.

Ils auraient pu dire aux auteurs :

— En fait de platitude, les mouchards sont devancés par les ambitieux.

*
* *

Est-ce qu'on n'a pas raconté que M. de Chapuys-Montlaville, un libéral du temps de Louis-Philippe, nommé préfet de l'Isère en 1849, inaugura son railllement d'une façon originale et qui dépasse toutes les inventions de MM. Meilhac et Halévy ?

*
* *

Comme le président de la République, en traversant le chef lieu du département, et après tant d'accolades aux fonctionnaires, avait jugé nécessaire de prendre un bain, M. le préfet fit mettre l'eau de ce bain en bouteille, et il la montrait aux fidèles.

J'ignore si on en buvait à la préfecture, et si elle enlevait les taches ; mais elle porta bonheur à son propriétaire, qui mourut sénateur.

*
* *

Etonnez-vous donc, après cela, qu'on habille le chef de l'Etat en César romain ! Si M. de Chapuys-Montlaville avait été peintre, il l'eût représenté en bon Dieu.

A Saint-Cloud, on en a fait presque un saint.

*
* *

En reconstruisant l'église de cette capitale du miriton, le sculpteur a placé près de l'autel, au-dessus du dernier pilastre à droite, parmi des feuilles d'acanthé, qui ressemblent à des feuilles de vigne, le buste de Napoléon III couronné de lauriers, vêtu d'une toge.

*
* *

Un étranger, qui visitait avec moi l'église, me demanda le nom de ce personnage.

— C'est un chanoine de Saint-Jean de Latran! lui répondis-je.

Et je disais vrai, puisqu'on a découvert que l'empereur des Français a acheté un canonicat à Rome. *Acheté* est le mot juste. Depuis Boniface VIII, ces choses-là s'achètent, comme une bonne charge.

*
* *

Les rois de France naissaient chanoines de l'église de Saint-Martin de Tours. L'empereur est monté d'un cran; Rome vaut mieux que Tours. S'il ne jouit pas des avantages matériels attachés jadis au canonicat,

tels que prébendes, bénéfices, etc..., il jouit du moins des avantages spirituels que la Révolution n'a pu détruire et qu'un fervent chanoine doit estimer par-dessus tout.

*
* *

Je voudrais savoir (un *communiqué* me le dira-t-il?) si l'empereur a été nommé pénitencier, trésorier, chantre ou chancelier de l'église de Saint-Jean-de-Latran. Les services rendus à Pie IX font espérer à mon patriotisme qu'il a été favorisé du poste le plus élevé! Oh! que les cœurs vraiment français battraient d'aise si Napoléon III s'en allait à Rome!

*
* *

Il serait impossible à Sa Majesté de ne pas faire acte de chanoine au moins une fois; et

ce serait un spectacle à ravir la pensée que de le voir revêtu d'un beau surplis brodé, le camail violet sur les épaules, la blanche aumusse pendant au bras, la mitre pour couvre-chef et une stalle pour trône!

Ce ne serait pas payer trop cher les expéditions romaines ; c'en est, d'ailleurs, l'avantage le plus réel.



Puisque nos sculpteurs sont sortis du costume militaire et officiel, et puisqu'ils ont déguisé l'empereur en César romain, qu'il n'est pas ; pourquoi donc refuseraient-ils à notre dévotion de le sculpter sur une autre face des Tuileries, près de la chapelle, en chanoine de Saint-Jean de Latran, qu'il est ?



Je sais bien que le Français, né malin, n'a pas inventé le vaudeville et la Révolution pour rien, et qu'il est très-disposé à se moquer de ces affublements qui lui semblent des mascarades.

J'ai déjà cité, il y a huit jours, l'opinion pleine de bon sens de Napoléon I^{er} à ce sujet. Voici ce que je trouve encore dans le livre du baron Pelet, *Opinions de Napoléon en politique et en administration, recueillies au conseil d'État*.

*
* *

C'était à l'époque du couronnement. Napoléon sentait bien qu'il allait s'amoin-drir en se travestissant. Il redoutait les Parisiens, et il disait :

« Ne serait-il pas possible de choisir une autre ville que Paris pour le couronnement? Ses habitants sont ingrats et légers; ils ont

tenu des propos atroces contre moi... Je ne me croirais pas en sûreté à Paris sans une nombreuse garnison.»

Napoléon n'eût pas trouvé inutile et invraisemblable, ce jour-là, qu'on payât des crieurs pour l'acclamer. Mais ce n'est pas cela seulement que je veux prouver.

*
* *

On discutait le lieu le plus convenable pour la cérémonie. Quelqu'un avait émis l'avis qu'on couronnât l'empereur au Champ de Mars.

« Non, dit l'empereur, on a songé au Champ de Mars par réminiscence de la fédération; mais les temps sont bien changés. Le peuple alors était souverain, tout devait se faire devant lui; gardons-nous de lui donner à penser qu'il en est toujours ainsi.»



Quel aveu superbe et quelle douce rouerie ! Puis, passant à un autre ordre d'idées, cet homme à l'esprit mathématique ajoutait :

« Se représente-t-on l'effet que produiraient l'empereur et sa famille exposés dans leurs habits impériaux à l'injure du temps, à la boue, à la poussière et à la pluie ? Quel sujet de plaisanteries pour les Parisiens qui aiment tant à tourner tout en ridicule, et qui sont accoutumés à voir *Chéron à l'Opéra et Talma au Théâtre-Français, faire l'empereur beaucoup mieux que je ne saurais le faire !* »

On le voit encore une fois, Napoléon I^{er} répugnait à toute cette mise en scène si recherchée aujourd'hui.



J'approuve une seule chose dans ces flagorneries en pierre qui font des Tuileries le boudoir de la vanité impériale : c'est une statue du souverain accompagnée des statues de la *Prosperité* et de l'*Abondance*.

A la bonne heure ! Voilà ce qui est vrai, pratique, historique, et voilà ce qui ne sera pas démenti .. quand les affaires auront repris, et quand il n'y aura plus de famine en Algérie ou ailleurs.



Vendredi 9. — Le coup d'Etat a été fait en partie par un baryton et un musicien folâtre, M. de Maupas et M. de Morny ; de la l'influence de l'opérette et l'importance des chanteurs.

On ne peut échapper à la loi de son origine : la musique se fourre partout et l'esprit s'en va.

*
* *

Les mariages espagnols ont fait, sous Louis-Philippe, moins de tapage que n'a causé ici d'émotion le mariage de mademoiselle Patti ; et il faut l'abaissement momentané de la littérature dramatique pour qu'un ténor se permette d'écrire la lettre que M. Roger a écrite ces jours-ci à propos de son échec dans *Cadio*.

*
* *

Parce que l'effet n'a pas répondu à sa bonne volonté, plutôt que d'avouer son insuffisance et sa présomption, M. Roger, que le public avait traité avec tant de respect,

raconte que son rôle est la cause de son insuccès, et, trahissant son devoir d'artiste, d'interprète, de collaborateur, veut faire peser exclusivement sur madame Sand et M. Paul Meurice la responsabilité de sa déconvenue?

*
* *

Il est impossible de pousser plus loin la férocité de l'amour-propre, l'ingratitude envers les spectateurs, le manque d'égards envers un écrivain de génie auquel on a fait du tort.

En livrant cette dernière bataille qu'il a perdue, M. Roger avait éveillé l'émotion et la pitié. En affectant superbement de rendre Grouchy seul responsable de Waterloo, il sèche les cœurs et fait son désastre plus complet et plus définitif encore.

Ces ténors sont comme les conquérants :

ils veulent être infailibles. Ce sont d'ailleurs les seuls conquérants de ce temps-ci.



On a dit que les scellés avaient été apposés sur les papiers de M. le comte Walewski, et que les secrets d'Etat, si le défunt en possédait, ne pourraient, dès-lors, s'évaporer.

Je ne sais si la précaution privera l'histoire de révélations essentielles ; j'en doute. Mais cette façon de fouiller dans l'héritage des hommes d'Etat, si elle est de tradition monarchique, a emprunté à Napoléon I^{er} une vigueur nouvelle.

L'empereur détestait Fouché, dont il ne pouvait se passer. Ces deux complices jouaient perpétuellement ensemble au dépit amoureux. Un jour, Napoléon redemanda ses lettres ; Fouché prétendit qu'il les avait brûlées. L'empereur, alors, dicta un décret *ab irato* pour qu'on mit à l'avenir les scellés sur les papiers de tout ministre qui cesserait ses fonctions.

On se contente aujourd'hui d'attendre que les ministres soient morts ; c'est un peu plus de di-crétion.



Il paraît que l'incartade de M. Rouher au chemin de fer de l'Est a des précédents dans la chronique des vivacités ministé-

rielles, et que M. Béhic, un jour, M. Magne, une autre fois, ont eu aussi leurs petits démêlés avec des employés chargés de faire respecter la consigne.

Il faudrait pourtant que les premiers serviteurs du second empire daignassent se souvenir de la légende du premier, et je demande qu'on leur adresse à tous un de ces devants de cheminée naïfs qui représentent le *Petit Caporal* respectant la consigne d'un factionnaire. Cela s'imprime à Epinal, et cela devrait s'imprimer dans les consciences.



Samedi 10. — La renaissance du théâtre continue avec l'encouragement du Pouvoir.

On dit que la cour avait eu l'intention de faire venir à Biarritz la troupe nécessaire pour jouer l'*OËil crevé*.

Mais, c'était à l'époque des vendanges, et avant l'accident arrivé à la reine d'Espagne. Il ne serait plus convenable aujourd'hui de parler de doigt dans l'œil.

*
* *

Si nous n'avons pas le théâtre de Victor Hugo, nous aurons en revanche, avant peu, tous les contes de Perrault sur la scène.

Après *Barbe-Bleue* et *Peau d'âne*, voici le *Petit Poucet* qui fait fureur.

Hélas! quand ira-t-on réveiller la *Belle au*

bois dormant? Est-ce qu'elle n'a pas assez dormi depuis la nuit de décembre?



Ah ! s'il n'y avait plus de Pyrénées !

Remarquez bien que ce n'est pas précisément la révolution espagnole que j'envie. La France n'a pas besoin de faire de contrebande ; elle a, dans ce genre, sa petite industrie.

Mais enfin, comme le commerce chôme un peu dans ce moment, et comme les affaires ne vont pas, si l'on pouvait du moins espérer que le souffle emportât par-dessus les monts quelques-unes des conquêtes dont l'Espagne s'enrichit !

*
* *

Le croirait-on? c'est le directeur général des postes de Madrid qui demande lui-même à la junte l'abolition du droit de timbre pour livres et journaux.

Et ce fonctionnaire, qui n'a pourtant pas M. Duruy pour enflammer son zèle, proclame que les journaux et les livres sont les conducteurs de la civilisation. D'un autre côté, la junte de Grenade a décrété l'abolition de la peine de mort.

*
* *

Pendant ce temps-là, en France, on joue avec de jolis petits fusils. On vient d'exécuter, à Brest, un soldat à l'aide du chas-sepot.

La décharge a été si terrible que les restes du supplicié, hachés, mutilés, n'offraient plus que cet *affreux mélange* dont parle Athalie, à propos de Jézabel. Mais, cette fois, les *chiens* des fusils étaient seuls responsables. Cette horrible exécution ne dégoûte pas encore nos législateurs.

*
* *

Ainsi, l'Espagne, qui était à la queue des nations, va reprendre sa place. On ne sait jamais assez combien une révolution fait gagner de terrain. Nous regardions avec dédain ces marchands de cigarettes. S'ils pouvaient nous vendre aujourd'hui quelques libertés !

Ce n'est pas de l'Espagne que l'on pourra dire, pour peu que cela continue, ce que disait, il y a quelque temps, une femme d'esprit à propos d'un gouvernement dont j'ai perdu le nom, et qui n'avait que des insuc-

cès chroniques dans la politique étrangère :

— Il ne se soutient plus que par les soufflets qu'il reçoit sur les deux joues.

Voilà un nouveau genre d'équilibre dont l'Espagne se sera privée.



Ce qu'il y a d'admirable en France, et ce que les réactions, les coups d'Etat, ne peuvent nous enlever, c'est, à ce qu'il paraît, notre législation.

Elle durera longtemps ; surtout s'il arrive que, de peur de l'user, on n'y touche pas dans les cas embarrassants.

*
* *

Voici, par exemple, deux faits que je signale à M. le garde des sceaux. Lui, qui a devancé la justice, ne peut pas rester en arrière quand il s'agit de la faire respecter.

*
* *

Mon ami et excellent confrère, Paul Beurtheret, rédacteur de l'*Union libérale*, de Tours, a été condamné à un peu d'amende pour avoir parlé d'un lieutenant de gendarmerie qui s'appelle Latruffie, et qui, tout naturellement, a figuré dans un banquet de comice agricole.

*
* *

C'était la première application de la loi

Guilloutet. Le jugement valait la peine d'être étudié, commenté, examiné, admiré, et, au besoin, frappé d'appel. Mon ami Beurtheret sollicita donc, dès le lendemain de sa condamnation, une copie de ce fameux jugement. Mais on lui répondit que M. le président n'avait pas fini de corriger son libellé.

*
* *

Quand on condamne un journaliste, il faut mettre les points sur les *i* et éviter les fautes de style. On comprend donc le soin apporté à cette rédaction. Mais, *treize jours après la condamnation*, le jugement n'était pas encore communiqué et les délais d'appel étaient expirés depuis trois jours.

Je demande comment s'y prendra M. Beurtheret, s'il trouve dans le texte, quand il l'aura, un motif d'aller en appel ?

Heureusement qu'il est plus satisfait que

M. Latruffe et qu'il était, par avance, disposé à s'en tenir là.

Mais, avait-on compté au greffe du tribunal de Loches sur ses bonnes dispositions ?

* * *

Ici, j'ouvre une parenthèse pour mentionner une idée grotesque de Napoléon I^{er}.

Dieu merci, je le cite assez et avec assez d'éloges pour avoir le droit de lui adresser un blâme.

Comme on discutait en 1806, au conseil d'Etat, sur l'organisation de la justice, Napoléon qui aimait les gendarmes dit ingénument :

« En attendant qu'un tribunal soit institué pour protéger la gendarmerie, ne pourrait-on pas établir que, dans les affaires où elle sera en cause, les jurés seront pris parmi les gendarmes ! »

(Baron Pelt, page 193).

Malgré le respect du conseil d'Etat pour l'empereur, on éclata de rire. Voyez-vous le Brigadier jugé par Pandore!

^{}
* *

Je ferme la parenthèse, et je reviens... non pas à mes moutons, mais, ce qui est bien différent, aux bergers de la justice.

En avril 1867, un citoyen, M. Pécelet, est dénoncé ou se croit dénoncé par M. Husson, directeur de l'Assistance publique, au préfet de police comme fou. Une descente et une enquête ont lieu à son domicile.

*
* *

Remarquez bien que je ne préjuge pas l'état mental de M. Pécelet. Il est peut-être fou, je le suis peut-être, nous le sommes peut-

être fous. La grande différence entre les gens de bon sens et les toqués, c'est que les gens sensés changent d'idée, d'opinion, de sentiments et de serments avec une facilité merveilleuse, et que les fous se cramponnent à leurs convictions, dont ils font une idée fixe.

*
* *

D'ailleurs, depuis que j'ai lu, qu'après avoir détenu M. Sandon parmi les gâteux de Charenton, on lui avait donné une indemnité et on lui avait offert de le nommer juge en Algérie, j'ai les idées un peu troublées sur les caractères essentiels de la folie. Où finit-elle pour un citoyen, où commence-t-elle pour un magistrat ?

*
* *

Donc, M. Pécelet, qui est peut-être fou, se

ter des petits souverains qui se coiffent de trop grasses auréoles, et qui forcent l'histoire à rabattre des éloges emphatiques qu'ils se décernent eux-mêmes ?

L'arrêt est précis, formel ; c'est le bon sens, la logique, qui parlent. Ecoutez maintenant l'orgueil :

*
* *

« Le titre de l'empereur est celui d'*empereur des Français*. Il ne veut donc aucune assimilation, ni le titre d'Auguste, ni celui de Germanicus, ni même celui de César ! »

C'est bien là l'ambition d'un homme qui veut être *lui*, qui sait bien qu'il est quelque chose, et qui *pour être* n'a pas besoin de *paraître*, c'est-à-dire de prendre un masque.

*
* *

Que répondre à cette citation ? Le bas-relief du Louvre n'est donc conforme ni au goût moderne, ni au goût antique, ni à la convention historique, ni à la vérité humaine, ni surtout à la tradition impériale. Il blesse, il offense, par tous ces côtés, le sens commun ; mais il persistera.

On dit que c'est notre grand sculpteur d'animaux, M. Barye, qui s'est résigné à cette œuvre. Je le plains ! Heureusement qu'il lui restera, pour se consoler, le souvenir du beau lion qui se promène rêveur sur le piédestal de la colonne de Juillet, en regardant les travaux de M. Haussmann.

Quand on a fait cela pour la postérité, on peut se permettre, pour amuser les vivants, de mettre des petits cavaliers de fantaisie sur les murs.

Dimanche 11. — J'ai parlé de la préférence accordée aux noms de l'empire pour la désignation des rues principales de Paris. Je reçois une lettre dans laquelle on me signale, de la part des autorités provinciales, le même dédain pour les gloires non officielles.

*
* *

C'est ainsi qu'à Angers, la ville dotée par le génie de David, ce grand artiste n'a pas même son nom sur une plaque, au coin d'une rue. On va, dit-on, offrir à M. le maire de la ville une rue ouverte du boulevard au nouveau théâtre, et David attend encore et attendra peut-être longtemps.

*
* *

Pourquoi aussi ce tailleur d'images avait-il

des convictions? Pourquoi s'avisa-t-il, après le 2 décembre, d'aller rêver, sur les ruines d'Athènes, à la liberté exilée? Il est mort de cet exil-là. Tant pis pour lui. S'il s'était rallié, il eût eu des commandes, on l'eût fait sénateur, et il aurait sa rue, sa place et sa fontaine.



On avait fait courir à tort le bruit que M^e Lachaud était nommé suppléant du juge de paix de Saint-Denis. Si le gouvernement sent le besoin d'avoir cet illustre avocat de cour d'assises parmi ses défenseurs, il peut le patronner autrement et plus adroitement.

Non; jusqu'ici, l'essai de propagande électorale s'est borné, de la part du candidat futur, à des cadeaux de pendules, et, de la

part de ceux qui le protègent, à la distribution de son portrait en ouvrier, en maçon. Veut-on dire que c'est lui qui couronnera l'édifice?



On parle d'une grande réforme.

L'empire ne voudrait plus de vieux députés. Le fameux cri : « *Place aux jeunes!* » deviendrait la devise du pouvoir aux élections prochaines.

C'est à merveille, mais c'est imprudent.

*

Napoléon I^{er} disait, à propos du Corps lé-

gislatif (c'est toujours au même livre que j'emprunte mes citations) :

« On ne saurait, pour le bien d'une nation, rendre le Corps législatif trop maniable. »

Si l'on veut suivre sur ce point la tradition impériale, on a peut être tort de prendre des rouages trop neufs. Il faut trop d'huile, ou bien toute l'huile du monde ne suffit pas à les faire convenablement manœuvrer.

*
* *

Napoléon I^{er} voulait un Corps législatif maniable, mais il trouvait que son Sénat était trop facile à manier.

Si celui-ci, au jour de la défaite, a prononcé la déchéance avec un entrain qui ne peut être surpassé, il faut avouer qu'il n'a pas montré plus de haine pour son maître que le maître n'avait montré de mépris pour ce grand corps malsain.



La platitude, la nullité du Sénat donnaient des nausées à Napoléon.

Un jour, ce gardien de la Constitution étant invité par l'empereur à présenter une liste de candidats pris parmi ses membres, se garda bien de porter sur la liste ceux qui avaient voté contre l'établissement de l'empire. Napoléon s'en indigna.

— Les lâches ont eu peur de me déplaire ! dit-il.

Il n'y a pas dans le Sénat actuel, je le suppose du moins, un seul homme ayant voté contre l'empire.



Son Exc. M. de Forcade de la Roquette vient de guillotiner son nom, précisément à cause de la place de la guillotine.

Il ne s'appelle plus désormais que *de Forcade*. L'appendice *de la Roquette* a paru sinistre et de mauvais augure pour un ministre.

Quelle superstition ! On voit bien que nos hommes d'Etat sont partisans de l'échafaud !

C'est, d'ailleurs, attacher trop d'importance et trop peu de respect au nom de son père.



Quand on a nommé le général Pélissier duc de Malakoff, le vainqueur de Sébastopol se doutait-il que c'était seulement le nom

d'un cabaretier qu'on lui décernait avec tant de pompe ?

Si j'en crois un correspondant, Malakoff était un cordier de la flotte russe de la mer Noire ; il fut renvoyé pour ivrognerie. Il alla ouvrir alors un cabaret au pied du mamelon auquel on a donné son nom, partagé depuis par le général Pélissier.

Mais il en est des hommes comme des gouvernements : le nom ne fait pas tout. Malakoff ou empire libéral, l'orcade de la Roquette ou monarchie constitutionnelle, tout dépend de la façon de servir et d'être servi. Voilà pourquoi le mot de République ne fait pas peur aux Espagnols.



Lundi 22. — Un de mes amis a été

visiter hier le château de Saint-Germain, transformé de prison en musée impérial.

Les restaurations vont vite, mais on ne peut tout faire à la fois, et tandis qu'on sculpte le chiffre de l'empereur pour humilier celui de François I^{er}, et que l'on fait collection de toute la défroque de César, on laisse dans la cour une inscription irrévérencieuse qui soufflette les souvenirs du Rubicon :

C'est ce vers :

Laisser le crime en paix, c'est s'en rendre complice

Voilà une ligne qui devrait être effacée ou barbouillée depuis longtemps.



J'ai dit que le coup d'Etat avait été une

excellente affaire pour certains spéculateurs, comme MM. de Morny, de Saint-Arnaud, qui avaient tout à gagner et rien à perdre. Il paraît que cette opinion est partagée par un académicien.

*
* *

Cet immortel, que je ne nommerai pas, mais que je désignerai peut-être suffisamment en disant qu'il a la malice d'Esopé et la cruauté de Gloucester dans ses épigrammes, cet immortel causait un jour du 2 décembre et des gens auxquels l'attentat avait suffi pour acquitter leurs dettes :

— Oui, dit-il, ce fut la bataille de Clichy, gagnée par les insolubles.

*
* *

Puisque j'y suis, je veux donner de l'air

à un quatrain bien inoffensif qui se trouve en cage depuis 1852 et qui a le droit aujourd'hui de déployer ses ailes.

Un plaisant écrivit après le 2 décembre :

Que de transports dans la province!
Que de transports dans les cités!
Jamais avènement de prince
Ne fit autant de transportés!

M. Ténot devrait mettre sur son livre ces vers en épigraphe, avec l'air sur lequel on les chanterait.



Il paraît que la reine d'Espagne commence à se résigner. Les journaux annoncent qu'elle reçoit, mais le jour seulement,

puisqu'il faut s'adresser à M. Marfori pour être présenté.

*
* *

On fait beaucoup voyager ce précieux intendant. Les uns l'ont aperçu à Bruxelles, les autres ont découvert qu'il est à Londres. Il chercherait à négocier un emprunt. La vérité, c'est qu'il est visible à Paris, aux vitres des marchands de photographies.

*
* *

Je ne sais pas si c'est M. Marfori lui-même qui vend son image, et s'il a une remise sur le placement. C'est probable. Les fonctionnaires de cette importance ne se donnent pas gratis. Il paraît assez bel homme, et l'on comprend que sa constitution ait été préférée à celle de l'Espagne.



Les infortunes d'Isabelle viennent d'obtenir un singulier succès de gaité. On jouait le *Barbier de Séville* à Bordeaux, l'opéra, bien entendu; l'esprit n'a plus de passe-port en France sans musique.

Dans son premier monologue, Almaviva s'écrie :

« Si quelque aimable de la cour me rencontrait à cent lieues de Madrid, occupé à soupirer pour une femme à laquelle je ne n'ai jamais parlé, il me prendrait pour un Espagnol du temps d'Isabelle. »

A ces mots, toute la salle éclata en rires aigus et voulait faire recommencer la tirade. Voilà une reine déchuë, ruinée, chassée,

qu'on ne peut prendre au sérieux ! Un souvenir de galanterie, plus fort que toutes ses misères, fait sourire quand on parle d'elle, et c'est fort heureux pour elle, car, si l'on se souvenait de ses atrocités !...

*
* *

A ce propos, je me permets un rapprochement.

Le peuple espagnol, dégoûté de son gouvernement, le renverse; mais, en le renversant, il viole tout naturellement la Constitution.

Isabelle tout naturellement proteste contre ce viol-là; le peuple victorieux se contente de lui rire au nez.

*
* *

En France, le même fait s'est passé, à cette différence près que la Constitution a été violée par le chef de l'État.

Le peuple voulut protester, mais au lieu de rire, on lui envoya de la mitraille au nez.

N'est-il pas évident que la souveraineté du peuple est plus clémente que l'autre ?

*
* *

Jusqu'à présent, l'Espagne incline par une pente naturelle vers la République.

Le général Prim, qui a le tort de se faire des réclames dans les journaux français, ne se prononce pas catégoriquement à cet égard; mais il s'apercevra bien vite qu'il est plus simple, plus économique pour un peuple de se gouverner lui-même, que d'aller demander un fils de famille étrangère et de lui confier ses destinées avec une grosse liste civile.



On dit que les troupes espagnoles ont crié : *Vive l'empereur !* sur le passage de Prim. Comme je n'ai pas entendu dire qu'aucune commande de vin de Champagne ait été faite à Reims, je ne crois pas à cette parodie de Satory.

Le général qui a eu le bon sens de condamner l'empire du Mexique avant sa naissance n'est pas homme à ramasser la couronne d'Isabelle.



Mardi 13. — Il paraît que nous l'avons échappé belle.

Je ne parle pas du météore qui a traversé Paris, mais d'un autre phénomène effrayant signalé dans la Sarthe.

On allait banqueter et boire à l'engraissement du bétail, quand tout à coup on s'aperçut que les drapeaux du comice sont des drapeaux confectionnés en 1848, et qu'ils ont leur devise rayonnante : *Liberté, Égalité, Fraternité.*

Il était impossible aux fonctionnaires invités de tolérer cette devise séditieuse. D'un autre côté, un banquet sans drapeaux, c'est aussi impossible qu'un empire sans emprunt. Comment faire ?

On attacha avec des épingles les plis qui renfermaient la tempête ; on les tourna, pour plus de précaution, du côté de la muraille, et l'on mangea.

L'ordre et l'empire ont été sauvés.

Puisque les ordonnateurs du banquet ont trouvé le moyen de rendre ces drapeaux inoffensifs, ils feront bien de les garder. Ils leur serviront encore.



Si le souvenir de l'honnête homme qui servit loyalement et qui personnifia en France la République pouvait s'effacer des cœurs, ce bon M. Durny ferait tout pour l'y remettre.

On ne pensait plus à l'incident du jeune Cavaignac. Voilà que l'on apprend que cet écolier reste l'épouvantail des proviseurs ; que, repoussé de Charlemagne avec son camarade Genest, il avait dû aller frapper à la porte du lycée Louis-le-Grand, et que là, le proviseur interdit avait dû prendre des or-

dres avant de recevoir ces deux enfants dangereux.

*
* *

Ces faiblesses seraient odieuses si elles n'étaient ridicules. J'en suis fâché pour le lycée Charlemagne. Lui qui n'a pas d'internes, lui qui n'avait pas à craindre la contagion, lui qui fut l'ambulance des blessés de 1830 et de 1848, il devait à son passé d'être plus fier.

*
* *

Un chroniqueur du *Figaro* trouve plaisant et moral que le professeur du lycée Louis-le-Grand, en recevant du nouvel élève son nom : *Cavaignac*, ait demandé naïvement à cet écolier :

— Comment ça s'écrit-il ?

« C'est une leçon d'humilité, » dit le journal.

C'est une preuve d'ignorance et une marque de grossièreté si le fait est vrai, disons-nous.

* * *

Puisque M. Duruy veut qu'on enseigne l'histoire contemporaine, les professeurs ne devraient pas paraître l'ignorer. J'ajoute que ce n'est pas en provoquant la piété filiale qu'on la désarme.

* * *

Mais le fait doit être faux. L'université n'a pas un professeur assez prosterné et assez mal

élevé pour causer ce scandale. Je le parie, j'en réponds.

Si ce flatteur de bas étage existait, il y a longtemps qu'on en aurait fait un personnage.



Mercredi 22. — Les journaux assurent que l'empereur a passé son temps à Biarritz dans la lecture des ouvrages de philosophie, de science économique et de littérature. Il a voulu juger par lui-même du mouvement intellectuel de la France.

S'il a tout lu, il doit être bien triste.

Mais il ne paraît pas que cette lecture ait profité à la liberté et à la presse, si l'on doit croire un correspondant du journal *le Nord*.

L'empereur, qui s'est distrait une fois de ses lectures pour aller recevoir la reine d'Espagne, s'est dérangé une autre fois pour déjeuner avec M. Granier de Cassagnac.

Il pouvait mieux employer son temps.

*
* *

La conversation du souverain et du journaliste, qui n'a pu être racontée, publiée, que par celui-ci, dans un but naïf de réclame, aurait eu pour objet de féliciter le rédacteur en chef du *Pays* de son vigoureux dévouement. On n'a sans doute rien dit de l'affaire Kervéguen, ni des démêlés avec Lissagaray; mais Sa Majesté aurait conclu qu'elle ne voulait ni conseils, ni interprètes officieux de sa politique, qu'elle désirait surtout des

gens pour porter l'attaque dans le camp ennemi.

*
* *

Le camp ennemi, c'est nous. Puisqu'on veut de l'attaque, on ne saurait nous l'interdire. Voilà qui nous garantit. Mais je répondrai à cette menace par un bon conseil.

*
* *

Parmi les lectures agréables à un souverain, il ne saurait en être de plus douces que celles qui lui donnent d'excellentes idées de gouvernement et de morale, en éveillant des souvenirs de famille.

*
* *

La reine Hortense, dans ses *Mémoires*, parus en 1834, pages 178 et 179, dit, à propos des droits de sa famille au trône :

« Le peuple, qui donne, a le droit d'ôter. Les Bourbons, qui se croient propriétaires, peuvent prétendre réclamer la France comme un bien; les Bonapartes doivent se rappeler que toute puissance leur vient de la volonté populaire. Ils doivent en attendre l'expression et s'y conformer, *leur fût-elle contraire.* »

*
* *

C'est moi qui me suis permis de souligner les derniers mots; c'est une façon de les applaudir.

Voilà des lignes qui font pardonner la romance du *Beau Dunois*. On peut y puiser l'idée d'un chant national. J'ose espérer, en tout cas, qu'on me saura gré de faire hom-

mage à la mémoire de la reine Hortense et à la piété de son fils du plaisir que m'a causé cette citation.

C'est parce que je suis pénétré des sentiments contenus dans ce passage que j'écris la *Cloche*.



Moi aussi, j'ai fait mes lectures pendant ces vacances et je les résume.

Veut-on savoir quelles différences sensibles offre le règne de Napoléon III comparé à celui de Louis-Philippe? J'ai quelques notes qui édifieront les curieux.

Louis-Philippe était gardé par la garde nationale parisienne, qui ne coûtait rien... que des poignées de main.

Napoléon III est gardé par la garde impériale, composée de :

1 maréchal de France,
13 généraux,
110 officiers supérieurs,
880 officiers inférieurs ou assimilés,

Total : 1,004 officiers ;

De 9 régiments d'infanterie de la garde
1 bataillon de chasseurs id.
6 régiments de cavalerie id.
16 batteries d'artillerie id.
2 escadrons du train id.
2 compagnies du génie id.

Il faut ajouter qu'un régiment de la garde coûte plus que deux régiments de ligne.

La famille de Louis-Philippe était nombreuse. Cinq princes et trois princesses avec des enfants animaient les châteaux et donnaient le spectacle incessant de la vie de famille.

Napoléon III n'a qu'un prince et un cousin qui voyage toujours.

*
* *

La liste civile de Louis-Philippe était de treize millions.

La liste civile de l'empereur est de vingt-six millions.

*
* *

Sous Louis-Philippe, le contingent annuel était de 80,000 hommes; l'effectif était de 60,000 hommes.

Sous Napoléon III, le contingent annuel est de 100,000 hommes; l'effectif, y compris la garde mobile, est de 4 million 200,000 hommes.

*
* *

Je me suis borné à ces comparaisons, et j'avoue qu'il ne m'est pas venu à l'esprit de comparer Napoléon I^{er} à Napoléon III. Pourtant, je pourrais établir aux moins deux différences notables entre l'oncle et le neveu

*
* *

Napoléon I^{er}, pendant son règne, était en guerre avec l'Europe. Son budget était de huit à neuf cents millions.

Napoléon III a dit et répété souvent « l'empire, c'est la paix! » Il est, en effet

dans ce moment-ci, en paix avec l'Europe. Son budget de la paix est de deux milliards deux cents millions.

* * *

Napoléon I^{er} a fait la guerre au pape, lui a imposé une contribution de quinze millions; puis, il l'a détrôné, lui a retiré le temporel, lui a pris ses Etats, et l'a gardé prisonnier en France jusqu'en 1814, époque où lui-même a été détrôné, exilé et emmené prisonnier à Sainte-Hélène.

* * *

Napoléon III a fait ramener, en 1849, le pape à Rome, d'où la révolution de 1848 l'avait chassé. L'armée qui faisait la conduite en avait fait de 30,000 hommes. On l'a réduite de-

à cette demande ou qui l'ont provoquée sont dans leur tort.

*
* *

Le pouvoir fait assez pour nous, quand il ne songe pas à nous. Vivre sans lui est la première règle de tout écrivain. Tant pis si l'on vit pauvre, sans décoration et persécuté ! Aucun prétexte, aucune nécessité, ne doit amener une démarche qui oblige, si elle est accueillie, qui humilie, si elle est refusée. C'est là une loi absolue.

Quand on l'enfreint pour un morceau de pain, on devient intolérant envers ceux qui l'enfreignent pour un morceau de ruban.

*
* *

Si la Société des gens de lettres ne peut vivre avec tant d'écrivains qui sont for-

tune, c'est que la Société est mal organisée. Refaites-là!

Si la Société, en dépit d'une organisation superbe, ne peut vivre qu'avec l'appui du pouvoir, qu'elle meure; sa mort glorieuse lui vaudra une résurrection. Mais on ne demande pas des bons de vie et un privilège comme une loterie, sous prétexte de devenir indépendants!

*
* *

La fierté des écrivains est la dernière barricade. Celle-là, on ne saurait nous la prendre. Gardons nos armes; elles peuvent tout sauver, surtout l'honneur.

FERBAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

Napoléon ! Envisagés à ce point de vue, le fossé de Vincennes, la lanterne, l'exécution nocturne, perdent un peu de leur horreur. Ce sont les formes violentes d'une générosité impatiente de se satisfaire.

Qui s'en serait jamais douté ?

FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

40 Cent



WORLD

WAR

HEROES



THE ALIEN

Le duc de M..., retour de la chasse, a ramené un beau campagnard dont il veut faire un valet de pied. Le paysan n'a pas encore le langage fleuri des valets parisiens. Hier, à l'heure du dîner, le duc retenu pour affaires le charge d'un mot d'excuses pour sa femme.

Le valet revient.

— Qu'a répondu la duchesse?

— La duchesse n'a rien dit, mais elle a fait une g.....

Un journal sérieux annonçait hier qu'un symptôme d'un hiver précoce s'est produit à Compiègne, où il a gelé à glace l'avant-dernière nuit. « Le thermomètre est descendu à trois degrés au-dessous de zéro. »

Il s'est produit quelque chose de plus curieux à Paris, dans la même nuit.

Rue Pigalle, le thermomètre est descendu du sixième étage dans la cave. Il

est vrai que la ficelle qui le tenait à la fenêtre s'était cassée...



LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

Jendredi 15 octobre. -- C'est dans le pays de Rabelais que fleurit M. Latruffe.

M. Latruffe est un bon officier de gendarmerie ; mais il n'est pas un *bon* gendarme, dans le sens qu'Odry prêtait à ce mot, et il ne mérite pas de *la bonne* réglisse.

Parce qu'on dit de lui qu'il veut se faire

journaliste, il se fâche ; et le tribunal de Loches, appliquant l'amendement Guilloutet, déclare qu'on a touché à la vie privée de M. Latruffe, en annonçant, à propos de *sa vie publique*, qu'il allait fonder un organe de *publicité*.

*
* *

Comme le bon Pantagruel rirait, et comme il s'étonnerait, entre autres choses, qu'avec un nom pareil M. Latruffe fût discourtois à table ; car tout le mal est venu d'un banquet où M. Latruffe a incommodé un convive !

*
* *

Si l'on disait aujourd'hui d'un journaliste qu'il veut se faire gendarme, on ne trouverait peut-être pas de juges pour infliger une amende ; tant il est vrai que, par ce

temps-ci, il vaut mieux, pour sa considération, être gendarme que journaliste.

La maréchaussée est un degré au-dessus de l'esprit. Elle mène à tout : en prison et au trône. N'a-t-on pas vu des constables devenir empereurs ?

*
* *

Mais ce n'est pas pour taquiner M. La-truffe, dont j'aime le nom, dont je respecte la profession, que je reviens sur cette affaire ; c'est pour demander où commence la vie privée d'un fonctionnaire.

*
* *

Quand j'ai parlé, il y a quinze jours, des procédés peu parlementaires de M. le ministre d'Etat envers un pauvre petit employé du chemin de fer, j'ai peut-être touché à la vie

privée de M. Rouher. Que serait-ce donc si j'avais ajouté qu'un des assistants avait traité Son Excellence de *pierrot* ?

*
* *

Demain, si la jurisprudence de Loches était admise, M. Marfori défendrait de parler de ses délicates fonctions, sous prétexte que la vie privée des couples publics est garantie par un verrou.

*
* *

Comment ferais-je s'il me venait à l'esprit de dénoncer un ministre de Tombouctou qui, ayant été ministre des travaux publics avant de devenir ministre des finances, profiterait de ses honneurs passés et présents pour ne pas acquitter le droit d'entrée de son vin, sous prétexte de finances, et le droit

de transport, sous prétexte de travaux publics?

Ce n'est qu'une supposition ; mais enfin admettons-la. Le ministre me répondrait :

— Vous touchez à ma vie privée !

Tandis que je voudrais seulement faire *toucher* les droits indûment refusés par le ministre trop peu *Magnifique*.

*
* *

Et pourtant, j'aiderais par ces médisances à rassurer la confiance publique à Tombouctou.

Car bienheureux le pays dont les ministres sont avares de leurs deniers ! Ces deniers-là se confondent si souvent avec les nôtres !



L'ancien *Moniteur*, en devenant journal d'opposition, garde les grands écrivains qu'il a eu le bon goût de s'attacher par un traité solide. MM. Mérimée, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, continueront avec M. Dalloz des relations qui ne seront plus traversées par les taquineries de M. Rouher et de ses commis.

*
* *

On ne saurait imaginer combien l'honneur d'écrire dans le journal officiel de l'empire, en rapportant peu de gloire, coûtait de coups d'épingles. J'ai reçu des confidences

navrantes, dont je n'abuserai pas; mais, je pourrais montrer que les mutilations les plus odieuses, les corrections les moins justifiées, les observations les plus saugrenues, humiliaient, gênaient, à chaque heure du jour et de la nuit, ceux qui voulaient donner un peu de lustre littéraire à cet annuaire des faillites et des décrets, des exploits d'au-sisier et des exploits du gouvernement.

*
* *

Un jour, un des vrais savants de ce temps-ci, M. G..., consent à publier dans le *Moniteur* un article absolument et exclusivement scientifique.

Il s'agissait, je crois, de chimie; et l'écrivain, tout à son travail, n'avait pas fait se combiner obséquieusement tel gaz ou tel poison bien intentionné avec tel autre, dévoué à la dynastie; il avait expliqué, démontré des phénomènes, sans une profes-

sion de foi pour l'empereur, l'impératrice, le prince impérial, M. Rouher et ses commis.

*
* *

L'article revint des antichambres du ministère d'Etat bâtonné, supprimé. Ordre de l'ajourner indéfiniment.

Pourquoi? M. G... n'est pas savant pour rien, il veut toujours remonter aux causes.

Aux premières tentatives d'analyse, on lui répondit qu'on ne publiait pas sa dissertation de chimie parcequ'... un soir, à table, il avait récité des vers de Victor Hugo!

Le savant n'avait pas prévu cette objection. Il éclata; on ne m'a pas dit si c'était de rire ou de colère.

*
* *

Quelquefois, les pudeurs de M. Rouher et de ses commis ne tiennent qu'à des scrupules vertueux.

On leur dit si souvent qu'ils ont corrompu toutes les sources de la poésie, de l'art, de l'histoire, de la vie morale, qu'ils ont des remords, des sursauts de *pudibonderie* ; et alors ils deviennent plus chastes que Joseph. Madame Putiphar se met à distribuer des manteaux ou des mouchoirs aux Tartufes.

*
* *

Il ne s'agissait un jour que d'un fait divers. Dans ce Paris de M. Haussmann traversé par de si lourdes voitures, une pauvre femme avait été écrasée. Les deux roues d'un pesant chariot lui avaient passé sur les deux seins.

Le *Moniteur* enregistra le fait. Mais ces

deux seins aplatis, anéantis par la charrette, ne sortaient pas de l'imagination de M. Rouher et de ses commis. Ces seins ressuscitaient, paraît-il. De grâce, cachez ces seins que ne sauraient voir les béats du ministère !

* * *

On imprimait le journal ; quand tout à coup, dans la nuit, arrive un télégramme du ministère d'Etat.

Que se passe-t-il ?

Quelle nouvelle ?

On ouvre, et on lit :

— « A la place des *deux seins*, mettez les *deux épaules* ! »

* * *

Quelles heures fraîches et paisibles le ministre passa ensuite dans son lit ! Il ne verrait plus ces deux seins ! Le *Moniteur* ne souillerait plus, croyait-il, les imaginations !

Quant à la vérité, tant pis pour elle ! On lui en veut toujours ; elle est toujours indécente et inconvenante pour ces gens-là.

Je me borne aujourd'hui à ces historiettes. Si on osait les contester, j'en donnerais d'autres. Je tiens trop à prouver de quel calibre est l'esprit de nos ministres.



L'approche de la fête des Morts fait toujours un peu peur aux hommes du pouvoir.

Non pas qu'ils craignent que les gens tués

par leur faute puissent ressusciter et ne soient pas absolument enterrés.

L'aventure de Martin Bidauré, fusillé deux fois pour le triomphe du coup d'Etat, est une exception.

Mais rien ne fait songer aux choses immortelles, à la justice, au droit, à la liberté, comme un quart d'heure de promenade à travers un cimetière!

*
* *

Le cimetière Montmartre est surtout un lieu de réunion redouté. Il y a là, presque à l'entrée, un petit tombeau, oh! moins que rien : une pierre, avec un cadavre en bronze qui tient en main une plume et une épée. Redoute-t-on l'évocation de ce cadavre? de cette plume? de cette épée?

*
* *

Non ; mais on craint que la veuve, que le fils, que les amis de Cavaignac n'aient pas assez de cette modestie que M. Marx, le moraliste du *Figaro*, leur conseille, et qu'il ne leur prenne envie de songer à la République devant le lit funèbre de ces deux frères morts républicains.

Voilà pourquoi le pouvoir s'inquiète, la police s'alarme, et pourquoi il y aura beaucoup de sergents de ville au cimetière Montmartre si, le 2 novembre (ne pas confondre avec le 2 décembre), le cimetière n'est pas fermé.



Le bruit court, en effet, qu'on veut fermer les cimetières ce jour-là.

Je reçois une lettre, signée du contre-maitre et des ouvriers d'une grande usine,

qui m'engage à solliciter à cet égard une explication et à tirer la cloche d'alarme.

J'ai cédé à ce désir... Me répondra-t-on?

*
* *

Je veux au-si, puisque j'y suis, solliciter de M. le préfet de la Seine un de ces jolis communiqués dans lesquels il est passé maître, quand il ne les fait pas trop longs.

*
* *

Est-il vrai que l'expropriation des tombes va commencer au cimetière Montmartre pour le boulevard qu'une loi, votée à une seule voix de majorité, a autorisé, mais qu'une démarche personnelle de l'empereur avait ajourné?

Est-il vrai que des familles ont été préve-

nues? que les marbriers procurent les noms et les adresses? qu'en dépit de la rancœur des vivants et pour satisfaire l'implacable volonté de M. Haussmann, on va remuer les morts et les forcer de déménager?

*

Qu'arrivera-t-il si une famille résiste? si, par une piété superstitieuse, entêtée, irréli-
chie, elle ne veut pas qu'on trouble dans leur sommeil ou dans leur mystérieux et sublime travail de décomposition, les restes de ses parents? Mettra-t-on dans la rue, sur le trottoir, ces ossements réfractaires?

Après l'impopularité obtenue parmi les vivants, M. Haussmann, ce don Juan de l'expropriation, veut-il l'impopularité farouche des morts? Est-ce la dernière volupté qui le tente? Qu'il y prenne garde! il pourrait lui en coûter, de provoquer sur son tombeau la statue du Commandeur.



Je lis dans un journal que le prince Napoléon, auquel on conseillait de prétendre à la couronne d'Espagne, aurait répondu :

— Pas encore ! il faut leur laisser essayer la république.

*
* *

Ce mot paraît profond ; il n'est que superficiel. Le prince se rappelle le 18 brumaire et le 2 décembre ; il croit par conséquent que toutes les républiques mènent à l'empire. Mais il oublie la fameuse prédiction de Sainte-Hélène sur la France républicaine ou cosaque ; sans compter que les Bonaparte

devraient avoir une crainte superstitieuse de l'Espagne. C'est un pays qui leur porte malheur !

*
* *

Le héros de l'Alma croit que toutes les républiques sont faites pour amener des Napoléons. Ne serait-il pas possible de lui prouver que les Napoléons facilitent aussi beaucoup le goût de la république ? Voyez après l'assoupissement de la Restauration, la *meilleure* des républiques en 1830, et la république de 1848 arrivant sans que l'on songe à l'empire ?

Les républicains se laissent facilement faucher ; mais c'est une herbe épaisse et prompte à repousser. Quand on déplace les trônes, on y trouve un gazon de républicains.



Je voudrais bien savoir si les empires sont plus solides que les républiques !

Je ne parle pas de l'invasion, de Waterloo ; mais, si le prince Napoléon veut peser au juste la destinée de sa famille et les chances de stabilité du pouvoir personnel, qu'il se souvienne de la conspiration Mallet et qu'il ouvre un livre que je viens de feuilleter, *les Témoignages historiques, ou Quinze ans de haute police sous Napoléon*, par M. Desmarets, chef de cette partie sous le consulat et l'empire.



Voici ce qu'il lira :

« Forcé par l'évidence à reconnaître la

conspiration de *Mallet tout seul*, Napoléon convoqua les diverses sections du conseil d'État. Il ouvrit la séance par un *long signe de croix*, en disant :

— « Messieurs, il faut croire aux miracles!... Vous allez entendre le rapport de M. le comte Réal. »

*
* * *

A quelle hypocrisie la peur amène-t-elle le vainqueur du pape! Napoléon faisant le signe de la croix! L'égoïsme rend dévot. Mais continuons la citation :

« L'exposé étant terminé, l'empereur s'étendit avec gravité et amertume sur notre manque d'habitude et d'éducation en fait de stabilité.

— » Triste reste de nos révolutions! s'écria l'homme qui avait interrompu l'éducation publique en fait de liberté;—au premier

mot de ma mort, sur l'ordre d'un inconnu, des officiers mènent leurs régiments forcer les prisons, se saisir des premières autorités! Un concierge enferme les ministres sous ses guichets! Un préfet de la capitale, à la voix de quelques soldats, se prête à faire arranger la grande salle d'apparat pour je ne sais quelle assemblée de factieux!

» Tandis que l'impératrice est là, le roi de Rome, les princes, mes ministres et tous les grands pouvoirs de l'Etat! Un homme est-il donc tout ici? Les institutions, les serments, rien? »

*
* *

Le vainqueur du 18 brumaire invoquant les serments!

L'homme qui rêvait la monarchie universelle, personnelle, s'étonnant avec épouvante de se sentir si peu de chose dans son empire!

La lâcheté des fonctionnaires surprenant le despote qui avait avili les fonctions!

Le soldat qui avait fatigué l'héroïsme de l'armée ne se rendant pas compte de l'aplatissement des généraux!

Ce dominateur qui se croyait un esprit fort s'imaginant qu'une femme, qu'un enfant et que les grands pouvoirs de l'Etat sont encore quelque chose le jour où le premier bruit de mort ou de colique obscurcit l'avenir et démontre que la question de principe n'est qu'une question de santé!

Voilà une étude par laquelle le prince Napoléon fera bien de se préparer au trône d'Espagne pendant l'essai de la République.

Un pouvoir sans liberté n'est qu'une imposture tolérée, qu'un quart d'heure de bon sens peut anéantir.



Vendredi 16. — Je reçois de Londres une lettre de M. le vicomte de Caze, dont le père a été receveur général d'Eure-et-Loir et du Pas-de-Calais, et qui tient à déclarer que le M. Decazes, de Libourne, dont le nom a figuré dans un procès scandaleux, n'avait rien de commun avec lui, non plus qu'avec sa famille.

Déjà le duc Decazes avait réclamé, dans le numéro 8, pour son propre compte.



Les Ecoles ne sont pas encore rentrées, mais quelques étudiants sont déjà à leur poste. Je n'en veux pour preuve que l'annonce de journaux nouveaux dans le quartier Latin et l'apparition d'une feuille dont le titre a la verveur de la vingtième année : *la Libre parole*.



Il ne s'agit pas, bien entendu, des Conférences tolérées par M. Duruy, ni de cette liberté de parler qui n'est accordée à aucun homme politique. Non ; *la Libre parole* est le cri de la conscience, l'acclamation du cours interdit, la manifestation réglée de l'indépendance des écoles, le défi aux censeurs et aux agents de police.

Je lui souhaite non pas la vie paisible et obscure, mais la lutte et le combat, pour prouver sa vaillance et sa force.



J'ai parlé, il y a quinze jours, de cette scandaleuse délibération du conseil général de l'Aveyron mettant pour condition au vote d'une somme de 1,500 francs d'encouragement destinée à la Société des belles-lettres du département la suppression dans les archives de la Société d'une brochure désagréable au maire.

*
* *

J'ai le compte rendu de ce petit attentat contre les prérogatives de ladite société. Il mérite d'être lu.

Un M. Delsol, avocat à Paris du minis-

tère de l'instruction publique, futur candidat patronné, a fait ce rapport et a mérité ainsi de servir et d'être servi.

*
* *

Il faut, en effet, par ce temps-ci, savoir fouiller dans les archives, pour être tout à fait agréable.

Il y a tant de gens qui ont des dossiers à supprimer!

Le premier acte du président de la République n'a-t-il pas été d'exiger de M. de Malleville les cartons relatifs à l'affaire de Boulogne?

L'histoire sera plus tard obligée de suppléer par des conjectures aux pièces qui manqueront.

M. de Malleville était un parlementaire; il trouva le procédé trop napoléonien et donna sa démission.



On raconte que la même aventure est arrivée à la Comédie-Française, et qu'on demanderait en vain aux archives de ce théâtre le manuscrit de *l'École du grand monde*.

M. Walewski, atteint d'un mouvement d'orgueil bien excusable, a repris son œuvre pour que les historiens ne la trouvassent pas, et M. Edouard Thierry, moins susceptible que M. de Malleville, aurait laissé faire sans donner et sans même offrir sa démission.

Est-ce vrai ?



J'aime les comparaisons. Gros-Réné dit

qu'elles font distinctement comprendre une raison.

Voilà pourquoi je compare volontiers et impartialement le régime de Louis-Philippe, que je n'aimais guère, à ce régime-ci, que je n'aime pas.

*
* *

Combien n'a-t-on pas dit que la France de 1830 s'humiliait devant l'Angleterre, sacrifiait tout à l'Angleterre ; et l'indemnité Pritchard était le thème des variations, terminées le matin du 24 février !

Aujourd'hui, il serait souverainement injuste de dire que nous marchons à la remorque de l'Angleterre. Nous la devançons, absolument comme M. Baroche a devancé la justice du peuple ; à cette différence près que M. Baroche a couru devant pour faire ses propres affaires, tandis que nous courons pour faire les affaires des Anglais.

*
* *

C'est ce que M. de Broglie vient de prouver excellemment dans un travail que je résume pour mes lecteurs.

*
* *

En Chine, nous débarquons avec 6,000 hommes; les Anglais, avec 500. Nous nous battons intrépidement, comme toujours; nous rapportons un titre de comte de Palikao, des porcelaines et le sujet d'une pièce pour l'Ambigu.

Mais les Anglais, qui nous regardent faire, obtiennent une concession de territoire et des ports.

*
* *

Le *traité de commerce* fait à l'improviste est une excellente chose en principe.

Nous gardons le principe idéal, mais les Anglais recueillent l'avantage solide; et rien n'est plus touchant que l'embarras des députés de la Normandie à ce sujet.

M. Paulmier, par exemple, applaudit devant la Chambre à ce traité, qu'il démolit devant ses électeurs.

Et les Anglais s'amuse!



Un beau jour, nous partons pour la *Crimée*, et nous bornons notre ambition à brûler la flotte russe : ce qui fait que l'Angleterre reste la puissance maritime sans rivale.



Une autre fois, nous partons du pied gauche pour aller délivrer l'*Italie*, des Alpes à l'Adriatique.

Notre sensibilité, l'horreur des champs de bataille, nous arrêtent en chemin. Nous revenons du pied droit, en laissant inachevée une entreprise qui s'achève sans nous. De là, ingratitude toute naturelle de l'*Italie* et influence prépondérante de l'Angleterre.



La *Syrie* nous appelle. Nous y courons sur l'air du *Beau Dunois*.

Mais l'Angleterre s'alarme de notre séjour prolongé; et, sans changer l'air de notre musique, nous revenons docilement.



Le *Mexique* nous coûte cher. Il est vrai que nous y cueillons une leçon précieuse : la modestie appliquée aux institutions impériales ; et que nous y voyons pratiquer l'art, pour un pays, de redevenir république, quand la crise impériale est passée.

Mais nous revenons fatigués et froissés du Mexique, où l'Angleterre s'est bornée à réclamer une indemnité que nous lui avons garantie.

*
* *

Voilà comment nous travaillons avec désintéressement pour la France, et avec une fraternité trop libérale pour l'Angleterre. Aussi, M. Guizot n'est-il pas mécontent.

*
* *

M. de Broglie n'a pas ajouté à son travail un mot qui lui est échappé dans la conversation.

On disait devant lui, après la bataille de Sadowa :

— Que va faire le gouvernement français?

— Il n'a qu'à consulter son concierge! répondit le grand seigneur.

Il n'a pas même consulté la Chambre des députés.



Samedi 17. — La *Gazette des Etrangers* cite un mot à la Cincinnatus de M. Drouyn de Lhuys. Comme on disait à cet homme d'Etat

qu'il rentrerait prochainement aux affaires :

— Je ne fais que planter mes choux, répondit-il ; qu'en me laisse au moins manger la récolte.

*
* *

Pourquoi, en effet, dérangerait-on cet honorable planteur de choux ? Qu'est-ce que nous aurions à gagner en décision, en garantissant la paix ou de gloire à un changement de ministre ?

*
* *

Si M. de Moustier ne plante pas de choux, il va peut-être en manger en ville, ce qui revient au même ; car ce ministre, toujours absent, toujours sorti, ou en course, a gagné,

dans le monde diplomatique, le surnom de ministre *Benoiton*.

* * *

Et, à ce propos, il faut que je mentionne une naïveté du *Constitutionnel*, grosse comme un des plus gros choux de M. Drouyn de Lhuys.

L'agent du gouvernement roumain part en congé pour Bucharest. Des gens bien informés assurent qu'il emporte de bonnes paroles du gouvernement français.

— C'est impossible, répond avec l'aigreur d'un chou mal cuit le *Constitutionnel*, l'agent des Principautés n'a pas vu M. de Mousier depuis deux mois!

* * *

Parbleu ! où donc l'aurait-il vu, ce ministre invisible ? Celui-ci est toujours dehors. C'est bien le ministre des affaires... étrangères à son ministère.

J'ajoute de plus que je ne comprends pas l'étonnement de M. de Moustier, assurant qu'il n'a pas de bienveillance pour le gouvernement roumain et se plaignant que le gouvernement roumain ne suit pas ses conseils.

Depuis quand suit-on les conseils d'un ministre qui vous est hostile ?

On n'est pas plus naïf.

*
* *

Nos affaires extérieures sont menées comme nos affaires intérieures, avec le même tact, le même succès. Rien ne contrarie l'harmonie douce et faible de ce concert.

L'union des Principautés danubiennes avait été le *seul* succès diplomatique obtenu en France depuis le 2 décembre. Cela faisait tache dans le tableau. M. de Moustier veut que rien ne tranche et ne soit un contraste avec nos triomphes en Italie, au Mexique et en Prusse.



A ce propos, pourquoi M. Haussmann, si jaloux de nos gloires, conserve-t-il à une impasse le nom de *Mexico* et à un boulevard le nom de *Puebla*?

Il serait de bon goût d'effacer ces souvenirs désagréables, à moins qu'ils ne soient maintenus comme un sujet de mortification quotidienne.

Nous avons bien les rues de Strasbourg et de Boulogne !



Le *Figaro* a commis une erreur en imprimant la lettre de démission d'un membre de la Société des gens de lettres qui refuse de faire partie plus longtemps d'un *ordre mendiant*.

C'est, non pas M. Charles Robert, mais M. *Charles Jobey*, un romancier de talent et de conviction, qui se révolte à l'idée des quêtes et des genuflexions dans les antichambres ministérielles.

M. *Charles Robert* n'est que le secrétaire du ministre de l'instruction publique. A ce titre, il n'a pas de motifs de se montrer si fier pour la dignité des gens de lettres et si

dédaigneux des faveurs du pouvoir. Il aide à les demander et à les obtenir.



Il faut pourtant que j'avoue un bienfait de M. le ministre de l'intérieur à mon égard. Il a fait ce matin à la *Cloche* la plus gracieuse et la plus honorable des réclames.

Il s'est empressé d'accorder au *Diable à Quatre* la vente sur la voie publique, pour bien indiquer qu'il ne le trouvait pas aussi dangereux que nous.

Ce sont là des flatteries indirectes, auxquelles la fierté d'un adversaire est toujours sensible.

Je me croirais impuissant le jour où je ne serais plus redouté. Je n'attends du pouvoir que des rigueurs, et je veux mériter

toujours que la *Cloche* reste un pamphlet non estampillé.



Dimanche 18. — La reine d'Espagne a trouvé un défenseur. M. Jouvin assure qu'Isabelle a les goûts les plus innocents; que, pour se reposer de la politique, elle jouait au volant ou à la balle: qu'elle *excelle à conduire un char dans la carrière*; qu'elle chante comme une virtuose et qu'elle monte à cheval comme une amazone.



Ces qualités peuvent assurer un engagement de la reine déchuë au Cirque ou à

l'Hippodrome, mais ne me paraissent pas de nature à fléchir la pitié.

*
* *

Mon trop excellent confrère, qui me reproche de donner mon coup de cloche dans ce charivari, oublie les iniquités de cette femme, pour ne la défendre que de ses galanteries.

S'il ne s'agissait que des mœurs, la France, où la loi salique n'a jamais empêché le règne des *cotillons*, pourrait avoir un peu d'indulgence; et, à la condition de ne pas donner le soir dans les rondes de police qui arrêtent même les innocentes jeunes filles, Isabelle pourrait venir s'amuser, comme tant d'autres, à Paris.

*
* *

Mais la moralité de la reine vaut la moralité de la femme.

La France, qui a l'habitude, Dieu merci ! de chasser des princes et des princesses, n'a jamais, même dans l'ivresse du triomphe, effleuré d'un outrage les honnêtes femmes qu'elle dépossédait du pouvoir.

J'en atteste nos dernières victimes, ces princesses d'Orléans, qui ont perdu nos hommages sans perdre nos respects.

*
* *

Mon confrère en sera donc pour sa protestation chevaleresque ; et nous continuerons, sans vergogne, à mépriser ce qui est méprisable.



La cour est revenue de Biarritz pour Compiègne, où les convives ordinaires iront bientôt la voir chasser.

Je croyais qu'il suffisait de savoir l'empereur de retour; mais le soin que prend M. Marx, dans le *Figaro*, de décrire minutieusement la toilette de voyage de Napoléon III me donne à penser qu'il y a un sens, une révélation, un manifeste, dans cette toilette.

Sans cela, à quoi nous servirait-il de savoir que Sa Majesté était en pantalon gris, en redingote noire, avec un petit chapeau gris surmonté d'une plume de faucon ?

J'avoue que, l'éveil étant donné à mes conjectures, tout m'intrigue et tout m'inquiète dans ce costume.

Il faut bien que nous cherchions des ora-

cles où l'on peut en trouver. Qui donc peut dire où nous en sommes de la paix, de la guerre, de la liberté, de la compression? Qui? sinon le seul homme qui sache quelquefois à quoi s'en tenir? Et comme celui-là est d'un naturel silencieux, il faut bien interpréter son costume, quand il ne parle pas.

*
* *

Donc, l'empereur avait une redingote noire, couleur funèbre et qui n'annonce rien de gai.

Je sais bien que le pantalon était gris; mais de quel gris? Est-ce le gris de la redingote avunculaire? Est-ce le gris correspondant à la situation des âmes ou à la couleur du temps?

Le gris clair pousse-rait à la hausse; le gris foncé, à la baisse. Le gris me met dans l'embarras; mais peut-être veut-il symboliser l'embarras de l'empereur!

*
* *

Le chapeau surtout est la grosse énigme.

Chapeau rond, petit, gris, comme le pantalon et comme la boue. Ce chapeau, moulé sur le crâne, a le relief des pensées. Ah ! si on pouvait l'analyser !

Que signifie cette plume de faucon ?

Une plume d'aigle serait tout un programme de victoire ;

Une plume d'oie serait un talisman de congrès ;

Une plume d'autruche annoncerait des fêtes et des galas ;

Une plume de faucon m'épouvante, comme la menace d'une guerre sauvage, rapide et rapace.

*
* *

M. Thiers a dit un jour de Garibaldi qu'il avait été le faucon de Victor-Émanuel.

L'empereur serait-il jaloux de cette épithète ?

Jettera-t-il au vent cette plume bizarre ? S'il la jette, où ira-t-elle ?



Franchement, une autre fois, M. Marx fera bien de laisser les imaginations en repos, en ne décrivant pas avec tant d'intention le costume de l'empereur.

Qu'il abandonne à l'affection de chacun le soin de l'habiller à sa guise.

Pour ma part, je l'aime mieux en empereur romain.

Cela, du moins, a l'avantage de ne rien signifier.



On a joué au Vaudeville une pièce assez émouvante sous ce titre : *Où l'on va*.

Voilà un titre qui fait ressembler l'affiche du théâtre à l'annonce d'un pamphlet politique.

Où l'on va, je le sais ; mais on me punirait peut-être si je le disais.

En tout cas, ceux qui ne veulent pas qu'on le dise seront punis bien davantage encore.



J'ai oublié, dans le dernier numéro, en faisant le dénombrement de la garde *qui veille aux barrières de Louvre*, de faire remarquer que l'empereur actuel a, comme l'ancienne monarchie, sa garde étrangère. Mais les Suisses de Napoléon III sont des turcos.

*
* *

C'est une troupe vaillante et dont l'ardeur martiale, facile à susciter, ne serait amortie, un jour d'émeute, ni par la fraternité du sang, ni par la fraternité des mœurs et des croyances.

Avec quel entrain ces gaillards-là iraient à l'as-aut des maisons !

*
* *

La Révolution de 1830 s'est faite aux cris de : A bas les Suisses ! Comme les idées se sont modifiées ! Aujourd'hui, un régiment de soldats républicains venus de la Suisse n'effaroucherait personne !



Lundi 19. — Le bruit se répand que M. Marfori a traversé la France pour aller en Belgique provoquer Rochefort en duel.

Ce bruit est absurde, et je refuse d'y croire. Rochefort a autre chose à faire qu'à délivrer un certificat de bravoure au confident d'Isabelle ; et si M. Marfori a des vellétés belliqueuses, pourquoi ne s'est-il pas battu contre les Espagnols ?



Un journal excellent, qui fait son chemin sans faire de bruit, la *Gazette des Beaux-Arts*, nous signale, dans son dernier numéro, la solution d'un problème intéressant pour les artistes.

Si l'on voulait détériorer les chefs-d'œuvre de la galerie du Louvre, faire disparaître ces richesses ou les exposer du moins à un danger effroyable, permanent, comment s'y prendrait-on ?

*
* *

On commencerait par compromettre la toiture, par la démolir, par en briser les carreaux, et par permettre à la pluie, à la poussière, de pénétrer librement dans le sanctuaire, de s'attaquer aux peintures, aux vernis.

Puis, ce premier coup d'Etat commis, pour empêcher la confiance de renaître, le beau de rayonner en paix, on entasserait au-dessous des chefs-d'œuvre de bons greniers à fourrage ; on y établirait les écuries de la cavalerie, les remises des carrosses.

Car, il est plus important d'avoir des chevaux tout prêts pour monter à cheval, ou pour les atteler à une chaise de poste, que de conserver Raphaël, Rubens, le Poussin, Véronèse et toutes les vieilleries du temps passé.



Les chefs-d'œuvre ne se plaignent jamais ; mais les palefreniers, les écuyers, les cochers, les piqueurs sont exigeants ; et comme ils sont indispensables à la conduite du char de l'Etat, il paraîtrait bien juste de bâtir un palais pour eux, de leur faire sculpter des pavillons et de les loger admirablement, au-dessous des tableaux les plus précieux.

*
* *

On compléterait le foyer d'incendie par des ateliers de maréchalerie, par des forges, par des tuyaux de gaz circulant à tous les étages et promenant les *communiqués* de la peur, les menaces de mort, à l'entour des musées, pour bien démontrer que cette époque-ci n'étant pas l'époque du génie, on n'a pas besoin d'avoir tant d'égards envers des œuvres insultantes pour notre médiocrité.

*
* *

Puis, quand ce bûcher de Sardanapale serait ainsi bien construit par les premiers architectes du pays, on dirait aux valets : « Allumez vos cigares et vos pipes, fumez sans crainte ! il est bon que la gloire s'endorme sur un volcan. Nous autres, nous dormons à l'aise et au frais. Cela suffit. »

*
* *

Eh bien ! ces menaces perpétuelles d'auto-da-fé, après les injures provisoires du toit percé, elles existent au Louvre, et un journal les dénonce. Il ne manque bientôt plus qu'une allumette.



A Dieu ne plaise qu'une pareille catastrophe confirme jamais nos défiances ! Mais, supposons un commencement d'incendie, la nuit, dans les nouveaux bâtiments du Louvre ; à quoi courrait-on d'abord ? Que voudrait-on sauver ? Les tableaux ? Non ; mais les chevaux !



On me demande pourquoi l'obligation de déposer les cannes et les parapluies au vestiaire est maintenue au musée de Cluny,

quand elle est supprimée au Louvre, au Luxembourg, au musée de Versailles?



Mardi 29. — Je reçois la lettre suivante, à laquelle je cède volontiers la place :

« Mon-ieur le rédacteur,

» Je savais bien que le *Moniteur* n'était pas parole d'Évangile; mais je ne le croyais pas volontairement farceur, et je m'imaginai que, s'il nous faisait rire à ses dépens, c'était toujours à son insu.

» Une découverte récente m'ouvre les yeux. C'est à propos de cette note fréquemment répétée :

» *Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de S. M. l'impératrice.*

» Je me disais toujours : Qu'est-ce que notre aimable souveraine peut avoir à dire, dans un conseil, à des gens comme MM. Rouher, Magne et Duruy ? Je la plains.

» Eh bien, monsieur, c'est nous qui étions à plaindre ; on se moquait de nous, on riait sous cape, car, si vous ne le savez pas, je vous l'apprends, il y a conseil et conseil, de même qu'il y a ministre et ministre.

» Les Excellences qui se réunissent sous la présidence de l'impératrice sont : la gracieuse princesse de Metternich, la charmante marquise de Gallifet et la ravissante comtesse de Pourtalès.

✽
✽

» A la bonne heure ! voilà un conseil qui se comprend, qui est dans la nature, dans la logique. Pourquoi le *Moniteur* nous le cache-t-il et veut-il nous faire croire que l'impératrice s'ennuie ; quand, au contraire, elle s'amuse ?

*
* *

» Vous devinez qu'une fois averti de la composition réelle de ce conseil aux doigts roses, j'ai poussé mes investigations plus loin, et j'ai tenu à connaître au juste le sujet des dernières délibérations.

» Le voici :

» On m'accusera d'indiscrétion; les journaux officiels qui ne savent rien me contrediront peut-être. Qu'importe! la vérité me console.

*
* *

» On avait posé dernièrement la question de savoir si le chignon serait supprimé ou maintenu. La délibération fut longue, vive et animée, je n'ose dire orageuse.

» Le chignon fut maintenu, et pour mettre toutes les opinions d'accord, on décida qu'il affecterait désormais trois formes différentes :

» Le chignon *impératrice*,

» Le chignon *empire*,

» Le chignon *régente*.

» Ne vous étonnez pas que la manie des appellations impériales aille se nicher jusque dans les chignons. C'était le seul endroit qu'elle n'eût pas encore envahi !

*
* *

» La question des nuances a été ensuite abordée. Conserverait-on, oui ou non, le vert Metternich ? Après une discussion approfondie, il a été convenu, à l'unanimité, que, pour répondre à un besoin du cœur vivement senti, et à la juste sympathie qu'inspire le malheur, le *vert* Metternich serait supprimé, et remplacé par le *jaune* Isabelle.

*
* *

» On n'a rien dit du satin *bleu de Prusse*, des mérinos *Bismark* et des soies légères couleur *Solferino*, abandonnées aux petites bourgeoises.

» Le conseil se réunira prochainement dès que les nuances se seront un peu plus accentuées en Espagne.

*
* *

» Voilà, monsieur, la vérité aussi vraie que celle du *Moniteur* en général, sur les conseils présidés par l'impératrice. Dorénavant, que le sexe fort ne sourie plus avec un peu d'ironie quand il lira certaines notes officielles. Il saura que ce n'est pas de canons rayés, mais d'étoffes rayées, qu'on a discuté aux Tuileries, et de coutures à la mécanique plutôt que de fusils à aiguille.

» Et vous, sexe adorable à qui nous devons de connaître M. Marfori, quand vous entendrez parler d'une note dans le *Moni-*

leur, réjouissez-vous. Ce sera la preuve que vos ministres en bon goût vous ménagent une surprise agréable.

» *Un auditeur au conseil des modes.* »



Mercrèdi 21. — Nous entendrons évidemment parler de la famine en Algérie l'hiver prochain. Pourquoi n'a-t-on pas fait en France, pour conjurer le fléau, ce que la Suisse vient de faire pour réparer les désastres des inondations ?

On sait que les cantons du Tessin, du Valais et d'Uri ont été ravagés.

Le conseil fédéral a provoqué une représentation de chaque canton, afin de régler en commun la manière de procéder; puis, des listes de souscription ont été ouvertes;

les théâtres donnent des représentations ; les artistes et les musiques militaires donnent des concerts ; les jeunes gens s'improvisent comédiens, lecteurs, orateurs. C'est une émulation, une rivalité, une fraternité !

*
* *

Dans une république, chacun se sent solidaire des malheurs du voisin.

Dans une monarchie, chacun s'en rapporte aux fonctionnaires spéciaux qui sont payés pour ne rien faire.

*
* *

On continuera donc à manger, de temps en temps, des enfants et des hommes en Algérie. Aussi, étonnez-vous de l'amitié des Arabes pour nous !

On demandait un jour à l'un d'eux :

— Pourquoi donc avez-vous conservé le fusil à pierre ?

— Qui nous fournirait des capsules quand vous serez partis ? répondit avec une logique écrasante l'enfant du prophète.



Je m'empresse de publier la lettre que voici :

« Monsieur,

» Je lis dans le numéro 8 de la *Cloche* : « *Il serait si simple de publier la liste de ces vaincus du 2 décembre, de dire une bonne fois pour toutes : Voilà le bilan de notre expédition !* »

» Eh bien, monsieur, je viens vous satisfaire, et proposer une enquête qui serait faite, non par ceux qui ont intérêt à tout cacher, mais par toutes les familles qui au-

raient eu à pleurer l'exil ou la mort de l'un des leurs.

» Qu'elles envoient à la *Cloche* les noms de ceux qui ont été enlevés sans jugement ou même avec jugement.

» Nous aurions alors une liste exacte de ces malheureux.

» Pour mon compte, et afin de commencer cette liste vengeresse, je déclare hautement que mon frère aîné, Victor Laugrand, a été envoyé mourir à Cayenne, sans jugement, pour le seul crime d'être le frère de Prosper Laugrand, ancien gérant de la *Voix du Peuple*. Il est vrai que ce dernier, après avoir essuyé 13 saisies et 12 condamnations, s'était réfugié en Belgique la veille du jour où il pouvait devenir le pensionnaire de M. le préfet de police...

» Agréez, monsieur, l'assurance, etc.

» A LAUGRAND.

» *Avenue d'Italie, 103.* »

Cette lettre n'a pas besoin de commentaire. Puisse-t-elle donner du courage à d'autres correspondants!



A propos du 2 décembre, on demandait à un candidat à la députation (peut-être est-il député), qui avait fulminé une profession de foi des plus vigoureuses, si, néanmoins, il tiendrait son serment.

— Je suivrai un auguste exemple! répondit-il respectueusement.



Il y avait autrefois à Blaye un journal in-

titulé *l'Espérance*. Il était, il faut bien le dire, et il est sans doute encore toute l'espérance de M. Dréolle.

Dernièrement, tout disposé à quitter une ingrate *patrie*, et songeant à se faire nommer député, M. Dréolle voulut multiplier la publicité de *l'Espérance*. Ce journal ne paraît, jusqu'ici, qu'une fois par semaine.

On avertit les abonnés que les intérêts croissants de la polémique et de la candidature exigeaient que *l'Espérance* pût luire au moins deux fois par semaine.

Sait-on ce que répondirent les abonnés?

*
**

Ils déclarèrent à la majorité qu'on avait beaucoup trop de sollicitude; que c'était assez d'un sur éro, et qu'ils n'en voulaient pas davantage.

N'est ce pas un fait absolument *Dréolle*, et n'est-ce pas la première fois que les abonnés se montrent si soucieux des dépenses de leur journal et de la prose de leur rédacteur en chef?

M. Dréolle n'en conserve pas moins son espérance.



M. le procureur impérial ne veut plus qu'on soit modeste.

Il m'enjoint d'avoir à signer désormais la *Cloche* de mon nom véritable.

Je trouve le scrupule bien tardif et bien incompréhensible, puisque Ferragus était une personnalité.

Mais le parquet a ses raisons; et quand elles ne sont pas bonnes, il ne les communique pas.

J'obéis donc sans murmurer, et je signe comme je répondrais à l'audience si l'on m'interrogeait :

(LOUIS ULBACH) FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.



THE
BEER

PILSENER

BEER

LA CH...



LA CLOCHE

PAR

FERRAGUS

Jendredi 22 octobre. — Je ne saurais prédire la durée de mes relations avec M. le procureur impérial ; mais, si jamais un nuage passait sur notre amitié pure, on se souviendra, je l'espère, que les bons procédés sont toujours venus de moi.

*
* *

En effet, M. le procureur impérial a désiré que Ferragus soulevât son masque. C'est une curiosité qui dépasse la loi et à laquelle je pouvais me refuser; car je m'appelle Ferragus aussi justement que M. Maupas s'appelle *de Maupas* et que M. Fialin s'appelait jadis *de Persigny*, avant la consécration de l'habitude.

Je pouvais encore laisser à mon honorable gérant la responsabilité de ma prose.

*
* *

J'ai préféré la bonne grâce d'un aveu qui n'apprenait, d'ailleurs, rien à personne et qui paraissait faire plaisir aux magistrats.

Si je les contrarie jamais, que cette concession gratuite, que cette politesse de ma part me soit comptée; car, encore une fois, la loi, qui veut une signature, la signature de l'auteur, n'a jamais prétendu contraindre

l'écrivain à apporter son acte de naissance.

Je connais des hommes d'Etat, journalistes de rencontre, que cette formalité gênerait beaucoup.

*
* *

Dieu merci, je n'étais pas gêné. Je me suis empressé d'écrire mon nom à côté de celui que j'avais emprunté à Balzac. M. le procureur impérial est il content?

Ce n'est pas tout; je veux pousser plus loin l'effusion, et je dirai pourquoi je m'étais affublé de cette défroque.

*
* *

Quand j'ai voulu voir de près les hommes et les choses de mon temps, j'ai eu peur de me salir. On ne descend pas dans l'égout

sans prendre quelques précautions. J'ai pris les grosses bottes et les gants épais de Ferragus, et j'ai trouvé que ce déclassé était un introducteur suffisant pour la jolie société que j'allais étudier.



Le gouvernement nous refait nos monnaies. Ce n'est pas le public qui y gagnera quelque chose, puisqu'il aura toujours la même effigie sur une pièce qui vaudra moins.

*
* *

Je veux, au sujet de ces portraits de po-

che de notre souverain, présenter une très-respectueuse observation.

Certes, je n'apprendrai rien à personne, je ne viole aucune loi, je ne blesse aucune convenance, en faisant remarquer que l'empereur n'est pas très-beau. On peut avoir les meilleures intentions du monde sans être un Apollon, et on peut s'appeler Napoléon III sans ressembler à Napoléon I^{er}.

*
* *

Mais si notre souverain n'a qu'une beauté relative, il faudrait du moins se hâter d'introduire dans les reproductions de sa figure cet attrait, cette émotion, cette majesté que promet la maturité et que donne la vieillesse. Puisqu'il n'est plus jeune, pourquoi le représenter dans une jeunesse éternelle?

Il y a là un manque de tact, au point de vue de la dignité de l'âge, et un manque de

goût, au point de vue plastique, que je me permets de signaler.

*
* *

Cet officier supérieur, à la moustache effilée, coiffé d'une couronne antique de lauriers, choque le sentiment moderne et contribue à dérouter l'enthousiasme de la population.

Il faudrait n'avoir jamais eu un sou dans sa poche pour ne pas connaître l'image conventionnelle estampillée à la Monnaie. Mais, quand on voit passer, à la place de ce César triomphant, un homme attristé, sur le front duquel les soucis du trône et la main des années ont laissé leur empreinte, qui a la fatigue de notre prospérité et l'ennui du dix-neuvième siècle, on ne reconnaît plus l'empereur. L'effet nouveau qu'il produit étrangle les cris d'effusion, — et voilà pourquoi sans doute on l'acclame beaucoup moins.

*
* *

Il faut donc, de toute nécessité, que le gouvernement ne nous laisse aucun argent dans les poches, ou modifie de temps en temps la face des pièces de notre monnaie et vieillisse en effigie le souverain, qui vieillit en réalité.

*
* *

Mais la race des flatteurs est incorrigible.

L'histoire du passé devrait pourtant conseiller l'orgueil des triomphateurs du présent.

*
* *

M. Thiers, dont les livres ne sont pas constamment immoraux et qui veut bien consentir quelquefois à avouer les faiblesses de la force, enregistre dans son 17^e volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, page 697, une leçon de son héros à ses héritiers.

Napoléon, en 1814, apprenant les efforts tentés pour renverser sa statue, dit à Caulaincourt :

— C'est bien fait. Il m'arrive là ce que j'ai mérité. Je ne voulais pas de statue : je savais qu'il n'y a de sûreté à les recevoir que de la postérité.

Entendez - vous, messieurs les tailleurs d'images ?



Comme il avait raison de se défier des démolisseurs, l'homme qui avait tant démoli ! Sait-on de quel poids Napoléon a pesé sur les familles ? On a fait le calcul des hommes tués sous son règne.

Napoléon a coûté par jour à la France 936 citoyens.

*
* *

On comprend l'amertume que ce prodigue de sang humain devait ressentir à certaines heures de vérité.

Moi, qui fais tout mon possible pour arriver à ne plus haïr ce chef illustre de la dynastie, je ne me rebute d'aucune lecture, et, en même temps que je fouille sa *Correspondance*, j'interroge ses anciens amis.

Voici ce que j'ai trouvé dans les *Journal et Souvenirs de Stanislas de Girardin*.



« Un jour, Bonaparte visitait le tombeau de Jean-Jacques Rousseau.

» — Il aurait mieux valu, dit-il, pour le repos de la France, que cet homme n'eût jamais existé.

» — Et pourquoi, citoyen consul ? lui dis-je.

» — C'est lui qui a préparé la Révolution française.

» — Je croyais, citoyen consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la Révolution.

» — Eh bien ! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu pour le repos de la terre que ni Rousseau *ni moi* n'eussions jamais existé.

» Et il reprit d'un air rêveur sa promenade. »

Aujourd'hui, l'avenir évoqué par Bonaparte dans un accès de franchise est absolument fixé. Ce n'est pas Jean-Jacques qui a été le fléau.



Le tribunal correctionnel a condamné le sieur Marchal, dit de Bussy, à six jours de prison pour avoir menacé d'un revolver armé les gens qui le regardaient de trop près.

C'est, paraît-il, le maximum de la peine.

*
* *

On a condamné, à la même audience, un garçon de bureau à vingt jours de prison

pour avoir distribué des numéros de la *Lanterne*.

J'en conclus qu'il est beaucoup plus dangereux pour le repos public, pour la sécurité des citoyens ou de l'Etat, d'avoir des exemplaires de la *Lanterne* que des pistolets chargés dans ses poches. C'est un encouragement indirect aux armes à feu.

Et les bombes, combien valent-elles de *Lanternes*?

*
* *

Dans ce procès de Marchal, je découpe le passage suivant de l'interrogatoire :

« M. le président. — Témoin, vous êtes commis de banque ?

» Le témoin. — Oui, monsieur le président.

» Le président. — Eh bien, qu'est-ce que vous faisiez donc dans ce groupe ?

» Le témoin. — J'avais suivi le procès de M. Rochefort.

» Le président. — *Pourquoi donc étiez-vous venu suivre ce procès, vous, un commis de banque?* »

C'est au compte rendu du journal des *Débats* que je fais cet emprunt.

Je voudrais bien savoir s'il faut un public spécial aux procès de presse, et si l'on n'a le droit de s'intéresser au triomphe de la justice et de la vérité, d'applaudir au châ-timent de la calomnie, que si l'on appartient à la corporation du calomnié.

Il ne faudrait alors que des voleurs et des assassins dans les salles des cours d'assises, ou, en appliquant ce système à la politique, que des sénateurs dans les tribunes publiques du Corps législatif.



Vendredi 23. — L'Espagne, qui est en train de fort bien vivre sans gouvernement, se dépite de ne pouvoir rentrer dans l'état de malaise et de gêne que la moins mauvaise des monarchies procure toujours.

Mais comment choisir son inconvénient ?

Chacun propose son candidat. On a songé au roi d'Araucanie. Je m'étonne qu'on n'ait pas songé à Abd-el-Kader.

*
* *

C'est le dernier des Abencerrages ou à peu près. D'ailleurs, ce n'est pas au lendemain d'Isabelle qu'on chicanera sur la descendance des rois. Il ramènerait les Maures dans l'Alcazar ; il simplifierait la question des moines et des jésuites ; et après la reine aux nombreux *intendants*, il serait logique de voir un roi à plusieurs femmes. Le changement serait au moins radical, absolu.

*
* *

Quant au suffrage universel, je ne doute pas qu'on ne le fit fonctionner là-bas au commandement.

Il n'y a guère qu'en France, comme on sait, qu'il se manifeste sans aucune pression.

Il est si facile de faire des rois, et l'histoire, plus tard, accommode si bien les choses!

*
* *

Quand Bonaparte fit voter pour le consulat à vie, il obtint une immense majorité : 3,568,185 votèrent pour, et 9,074 contre.

J'ai lu dans les *Souvenirs* cités plus haut que l'armée fournit la plupart des votes né-

gatifs. Le contraire est certainement arrivé après le 2 décembre 1851.

M. de Girardin raconte qu'un général fit assembler les soldats sous ses ordres et leur dit :

« Camarades, il est question de nommer le général Bonaparte consul à vie ; les opinions sont libres. Cependant, je dois vous prévenir que le premier d'entre vous qui ne votera pas le consulat à vie, je le fais fusiller à la tête du régiment. Vive la liberté ! »

Dieu merci, les mœurs de l'armée ont bien changé, et ce n'est pas ainsi que l'on ferait aujourd'hui voter les soldats !

*
* *

Paul-Louis Courier, ce porteur de *lanterne*, qui mit dans la sienne une clarté éternelle, Paul-Louis Courier écrivait de l'armée, en mai 1804 :

*
* *

« Nous venons de faire un empereur, et, pour ma part, je n'y ai pas nui. Voici l'histoire : ce matin, d'Anthouard nous assemble et nous dit de quoi il s'agissait, mais bonnement, sans préambule ni péroraison : « Un empereur ou la République, lequel est » le plus de votre goût? » comme on dit : rôti ou bouilli, potage ou soupe, que voulez-vous? La harangue finie, nous voilà tous à nous regarder, assis en rond... Messieurs, que pensez-vous? Pas un mot, personne n'ouvre la bouche. Cela dura un quart d'heure au plus...

» Nous y serions encore si je n'eusse pris la parole. — Messieurs, dis-je, il me semble, sauf correction, que ceci ne nous regarde pas. La nation veut un empereur; est-ce à nous d'en délibérer?

*
* *

» Ce raisonnement parut si fort, si lumineux, si *ad rem*.... que veux-tu ? j'entraînai l'assemblée. Jamais orateur n'eut un succès si complet. On se lève, on signe, on va jouer au billard. Maire me disait : « Ma foi ! commandant, vous parlez comme Cicéron ; mais pourquoi voulez-vous donc tant qu'il soit empereur, je vous prie ? — Pour en finir et faire notre partie de billard. Fallait-il rester là tout le jour ? Pourquoi, vous, ne le voulez-vous pas ? — Je ne sais, me dit-il ; mais je le croyais fait pour quelque chose de mieux ? »

« Voilà le propos du lieutenant, que je ne trouve point tant sot !... Être Bonaparte et se faire Sire !... Il aime mieux un titre qu'un nom. Pauvre homme ! Ses idées sont au-dessous de sa fortune. Je m'en doutais quand je le vis donner sa petite sœur à Borghèse et croire que Borghèse lui faisait trop d'honneur. »

N'est-il pas curieux de lire ce qu'on pensait à l'armée de cette livrée de souverain endossée par ce grand homme de guerre ? Je voudrais pouvoir citer toute la lettre. Paul - Louis Courier dit aux dernières lignes :

« Mande-moi comment la farce s'est jouée chez vous. A peu près de même, sans doute ?

Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne..

» Avec la permission du poète, cela est faux. On ne tremble point : on veut de l'argent, et on ne baise que la main qui paye ! »

*
* *

Il est moral et utile de connaître ainsi l'envers de l'histoire monarchique et officielle. Voilà, au fond, l'enthousiasme des camps qui a acclamé le premier empire. On criait davantage aux plaines de Salory !



On attend des nouvelles, un manifeste. Les âmes ont soif d'une parole qui les rassure. Le *Moniteur* se contente, pour faire prendre patience, de reproduire un article du *Progrès libéral* de Toulouse qui conseille de manger de l'âne.

Il paraît que l'âne rôti est délicieux. Les Romains, qui étaient des citoyens modèles sous les empereurs, préféraient l'âne au gibier. Mangeons donc de l'âne !



Pourquoi ne pas brouter tout de suite du chardon ?

Le *Moniteur* abuse vraiment du régime, et il veut nous faire avaler trop de choses.

Après les circulaires de M. Duruy, les discours de M. Rouher et les professions de foi des candidats patronnés, s'il nous faut encore avaler l'âne sous sa forme réelle, c'est trop !

*
* *

On parle de changer les principaux fonctionnaires de l'Algérie. Au lieu d'envoyer des hommes, pourquoi n'envoie-t-on pas des ânes ? La mécanique irait tout aussi bien, et les Arabes, qui ne vivent pas de leurs gouverneurs ni de leur gouvernement, pourraient vivre des ânes !



Le Théâtre-Français a repris *Mercadet*.

Cot joue le rôle avec une âpreté, une causticité, qui poussent la comédie au drame et qui nous transportent bien loin de la rondeur fine de Geoffroy.

C'est que nous sommes loin aussi de cette époque d'innocence et d'illusions où les coquins faisaient rire. Nous savons aujourd'hui ce qu'ils nous coûtent, et ils nous font presque pleurer.

*
* *

Quand *Mercadet* fut joué au Gymnase, la spéculation en était à ses premières armes. Le Napoléon des affaires (c'est *Mercadet* qui se nomme ainsi) en était au prélude d'Austerlitz. Le faiseur, aujourd'hui, est à son retour de l'île d'Elbe et à son Waterloo. Voilà pourquoi sa grimace donne le frisson et pourquoi sa gaieté est sinistre. Je crois

d'ai leurs que Got, en accentuant les côtés sceptiques, haineux de Mercadet, est bien plus dans la vérité du personnage entrevu par Buzac que ce bon Geoffroy.

*
* *

Les spectateurs écoutaient avec l'attention émue d'actionnaires dont on liquide les sottises. Ils se reconnaissaient dans les dupes.

*
* *

Voilà pourquoi les menaces, les ironies de *Mercadet* faisaient songer. Voilà pourquoi on regardait les hommes d'Etat qui étaient dans la salle et qui applaudissaient avec imprudence quand le *faiseur* disait :

« C'est surtout dans le désordre qu'il faut avoir de l'ordre. Un désordre bien rangé,

on s'y retrouve, on le domine. Que peut dire un créancier qui voit sa dette inscrite à son numéro?... Je me suis modelé sur le gouvernement! »

*
* *

Des âmes charitables trouvaient, d'autre part, qu'il y aurait eu quelque exagération à appliquer au Pouvoir les paroles de la Brive :

« Pour vous appeler au partage du pouvoir, on ne vous demande pas aujourd'hui ce que vous pouvez faire de bien, mais ce que vous pouvez faire de mal. Il ne s'agit pas seulement d'avoir des talents, mais d'inspirer la peur! »

On ne croit pas que *Mercadet* soit joué à Compiègne. On parle plutôt de *Suzanne* les deux vieillards; c'est léger; et

Mlle Massin donne envie de vieillir, même aux vieux qui font les jeunes.



Samedi 24. — Il faut évidemment que le Pouvoir ait une propension naturelle au pardon des injures, car il s'étonne avec candeur qu'on ne lui pardonne pas les injures qu'il a faites, et il trouve étrange que M. Godard, injustement troublé dans son domicile par une visite de la police, se souvienne, deux ans après, de cette visite désagréable en écrivant au préfet de police.



Je m'étonne de cet étonnement. Ma ran-



cune a plus de mémoire encore que celle de M. Godard, et si j'avais à me répandre dans une correspondance intime, je crois que je dirais à certains vainqueurs de 1851, aussi crûment qu'il y a dix-sept ans, ce que je n'ai cessé de penser d'eux et de leur victoire.



Il paraît qu'on a trouvé dans des bustes de Napoléon III des exemplaires de la *Lanterne*.

Voilà des têtes de plâtre qui ne manquaient pas de cervelle. Le public rit de cette mésaventure et la police s'en indigné. Bonne police ! où trouver un rapprochement plus logique ?

« Il est bien évident que puisque l'Em-

pire fait le succès de la *Lanterne*, c'est le buste de l'Empereur qui doit aider à servir les abonnés.

On expédie la cible et le trait; et ce n'est pas la première fois qu'un objet de consommation difficile arrive à ceux qui l'attendent avec une explication sur la manière de s'en servir.

*
* *

Je dis que le buste de l'Empereur est un objet de consommation difficile. En effet, si respectueux que je sois pour le souverain qui s'est donné à moi, si plein de sympathie que je puisse être pour les objets d'art, je me demande qui peut avoir besoin d'un buste, en dehors des foyers de théâtre, des salles d'audience de la justice et des corps de garde ?

Les gens qui tiennent à ce qu'on ne casse jamais rien dans leur mobilier portent les souverains régnants dans leur cœur, mais ne dépensent pas de l'argent à acheter un buste fragile.

Il est, d'ailleurs, aussi ridicule d'exposer sur sa commode ou sa cheminée le buste de l'empereur qu'il le serait de faire encadrer des pièces de cinq francs ou de deux francs à son effigie.



D'ailleurs, d'où ces bustes consignés à la gare du Nord venaient-ils ? De l'Allemagne ? de la Belgique ? il y a donc des manufactures au delà de la frontière ?

A quelle iconoclastie la douane va-t-elle

être exposée? Elle sera obligée de fouiller les bustes, d'y pratiquer une fêlure au besoin, et quand les *Lanternes* seront trop profondément cachées, de briser toute l'image. C'est horrible!

*
*
*

Jusqu'ici on avait vu des objets d'albâtre ou de porcelaine abriter des veilleuses et devenir transparents. Il appartenait à notre époque de changer des bustes en couvercles de lanternes. Mais l'invention est défectueuse comme éclairage. Le plâtre est épais, la lanterne est sourde, la lumière ne traverse pas, et les traits inertes ne sont pas transfigurés par la flamme intérieure qu'ils recèlent; le buste est un éteignoir.



L'Ambigu vient d'avoir un succès avec un drame de M. Théodore Barrière, le *Sacrilège*, dont le titre, je l'avoue, m'avait donné une grande émotion. Je m'imaginai, je ne sais pourquoi, que le sacrilège serait quelque violateur de serment et que la censure, une fois par mégarde, aurait permis de donner au peuple le spectacle moral d'un parjure violemment puni.

*
* *

Je n'ose dire que j'ai été désappointé, puisque la pièce est intéressante ; mais j'ai été au moins détrompé. Le *sacrilège* est un

amant désespéré, plus fort que la mort, à laquelle il refuse de croire, et qui, pour revoir une dernière fois les traits de sa fiancée, viole les tombeaux, soulève le couvercle de marbre et trouve vivante, ressuscitée, celle qu'il avait perdue et que des héritiers un peu trop impatients avaient scellée dans le caveau funéraire.

*
* *

La pièce ne contient d'ailleurs aucune allusion au sacrilège que M. Haussmann veut commettre dans les cimetières. Et on chercherait en vain à voir de l'analogie entre cette belle fiancée vivante dans la mort et la liberté.

Naturellement, pour satisfaire au goût du jour, il y a des voleurs et quelques assassins dans cette œuvre saisissante. Le tableau d'un bouge est même le tableau le mieux réussi, celui qui sera la grande attraction.



Le public, moins naïf qu'on ne le suppose, plus enclin à chercher des rapprochements qu'on ne le croirait, a applaudi avec de grands éclats de rire la définition d'une horrible créature, marchande à la toilette, entremetteuse, qui suit partout une certaine Adriane, fille de plâtre fortement plâtrée. Comme un personnage demande quel est, au juste, le titre de cette suivante :

— C'est la dame d'honneur d'Adrienne, répond-on.

Et le parterre de battre des mains, et le paradis de hurler sa joie. Evidemment le public pensait à Isabelle et professait le contraire du respect pour cette reine vaincue.



J'ai recueilli l'opinion d'un autre juge bien différent d'un public de théâtre sur les personnages qui entourent la reine d'Espagne et sur Isabelle elle-même. Il faudra bien que M. Veuillot en prenne son parti.

Le P. Hyacinthe disait ces jours-ci dans un salon fort orthodoxe, à propos de tous ces gens-là :

— C'est de la boue mystique.

Le mot a eu du succès.



On dit que le général de Goyon a été invité la cour de Pau à changer de résidence, et les journaux de la Touraine assurent que

c'est à Amboise que la fugitive ira définitivement se fixer.

N'est-il pas bizarre qu'Isabelle de Bourbon fasse les mêmes étapes qu'Abd-el-Kader dans son exil? Et quand je propose l'émir pour roi d'Espagne, je ne change rien à la symétrie de la Providence, puisque la reine d'Espagne prend ici partout la place de l'émir et de sa smala.



Dimanche 25. — On dore le dôme des Invalides, ce moule gigantesque des pilules de la gloire. C'est une habitude, une sorte de petite toilette obligatoire à laquelle un gouvernement ne manque jamais. Louis-Philippe aussi bien que le premier Empire avait suivi ce programme. Louis-Philippe et

l'Empire ont passé avec l'or que la pluie balaye.

*
* *

Au mois d'octobre 1812, on procédait précisément à cette opération que l'on refait au mois d'octobre 1868. Mallet, que l'on conduisait à la mort, passant devant l'esplanade pour aller à la plaine de Grenelle, regarda le dôme et dit avec le plus grand calme :

— Cela fera un bel effet !

On sait comment Mallet fut vengé.



Puisque le nom de ce soldat audacieux revient à propos des Invalides, je ne suis pas fâché de rappeler sa réponse aux juges qui l'interrogeaient. On lui demandait le nom et le nombre de ses complices.

— Tous les Français sont mes complices, dit-il, et vous-mêmes l'auriez été, si j'avais réussi.

*
* *

Ce militaire avait des idées particulières sur toutes choses. On ne s'imaginerait jamais qu'en recevant la croix de commandeur de la Légion d'honneur, il se préoccupait de la devise du bijou beaucoup plus que du bijou lui-même.

Il écrivait à Lacépède :

« C'est un témoignage d'estime auquel je suis on ne peut plus sensible et un encouragement à me rendre de plus en plus digne

d'une association fondée sur l'amour de la patrie et de la liberté. »

C'est la logique, comme on le voit, qui a fait de Mallet un conspirateur.

L'empereur, d'ailleurs, avait été prévenu.

*
* *

Voici ce qu'il écrivait à Napoléon, au moment où celui-ci, proclamé empereur, reconnu par toutes les autorités et toutes les puissances, ne voulait plus d'ombre devant son soleil.

Mallet s'inclina sans se courber, et je recommanda la lettre de ce traître aux soldats qui se piquent d'être fidèles :

« Citoyen premier consul,

» Nous réunissons nos vœux à ceux des Français qui désirent voir leur patrie heureuse et libre. Si un empire héréditaire est le seul refuge qui nous reste contre les fac-

tions, soyez empereur ; mais employez toute l'autorité que votre suprême magistrature vous donne pour que cette nouvelle forme de gouvernement soit constituée de manière à nous préserver de l'*incapacité ou de la tyrannie* de vos successeurs, et qu'en cédant une portion si précieuse de notre liberté, nous n'encourions pas un jour, de la part de nos enfants, le reproche d'avoir sacrifié la leur. »



Cette lettre n'est-elle pas fort belle ? Et, en même temps qu'il s'adressait à Bonaparte, il écrivait au général de division Gobert :

« J'ai pensé, mon général, que lorsqu'on était forcé par des circonstances impérieuses de donner une telle adhésion, il fallait y mettre de la dignité et ne pas trop ressem-

b'er aux grenoailles qui demandent un roi. »

*
* *

Au moment où l'on publie, en l'échenillant un peu trop, la correspondance de Napoléon I^{er}, ne serait-il pas juste, équitable et tout à fait digne d'un gouvernement qui se prétend supérieur aux factions de recueillir la correspondance de tous les hommes qui furent hostiles à l'Empire ? La postérité impartiale jugerait.

Je ne doute pas, d'ailleurs, qu'on ne pût trouver dans ces lettres de l'opposition d'excellents conseils, de mâles leçons, comme celles-là, de courage, de dignité; et la fidélité des chefs de l'armée ne perdrait rien à être contenue dans son enthousiasme par des scrupules si fiers, si patriotiques.



Je viens de dire le sens que Mallet attachait à la croix d'honneur.

Comme il y a loin de cette ambition à celle d'un brave turco que je faisais parler un jour au camp de Saint-Maur, après la campagne d'Italie!

C'était un sergent d'un bronze irréprochable. Je m'avisai de lui demander pourquoi il n'était pas décoré.

— J'attends la médaille, me répondit-il.

— Ah ! qu'avez-vous donc fait ?

— Oh ! quelque chose de très-beau. A Magenta, avec ma compagnie, j'entrai dans une cour... Il y avait des Autrichiens. Je m'approchai de l'officier.

Ici, le turco touchait son turban en faisant une révérence comme au bal de l'Opéra.

— Je lui dis : *Moussir*, voulez-vous vous *rendir* ?

— Non, répondit l'officier.

— Alors, je le *tuai* et lui *esupi* la tête. Voilà pourquoi j'aurai médaille.

Braye turco ! je ne doute pas qu'il n'ait eu sa médaille. Il est peut-être décoré aujourd'hui. Quel soldat !

*
* *

Napoléon, au surplus, pensait que la décoration, comme la religion, était une chose bonne pour la foule. Voici ce que raconte Thibaudeau, un conseiller d'Etat du premier empire, un sénateur du deuxième, par conséquent un historien qui n'est pas suspect.

*
* *

« Le premier consul, dit-il, était à un balcon de la Malmaison (un jour qu'il recevait l'ambassadeur de Prusse); il regardait avec beaucoup d'attention la riche livrée des laquais et paraissait frappé de l'éclat des ordres dont M. de Lucchesini était décoré... On l'entendit s'écrier :

» — Cela impose ! Il faut de ces choses-là pour le peuple ! »

Combien d'hommes qui se croient supérieurs au peuple et qui se font peuple pour briguer une de ces choses-là !



Lundi 26. — Qui ne connaît le baron Taylor? C'est une longue existence de quatre-vingts ans en cinq tombolas.

Tombola des comédiens, tombola des compositeurs de musique, tombola des professeurs et instituteurs, tombola des auteurs dramatiques, tombola des gens de lettres.

M. le baron Taylor, proclamé par M. Samson, doyen de la Société des comédiens et un de nos plus grands comiques, le saint Vincent de Paul du XIX^e siècle, a fondé toutes ces tombolas et toutes ces sociétés : *Mes sociétés*, comme il les appelle en versant un pleur ; et il a le pleur éloquent.

*
* *

Il lui arrive une joie dans sa vieillesse : son système devient une politique.

M. Haussmann, pour ouvrir son troisième réseau, fonde un emprunt avec primes : tombola !

M. Magne, incapable de se mouvoir dans un maigre budget de deux milliards trois

cents millions, fonde une tombola pour verser quatre cents millions dans la caisse de l'Etat ou dans celle de ses banquiers.

Le XIX^e siècle s'appellera dans l'histoire *le siècle de la tombola et du Bureau-Exactitude !*

*
* *

La Société des gens de lettres n'avait eu jusqu'ici qu'une tombola. Ce n'était pas assez; elle a voulu en avoir une seconde, en vertu de cet axiome, *que la littérature est l'expression d'une époque.*

On était en vacances; mais, c'était un détail. Le comité n'était pas au complet; autre détail. On n'avertit ni les absents, ni le président; cela n'est rien. On décide à l'unanimité qu'on fera une tombola et qu'elle rapportera 600,000 francs. On a entrepreneur à 300,000 francs; il faut se hâter de battre le fer pendant qu'il est chaud!



On court à la Préfecture de police ; car, en vertu des principes de 89, on ne fait rien en France sans autorisation, pas même une loterie, et la Préfecture est au fond ou au commencement de toute autorisation. Le préfet est bien embarrassé ; les loteries ne sont plus dans ses attributions ; elles dépendent (ô ciel ! qui l'eût pensé ?) de S. M. l'impératrice.



Après tout, pourquoi s'en étonner ? La véritable bienfaisance, c'est la bienfaisance officielle ; la souveraine nécessaire de la bienfaisance officielle, c'est la souveraine de la France. Or, comme les loteries sont strictement défendues par la loi, on ne tolère plus

que les loteries de bienfaisance, et il est tout naturel que l'impératrice accorde au nom de la charité ce que la loi défend.

*
* *

Cela est tout simple. Mais ce qui l'est moins, ce qui n'est ni simple, ni raisonnable, ni digne, ni scrupuleux, c'est de glisser, sous le nom de loterie de bienfaisance, une loterie destinée à construire un hôtel pour la Société des gens de lettres, avec salon, cercle, salles de conférences, bureaux, magasins de librairie, etc...

Un hôtel, s'il vous plaît, pour les successeurs de Balzac et de Walter Scott! Un hôtel pour *Rocamboles* et pour le *Bossu*!

*
* *

M. le baron Taylor, bien conseillé par

M. le préfet de police, partit donc pour Biarritz avec ses pleurs, son éloquence et des cartons soigneusement dessinés par un architecte de mérite, plan, coupe et élévation du *Louvre de la pensée* élevé à la gloire des écrivains français par M. le baron Taylor et le Bureau-Exactitude ! L'Impératrice n'a pas reçu l'ambassadeur ; elle n'avait pas envie de voir pleurer M. Taylor. Elle répondit qu'elle répondrait à Paris, ce qui voulait dire qu'elle ne répondrait pas du tout, et l'affaire en est là.

*
* *

M. Jules Simon était président de la Société des gens de lettres ; mais il plantait tranquillement ses choux en Basse-Bretagne, sa patrie, comme tout législateur en vacances. Il revient avec la pluie, au mois d'octobre, et il apprend au débotté la tombola et le voyage à Biarritz.

— Mais, dit-il à ses confrères, vous m'aviez promis, en me nommant, de devenir des puritains !

— Parfaitement ; nous sommes plus puritains et plus républicains que vous.

— Vous m'aviez juré de ne rien demander !

— Certes ; aussi, nous demandons beaucoup en une fois pour ne plus y revenir.

— Mais les loteries sont immorales !

— A Bade, oui ; à Paris, non. Elles sont morales ; elles sont même catholiques.

Là-dessus, sans plus tarder, l'auteur du *Devoir* donna sa démission.

*
* *

Après tout, la Société des gens de lettres vaut mieux que sa réputation. Elle a re-

— 47 —
fusé cette démission. On s'est réuni hier au Gymnase-Paz; toute l'affaire a été étalée au grand jour. L'indépendance d'un côté, 300,000 francs de l'autre! Il s'est trouvé 86 gens de lettres, sur 150, pour repousser les 300,000 francs. C'est beaucoup, et pourtant, ce n'est pas assez.



Aujourd'hui, le plus vexé, ce n'est pas le baron Taylor, qui rêve déjà une société nouvelle et une nouvelle tombola.

C'est M. Jules Simon, condamné à présider le comité et à ne pas le quitter d'une semelle, sous peine de Biarritz, de Saint-Cloud ou de Compiègne.

Mais non; M. Jules Simon a donné sa démission. Il se retire dans son triomphe. C'est un honneur pour lui d'avoir représenté et peut-être suscité les velléités d'indépendance

de la Société des gens de lettres. Mais il ne faut pas s'obstiner ni tenter le sort.

Avec des gens que n'effrayent ni la sensibilité de M. Taylor, ni le Bureau-Exactitude, ni l'indépendance des lettres tirée à la loterie, ce qu'il y a de mieux à faire pour un homme qui a une réputation de talent et de dignité à garder, c'est de ne rien faire.



Mardi 27. — Quand la Société des gens de lettres aura un bel hôtel et une belle salle de conférences, songera-t-elle à intervenir auprès des puissances de ce monde autrement que pour solliciter des loteries, et voudra-t-elle enfin aider à l'abolition de la censure et à la suppression des lois sur le colportage?

*
* *

On interdit Michelet, Quinet, Louis Blanc, Victor Hugo, parce que ces gens-là remuent des idées; mais on tolère des brochures immenses qui ne remuent que les sens.

M. Rouher, qui sait à l'occasion déclamer comme M. Taylor se lamente, en frappant sur son estomac, a défendu, au mois de juillet, la commission du colportage au nom des mœurs pures de la campagne, de la chasteté des jeunes filles, etc.

Je trouve dans un excellent journal de province, dans le *Suffrage universel* de Caen, une rude réplique à ces lieux communs sans résultat de M. Rouher. C'est la citation de quelques passages empruntés à un livre ordurier que la police estampille, que la Commission du colportage amnistie. Ce livre est intitulé : *La ma'ice des grandes filles*. Les citations sont prises dans une chanson :

Voici le premier couplet :

L'AUDIENCE MINISTÉRIELLE.

Air de *Ninon chez madame de Sévigné.*

Je sors enfin de l'audience,
Mon cher époux, écoute-moi ;
Une heure avec Son Excellence,
Je viens de m'occuper de toi. (*Bis.*)

Chez ce ministre exempt de blâme
On peut aisément parvenir ;
Il ne voit jamais une femme
Sans chercher à l'entretenir.

*
* *

Veut-on laisser croire que nos ministres sont à ce point abordables, et ce couplet est-il une invitation aux solliciteurs des deux sexes ?

Je recopie un autre passage, mais sans le

menter; on comprendra pourquoi. Je me
rnerai à demander si l'en veut laisser
re que les choses se passent ainsi dans
s audiences ministérielles.

.... Dans l'embarras où ce langage
Naturellement me plaçait,
J'eus encore assez de courage
Pour lui présenter ton placet.
Sourd à mes instances expresses,
Son silence allait m'étonner....
Quand, sur le rejet de tes pièces,
Je le vis se déboutonner.

*
* *

e n'est pas tout ; et, si je ne tenais à res-
er la pudeur de M. le procureur impé-
, qui doit évidemment me lire avec inté-
j'aurais d'autres plaisanteries plus équi-
les encore à citer. Voilà ce que l'on in-
ait dans les campagnes, non pas clan-
inement, dans des bustes, mais à la face

du ciel, en plein jour, avec privilège de la Commission du colportage ! Et les gens de lettres trouvent cela bien ! Et les ministres trouvent cela drôle ! Et c'est nous qui passons pour des corrupteurs !



On avait fait courir le bruit que la censure interdisait les personnages de *Eran* haut et de *Frédégonde* dans la bouffonnerie de M. Hervé, pour étendre sans doute aux reines dévergondées du temps passé les respects dus au malheur.



Mercrredi 26. — On ne joue pas *Ruy Blas*, mais on l'imite.

Tout le monde se rappelle l'anxiété de la pauvre petite reine, attendant un mot de son époux, un mot d'amour, pour la défendre contre la tentation, pour la rassurer dans une crise effroyable.

Le message arrive ; on l'ouvre ; on n'y trouve que cette ligne :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups !

*
* *

Eh bien, la France vient de recevoir une nouvelle qui vaut celle-là.

On disait : L'empereur revient, le conseil des ministres s'assemble ; on va publier un programme, un manifeste libéral.

Vite ! chacun s'élançe aux journaux, et lit :

« L'empereur a chassé hier; il a tué 1 chevrette, 13 lièvres, 57 lapins, 143 coqs-faisans, 2 poules, 10 perdrix rouges, 17 grives, 1 buse, 4 coqs d'argent. Total : 248 pièces ! »

Merci, mon Dieu, pour la liberté !



On a blessé aussi un invité. Mais les opinions de la victime et celles du tireur portent à croire qu'il n'y a aucune intention dans ce fait. C'est là un de ces hasards qui varient les émotions.



L'année 1869 approche. Elle est pleine de promesses, mais elle est pleine aussi de candidats. Quelques-uns, se rappelant le procédé de M. Baroche, devantent la justice du scrutin et commencent leur petit boniment.

Le sous-préfet de Limoux ne sera pas en retard. Ce fonctionnaire zélé s'écrie dans une circulaire à ses administrés :

— Ma vie entière appartient à l'empereur !

Ce cri, d'un air du pouvoir, a de l'après le lendemain d'une chasse où l'on a failli tuer M. Caumont-Laforce.

*
* *

Il paraît que les habitants de Limoux veulent absolument que leur sous-préfet soit député. C'est peut-être pour que leur député ne soit plus leur sous-préfet. Mais M. Aubertin ne voit que l'élan patriotique et impérialiste des populations dans ce vœu

qui l'envoie à la Chambre. Aussi fait-il tout son possible pour le satisfaire. Il n'a pas, d'ailleurs, donné sa démission comme on tire un coup de fusil. Ecoutez avec quel respect ce modèle des administrateurs parle de l'honneur insigne qu'on lui a fait en le laissant partir :

*
* *

« Je ne pouvais disposer de mon avenir (on dirait qu'il est certain de son fait) sans avoir consulté la convenance de l'administration et sans avoir obtenu l'agrément du gouvernement impérial. Ce n'est donc que par un concours bienveillant et simultané de tous les représentants du pouvoir que la faveur d'être mis en disponibilité m'a été accordée. »

*
* *

Cette *faueur de la mise en disponibilité* rappelle absolument la réclame d'un journal auquel son succès croissant imposait, disait-il, l'obligation d'un nouvel appel de fonds.

Combien de préfets et de sous-préfets qui ne se trouveraient pas flattés d'être évincés de leurs fonctions, même pour devenir candidats !

Je comprends, d'ailleurs, que le pouvoir veuille compléter sa majorité à la Chambre par des préfets et des sous-préfets. Il n'a pas encore assez de chambellans pour se suffire à lui-même.

*
* *

J'ai voulu dresser la liste des députés que leurs fonctions attachent au château et qui ne sauraient être indépendants sans man-

quer à la gratitude et même à l'étiquette de leur charge. Voici ce défilé :

CHAMBELLANS :

Duc de Tarente, marquis de Conegliano, marquis d'Havrincourt, comte d'Aygues-Vives.

CHAMBELLANS HONORAIRES :

Comte d'Arjuzon, comte Jérôme de Champagny, marquis de Latour-Maubourg, comte de Las-Cases, comte de la Poëze, Thoinet de la Tumellière.

AIDE DES CÉRÉMONIES :

Baron Sibuet.

PREMIER ÉCUYER DE L'IMPÉRATRICE :

Baron de Pierres.

Le marquis de Piennes, qui prétend à la succession de M. Brohyer de Lettinières comme député, est chambellan de l'impératrice.

S'il est nommé, le nombre des députés dévoués par brevet sera 13. Ce nombre suffirait à Ferragus, mais au pouvoir !



J'ai voulu savoir ce que c'était au juste qu'un chambellan. Voici ce que j'ai lu à l'article XXVIII de *l'Étiquette impériale* (premier empire) :

« Ils doivent veiller à l'ordre et à l'arrangement de tout ce qui se trouve dans les grands appartements et dans celui d'honneur de l'empereur. »

On ne dit pas qu'ils doivent épousseter et essayer eux-mêmes.



J'ignore si ce règlement de Napoléon I^{er} a

été modifié sous Napoléon III. Mais il est probable que les changements ne sont pas de nature à permettre l'ingratitude.

Les journaux annoncent quelquefois : M. le duc un tel ou M. le marquis Z.. est de service aux Tuileries.

Servir défend de contrôler. On ne délibère pas plus dans les antichambres que sous les armes. J'ose donc croire que ces fonctions, si glorieuses, si rémunérées et par conséquent si enviées qu'elles puissent être, seraient en apparence incompatibles avec le mandat de député dans tout autre pays que celui-ci, où il n'y a d'incompatible et d'antipathique que ce qu'il y a de sincère, de désintéressé, d'indépendant.

*
* *

Bonaparte, qui voulait un Corps législatif *maniabile*, disait à Stanislas de Girardin, qui le raconte (page 233), à propos des orateurs de l'opposition dans le Tribunal.

— Je rencontre ces *chiens-là* partout. Partout ils jettent des bâtons dans les roues. (Des chiens qui jettent des bâtons ! ce n'est pas très-correct, mais c'est du style de Bonaparte. D'ailleurs, l'idée seule nous importe).

Il est bien évident que si on pouvait se faire suivre de tous *les chiens* et attacher avec de beaux colliers à clous dorés ceux qu'on ne muselle pas, on ne courrait jamais le risque d'entendre aboyer où d'être mordu.

Malheureusement, il n'y a jamais assez de colliers et de cordons !

(LOUIS ULBACH) FERRAGUS.

Le gérant : LE CHEVALIER.

LA CLOCHE

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

52 FOIS PAR AN

PRIX DE L'ABONNEMENT TRIMESTRIEL

5 FRANCS



La Cloche

277

.1

05
16.1-12

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

